N° 499 — Tome CXXXII 1er Avril 1919

MERCVRE

DE

FRANCE

Trentième Année

Paraît le 1er et le 16 de chaque mois



HENRI ALBERT, GEORGES BATAULT, GEORGES BOHN, JULES DUHEM, GUSTAVE FUSS-AMORÉ, JEAN DE GOURMONT, CHARLES-HENRY HIRSCH, E. JAQUES-DALCROZE, GUSTAVE KAHN, ÉMILE LALOY, CHARLES MERKI, PAUL MORISSE, MICHEL MUTERMILCH, CAMILLE PITOLLET, ANDRÉ M. DE PONCHEVILLE, BORIS SAVINKOFF, ANDRÉ SPIRE, DOCTEUR PAUL VOIVENEL.

PRIX DU NUMÉRO

France... 1 fr. 50 | Étranger... 1 fr. 75

DIRECTEUR

ALFRED VALLETTE

—

PARIS

MERCVRE DE FRANCE

XXVI, RVE DE CONDÉ, XXVI

—

MCMXIX

SOMMAIRE

Nº 499. — 1er AVRIL 1919

REVUE DE LA QUINZAINE

MANUSCRITS

Les auteurs non avisés dans le délai de DEUX MOIS de l'acceptation de leurs ouvrages peuvent les reprendre au bureau de la Revue, où ils restent à leur disposition pendant un an.

COMPTES RENDUS. — Les ouvrages doivent être adressés **impersonnellement** *à la revue. — Les envois portant le nom d'un rédacteur, considérés comme des hommages* **personnels** *et remis intacts à leurs destinataires, sont ignorés de la rédaction et par suite ne peuvent être ni annoncés, ni distribués en vue de comptes rendus.*

Les avis de changement d'adresse doivent nous parvenir, accompagnés de 0.50 en timbres-poste, au plus tard le 10 pour le numéro du 16, le 25 pour le numéro du 1er du mois suivant.

1

L'AFFAIRE KORNILOFF

—

Il a paru récemment à Moscou un livre de M. Kerenski sur l'affaire Korniloff.

Ce livre fut publié au moment où le général Korniloff était déjà mort. En outre, les rigueurs de la censure ont empêché un certain nombre de ceux qui avaient pris part aux événements de septembre 1918 de répondre à M. Kerenski. Aujourd'hui que je me trouve au delà de la frontière bolchéviste, j'estime de mon devoir d'exposer l'affaire Korniloff telle que je l'ai vue et telle que je la vois toujours, moi qui en fus à la fois témoin et acteur.

Je n'ai malheureusement pas sous la main les matériaux manuscrits ou imprimés que j'avais recueillis ; ils sont restés dans des régions occupées par les Bolchéviks. Voilà la raison pour laquelle, sans chercher à donner de l'affaire Korniloff un exposé détaillé et complet, je vais me borner à raconter ici ce qui s'est passé sous mes yeux et les événements auxquels j'ai personnellement pris part.

I

En avril 1917, au moment où je rentrais de l'étranger, je fus nommé Commissaire de la 7e armée. Une fois au front, j'appris de quelle façon s'accomplissait le travail de l'organi-

sation militaire et ce qui se passait dans les régiments ; je fus amené à conclure que l'armée russe était sur le point de périr et que pour la sauver, et par conséquent pour sauver la Russie, il fallait prendre des mesures décisives, mais les appliquer pourtant avec prudence, de façon à éviter des bouleversements fort probables en cas contraire.

Le Ministère de la Guerre et le Grand Quartier Général hésitaient cependant à prendre ces mesures. Le Grand Quartier Général était forcé à cette inaction, parce que le commandement suprême et le Généralissime lui-même étaient liés par les instructions de Pétrograd. Quant au Ministre de la Guerre Kerenski, il ne prenait pas de décisions, parce qu'il était guidé non seulement par l'intérêt de l'armée, mais aussi par les résolutions du Soviet de Pétrograd, dans le sein duquel prévalaient les opinions zimmerwaldiennes étrangères à l'idée de patrie et peu soucieuses de conserver sa valeur au front. Je n'avais reçu de Pétrograd aucune instruction définissant mes droits et devoirs de Commissaire; je dus commencer aussitôt, à mes risques et périls, une lutte systématique contre le bolchévisme ; et je ne me contentai pas d'une lutte purement verbale, mais je recourus aussi à la force armée.

Mes efforts ne pouvaient cependant pas avoir de résultats sérieux ; à cette époque, presque tous les commissaires étaient loin d'estimer qu'une lutte décisive contre le bolchévisme fût possible ou désirable. Les mesures que je prenais restaient des mesures purement locales ; elles ne s'étendaient qu'à la 7e armée, tandis que dans la majorité des autres armées la propagande criminelle était menée ouvertement sans que les Bolchéviks fussent poursuivis.

Les circonstances que je viens d'exposer m'ont amené à la conviction que :

1° Tant que le Soviet de Pétrograd n'aurait pas cessé de s'immiscer dans la direction politique de l'Etat, l'armée continuerait à se décomposer, car la décomposition était déterminée non seulement par la propagande bolchéviste, mais par le fait même des meetings militaires organisés par les membres du Soviet.

2° Tant que l'action exercée par le Ministre de la Guerre et le Grand Quartier Général dépendrait des indications données par ce qu'on appelait les *organes plénipotentiaires de la*

démocratie révolutionnaire, il serait impossible d'assainir l'armée aussi bien au front qu'à l'arrière.

C'est pourquoi, me rendant compte que la suppression du Soviet de Pétrograd et des Soviets militaires ne pourrait s'obtenir que dans un avenir éloigné, je me suis assigné pour but immédiat de contribuer à la nomination au G. Q. G. et au Ministère de la Guerre d'hommes capables par leurs qualités personnelles de résister aux influences étrangères, capables aussi d'aborder la lourde tâche de régénérer la valeur combative de l'armée.

Etant donné ce but, je télégraphiai à Kerenski pour lui dire que les opérations des 8ᵉ, 7ᵉ et 11ᵉ armées devaient être concentrées entre les mains de celui des commandants d'armée dont les actes avaient été couronnés de succès pendant les combats de juin 1917, c'est-à-dire entre les mains du Général Korniloff, car la 8ᵉ armée qui lui avait été confiée avait rompu victorieusement le front autrichien et occupé Kaloutsch et Halitch. Il va sans dire que le succès militaire du Général Korniloff n'était pour moi qu'un prétexte. La vraie raison de ma démarche, c'était ma conviction que c'était justement le Général Korniloff, et peut-être lui seul, qui était capable dans cette période de régénérer la valeur combative de l'armée. Cette conviction résultait aussi bien de ce que je connaissais du passé du Général Korniloff que de l'impression qu'il m'avait faite pendant mes conversations avec lui, avant et après la prise de Kaloutsch.

Ma démarche n'aboutit pas tout d'abord, Kerenski ayant estimé que j'avais surpassé mes pouvoirs en tant que Commissaire, bien que, je le répète encore, mes pouvoirs n'eussent été définis par aucune instruction ni écrite ni verbale.

Seule l'intervention du Comité exécutif (Soviet) du front Sud-Ouest, qui avait appuyé ma démarche concernant la nommination de Korniloff, aboutit à la solution de cette question, qui avait soulevé à l'époque de nombreuses discussions. Je ne puis pas ne pas noter en passant que si la demande faite par le Commissaire, c'est-à-dire le représentant du Gouvernement Provisoire, avait été laissée par Kerenski sans réponse, la dépêche du Comité exécutif avait obtenu un résultat immédiat.

Le Général Korniloff était nommé commandant du front Sud-Ouest le 5 juillet, le jour du désastre de Tarnopol. J'ap-

pris cette nomination par le Généralissime Broussiloff, qui m'avait appelé auprès de lui à la Station Kosovo. Ce fut là, dans le train du Généralissime, que je trouvai le Général Korniloff. Il partit le jour même pour Chernovitz, de là pour Kamenetz-Podolsk. Pour moi, je restai dans les secteurs des 7e et 8e armée.

Ce n'est que le 8 juillet que j'eus la possibilité de lui faire mon rapport sur le caractère de notre retraite sous Tarnopol, retraite dont j'avais été témoin.

Ce jour même, avec le Commissaire de la 8e armée Filonenko, je rédigai la dépêche adressée par le Général Korniloff au Gouvernement Provisoire indiquant la nécessité de rétablir la peine de mort sur le front. Cette dépêche avait pour base un texte primitivement rédigé par l'ordonnance du Général Korniloff Zavoïko, mais nous l'avions considérablement modifié dans sa partie touchant aux résolutions à prendre. Cette modification avait été nécessitée par ce fait que Zavoïko avait donné à la dépêche du Général Korniloff un caractère d'ultimatum, avec menace sous-entendue de proclamer la dictature militaire sur le front Sud-Ouest au cas où le Gouvernement Provisoire aurait refusé de faire ce qu'exigeait le Général Korniloff.

Comme une tentative de proclamer la dictature militaire ne pouvait aboutir qu'à la décomposition définitive de l'armée et à la perte du corps des officiers, je ne me bornai pas à corriger le texte rédigé par Zavoïko. J'insistai auprès du Général Korniloff pour que Zavoïko obtînt un poste au delà du front Sud-Ouest et le Général Korniloff fit droit à ma requête. C'est à ce moment-là que, pour la première fois, je soulevai dans ma conversation avec le Général Korniloff la question de l'éventualité d'une révolte armée de sa part contre le Gouvernement Provisoire. Je dis au Général Korniloff mon intime conviction que les mesures indispensables à la régénération de l'armée ne pourraient être acceptées sans douleur qu'avec le consentement de Kerenski, dont l'autorité aussi bien sur le front qu'à l'arrière était excessivement grande à cette époque. Je dis aussi au Général Korniloff qu'en cas de révolte armée de sa part, il trouverait en moi un ennemi qu'il serait sans doute obligé d'arrêter, si, bien entendu, il n'était pas arrêté lui-même par moi.

Korniloff me répondit que lui aussi considérait une pareille tentative comme néfaste pour l'armée et la Russie.

C'est à partir de ce jour-là que commença sur le front Sud-Ouest la lutte méthodique contre les Bolchéviks. On arrêta entre autres le futur généralissime du bolchévisme, le sous-lieutenant Krylenko, remis cependent plus tard en liberté par le Ministre de la Justice Maliantovitch. Dans cette lutte, le Général Korniloff s'est montré justement tel que l'estimaient tous ceux qui avaient eu le grand honneur de le connaître : un homme ferme et intrépide.

Au milieu de juillet, je fus appelé par Kerenski à Mohileff, au G. Q. G., où un conseil militaire devait se tenir le 16. Le Général Korniloff y avait été également invité, mais avec la restriction que son absence ne devait avoir aucune conséquence pour les opérations engagées, à ce moment-là, sur le front Sud-Ouest. En raison de cette restriction, le Général Korniloff ne se rendit pas à Mohileff et se borna à énumérer télégraphiquement toutes les mesures dont l'application était d'après lui indispensable. Il disait dans sa dépêche qu'en dehors de la loi déjà adoptée à cette époque par le Gouvernement Provisoire, sur la peine de mort, il était indispensable :

1° De limiter par des dispositions légales précises l'action des organisations (Soviets) militaires ;

2° De rendre aux chefs le pouvoir disciplinaire ;

3° D'attirer particulièrement l'attention sur l'arrière où les régiments de réserve étaient des foyers de bolchévisme.

Cette dépêche contenait déjà alors les bases essentielles de ce qu'on a appelé ensuite le *programme Korniloff* ; elle était le résultat d'un échange d'avis entre le G. Q. G. et le Commissariat du front Sud-Ouest.

En l'absence du Général Korniloff, ce fut moi qui défendis ce programme.

Ce programme ne différait pas d'ailleurs essentiellement de la pensée des généraux Broussiloff, Alexeieff, Denikine et Rousski, qui assistaient à cette réunion. Là seulement où des divergences se produisirent, ce fut sur la question de méthode et de mesure.

Le Général Denikine prononça un discours convaincant pour défendre un pouvoir indépendant et fort, capable de régénérer la puissance combative de l'armée. Mais ce discours était

dirigé contre le Gouvernement Provisoire et je ne pus l'approuver. Il me semblait qu'il était possible de conserver et de renforcer le front russe avec le concours du Gouvernement Provisoire et, du moment que cela était possible, on devait le faire.

Quant à Kerenski, il était apparemment d'accord avec moi ou plutôt avec les idées exposées dans la dépêche du Général Korniloff. Que Kerenski fût d'accord avec moi, je l'ai conclu non seulement de ma conservation avec lui, mais encore de ce fait qu'ayant, après le conseil du 16 juillet, décidé qu'il fallait remplacer le Général Broussiloff comme Généralissime, ce fut précisément moi qu'il consulta sur le choix du remplaçant. Je désignai le Général Korniloff et celui-ci fut nommé. J'étais heureux de ce choix. La cause de la régénération de l'armée russe était confiée à un homme dont l'inflexible volonté et la droiture étaient un gage de succès.

Kerenski me donna l'ordre de partir avec lui pour Pétrograd, et ce fut pendant ce voyage que j'appris la crise ministérielle. Ce fut dans le train même et plus tard à Tsarskoïe-Selo, en ma présence et en partie avec ma participation, qu'on dressa la liste du futur Ministère.

Il semblait un moment que Kerenski garderait seulement le poste de Président du Conseil, que ce serait moi qui prendrais les portefeuilles des Ministères de la Guerre et de la Marine, que les Cadets figureraient en grand nombre au Cabinet, que Tchernoff n'y entrerait pas, non plus que Skobeleff, qu'à leur place seraient appelés les socialistes de droite Argounoff et Plékhanoff.

Accompagné par moi, Kerenski alla rendre visite à Plékhanoff à Tsarskoïe-Selo et lui offrit le Ministère du Commerce et de l'Industrie, que Plékhanoff accepta. Tout cela me faisait espérer que les événements du 3-5 juillet, ainsi que le désastre de Tarnopol, avaient réellement ouvert les yeux au Gouvernement Provisoire sur la misérable situation de la Russie et que Kerenski, comprenant combien il était urgent de modifier sa politique à la fois faible et double, avait décidé d'aller résolument à droite, en d'autres termes, de passer des belles paroles à la tâche sévère de construction d'Etat.

Cet espoir se montra en grande partie vain. Arrivé de Tsarskoïe-Selo à Pétrograd, Kerenski, après avoir pris conseil

auprès de divers hommes politiques, entre autres auprès des représentants du Soviet, rédigea la liste définitive des nouveaux Ministres. Kerenski me chargea de télégraphier à Plékhanoff que sa participation au Ministère n'était plus envisagée. Skobeleff et Tchernoff entraient au Cabinet. Les Cadets n'y figuraient qu'au nombre de quatre. Kerenski restait à la tête des Ministères de la Guerre et de la Marine. Quant à moi, j'étais chargé d'un poste subalterne de Gérant du Ministère de la guerre. Le moment favorable du réveil national provoqué par la journée de juillet au front et à Pétrograd n'avait pas été utilisé. On pouvait prévoir que l'union purement mécanique, autrement dit la fameuse coalition, ne réaliserait pas le pouvoir fort, nécessaire au pays et que le Soviet continuerait comme par le passé à influencer la politique du Ministère.

Mais quoi qu'il en fût, quelque chose était fait : le Général Korniloff était nommé Généralissime et je pouvais espérer que, soutenu par la haute autorité du G. Q. G., je pourrais aborder la tâche d'assainir l'arrière, pendant que le G. Q. G. s'occuperait de relever la valeur combative au front.

Mes doutes pourtant étaient grands. Ces doutes étaient provoqués par les hésitations de Kerenski, par l'évidente incompréhension de la situation par les Comités Centraux des Socialistes Révolutionnaires et des Social-Démocrates, ainsi que par le manque de clarté et de précision des tendances politiques chez les membres du Soviet.

Craignant que dans des conditions si pénibles et si complexes je ne pusse, même avec l'appui du G. Q. G., obtenir une modification tant soit peu importante de la politique générale et que mes efforts ne se brisassent contre la résistance du Soviet, je demandai, le 24 juillet, à Kerenski à retourner au front. Je renouvelai cette demande le lendemain 25. Mais Kerenski insistait pour me faire accepter le poste de Gérant du Ministère de la Guerre. Ce fait me donna de nouveau à penser qu'il était d'accord avec moi et que, de son côté du moins, je ne trouverais pas d'opposition pour faire passer les réformes de la plus haute importance dont l'évidente nécessité m'était apparue au moment de mon séjour sur le front Sud-Ouest.

II

C'est le 25 juillet que j'ai été nommé Gérant du Ministère

de la Guerre. A peine une semaine après, dans les premiers jours de juillet, le Commissaire au G. Q. G. Filonenko me fit savoir qu'un complot ayant pour but de renverser le Gounernement Provisoire se formait à Mohileff. Je craignis que ce complot ne fît passer le Général Korniloff dans la voie d'une révolte armée, ce qui aurait eu pour résultat la perte de tout ce qui avait été commencé en fait de réformes et le complet écroulement des espoirs touchant le réveil de la valeur combative de l'armée. Mais Kerenski ne prêta pas à ce moment une attention suffisante à mon rapport à moi, non plus qu'à celui que lui fit plus tard Filonenko sur le danger qui croissait au G. Q. G. Il n'attacha aucune importance à ce que nous lui avions dit et il réprimanda même Filonenko de *s'être mêlé de ce qui ne le regardait pas*. Je note cette attitude de Kerenski. Je ne sais comment expliquer pourquoi il n'a pas donné à temps les ordres nécessaires pour empêcher une tentative, patriotique il est vrai, mais néfaste néanmoins et condamnée d'avance à un échec.

Le 3 août, Korniloff arrivait à Pétrograd pour mettre au courant le Gouvernement Provisoire de l'état de l'armée et de la situation sur le front. Il apportait avec lui un rapport élaboré au G. Q. G., rapport qui ne me parut pas tout à fait suffisant à bien des points de vue. D'abord il n'était pas à la hauteur du programme des mesures d'ordre politique général, puisqu'il ne dépassait pas les limites étroites des intérêts de l'armée. Ensuite il n'était basé que sur les données recueillies par le G. Q. G. et non sur celles aussi que possédait le Ministère de la Guerre. Enfin, et c'était là le point essentiel, ce qui manquait à ce rapport, c'était la pensée de la nécessité de mener l'œuvre des réformes nécessaires d'une façon méthodique et prudente, comme si ces réformes pouvaient réellement être faites toutes en même temps sans une préparation préalable.

Je soumis ces considérations au Général Korniloff. Il tomba d'accord avec moi. Il me promit de remettre son rapport à une semaine, jusqu'au 10 août, et de se borner à faire savoir au Gouvernement Provisoire ce qui se passait sur le front, en s'abstenant de conclusions et de projets. De mon côté, je lui promis de faire préparer au Ministère pour le 10 août un rapport nouveau. Je confiai la rédaction de ce rapport à Filonenko.

Le 3 août dans l'après-midi, eut lieu la séance secrète du Gouvernement Provisoire. Lorsque le Général Korniloff en vint à parler de nos plans stratégiques et de ceux de nos alliés, je remis à Kerenski une petite note disant à peu près ceci :

« Le Président du Conseil est-il sûr que la communication sur les plans stratégiques russes et alliés faite en ce moment par le Généralissime ne serait pas divulguée demain à l'ennemi par l'intermédiaire du Soviet? »

J'écrivis cette note parce que je savais qu'il se trouvait au Soviet de Petrograd des hommes qui étaient en relations avec l'ennemi et que certains membres du Gouvernement Provisoire les traitaient en camarades. Kerenski, après avoir lu ma note, la transmit au Général Korniloff. Celui-ci abrégea sa communication et il me fut ensuite demandé si je n'avais pas en vue le Ministre de l'Agriculture Tchernoff. Le même jou (3 août), le Général Korniloff repartit pour le Grand Quartier Général et je demandai à Filonenko de procéder rapidement à la rédaction du rapport dont j'ai parlé plus haut. Je voulais qu'il fût prêt pour le 10 août au plus tard, car le 14 devait se tenir à Moscou un Congrès d'Etat. J'estimais que le Gouvernement Provisoire devait se présenter au Congrès avec un programme défini et j'espérais que ce rapport en préparation constituerait précisément ce programme. Il semblait que, même au cas où le rapport ne serait pas adopté par le Gouvernement Provisoire, le fait seul de le discuter obligerait Kerenski à considérer d'un œil plus attentif la situation sur le front et à l'arrière.

Le rapport avait pour base les quatre projets de loi que voici :

1° Un projet de loi sur le rétablissement de la peine de mort à l'arrière pour des crimes d'ordre militaire ;

2° Un projet de loi sur certaines mesures d'ordre militaire à prendre sur les chemins de fer dans le but d'améliorer les moyens de transport complètement désorganisés ;

3° Un projet de loi sur la militarisation des entreprises travaillant pour la défense nationale ;

4° Un projet de loi limitant les droits des organisations militaires (soviets) et sur la remise aux chefs du pouvoir disciplinaire.

Ces projets de loi devaient être adoptés successivement et le premier à adopter devait être celui sur le rétablissement de la peine de mort à l'arrière, servant ainsi d'indication et de définition pour la politique générale à suivre par le Gouvernement Provisoire.

D'après la loi, pour que le rapport en question pût être soumis au Gouvernement Provisoire, il fallait qu'il fût signé non seulement par moi, Gérant du Ministère de la Guerre, mais aussi par Kerenski, Ministre de la Guerre. Du 3 au 8 août, je fis savoir par trois fois à Kerenski qu'un rapport était en préparation au Ministère de la Guerre, dont la base essentielle était constituée par un projet de loi sur le rétablissement de la peine de mort à l'arrière. Mais par trois fois Kerenski parut n'attacher aucune importance à ce que je lui disais. D'une façon générale je dois dire que dès la prise de possession de mon poste, il se produisit entre Kerenski et moi, une mésintelligence évidente, et cela non seulement sur les questions de principe.

Il me suffira de dire que presque tous les jours Kerenski revenait sur la question du remplacement du Général Korniloff.

Kerenski lui-même devait être nommé Généralissime et, presque tous les jours, j'étais obligé de démontrer que le Général Korniloff était le seul homme en Russie capable de réveiller la valeur combative de l'armée.

Le 7 août, le rapport était prêt et ce jour-là le Général Korniloff télégraphiait au Gouvernement Provisoire qu'il arrivait le 10. Mais le lendemain, Filonenko me fit savoir que le Général Korniloff hésitait à venir à Pétrograd, parce qu'il avait appris l'intention de le remplacer comme Généralissime. Kerenski n'avait pas pris cette décision. Il s'était borné jusque-là aux conversations habituelles à ce sujet. Je priai donc le Général Korniloff de venir sans faute à Pétrograd le 20 août, insistant sur la nécessité de sa présence au moment de la discussion du rapport rédigé d'un commun accord avec lui. Après de longues hésitations, le Général Korniloff consentit à venir. Lui comme moi, nous étions loin de nous douter que Kerenski lui enverrait à mon insu une dépêche pour l'inviter à rester au Grand Quartier Général. De plus, je ne pouvais évidemment supposer que Kerenski, qui savait depuis le 3 août que Korniloff devait venir le 10, qui en avait

réçu le 7 une dépêche annonçant son arrivée, dirait plus tard que c'était moi qui, de ma propre initiative, avais fait venir le Général Korniloff à Pétrograd.

Dans la nuit du 8 août, il se produisit ceci. En se basant sur des renseignements fournis par le service du contre-espionnage, le Ministère de la Guerre avait dressé une liste des personnes appartenant à la droite et à la gauche qu'il fallait mettre en état d'arrestation.

Pendant les deux nuits précédentes, Kerenski, après avoir approuvé la liste des suspects de droite, ne se décida pas à signer la liste de ceux de gauche. Enfin, dans la nuit du 8 août, il signait cette liste, non sans avoir rayé plus de la moitié des noms inscrits. Mais sa signature était insuffisante, la loi exigeant encore celle du Ministre de l'Intérieur Avksentieff. Celui-ci arrivait, sur mon invitation, à 4 heures du matin au Ministère de la Guerre et, après avoir approuvé lui aussi la liste de droite, rayait de la liste de gauche tous les noms sauf deux : ceux de Trotski et de Mme Kolontaï, si je ne me trompe.

Je demandai alors à Kerenski l'autorisation de lui parler en particulier. Je lui dis que le rapport était déjà rédigé par Filonenko et je lui demandai s'il le signerait. Il me répondit que dans aucun cas il ne signerait un projet de loi portant le rétablissement de la peine de mort à l'arrière. Je lui dis alors que sa réponse, ainsi que son refus, comme celui d'Avksentieff, de signer la liste, dressée par le Ministère de la Guerre, des Bolchéviks devant être mis en état d'arrestation, que tout cela me donnait la conviction que le désaccord entre le Gouvernement Provisoire et moi-même était si grand que j'étais obligé de lui demander d'accepter ma démission. J'ajoutai que si le Ministre de la Guerre ne voulait pas signer le rapport, le Généralissime, lui, le signerait.

Kerenski n'accepta pas ma démission.

Le 10 août arrivait le Général Korniloff ; il allait directement chez Kerenski au Palais d'Hiver. Terestchenko, qui se trouvait avec moi à la gare pour recevoir Korniloff, me fit observer que Kerenski ne m'avait pas invité chez lui. Je rentrai au Ministère de la Guerre où le Général Korniloff arrivait à 6 heures du soir. Il me dit que Kerenski était surpris de son arrivée et qu'il estimait que c'était moi qui, de ma propre initiative, l'avais dérangé inutilement.

Je le mis au courant de ce qui s'était passé, et je le priai de signer le rapport. Korniloff le signa, je le signai après lui. Après quoi Korniloff donna l'ordre à un de mes officiers d'ordonnance de téléphoner au Palais d'Hiver pour demander de fixer le conseil des Ministres à 9 h. du soir pour la discussion de son rapport. Mais de conseil, il n'y en eut aucun. Il n'y eut qu'une conversation privée entre le Général Korniloff, Kerenski, Terestchenko et Nekrassoff. Mes espérances ne s'étaient pas réalisées, Kerenski n'avait pas permis la discussion du rapport en conseil des Ministres et le Gouvernement Provisoire arrivait au Congrès de Moscou sans programme défini.

III

Kerenski n'avait pas accepté ma démission, mais il ne me permit pas de me rendre au Congrès de Moscou. J'appris par le contrôleur d'Etat Kokochkine, depuis tué par les Bolchéviks, qu'au conseil des Ministres du 11 août, Kerenski avait lu un rapport, non pas celui rédigé par Filonenko, mais celui qui avait été rédigé au G. Q. G. et que j'avais refusé.

Les Ministres Kokochkine, Ioureneff, Oldenbourg, Kartachieff et Efremoff adoptaient la manière de voir du Ministère de la Guerre. Terestchenko l'adoptait aussi dans ses conversations avec moi, mais, pour des raisons de moi inconnues, il n'avait pas défendu le *programme Korniloff*. En revanche, les deux adjoints du Ministre de la Guerre, le Général Prince Toumanoff, depuis tué par les Bolchéviks, et le Général Yacoubovitch, défendaient énergiquement auprès de Kerenski le dit *programme Korniloff*.

Je ne puis ne pas noter que je fus également soutenu par le Soviet de la 8e armée, dont le président Vendsiagolski m'avait, par dépêche, fait savoir que le Soviet était solidaire avec moi sur le programme Korniloff.

Le 20 août, Kerenski rentrait de Moscou.

Je savais déjà qu'il avait prononcé au Congrès un discours où il parlait de *fer et de sang*.

Je savais également qu'il désirait me garder au poste de Gérant du Ministère de la guerre, mais à la condition que Filonenko donnerait sa démission.

Je ne pouvais consentir à la démission de Filonenko, parce qu'à ce moment-là, je ne connaissais aucune faute à lui repro-

cher. C'est ce que je fis dire à Kerenski. Kerenski n'insista pas. Le jour même de son retour à Pétrograd, il me fit venir chez lui et, très excité, me déclara qu'au Congrès de Moscou la *Contre-Révolution* avait relevé la tête, que c'était par ma faute à moi, car c'était mon action à moi qui entretenait les espoirs de la *Contre-Révolution*, qu'il connaissait mon plan, que je voulais que la politique générale ne fût pas dirigée par lui, Kerenski, seul, mais par trois hommes, Kerenski, Korniloff et moi, et que cela il ne le permettrait pas.

Mais en même temps, il me déclara que, pour des considérations d'ordre général, il était obligé de me prier de reprendre ma démission et de tomber d'accord avec moi sur la question du rétablissement de la peine de mort à l'arrière. Il me donna aussitôt l'ordre d'instituer une commission au Ministère de la Guerre pour élaborer un projet de loi sur les conseils de guerre révolutionnaires.

Je rentrai au Ministère avec un sentiment de grande satisfaction. Il me semblait qu'un nouveau pas, le plus important peut-être, était fait dans la voie du plan élaboré sur le front Sud-Ouest.

Le jour même, je donnai au Procureur général de l'armée, Apouchkine, l'ordre d'instituer la commission en question et, le 20 août, le projet de loi sur le rétablissement de la peine de mort à l'arrière était prêt et m'était soumis. Ce projet de loi devait avoir une importance décisive. Non seulement il définissait les tendances ultérieures de la politique du Gouvernement Provisoire, mais il en modifiait automatiquement la composition. Son acceptation par la majorité du Gouvernement contraignait inévitablement la minorité, le Ministre de l'Agriculture Tchernoff entre autres, à démissionner. De plus, en votant pour ce projet, Kerenski prenait *ipso facto* une attitude nettement hostile envers le Soviet de Pétrograd.

Je croyais alors et je crois maintenant encore que si ce projet de loi avait été adopté par le Gouvernement Provisoire, la lutte contre les Bolchéviks, et par conséquent contre les Allemands, aurait pu se terminer autrement qu'elle ne s'est terminée en octobre 1917. Il faut se rappeler qu'au milieu d'août 1917, sous l'influence des échecs militaires et des mesures prises par le Général Korniloff, on pouvait constater un changement très net de l'opinion publique : les Soviets commençaient

à perdre leur influence sur les masses, tandis que l'idée de la nécessité d'une discipline militaire commençait à pénétrer dans les milieux de soldats.

Durant les jours qui ont précédé immédiatement la tentative de Korniloff, beaucoup de gens comme moi-même espéraient de plus en plus fermement que la valeur combattive de l'armée serait réveillée par des réformes décisives, mais prudemment appliquées. La suite des événements a montré que nous nous trompions.

Le 20 août, je fis savoir à Kerenski que le projet de loi sur le rétablissement de la peine de mort était déjà élaboré par la Commission. Le jour même, sur la proposition du Ministère de la Guerre, Kerenski consentait à déclarer Pétrograd et ses environs en état de siège et à faire venir dans la capitale un corps de cavalerie, pour réaliser efficacement l'état de siège, c'est-à-dire pour une lutte efficace contre les Bolchéviks.

De nouveau j'éprouvai un sentiment de profonde satisfaction. Il semblait que Kerenski s'engageât dans la voie indiquée par le Général Korniloff, qu'il s'y engageât résolument et sans retour.

Le jour même, Kerenski me donnait l'ordre d'aller au G. Q. G. A ce moment il était déjà préoccupé par le complot qui s'ourdissait de plus en plus fortement au G. Q. G. et avait ses ramifications à Pétrograd. Il me chargeait donc d'insister auprès du Général Korniloff pour l'envoi à Pétrograd d'un corps de cavalerie et aussi pour le transfert à Moscou de l'Union des officiers, dont un certain nombre de membres, d'après les renseignements recueillis au Ministère de la Guerre, participaient au complot contre le Gouvernement Provisoire. Cette mesure n'était évidemment qu'un palliatif, mais elle privait l'Union des officiers de tout l'appareil technique du G. Q. G. et, par là même, gênait considérablement l'activité des conjurés. Les noms d'un grand nombre de ces derniers étaient connus. Parmi eux se trouvait l'ordonnance du Général Korniloff, Zavoïko, éloigné sur ma demande du front Sud-Ouest. J'avais prié Filonenko de s'arranger pour que Zavoïko ne vînt pas au G. Q. G. et Filonenko m'affirmait que Zavoïko ne se trouvait pas à Mohileff. Mais en dehors de Zavoïko, il y en avait d'autres qui, ne se rendant pas compte de tout ce que la situation avait de complexe, poussaient le Géné

ral Korniloff sur un chemin conduisant à l'abîme. Ce chemin était d'autant plus périlleux que le but patriotique des conjurés n'était pas alors connu de tout le monde et qu'on l'interprétait des façons les plus diverses, à tel point que l'on faisait passer les conjurés — ce qui est d'une injustice évidente — pour préparer une restauration des Romanoff.

Ayant obtenu le consentement de Kerenski aux mesures dont j'ai parlé plus haut, je me mis à craindre davantage encore les conjurés du G. Q. G. C'est pénétré de cette crainte obsédante que je partis, le 21, pour Mohileff, où s'ouvrait le lendemain le Conseil réuni par Filonenko pour la discussion du projet de réforme concernant les Soviets militaires et les Commissariats élaboré au Ministère de la Guerre.

IV

Je trouvai au Grand Quartier Général le Général Korniloff fortement irrité par la politique indécise et vague de Kerenski. Korniloff me déclara qu'il ne pouvait plus servir un Gouvernement à la tête duquel se trouvait *un homme sans volonté* comme Kerenski et qui comptait comme membre *un homme mal préparé* comme Avksentieff et *un suspect* comme Tchernoff.

En réponse, je sortis de mon portefeuille le projet de loi sur le rétablissement de la peine de mort à l'arrière, déjà prêt, quoique non encore signé par Kerenski. Je fis connaître au Général Korniloff la décision de Kerenski de proclamer l'état de siège à Pétrograd et aux environs et je le priai d'envoyer un corps de cavalerie pour réaliser efficacement l'état de siège.

Le Général Korniloff apprécia ces mesures à leur juste valeur et, après avoir entendu mon exposé, me pria de transmettre à Kerenski tout le contraire de ce qu'il m'avait dit à mon arrivée. Il me demanda de dire à Kerenski que, quelle que fût son attitude personnelle envers le Président du Conseil, il servirait fidèlement le Gouvernement Provisoire dans l'intérêt supérieur de la Patrie.

Il me répéta la même chose le lendemain en m'accompagnant à la gare.

Le 22, les généraux Korniloff, Loukomski et Romanovski, le colonel Baranovsky, le commissaire Filonenko et moi-même, nous tracions sur la carte les limites de la région pétro-

gradienne devant être mise en état de siège. Quant au corps de cavalerie, le Général Korniloff s'entendait le jour même avec moi sur son expédition. Sur ma demande, il me promit de ne pas donner le commandement de ce corps au Général Krymoff et de remplacer la division dite « sauvage » par une division de cavalerie russe. Je le lui avait demandé, parce que je prévoyais que ce corps de cavalerie aurait à liquider les Bolchéviks à Pétrograd et je ne voulais pas permettre qu'on pût dire plus tard que des ouvriers russes avaient été arrêtés par des montagnards du Caucase commandés par un général ne jouissant pas de sympathie dans ce qu'on appelait la démocratie révolutionnaire.

Les questions les plus graves ayant été solutionnées, je demandai au Général Korniloff de transférer l'Union des officiers du G. Q. G. à Moscou. Le Général Korniloff accéda à ma demande sans y faire d'objections, ajoutant que s'il y avait des conjurés au G. Q. G. il les ferait mettre en état d'arrestation de par son propre pouvoir. Alors, et c'était pour la deuxième fois, je touchai à la question d'une révolte armée éventuelle de sa part contre le Gouvernement Provisoire. Je lui répétai ce que je lui avais dit en juillet sur le front Sud-Ouest. Je lui déclarai que, si pénible qu'il fût pour moi de marcher contre lui, étant donné notre communion d'idées et mon profond respect pour sa personne, dans l'éventualité que j'envisageais il trouverait sûrement en moi un ennemi.

Le 23, je me rendis au Conseil convoqué par Filonenko, après avoir remis au Général Korniloff le projet de loi pour les Soviets militaires et les Commissariats élaboré au Ministère de la guerre. Un désaccord se produisit à ce sujet entre le Général Korniloff et moi. Estimant aussi que les Soviets devaient à l'avenir être supprimés, je ne croyais cependant pas possible, par crainte de complication, leur suppression immédiate. Je me bornais par conséquent pour le moment à établir leur responsabilité devant la justice, à définir d'une façon précise leurs droits et leurs devoirs, à élargir la compétence du Commissaire au détriment de la compétence du Soviet militaire. Le Général Korniloff, lui, inclinait apparemment vers la suppression immédiate des Soviets militaires et la limitation des droits des Commissaires. C'est cette opinion qu'il émit au Conseil convoqué par Filonenko. De sorte que, malgré la déclaration du

Général Korniloff qu'étant donnée la modification projetée de la politique générale, il servirait fidèlement le Gouvernement Provisoire, je quittai le G. Q. G. très inquiet.

Je savais que le complot existait; je sentais une méfiance générale contre Kerenski. Je craignais que ses hésitations toujours possibles n'aboutissent à des conséquences malheureuses. Pour toutes ces raisons, en prenant congé de Filonenko, j'exigeai notamment de lui de redoubler de vigilance et de tact pour prévenir à temps toute tentative de révolte. Je lui signalai que Kerenski, après une longue résistance, avait fini par adopter le projet de loi sur rétablissement de la peine de mort à l'arrière, que ce projet de loi n'était que le premier chaînon d'une longue chaîne de réformes, que la régénérescence de la valeur combative de l'armée passait ainsi de la région du rêve dans celle de la réalité et je le priai d'influencer autant que possible dans ce sens le Général Korniloff.

Le 24, je rentrais à Pétrograd. Je trouvai sur ma table de travail une dépêche du Général Korniloff où il me demandait si le projet de loi sur le rétablissement de la peine de mort à l'arrière était déjà adopté par le Gouvernement Provisoire. Non seulement le projet de loi n'était pas encore adopté, mais il n'était même pas encore signé par Kerenski.

Le lendemain, au rapport quotidien, par deux fois je demandai à Kerenski de signer le projet, et par deux fois il s'y refusait, en présence des généraux Prince Toumanoff et Yakoubovitch et du colonel Baranovski.

La même histoire se produisait le 26 : par deux fois je soumettais le projet à la signature de Kerenski, par deux fois il le rejetait. Je ne comprenais pas ces hésitations. Je ne comprenais pas pourquoi, le 26, Kerenski ne se décidait pas à prendre la responsabilité de ce qu'il acceptait le 17. Mais je savais que rejeter le projet, c'était donner au G. Q. G. un prétexte à la révolte et faire crouler ainsi tout espoir de réveiller la valeur combative de l'armée. Je demandai donc, après le rapport, à Kerenski l'autorisation de lui parler en particulier. Je lui dis que le projet qu'il rejetait avait été élaboré par son ordre, que son indécision était criminelle, que son manque de volonté conduisait la Russie à sa perte et que si je n'avais devant moi un homme comme Kerenski, je lui parlerais un autre langage. Kerenski, après m'avoir écouté, prit le projet, promettant de

le signer et de le soumettre le jour même au Conseil des Ministres.

Je quittai le Palais d'Hiver avec la certitude que, pour cette fois, on tenait enfin en main ce que je considérais comme un gage du salut de la Russie.

Et cette fois encore je me trompais.

V.

Le 26 au soir, j'arrivais au Palais d'Hiver à la réunion du Conseil des Ministres pour défendre le projet de loi. Presque aussitôt on m'appelait au cabinet de travail de Kerenski. J'y trouvai MM. Balavinski et Virouboff. Ce fut en leur présence que Kerenski, sans dire un mot, me tendit un papier. Je le lus, n'en croyant pas mes yeux. Je ne m'en rappelle pas exactement le texte, mais le sens en était que le Généralissime réclamait la remise immédiate de tout le pouvoir civil et militaire

L'ultimatum portait une signature : Lvoff (1).

Je ne connaissais pour ainsi dire pas Lvoff. L'ultimatum me parut donc une vraie mystification.

Mais Kerenski me déclara qu'il avait vérifié la déclaration de Lvoff par fil direct avec le Général Korniloff et, comme preuve, il me tendit le ruban enregistreur de sa conversation avec le Généralissime. Ce ruban ne contenait pas le texte de l'ultimatum présenté par Lvoff; Kerenski demandait brièvement si le Général Korniloff confirmait ce qu'avait dit Lvoff, et le Général Korniloff répondait : *confirme*. Ni à ce moment-là, ni plus tard, je n'ai compris et je ne comprends pas encore maintenant comment, dans une affaire d'une si énorme gravité, Kerenski avait pu se contenter d'une interrogation aussi vague. De même je n'ai pas compris et je ne comprends pas davantage maintenant comment le Général Korniloff avait pu confirmer un texte qu'il ne connaissait pas et qu'il ne pouvait pas connaître.

J'étais convaincu qu'au fond de tout cela il y avait un malentendu. Le Général Korniloff, je n'en doutais pas, ne participait pas au complot. Trois jours plus tôt il m'assurait qu'il servirait fidèlement le Gouvernement Provisoire. Or, pendant ces trois jours, il n'était survenu rien qui pût ébranler sa décision. Alors comment pouvait-on expliquer l'ultimatum de

(1) Ne pas confondre avec le prince E. G. Lvoff.

Lvoff? J'ignorais alors que Kerenski avait eu avec Lvoff des conversations portant sur de graves questions d'Etat et que Lvoff avait, au nom de Kerenski, en ayant ou non le droit, proposé au Généralissime trois combinaisons au choix et que voici :

1°) Le Gouvernement Provisoire proclame le Général Korniloff dictateur ;

2°) Le Gouvernement Provisoire charge le Général Korniloff de former un ministère ;

3°) Un Directoire est proclamé avec la participation de Kerenski et du Général Korniloff.

Ce n'est que beaucoup plus tard que j'appris que le Général Korniloff, convaincu que Lvoff lui parlait au nom de Kerenski et tenant à garder une attitude parfaitement loyale, avait choisi la troisième combinaison : la proclamation d'un Directoire avec sa participation, et avait demandé à Lvoff de transmettre sa décision à Kerenski.

Les paroles du Général Korniloff se transformèrent sous la plume de Lvoff en l'ultimatum dont j'ai parlé tout à l'heure.

Sentant que ce malentendu pouvait provoquer des événements irréparables, je conseillai à Kerenski de s'entendre avec le Général Korniloff ; mais Kerenski me répliqua qu'il était trop tard pour s'entendre. Il ajouta qu'il avait déjà télégraphié au Général Korniloff en lui annonçant sa révocation avec l'ordre de quitter l'armée.

Je ne puis ne pas faire remarquer que cette dépêche était illégale par son texte même, étant donné que seul le Gouvernement Provisoire, et non le Président du Conseil, avait le droit de révoquer le Généralissime.

D'autre part, de par sa forme, c'était une dépêche privée, ne portant ni numéro, ni signature confirmant celle du signataire, signée en outre simplement Kerenski, sans que ce nom fût suivi du qualificatif Président du Conseil. Enfin elle était adressée non pas : *Général G. Q. G.*, mais : *Généralissime Korniloff, Mohileff.*

Je ne puis non plus ne pas remarquer que l'illégalité de cette dépêche, par sa forme et par son texte, a échappé au Général Korniloff et que, au lieu de s'adresser au Ministère de la Guerre, il a immédiatement répondu par une dépêche refusant d'obéir au Gouvernement Provisoire.

Je passai toute la nuit du 26 au 27 et la moitié de la journée du 27 à converser par fil direct avec Filonenko et le Général Korniloff.

Kerenski proposait de faire connaître immédiatement la révolte du Général Korniloff. Le Vice-Président du Conseil Nekrasoff était du même avis; mais les autres membres du Gouvernement Provisoire et quelques hommes politiques comme Milioukoff et Maklakoff insistèrent à maintes reprises auprès de Kerenski sur la nécessité de dissiper ce malentendu et de s'entendre avec le Général Korniloff.

Personnellement je réussis à obtenir la promesse de ne rien publier jusqu'à la fin de mes pourpalers par fil direct.

Dans ces pourpalers je donnais l'ordre à Filonenko de quitter immédiatement le G. Q. G. et de venir à Pétrograd. Quant au Général Korniloff, je cherchais à le convaincre de la nécessité d'obéir au Gouvernement Provisoire au nom des intérêts de la Patrie.

Bien que le Général m'eût répondu par un refus, le texte de mes pourparlers disait nettement, et telle était l'opinion de tous ceux qui en avaient pris connaissance, qu'il y avait moyen de s'entendre avec le Général Korniloff et de liquider ainsi l'incident.

Je revins donc au Palais d'Hiver avec l'espoir d'une solution favorable du conflit. Mais cet espoir ne se réalisa pas; Nekrasoff venant à ma rencontre me déclarait qu'il avait déjà donné des ordres de rendre public l'attentat ou, d'après le texte officiel, la « *trahison* » *de Korniloff*.

« Pendant que vous parlez par fil spécial, la division sauvage marche sur Pétrograd », me dit-il. L'irréparable était accompli.

L'incident n'avait pas été liquidé au Palais d'Hiver. Le malentendu avait atteint les proportions d'une insurrection et toute la Russie avait appris que le Général Korniloff était un « *émeutier* ».

Dans la nuit du 28, le Général Alexeieff, Terestchenko et moi discutions déjà sans espoir sur la façon d'éteindre l'incendie.

Au matin, je demandai à Kerenski s'il se rendait compte que l'armée, après le coup qui venait de lui être porté, allait périr. Kerenski me répondit que l'armée ne périrait pas et que

bien au contraire, enthousiasmée par la victoire remportée sur la contre-révolution, elle se ruerait sur les Allemands et les vaincrait.

VI.

Le lendemain, Pétrograd prenait connaissance du manifeste du Général Korniloff. On apprenait en même temps que le corps de cavalerie était commandé — et cela malgré la promesse du Général Korniloff — par le Général Krymoff et que ce corps avait comme avant-garde la *division « sauvage »*.

Le Général Korniloff ayant choisi parmi les trois combinaisons de Lvoff celle qui lui avait paru la plus loyale, étant sûr d'autre part que cette combinaison était offerte par le Gouvernement Provisoire, n'avait pu évidemment ne pas considérer la dépêche de Kerenski comme une insulte grave.

Profondément offensé, affligé pour l'armée, souffrant pour la Russie, convaincu que Kerenski l'avait trompé, il levait, en s'appuyant sur les conjurés, le drapeau de la révolte.

Dans *l'affaire Korniloff*, il n'y avait pas deux façons de voir, mais trois : celle de Kerenski, celle de Korniloff et celle du Ministère de la Guerre. En me proclamant contre le Général Korniloff, je restais fidèle à cette dernière, que j'avais adoptée étant encore au front Sud-Ouest.

Le 28, Kerenski me nommait Gouverneur Général de Pétrograd. Je consentis sans hésitation à accepter ce poste. J'approuvais entièrement le *programme Korniloff*, mais, à l'encontre du G. Q. G., j'estimais que ce programme devait être appliqué progressivement. Quant au complot, non seulement je n'en faisait pas partie, mais je le considérais comme une faute politique et même comme un crime.

J'envisageais de la même façon l'insurrection, ce que par deux fois j'avais fait savoir au Général Korniloff. Je ne croyais d'ailleurs pas au succès de l'insurrection, ne la considérant pas comme suffisamment bien organisée.

De plus, bien qu'ayant la plus haute estime pour le Général Korniloff, je n'avais pas confiance dans certains membres de son entourage.

Au Palais d'Hiver régnait le désarroi. Terestchenko donnait sa démission. Nekrassoff proposait de remettre tous les pouvoirs au Soviet. Certains ministres évitaient de coucher chez

eux. On fut obligé de changer plusieurs fois les aspirants qui montaient la garde au Palais d'Hiver, parce qu'on les y craignait.

Le même désarroi régnait au Soviet.

Ce n'est que par ce désarroi que je puis expliquer pourquoi Tchernoff se rendait au front de Tsarkoïe-Selo pour inspecter la défense, pourquoi Voïtinsky exigeait de moi le désarmement des écoles militaires et pourquoi Tseretelli et Gotz insistaient sur la présence à l'Etat-Major de délégués du Soviet, probablement dans le but de contrôler mes ordres.

Ce n'est que par le même désarroi que je puis expliquer que ma conversation avec Filonenko, sur les derniers jours, au G Q. G. ait été transmise comme une conversation criminelle par l'ancien gérant du Ministère de la Marine Lebedeff à Kerenski et que celui-ci ait cru à cette dénonciation.

De danger réel, il n'y en avait pas.

Le Général Korniloff n'avait pas de chances de réussir. Les cavaliers de la *division sauvage*, ayant appris qu'on les menait contre le Gouvernement Provisoire, commençaient à fraterniser avec les fusiliers de la garnison de Tsarkoïe-Selo. Les cosaques, en route, envoyaient à l'Etat-Major des délégués chargés d'assurer Kerenski de leur fidélité ; les conjurés de Pétrograd ne donnaient pas signe de vie. En un mot, même en l'absence de grandes forces, il n'était pas difficile de défendre Pétrograd. Ce ne sont ni Kerenski, ni le Soviet, ni les ouvriers, ni les matelots, ni l'Etat-Major, ni les fusiliers de Tsarkoïe-Selo qui ont repoussé l'attaque du Général Korniloff. Cette attaque arrivée à Tsarkoïe-Selo était déjà sans force et tombait d'elle-même.

C'est ce qu'il fallait prévoir, aussi bien au G. Q. G. qu'au Palais d'Hiver.

Le 31 août, Kerenski me révoquait par téléphone de mon poste de Gouverneur Militaire. Le jour même je donnais ma démission de Gérant des Ministères de la Guerre et de la Marine (la gérance du Ministère de la Marine m'avait été confiée le 20 août).

Kerenski acceptait ma démission sans me mettre à la disposition du Gouvernement Provisoire. La rapidité de ma révocation a donné lieu à toutes sortes d'interprétations et de bruits et Tchernoff, dans le journal du P. S. R., *la Cause du*

Peuple, a même entrepris une campagne ayant pour but de me mettre en état d'arrestation. En liaison avec cette campagne, le Comité Central du P. S. R. exigea de moi des explications sur l'Affaire Korniloff. Je répondis que je ne me refusais pas à les donner, mais que je ne pouvais le faire en présence de certaines personnes ayant des relations avec l'ennemi, comme, par exemple, Nathanson. A la suite de quoi j'ai été exclu du Parti, sans être entendu.

Tels sont, brièvement exposés, les événements dont j'ai été à la fois acteur et témoin.

Le futur historien de l'époque trouble que nous vivons recueillera sans doute tous les matériaux de l'Affaire du Général Korniloff et il déterminera la part de responsabilité de chacun.

BORIS SAVINKOFF.

LE RYTHME

LES RACES ET LES TEMPÉRAMENTS

—

Le rythme de toute œuvre ou de toute action renseigne immédiatement sur la nature ou le degré de personnalité de son auteur, car il est toujours la révélation immédiate des sensations et des sentiments de l'individu. Sans doute peut-il être imité et mécanisé, mais, dans ce cas, il perd son principe de vie, car il est né de l'émotion, et celle-ci ne peut être exprimée que par des moyens directement inspirés par l'intuition. L'imitation des rythmes élémentaires relève au contraire d'expériences purement intellectuelles basées sur la déduction. Comme l'a dit excellemment James Schelley en un article sur le *Rythme et l'art* : « Le rythme est pour l'intuition, l'émotion et l'esthétique ce qu'est l'ordre scientifique et logique pour l'intellect. Une des qualités essentielles — sinon la qualité essentielle — du rythme, c'est son pouvoir de nous faire sentir la présence de la vie. L'ordre mécanique, lui, est objectif et impersonnel... Le temps passe. Il est scientifiquement mesuré par les oscillations mécaniques du pendule. Cependant, pour les uns le temps « va au pas », pour d'autres « au trot et au galop », et pour d'autres encore il « s'arrête et demeure ».

Il existe des relations immédiates entre les mouvements instinctifs de notre corps, dont la *continuité* forme et assure le rythme, et les formes de notre vie psychique.

Il semble que le rythme imprime une orientation définie aux spéculations de la pensée, modèle ses formes d'expression et lui dicte le langage propre à révéler les principes originels de la vie sensorielle et à les transplanter dans le domaine

sentimental. Et, d'autre part, il semble qu'en vertu de je ne sais quel mécanisme secret non encore défini par les psycho-physiologues, l'esprit possède le pouvoir de choisir, entre toutes les sensations motrices de l'individu, celles qui sont les plus propres à se transfigurer en impressions durables et en images rythmiques définitives.

Plus nous aurons — grâce à l'éducation — dégagé nos mouvements corporels instinctifs de toutes les entraves forgées par les circonstances et les milieux et perpétualisées par l'hérédité, plus nous aurons éliminé de résistances intellectuelles et nerveuses s'opposant aux manifestations motrices spontanées de notre organisme, — et plus aussi notre jeu musculaire mettra à la disposition de notre esprit des images rythmiques précises, révélatrices de notre personnalité. Et notre esprit en saura enregistrer certaines séquences de façon à affirmer ses impressions momentanées. Ces séquences varieront selon l'état où se trouve l'esprit à l'instant où il s'appliquera à fixer les images. L'intuition lui indiquera quelles sont celles qu'il faut éliminer pour ne pas compromettre l'expression directe du tempérament tel qu'il est « accordé » à un moment précis de notre existence. Cet accord n'est pas toujours le même, et c'est ce qui nous explique pourquoi nous ressentons les rythmes de certaines œuvres artistiques différemment, selon l'instant de notre vie où elles s'offrent à nous, alors que nos facultés mécaniques de jugement nous les font apprécier, au point de vue intellectuel, constamment de la même manière.

Le propre de notre tempérament devrait être d'adopter spontanément toute manifestation motrice pouvant exprimer l'état particulier de notre organisme à tel moment de l'heure. Parvenir, grâce à une éducation spéciale, à mettre l'enfant à même de ressentir d'une façon claire la nature de ses rythmes corporels instinctifs et la nature diverse de leurs successions, c'est le rendre capable aussi de ressentir la vie d'une façon plus librement émotive. Les émotions ne peuvent atteindre leur maximum d'intensité que si toutes les facultés de l'être s'épanouissent en une seule et même harmonie, et si nerfs et muscles déclanchent les forces émotives d'une façon puissante, synergique et précise. Comment oser espérer que la sensibilité de l'enfant puisse entièrement fleurir si l'on ne cultive pas, dès le premier âge et sur les bancs de l'école, ses manifestations

vitales les plus élémentaires? Lui enseigner les rythmes de la parole et de la pensée d'autrui avant de l'avoir mis à même de ressentir ceux de son propre organisme, n'est-ce pas la plus bizarre des anomalies?

§

La question de l'éducation est appelée à jouer, dans la préparation à la vie des générations d'après-guerre, un rôle d'une importance capitale. Toutes les nations s'en rendent compte et voilà deux ans déjà que l'Angleterre — entre autres pays — cherche les moyens d'accorder, dans les futurs programmes d'enseignement, une place plus large aux expérimentations ayant pour but d'apprendre aux enfants à voir clair en eux-mêmes et à harmoniser leurs concepts intellectuels et moraux avec les moyens de réalisation les plus simples, inspirés par la connaissance exacte de leurs forces physiques. Le ministre de l'Instruction publique, lord Fisher, procède lui-même à l'analyse des procédés courants d'instruction et d'éducation scolaires et s'intéresse personnellement à toutes les recherches susceptibles de développer le tempérament des enfants et leurs facultés de libre-arbitre. Cet exemple sera certainement suivi tôt ou tard par tous les peuples. C'est un devoir pour les autorités scolaires de ne pas figer l'enseignement populaire en un commode statu-quo, et d'évoluer dans le sens d'une éducation nouvelle ayant pour but, à l'école primaire comme à l'Université, de restreindre le nombre des études uniquement intellectuelles, pour chercher à donner à l'esprit des jeunes gens de demain ce que l'on pourrait appeler *le sentiment de leur tempérament.*

A la possession de facultés impulsives et d'instincts de race puissamment renforcés doit s'ajouter la possibilité de contrôler ces facultés par une intelligence désormais renseignée sur la diversité de ses pouvoirs. Il ne faut plus que les méthodes d'instruction se contentent de renseigner les élèves sur les phénomènes intellectuels et physiques. Il est indispensable que l'éducation agisse sur la formation du caractère, qu'elle assure aux enfants la conscience de leurs défauts ou de leurs qualités et la possibilité de corriger les uns, de renforcer les autres, et qu'elle les mette à même de s'adapter aux exigences d'une existence sociale nouvelle. Il ne s'agit donc plus d'un

simple dévelopement de l'esprit scientifique et analytique, mais bien d'une évolution entière de l'organisme.

C'est dans l'exercice des actes les plus futiles que se dévoile souvent l'intimité d'un caractère. Les habitudes motrices le dénoncent aussi nettement que les expressions physiognomoniques. Or les habitudes motrices peuvent être modifiées par l'éducation et transmettre au caractère leurs améliorations. « L'éducation sans but fixe fait le caractère sans force », a dit Legouvé, — mais, par contre, celle qui poursuit constamment la régularisation des fonctions organiques sous le contrôle d'un esprit devenu clair, ordré et énergique avec persistance, ne peut manquer d'aiguiser peu à peu la trempe du caractère. Celui-ci est non seulement l'expression directe du tempérament, mais encore le produit des découvertes de l'esprit, en ce qui concerne les facultés générales des systèmes moteur et nerveux, qu'il lui appartient de contrôler et d'harmoniser. Or si Taine a certainement raison de dire que « l'on peut considérer le caractère d'un peuple comme le résumé de toutes ses sensations précédentes », il en résulte forcément que l'acquisition de sensations plus nombreuses et plus fortes, sous l'influence d'une éducation nouvelle, est propre à créer dans les mentalités des réactions irrésistibles modifiant l'esssence du caractère.

§

Il est difficile d'affirmer que telle race soit, plus spécialement qu'une autre, douée du sens du rythme. Mais il est certain que sous l'influence des climats et des habitudes, des circonstances historiques et économiques, il s'est créé dans chaque peuple certaines différences dans le sens rythmique qui ont fini par se reproduire et se perpétuer de façon à imprimer un caractère particulier aux manifestations dynamiques et nerveuses qui servent de base d'extériorisation à tout rythme corporel originel. Certains peuples présentent par exemple de grandes différences dans la force musculaire (supérieure chez les Européens — dit Péron — à celle des nations sauvages) et dans les nuances des manifestations d'ordre nerveux. La structure des corps humains varie aussi d'une race à l'autre et doit jouer un rôle dans toutes les réalisations motrices.

Les phénomènes rythmiques corporels sont évidemment

impressionnés en leur forme motrice par les tempéraments. Or tels peuples comptent plus de nerveux que de sanguins, plus de lymphatiques que de bilieux, et il n'est pas besoin d'une analyse approfondie ni de nombreuses expériences pour déterminer l'énorme influence des fusions et associations de tempéraments sur les phénomènes de réaction et d'expression corporelles, sur les variations de dynamisme, d'agogisme (c'est-à-dire de nuancisation de la durée) et d'appréciation de l'espace, qui créent les différentes aptitudes aux actes rythmés naturels. Les divers degrés d'irritabilité des organes moteurs introduisent des nuances dans la nature spatiale des gestes et dans leur dynamisme. Les facultés rythmiques sont certainement moins développées dans certains pays que dans d'autres, mais comme elles dépendent non seulement du sens musculaire et du sens gyratif, mais de l'état général ou particulier du système nerveux, il est permis de supposer qu'elles peuvent être aisément modifiées par l'éducation. Il en est de même en ce qui concerne les dons *d'audition* et de *reconnaissance des sons* qui, joints aux qualités rythmiques, constituent l'ensemble des facultés musicales.

§

L'on peut devenir musicien grâce à des études générales de Rythmique, parce que les impressions des rythmes musicaux éveillent toujours en une certaine mesure des images motrices dans l'esprit de l'auditeur, et, dans son corps, des réactions motrices instinctives. Les sensations musculaires finissent par s'associer aux sensations auditives qui, ainsi renforcées, s'imposent davantage à l'esprit d'appréciation et d'analyse. L'oreille et le larynx s'unissent organiquement et leurs fonctions sont reliées les unes aux autres par des forces synergiques dépendant des centres nerveux associés. Les vibrations perçues par l'oreille peuvent être accrues grâce à l'augmentation de la puissance vibratoire d'autres foyers corporels de résonance. Car les sons sont perçus non seulement par l'oreille, mais aussi par d'autres parties de l'organisme humain (1). C'est grâce à l'association des organes moteurs et auditifs que l'enfant se trouve à même d'imiter

(1) J'ai connu une personne sourde de naissance qui ne manquait d'asister à aucune manifestation musicale et était sensible non seulement au dynamisme, mais aussi aux *harmonies* des morceaux *entendus* !

vocalement le rythme et la mélodie d'une chanson. Chez celui qui n'en peut imiter que le rythme et en chante faux la mélodie, — et qui s'en rend compte, — il est possible, et même souvent facile, de rectifier la justesse de la voix, une fois que des exercices pratiques ont affiné son sens musculaire interne.

§

Le caractère et le tempérament se laissent aisément reconnaître, non seulement à l'allure des gestes et à la forme des attitudes, mais aussi aux nuances de timbre de la voix et aux rythmes de l'articulation. Un enfant lymphatique parle et chante autrement qu'un sanguin ou un nerveux, de même que ses manifestations motrices sont différentes. Pour les voyageurs pénétrant pour la première fois dans un pays, le caractère général du peuple s'affirme d'emblée dans l'accent et la modulation du langage. Quelle différence entre le laisser aller musculaire, la facilité nonchalante, la bonhomie pesante et grasse de la rythmique orale du Vaudois et la monotonie de débit, les hésitations du Genevois, et son timbre guttural dû à de permanentes résistances nerveuses et contractions musculaires! Que de dureté précise, de mesure hachée, de heurts cassants et voulus dans l'impératif langage des Prussiens ! Que de fantaisie et aussi de rythmes contradictoires dans l'impulsive volubilité latine ; que de concision souple et de pureté dans la modulation anglaise des voyelles, de mélancolie et de déséquilibre dans les nuances excessives d'élévation des sons chez les Slaves !

Chez l'enfant privé du sens du rythme, la façon de scander le chant est identique à celle dont il se meut en marchant et en gesticulant. Mais il existe de notables différences dans les aptitudes rythmiques, et d'innombrables nuances aussi dans les diverses manifestations de la musicalité, en ce qui concerne les facultés d'intonation et d'audition.

Nous voyons des enfants complètement dénués de sentiment rythmique et musical, pour lesquels toute sonorité n'est qu'un bruit, et qui — tout en possédant des qualités générales d'intelligence — sont de pauvres idiots musicaux, aux oreilles inaccessibles même aux nuances des sons parlés (douceur, fermeté, ironie, etc.).

D'autres sont doués d'un sens rythmique bien développé,

marchant et gesticulant en mesure et avec aisance, mais ne peuvent reconnaître ni chanter aucune mélodie.

D'autres, bons rythmiciens, ne savent, au début de leurs études, reconnaître les mélodies que lorsqu'elles sont rythmisées, et ne reconnaissent pas les simples successions de sons non rythmés. Chez ceux-là, s'ils sont soumis à l'éducation par et pour le rythme, l'on voit naître un jour en leur esprit le désir de reconnaître les mélodies à leur sonorité, et s'affirmer ensuite la possibilité de cette reconnaissance.

D'autres enfin sont nés bons « auditifs » et bons rythmiciens... Mais cette classification se peut subdiviser en d'infinies catégories et sous-catégories.

De bons auditifs, par exemple, peuvent être mauvais lecteurs et mauvais chanteurs, et vice-versa.

De bons auditifs dès qu'il s'agit de la reconnaissance de *sons isolés* ou de mélodies, deviennent mauvais ou médiocres dans la reconnaissance d'accords et d'enchaînements d'*harmonies*.

De bons auditifs sont incapables de coordonner et d'analyser intellectuellement leurs sensations auditives.

De bons auditifs ne savent apprécier que les sonorités du piano, non celles d'autres instruments ou de la voix humaine, et vice-versa.

De bons auditifs sont sujets à ces périodes de mauvaise audition (dépressions ou excitations nerveuses), ou encore n'entendent bien que pendant une partie de la leçon de musique (celle probablement où l'instinct naturel n'est pas contrarié par l'esprit exagéré de réflexion, ou celle au contraire où la fatigue détruit la concentration d'esprit nécessaire à certains individus pour s'assurer de bonnes conditions d'audition).

Quant aux aptitudes diverses des sujets non arythmiques, elles sont également de natures très différentes. Certains d'entre eux éprouvent :

1° de la facilité à concevoir ou à capter des rythmes musicaux, de la difficulté à les réaliser ;

2° de la facilité à réaliser des rythmes avec certains membres (par exemple les bras) et de la difficulté avec d'autres (par exemple dans la marche mesurée ou la danse) ;

3° de la facilité à réaliser des rythmes avec la voix et de la difficulté à les réaliser avec le corps, — ou vice-versa ;

4° de la facilité à réaliser les rythmes avec n'importe quel organe pris isolément, mais non avec des organes associés (bras et jambes, bras et voix, voix et jambes, etc.) ;

5° de la facilité à réaliser des rythmes connus mais aucune à les reconnaître ou à les mémoriser ;

6° de la difficulté à comprendre, à reconnaître et à réaliser les rythmes, mais de la facilité à continuer leur réalisation, une fois ces rythmes reconnus et assimilés, et les membres assouplis par des exercices particulièrement adaptés à la nature spéciale des rythmes ;

7° de la difficulté à continuer longtemps, sans faute, l'exécution d'abord impeccable d'un rythme ;

8° de la difficulté à se passer d'un contrôle incessant de l'esprit sur le corps (d'où constant manque d'aisance et inquiétude de ces mouvements, ou altération inconsciente des rythmes) ;

9° de la difficulté à maintenir la connaissance intellectuelle d'un rythme sans un recours de tous les instants aux sensations physiques ;

10° de la difficulté à habituer les membres à certains automatismes ;

11° de la difficulté à interrompre des automatismes, aisément ou malaisément acquis ;

12° de la facilité à acquérir des automatismes dans de certains membres, de la difficulté à les combiner avec les automatismes d'un autre membre ;

13° de la facilité à concevoir et à réaliser des rythmes dus à une conception personnelle, et de la difficulté à réaliser des rythmes imposés, — et vice-versa ;

14° de la facilité à reconnaître et à réaliser les rythmes les plus compliqués, de la difficulté à reconnaître la polyrythmie la plus simple ;

15° de la facilité à réaliser des rythmes dans un certain mouvement et de la difficulté à en modifier la vitesse ;

16° de la facilité à réaliser un rythme sans le nuancer dynamiquement, de la difficulté à y introduire n'importe quelle accentuation, ou nuance d'ordre pathétique, sans en modifier la connaissance ;

17° de la facilité à nuancer un rythme, mais aux dépens de l'exactitude métrique, etc., etc.

Toutes ces dificultés proviennent :

De mollesse musculaire, — de manque de tonicité nerveuse, — de raideur musculaire, — d'hypersensibilité nerveuse, — de désharmonie nerveuse, — de manque d'équilibre par insuffisance du sens de l'espace, — d'intervention exagérée des facultés d'analyse, créant de continuelles résistances intellectuelles, — de manque de concentration, — de manque de souplesse dans les fonctions analytiques, — de manque de mémoire musculaire, — de manque de mémoire cérébrale, — de manque de volonté générale, — d'énergie générale exagérée, — de manque d'esprit de continuation, — d'excès de confiance en soi-même, — de manque de confiance en soi-même, etc., etc...

§

Tous ces défauts et les multiples combinaisons de leurs types principaux, j'ai eu l'occasion de les constater chez les enfants de races les plus diverses au cours d'expériences poursuivies depuis 25 ans, soit dans mes cours de Rythmique et de développement des facultés auditives, soit dans la préparation et l'interprétation de chansons pour enfants conçues pour être accompagnées de gestes. Ces rondes enfantines ont été chantées dans tous les pays, et partout j'ai constaté avec stupeur la peine extrême qu'éprouvaient les petits interprètes à se mouvoir avec aisance selon les rythmes de la musique et à contrepointer de gestes mesurés des mélodies très simples, — et combien de résistances de toutes natures s'opposaient au libre essor de leurs mouvements rythmiques instinctifs. C'est la constatation de cette arythmie trop fréquente qui m'a incité à faire les recherches d'ordre physiologique propres à établir les bases d'une éducation nouvelle. Cette éducation tend à restituer à l'enfant son mécanisme corporel intégral et à libérer son « *rythme naturel* » (c'est-à-dire l'expansion motrice spontanée de son tempérament) de tous les antagonismes qui en empêchent trop souvent l'épanouissement. Je pense bien avoir créé ainsi, — en dépit des appréciations téméraires de personnes ne jugeant ma méthode que par ses côtés extérieurs, — un complément indispensable à l'éducation de l'enfance, en tous les pays. Car si les enfants de tel peuple révèlent des tares du système moteur autres que celles

que l'on peut constater chez les enfants de tel ou tel autre pays, il existe aussi des exercices de genres divers permettant de lutter contre les mauvaises habitudes motrices, de les transformer et d'en créer de nouvelles, Et l'enseignement de la Rythmique doit certainement varier selon les tempéraments et le caractère des enfants de tous pays auxquels il s'adresse. Il serait tout indiqué de demander aux psychologues d'orienter leurs recherches expérimentales vers le domaine des aptitudes rythmiques et des prédispositious motrices et auditives, et de demander aux pédagogues des enquêtes sur ce sujet spécial. Il pourra d'ores et déjà leur paraître intéressant de connaître certaines remarques d'ordre général que j'ai faites sur les aptitudes rythmiques et musicales des enfants en certains pays que j'ai plus souvent visités que d'autres. Ces remarques sont d'ailleurs dénuées de toute prétention scientifique.

§

Les petits Genevois ont généralement l'appareil vocal moins souple que les autres enfants romands et que ceux de la Suisse Alémanique. Leurs facultés de reconnaissance des sons sont, par contre, meilleures que dans les cantons allemands, surtout dans les classes bourgeoises. Mais leur sentiment rythmique, tout à fait insuffisant dans les vieilles familles genevoises, est très normalement développé dans la classe populaire, où il n'est pas dénaturé par des résistances nerveuses et intellectuelles aussi violentes. En Suisse Alémanique, le sens métrique est, comme dans l'Allemagne du Sud, supérieur au sentiment rythmique et la personnalité rythmique apparente y est souvent annihilée par une raideur musculaire extrême, qui s'oppose à toute nuancisation dynamique et agogique révélatrice des rythmes naturels. Cette raideur est beaucoup moins fréquente dans les provinces du Rhin et n'existe que rarement en Autriche et en Hongrie. En ces deux pays, les mouvements sont d'une élasticité et d'une variété extraordinaires, ainsi du reste que dans la classe populaire de certaines provinces russes. Mais cette finesse du sentiment rythmique et du sens des nuances de mouvements est contrebalancée, en Autriche, par une versatilité d'esprit souvent déconcertante, et en Russie, dans la classe intellec-

tuelle, par une hypersensibilité produisant les mêmes antagonismes que l'excès d'esprit analytique qui dérythmise la société genevoise. Les facultés auditives bien développées en Autriche le sont très peu en Russie où — en outre — les moyens vocaux des enfants sont fréquemment d'une déplorable insuffisance. Je ne parle bien entendu que des enfants et adolescents citadins que j'ai eu l'occasion d'instruire ou dont j'ai contrôlé les études et les interprétations. Il est des villages de certaines provinces où les chansons populaires sont chantées à plusieurs voix par les paysans, d'une façon tout instinctive.

En Allemagne, l'amour et le culte de la musique sont plus grands que partout ailleurs, mais le sens auditif n'y est certainement pas plus affiné que dans d'autres pays. Une grande lenteur de raisonnement — jointe chez les hommes à un excès de confiance en soi-même — empêche le fonctionnement des facultés immédiates d'analyse ou du moins introduit une énorme « perte de temps » entre les sensations et les déductions. Ce défaut est compensé, surtout chez le sexe faible, par des qualités de persévérance et d'assimilation que je n'ai qu'occasionnellement rencontrées chez les enfants et étudiants slaves, dont les subits enthousiasmes, les aspirations ardentes et les nobles désirs de progrès intellectuel, artistique et social sont contrecarrés par le manque de constance dans l'énergie et par de fréquentes crises de dépression morale et de défiance de soi-même.

Les enfants suédois sont remarquablement doués pour la Rythmique et possèdent tout naturellement le sens de l'harmonie corporelle. Je n'ai pas eu suffisamment d'occasions de suivre le développement de leurs facultés auditives pour me permettre de prononcer sur ce sujet, mais leur sentiment musical et leurs moyens vocaux sont certainement au-dessus de l'ordinaire. Les écoles primaires accordent une grande place à la gymnastique et, depuis quelque temps, à la musique, dont le pouvoir animateur a été pressenti par le grand éducateur Ling. Un mouvement s'est nettement dessiné pour la résurrection des chansons et danses populaires, que l'on voit partout et spontanément interpréter à l'école comme en plein air. En Norvège, l'instruction musicale scolaire est en train de progresser ; les aptitudes musicales y sont à peu près les mêmes

qu'en Suède. Dans la riante ville de Bergen, il y a, en été, concert public d'orchestre deux fois par jour, et le peuple s'y précipite, — et les écoliers sortent de classe en chantant et en dansant la coraule. Les dons plastiques des enfants de la campagne ne le cèdent en rien à ceux des villes. L'on voit de petits paysans, n'ayant eu que quelques mois de leçons de technique corporelle, se mouvoir avec une grâce, un équilibre naturels qui tiennent du prodige.

L'on trouve la même aisance de mouvements chez les Danois, mais cette qualité n'y est pas — sauf exception — mise au service de conceptions esthétiques aussi élevées que chez les Suédois. Le culte suranné de la « grâce pour la grâce » y règne encore, et le public, passionné pour la danse théâtrale, n'admire guère que les effets extérieurs de virtuosité. Quant aux dons purement musicaux, ils m'ont paru presque nuls, et le Danemark a certainement, plus que tout autre pays, besoin d'une réforme dans son enseignement musical scolaire.

Les enfants hollandais, par contre, sont naturellement bien doués pour le chant, moins bien pour l'audition, et suffisamment pour la Rythmique. Ces facultés sont grandement développées grâce aux efforts individuels incessants de quelques pédagogues de marque. Mais le sens esthétique et le goût pour la plastique animée sont malheureusement desservis par un fâcheux manque d'élasticité musculaire, un relâchement des tissus et une mauvaise structure corporelle. Il est à espérer qu'une culture physique intensive y favorisera, comme elle l'a fait en Suède, l'épanouissement des aptitudes motrices.

Les mouvements des enfants anglais ne sont entravés par aucun des antagonismes que l'on rencontre si fréquemment dans les races slave et latine. Aucune raideur musculaire, aucune lourdeur d'esprit, comme en Germanie, aucune tare nerveuse ou intellectuelle. Un mécanisme corporel très souple et des aptitudes toutes spéciales pour les réalisations plastiques et rythmiques. Mais si le développement des enfants russes est entravé par leur hypersensibilité et leur fréquent détraquement nerveux, celui des petits Anglais souffre sérieusement du défaut contraire. Leur manque de sensibilité nerveuse les prive de l'accentuation pathétique, et leurs mouvements aisés et gracieux sont dénués d'élasticité et de nuancisation dynamique. La tension musculaire y atteint du reste rarement un

degré qui serait minimum en pays latins. Quant au sens musical proprement dit, il est loin d'être de nature aussi inférieure que l'on est habitué à l'affirmer sur le continent. Le peuple aime certainement la musique et ses aptitudes auditives et vocales sont normales. Comme en Suède, les vieilles chansons populaires y sont remises en honneur; dans les rues l'on voit souvent les enfants danser en chantant, et leurs chœurs, dans les fréquentes représentations populaires de vieux mystères anglais, se font remarquer par leur justesse et leur mesure. Mais la musique est encore trop considérée, dans les milieux mondains, comme un simple art d'agrément et elle est cultivée d'une façon trop extérieure et conventionnelle dans les pensionnats et écoles privées de musique. Dès que les efforts des « comités de préparation de l'« après-guerre » auront abouti et que l'enseignement de la musique et de la gymnastique rythmique occupera dans les écoles la place importante qu'il mérite, il ne se passera pas beaucoup de temps avant que le peuple anglais ne redevienne digne des grands compositeurs qui l'ont si noblement représenté aux XVIIe et XVIIIe siècles.

Quant aux enfants français, italiens et espagnols, je n'ai malheureusement pas eu l'occasion de les observer suffisamment pour exprimer sur leurs capacités une opinion aussi certaine. L'éducation musicale est, en effet, très peu poussée dans les écoles, et, d'autre part, les étudiants en musique sortent très peu de leurs pays respectifs. J'ai cependant pu observer quelques élèves français de mon Institut de Rythmique (parmi lesquels M. Jean d'Udine); j'ai assisté en plusieurs importants lycées de province à des séances de chansons d'enfants et, à Paris, à des cours privés et aussi à des classes populaires de Rythmique... Le sens de l'accentuation énergique m'a paru beaucoup plus développé qu'en Angleterre, mais l'aisance des mouvements est moins accomplie, et la raideur de la marche et des gestes (que l'on peut constater, entre autres, au théâtre dans les mouvements des choristes) n'est certainement pas en rapport avec la souplesse et la fantaisie de l'esprit. Je ne crois pas que cette raideur et cette arythmie soient imputables à la nervosité, ni même aux résistances intellectuelles. Mais elles pourraient bien être occasionnées par cette fâcheuse peur du ridicule qu'engendre dans la

famille et à l'école une prévention exagérée contre les manifestations corporelles, trop souvent envisagées, d'autre part, avec des préoccupations d'ordre sexuel. Sans doute les sports sont-ils depuis quelques années, — grâce aux efforts de quelques individualités puissantes, telles que le lieutenant Hébert, — entrés dans le programme d'éducation des hommes, mais la culture physique ne fait pas encore, en France, partie intégrante de l'éducation des petits. Elle est réservée aux adultes et, dans les écoles, les jeux intellectuels sont plus cultivés que les corporels ou les musicaux. Même dans le peuple, — je parle du peuple parisien, qui est le seul que je connaisse bien, — les aptitudes pour la danse sont peu développées et, dans les bals publics, si l'on se démène beaucoup, c'est peu rythmiquement et avec une grâce toute relative ! Mais dès que les dons naturels individuels sont cultivés, — et ils le sont dès qu'il s'agit du théâtre, — ils témoignent d'un tel sentiment artistique, et d'une telle fantaisie, que l'on a tout sujet de croire à la possibilité d'une rythmisation rapide des mouvements corporels dans le peuple, dès que des efforts éducatifs auront été tentés dans ce sens particulier. Les enfants aiment du reste le mouvement et j'ai pu constater dans quelques classes d'écoles primaires de la banlieue avec quelle joie les écoliers faisaient de la Rythmique et — d'autre part — avec quel étonnement quelques inspecteurs scolaires considéraient leur allégresse !

Au point de vue auditif et vocal, les mêmes obstacles s'opposent au développement rationnel des aptitudes naturelles. Dès qu'un Français se manifeste musicien, il révèle des qualités artistisques de premier ordre, une sensibilité très souple, un sens inné des proportions et de l'équilibre et un sentiment raffiné des nuances. Mais il importe que la musique ne demeure pas en ce pays l'apanage d'une aristocratie et qu'elle pénétre — grâce à une pédagogie plus soucieuse de la vie intime de l'enfant — dans ces couches populaires où, actuellement, elle est encore considérée comme une aimable étrangère. Au cours des promenades scolaires l'on n'entend pas les enfants entonner spontanément des chants populaires nationaux, et les étudiants, en leurs séances, chantent rarement à plusieurs voix. Il y a cependant à signaler les efforts des créateurs de chorales populaires.

§

Il résulte de ces brèves observations que la culture de l'instinct rythmique et de l'instinct musical doit varier selon les dispositions naturelles des peuples.

Elle ne sera pas la même en Russie qu'en Angleterre, en France qu'en Suède, en Suisse romande qu'en Suisse alémanique, à Lausanne même qu'à Genève.

Dans certains pays il faudra développer le sens du dynamisme et l'intensité des réactions nerveuses et provoquer des manifestations motrices plus fréquentes et d'une plus vive spontanéité ; dans d'autres, au contraire, il importera de chercher des résultats tout différents, de tempérer les manifestations nerveuses et d'adoucir le jeu dynamique des muscles. Dans telle contrée il faudra insister sur la culture vocale, dans d'autres régions sur le développement des facultés auditives. Dans tous les pays, il faudra inviter les petits Israëlites à se livrer à de sérieuses études rythmiques, car, si leurs aptitudes musicales et leur intelligence artistique sont en général tout à fait remarquables, leur arythmie et la mauvaise harmonisation de leurs fonctions motrices et nerveuses nuisent à leur développement esthétique et à leur équilibre intellectuel et physique.

Quel que puisse être le décousu de ces remarques, il n'en reste pas moins certain qu'elles sont inspirées par toute une série d'expériences positives, rarement tentées jusqu'à ce jour par les psycho-physiologues. Chaque peuple est susceptible de voir évoluer sa mentalité d'une façon favorable ou défavorable, selon le degré de sérieux avec lequel sont dirigées les premières études de l'enfance. De quelque façon que soient rédigés les programmes scolaires et quelles que soient les méthodes employées, il importe, pour le développement de chaque race, que l'éducation ait, à l'école, pour but principal la formation du caractère, la culture du tempérament et — en ce qui concerne plus spécialement l'éveil à la musique — le développement des facultés auditives comme des vocales et l'harmonisation des habitudes motrices.

E. JAQUES-DALCROZE.

ET DEMAIN........

—

Les marchands, parmi les peuples, sifflent sur toi.
ÉZÉCHIEL, XXVII, 36.

Ainsi, tu vas l'avoir, ton rêve,
Ta Société des Nations!
Le loup et l'agneau brouteront ensemble.
Le lion, comme le bœuf, mangera de la paille
Et un petit enfant les conduira.
De nos épées nous forgerons des socs,
Du fer de nos lances des serpes;
Et l'on n'apprendra plus la guerre (1).

Et voilà!
Il a fallu dix millions d'hommes,
Dix millions d'hommes couchés à terre,
Sanglants, percés, ouverts;
Râlant, sans une goutte d'eau pour leur fièvre,
Sans un baiser pour leurs lèvres.
Il a fallu dix millions d'hommes,
Pour ce vieux rêve d'enfant,
Cette chose si simple.

Produire et vendre,
Acheter et garder,
Et donner, et rêver,
Et écrire, et sculpter, et peindre

(1) On reconnaîtra dans cette strophe un écho d'Esaïe XI-4 et LXV-25.

Et laisser son voisin tranquille,
C'était donc, hélas ! si difficile !
Mais chaque fois qu'un peuple, après fortune faite,
S'installait, et disait aux autres :
« Maintenant, tout est bien ;
Soyez doux, soyez justes,
Respectez notre bien » ;
Un autre sentait ses muscles se durcir,
Sa main devenir plus agile,
Sa plume plus adroite,
Son fer plus incisif ;
Et, à son tour, voyait le vieux souffle endormi
Monter de terre,
Tourbillonner son sable et sa chaleur,
Et le prendre, et lui dire :
« Commande !
Tu es le plus grand, le meilleur.
Tu es le Soleil du monde.
Les autres doivent se chauffer à ton feu.
Et s'ils refusent,
Tu les brûles. »

Dix millions d'hommes ont suffi !
Dix millions d'hommes, dix millions d'hommes

Tu vas l'avoir, ta Société des Nations !
Chacun va livrer ses armes.
Chacun va livrer ses bateaux.
Plus de heurts, plus de chocs, plus de haines !
Plus de querelles, même entre frères !
Nous allons ouvrir un grand livre ;
Nous allons peser toutes choses
Dans une surprécise balance :
Pour le juste, la récompense ;
Pour le méchant, la peine juste ;
Et le fils ne payera plus pour la faute du père.

Dix millions d'hommes, dix millions d'hommes !

Que c'est peu, mon Dieu ! que c'est peu
Pour cette chose si précieuse !

Ah! fonde-la bien, ta Société des Nations !
Défends-la contre toutes les têtes !
Défends-la contre tous les poings !
Réfléchis, médite, délibère.
Pèse tes lettres, tes signes, tes lignes ;
Serre tes mots, écrase tes mots.
Crée des débats, des procédures,
Des contrepoids, des garanties,
Des défenses, des interdits,
Des Tribunaux, des Grands-Conseils,
Ta Cour Suprême ;
Et règlemente, ligote ;
Et ne va pas oublier, surtout,
La formule exécutoire.

N'oublie rien, n'oublie personne.
Le féodal, le militaire,
Qui t'humiliaient, te saignaient,
Tu les as, dociles, sous ta botte,
Avec leurs croix et leurs galons.
Mais sois prudent, prends bien garde,
Le moindre oubli peut gâter tout.
Fais tout comparaître à ta barre.
Envoie, par toute la terre,
Des enquêteurs, des inspecteurs, des contrôleurs,
Des procureurs et des huissiers,
Qui explorent, regardent, recherchent,
Qui fouillent dans toutes les soupentes,
Dans les greniers, les galetas,
Sous tous les fronts, dans tous les cœurs.

Tu sais bien qu'une fois...... une fois......
Une marraine froissée

Prédit que la fille du roi,
Si elle touchait un fuseau,
Se percerait la main et mourrait.

Tu sais bien qu'aussitôt le roi
Publia, dans tout son royaume,
Qu'il interdisait, par édit,
A toutes les femmes de filer,
Et même de garder, chez soi,
Un fuseau,
Sous peine de la vie.

Les sergents et les hommes d'armes
Firent la quête des fuseaux;
Les amassèrent, les entassèrent,
En montèrent un grand bûcher.

Mais les sergents, dans leurs rondes,
Oublièrent une petite tour,
Où, dans une petite chambre,
Une vieille, qui ne savait lire,
Et qui ne sortait jamais,
Continuait à filer.

Un beau jour, la jeune princesse,
En jouant, grimpa dans la tour...

Regarde, derrière son comptoir,
Le prudent, l'aimable marchand.
Il écrit. Il ouvre des lettres.
Il classe ; il étale; il offre;
Il sollicite ;
Il sourit :

« *Ta victoire, c'est ma victoire.*
Je sers, j'unis les nations.
Ce que tu fais bien, je l'achète :
Tes roses, tes rubans, tes robes;

Et je te rapporte, en échange,
Ce que les autres font bien :
Du coton, du lin, de la laine,
De l'encens et de l'indigo,
De la pourpre et de la réglisse,
De la canelle, de la muscade,
Des dattes, des clous de girofle,
Des grenades, des pamplemousses,
Des poires au sirop, des ox-tongues,
Les lards blancs, et les huiles d'or... »

Ah! digère, mon ami, digère,
Il est docile, ton serviteur.
Il te suit, il te couve, il t'aime.
Il surveille tous tes désirs.
Et, si tu le peux, accélère
Le circulus digestif.
Il est là, si humble, qui guette.
Dès que ton corps se délivre,
Il se dresse pour te l'emplir.
Et si tu as besoin, pour ton rire,
De la mousse des vins légers,
Du café, pour ta somnolence,
Pour ta fatigue, des alcools,
De la cocaïne, pour ton rêve,
De la morphine, pour ta douleur,
Il te l'apporte, tu es libre !

Que lui importe que tu trembles,
Pourvu que sa femelle mange
Et qu'elle allaite ses petits?

Qu'elle ait du charbon dans sa cave,
Et du pétrole dans sa lampe.

Qu'elle ait un jour deux servantes,
Une chambre à coucher Louis-Seize,

Une salle à manger Henry-Deux
Et plus tard, un maître d'hôtel.

Un sautoir de quatre cents perles,
Des smyrnes dans son antichambre,
Des gobelins dans ses salons.

Qu'elle préside, au moins une Œuvre ;
Passe juin en Normandie,
Octobre à Saint-Jean-de-Luz.

Qu'il ait une quarante H. P. huit cylindres ;
Un château Empire dans l'Oise,
Une chasse dans le Loiret ;

Que les Ministres visitent
Ses fabriques, ses entrepôts ;
Qu'à ses thés, les Académies,
La bouche pleine de petits gâteaux,
Sous ses faux Memlings, lui disent :

« Tu es le Soleil du monde,
Les autres hommes, tous les autres,
Doivent se chauffer à tes rayons.
Leur rivages, leurs collines, leurs plaines,
Qu'en ont-ils fait, qu'en feront-ils ?

Pousses-y tes navires, tes routes,
Tes conduites d'eau, tes rails, tes gares.

S'ils résistent, nous avons des feuilles ;
Ce que nous y disons dix fois,
Le Peuple croit que c'est sa voix.

S'ils résistent, demande-nous des hommes,
Des lance-flammes et des canons. »

Et demain, les jeunes filles,
Et demain, les mères pleureront.

Janvier-Février 1919.

ANDRÉ SPIRE.

LA GUERRE ABSOLUE

—

Le concept de la guerre absolue est né des innovations et des expériences des guerres de la Révolution et de l'Empire.

Par une de ces ironies du destin, si fréquentes dans l'histoire, il a évolué jusqu'au développement complet de son acception, durant la période qui s'étend des dernières années du XVIII[e] siècle aux premières années du XX[e]; période durant laquelle on avait parlé, plus qu'on ne l'avait jamais fait jusqu'alors, des principes de la paix perpétuelle.

Finalement, et sans en tirer d'autres conclusions, on ne peut que constater, aujourd'hui, que c'est la guerre, sous sa forme la plus redoutable, qui s'est imposée comme une réalité, tandis que les rêveurs continuent inlassablement leurs discours sur la paix perpétuelle, en échafaudant les plans de la future Société des nations.

Les guerres d'autrefois, guerres restreintes, guerres de cabinets, voire de boudoirs, ont fait place, après maintes alternatives et maints retours en arrière, aux guerres nationales, aux guerres de races et d'anéantissement éperdument tragiques. Les croisades sanglantes de la Révolution et de l'Empire ont réveillé et exaspéré, dans toute l'Europe, les sentiments et le principe des nationalités. Or, comme l'écrivait Renan, « le principe des nationalités indépendantes n'est pas de nature, comme plusieurs le pensent, à délivrer l'espèce humaine du fléau de la guerre; au contraire, j'ai toujours craint que le principe des nationalités ne fit dégénérer les luttes des peuples en extermination de race, et ne chassât du code du droit des gens ces tempéraments, ces civilités qu'admettaient les

petites guerres politiques et dynastiques d'autrefois (1). »

Renan voyait juste, hélas! Au temps des petites guerres a succédé celui des grandes guerres qui n'admettent plus ni tempéraments, ni civilités. Si l'on voulait en parler au point de vue humain, on ne saurait prononcer le mot de progrès, mais du point de vue de l'art militaire les écrivains spéciaux sont unanimes à considérer le concept de la guerre absolue comme un indéniable progrès.

Je voudrais, avec l'appui de quelques citations, donner une idée des principes inspirateurs de la guerre absolue. Dans son beau livre intitulé *Les Principes de la guerre*, le maréchal Foch développe assez longuement ce sujet :

Nier le changement survenu dans la guerre, c'est nier la Révolution française, qui fut non seulement philosophique, sociale, politique, mais aussi militaire, car elle osa déclarer la guerre aux rois, aux tyrans, et opposer victorieusement aux armées minutieusement et rigidement instruites de la vieille Europe les bandes inexpérimentées de la levée en masse qu'animaient par contre de violentes passions.

C'est nier les victoires de Napoléon dont la cause est donnée par Clausewitz quand il dit : « Sous l'énergique direction de Bonaparte, les Français, foulant aux pieds les anciens procédés de guerre, se sont portés à la conquête de l'Europe avec un bonheur inouï et un bonheur jusque-là sans exemple. Renversant tout sur leur passage, ils ont parfois, même du premier choc, ébranlé les plus puissants Etats sur leur base. »

On verra par la suite ce qu'il faut entendre par les anciens procédés. Après avoir de la sorte expliqué le passé et le présent, Clausewitz, jetant un coup d'œil plein d'inquiétude sur l'avenir, qui pouvait oublier les leçons les plus vraies, les plus dures de l'histoire, ajoutait :

« Qui sait si, dans quelques générations, on ne verra pas reparaître l'engouement pour la vieille escrime et les méthodes surannées; con-

(1) Dans son *Histoire diplomatique de la Guerre franco-allemande*, Albert Sorel se prononce dans le même sens :

« L'avènement des nations dans l'histoire, écrit-il, celui de la démocratie, ont déjà provoqué et provoqueront plus de guerres que ne le font de nos jours les ambitions des rois. Les convoitises des nations sont plus âpres, leurs triomphes sont plus hautains que ceux des princes; ils soulèvent aussi des ressentiments plus amers et plus durables. L'homme n'est plus atteint seulement dans un principe abstrait, l'Etat ou la royauté. Il est atteint dans son sang et dans sa race ; les passions qui n'atteignaient autrefois que quelques individus gagnent la masse du peuple et deviennent d'autant plus terribles que les esprits dont elles s'emparent sont plus bornés. »

damner les combats et les batailles de Bonaparte comme des actes de barbarie ?

« C'est à mettre en garde contre ces dangereuses erreurs que doivent tendre tous les efforts des écrivains militaires. Que le ciel daigne accorder à nos travaux d'excercer une influence salutaire sur l'esprit des hommes auxquels il réserve, dans l'avenir, le gouvernement et la direction des intérêts de notre chère patrie ! »

C'est de ce souhait prophétique, devenu une réalité, qu'est né l'état-major prussien : de l'abandon de la vieille escrime et des pratiques surannées ; de l'étude consciencieuse des combats et des batailles de Napoléon, considérés, non comme des actes de barbarie, mais comme les seuls moyens de la guerre prise dans son sens le plus vrai.

« La Révolution française, dit Clausewitz, avait donné à la politique et aux guerres un autre caractère que le grand Frédéric n'avait prévu, de même qu'on ne peut savoir, la veille d'un grand événement, la direction que prendront les choses.

« La Révolution française, par la force et l'énergie de ses principes, par l'enthousiasme où elle entraînait le peuple, avait jeté *tout le poids de ce peuple et de toutes ses forces* dans la balance où n'avaient pesé jusque-là qu'une *armée réduite* et les *revenus de l'Etat.*

« S'occupant peu du calcul des alliances politiques où les cabinets pesaient anxieusement la guerre ou l'alliance, calcul qui affaiblit la force de l'État et subordonne le brutal élément du combat aux réserves de la diplomatie, l'armée française s'avançait, arrogante, à travers les pays et voyait, à son propre étonnement et à celui des autres, combien la force naturelle d'un État et un grand intérêt simple étaient supérieurs à l'assemblage artificiel où les États se trouvaient les uns vis-à-vis des autres. »

Et ailleurs il ajoute : « L'action prodigieuse de la Révolution française est certainement moins due à l'emploi de méthodes de guerre nouvelles qu'à un régime politique et administratif transformé en entier, au caractère du gouvernement, à l'état de la nation, etc... Si les autres gouvernements n'ont pas su apprécier ces conditions nouvelles, s'ils ont voulu répondre par des moyens ordinaires à un déploiement de forces écrasantes, tout cela constitue des fautes politiques... »

Commentant ce passage de l'illustre écrivain militaire allemand, le maréchal Foch ajoute :

Oui, une ère nouvelle s'était ouverte, celle des guerres nationales aux allures déchaînées, parce qu'elles allaient consacrer à la lutte *toutes les ressources de la nation* ; parce qu'elles allaient se donner comme but, non un intérêt dynastique, non la conquête ou la posses-

sion d'une province, mais la défense ou la propagation d'idées philosophiques d'abord, de principes d'indépendance, d'unité, d'avantages immatériels, d'espèces diverses, dans la suite ; parce qu'elles allaient ainsi mettre en jeu l'intérêt et les moyens de chacun des soldats, par suite des sentiments, des passions, c'est-à-dire des éléments de force jusqu'alors inexploités... Une ère nouvelle, oui, celle des *luttes de peuples,* aux actes farouches et tragiques...

Ramassant tous ses arguments dans un raccourci puissant, le maréchal Foch détermine le concept de la guerre absolue en ces termes :

Egoïsme national créant la politique et la guerre d'intérêt, destinée à satisfaire les appétits croissants des peuples qui apportent par suite dans la lutte un déchaînement de passions de plus en plus grand ; une consommation et un emploi de plus en plus outranciers du facteur humain et de toutes les ressources du pays. Voilà le tableau ; et alors « les pays ressemblent à des hommes qui préfèrent jouer leurs dernières ressources que de s'avouer vaincus. La défaite est la ruine de tous. » (Von der Goltz.) Voilà les origines. Comme morales : Le but de la guerre est à aller chercher plus loin. Puisque le vaincu ne traite que quand il n'a plus de moyens de discuter, c'est la destruction de ses moyens de discussion qu'il faut viser.

§

Les principes de la guerre absolue datent de plus d'un siècle, et, durant ce long espace de temps, ils ont évolué en s'amplifiant et se perfectionnant.

La Révolution, qui bouleversait la France en attendant de bouleverser le monde, sentit, dès la première heure, la nécessité de créer des principes militaires nouveaux, tout en mettant à profit les procédés techniques les plus perfectionnés de l'époque. Carnot a eu le mérite de se rendre compte que la guerre méthodique avait fait son temps, et qu'à une armée nouvelle, agissant dans des temps nouveaux, il fallait des principes originaux. Pour tirer parti de la frénésie guerrière qui s'était emparée de la nation entière, dès 1792, il fallait inventer une organisation de l'armée entièrement neuve, et y adapter une stratégie et une tactique originales, qui permissent d'en tirer le meilleur parti et d'en obtenir les plus grands avantages.

En tactique, aux lignes rigides de bataillons manœuvrant tout d'une pièce, la Révolution substitue des mouvements articulés, un

ordre dispersé, des tirailleurs en grande bande soutenus par de petites colonnes. Tout devient mobile. Les longues files d'impedimenta disparaissent. Le système paralysant des magasins est supprimé. On manœuvre moins régulièrement, mais plus vite, et l'on marche plus facilement.

De même la stratégie doit se modifier en se débarrassant des formes surannées. C'est concentriquement sur l'ennemi que doivent s'élancer les armées de la République, groupées, concentrées dans la main d'un chef unique. C'est à l'ennemi qu'il faut marcher, et non à la conquête d'une province ou d'une place forte. L'armée ennemie, pourquoi la ménager comme dans les guerres de la Monarchie ?

Dans cette lutte à mort entre les tyrans et les apôtres de la liberté, ce n'est plus la retraite de l'adversaire, mais bien sa destruction totale qu'il faut obtenir. Sa destruction ! pourquoi pas ? Les pertes subies ne seront-elles pas comblées par les volontaires et les nouvelles levées ? Enfin la *nation entière n'est-elle pas derrière l'armée*, frémissante d'ardeur guerrière, prête à combler les vides produits par la bataille ?... (Cl. Dervieu.)

Ces principes aperçus, ces vérités pressenties par Carnot, Napoléon, ce prestigieux exécutant, allait les fixer définitivement par l'exemple de vingt victoires éclatantes. Le concept de la guerre absolue est dès lors sorti des limbes pour entrer dans la réalité et dans l'histoire. Mais après avoir été si souvent battus et vaincus, les ennemis de Napoléon, c'est-à-dire toute l'Europe, tirèrent des enseignements de leurs défaites et se mirent à l'école du vainqueur. Comme l'écrit si justement le lieutenant Pierre Cantal dans ses *Études sur l'Armée révolutionnaire* :

La campagne d'Iéna marque la fin de la tactique linéaire. L'Autriche en 1809, la Russie en 1812, la Prusse en 1813 nous opposèrent désormais notre propre tactique, et, depuis Eckmühl jusqu'à Waterloo, ce fut avec des bataillons soutenus par des colonnes que combattirent toutes les armées du continent.

On sait, d'autre part, à quel point le vieux Blücher, avec sa haine tenace qui lui tenait lieu de génie, sut se pénétrer des principes de la guerre absolue et de la bataille d'anéantissement.

Mais tandis que la France, après 1815 et pendant de longues années jusqu'en 1870, allait oublier ces principes, générateurs de sa gloire militaire dans l'épopée impériale, la Prusse, cette armée autour de laquelle s'agrégèrent une na-

tion d'abord, puis, plus tard, un empire, allait les adopter, les adapter et les transformer à l'image de sa mentalité.

C'est en méditant sur les campagnes de Napoléon que le profond penseur qui a nom Clausewitz édifia une théorie de la guerre dont s'inspirèrent par la suite, et jusqu'à nos jours, tous les chefs d'armées et tous les écrivains militaires de l'Allemagne.

Dans son livre sur Clausewitz, le colonel Camon, qui est un des plus savants commentateurs des campagnes de Napoléon, a pu soutenir, avec des arguments qui ne laissent pas d'être probants, que l'illustre écrivain militaire allemand n'avait jamais saisi l'objet essentiel des systèmes d'opérations et de batailles de Napoléon.

D'autre part le lieutenant Pierre Cantal n'hésite pas à affirmer que :

Le système de la nation armée allemande devait choquer d'autant plus les sentiments de la nation et de l'armée française, qu'il était *en contradiction absolue* avec toute notre tradition militaire.

Il n'en reste pas moins que la nécessité aidant, le système prussien de la nation armée, avec quelques variantes, s'est imposé au monde entier; et que la théorie de la guerre absolue, telle que l'entendait Clausewitz, a exercé son influence sur la guerre actuelle dont les Allemands ont pris l'initiative.

§

Nous ne pouvons guère entreprendre ici d'exposer la philosophie militaire de Clausewitz, ni surtout les principes stratégiques et tactiques qu'il préconise. Mais il n'est pas inutile de montrer comment il a systématisé le concept de la guerre absolue en le perfectionnant et en l'aggravant.

Bien que cela puisse sembler une redite, il est utile de faire voir, par un texte, comment Clausewitz expose la genèse historique d'une conception moderne de la guerre absolue :

Il apparut en 1793 une puissance de guerre dont on ne s'était pas fait idée. La guerre en France (*comme à l'époque des Tartares*) était redevenue chose du peuple, et d'un peuple de 30 millions d'hommes, qui tous se considéraient comme citoyens... Dès lors, les moyens qu'on put mettre en œuvre, les efforts qu'on put fournir n'eurent plus de limite déterminée. L'énergie avec laquelle on put

faire la guerre n'eut plus de contre-poids ; et par conséquent le péril pour l'adversaire fut extrême.

Il y eut d'abord des imperfections techniques, contre lesquelles les Français eurent à lutter, et qui se montrèrent d'abord chez les simples soldats, puis chez les généraux, enfin, au temps du Directoire, dans le gouvernement lui-même.

Quand tout cela se fut parachevé dans les mains de Bonaparte, cette puissance militaire, appuyée sur toute la force du peuple, s'avança à travers l'Europe avec une telle sûreté dans la destruction méthodique, qu'il n'y avait même pas un instant d'incertitude sur l'issue, quand on ne lui opposait qu'une force militaire d'Ancien Régime.

La réaction s'éveilla encore à temps... L'Allemagne et la Russie, en 1813 et 1814, mirent en ligne, contre la France, un million d'hommes... C'est pourquoi aussi l'énergie de la guerre fut tout autre... et la conduite des opérations ne fut pas dans l'ancien style, mais dans le nouveau...

Depuis Bonaparte donc, la guerre, devenue d'abord dans un camp, puis dans l'autre, *chose du peuple* (1), a pris une nature toute différente ; ou plutôt elle s'est rapprochée de sa *nature vraie*, *de la perfection absolue...*

L'énergie dans la conduite des opérations avait été infiniment intensifiée par l'étendue des moyens et les dimensions du succès possible, de même que par la forte excitation des sentiments. Le but de l'action militaire était l'écrasement de l'adversaire. Et seulement quand il était à terre et réduit à l'impuissance, on croyait pouvoir s'arrêter, et s'expliquer sur les fins qu'on se proposait...

En sera-t-il toujours ainsi? Cela est difficile à décider... Mais on nous accordera que les limites, qui tenaient à ce qu'on ne se rendait pas compte des possibilités, sont difficiles à rétablir, une fois abattues ; et toutes les fois qu'il s'agira de grands intérêts, l'animosité réciproque se donnera cours avec la violence dont nous avons été témoins de nos jours.

Dès les premières pages du premier volume de son œuvre maîtresse, le grand ouvrage intitulé *De la Guerre*, Clausewitz expose les éléments de la théorie de la guerre absolue. La seule lecture des fragments que nous allons citer prouvera combien son influence a été profonde et durable, sur toutes les conceptions guerrières des Allemands, jusqu'à nos jours.

La guerre est un acte de violence qui a pour but de contraindre l'ennemi à accomplir notre volonté. La violence se forge des armes

(1) C'est moi qui souligne.

à l'aide des inventions, des arts et des sciences, afin de s'opposer à la violence. Des limitations imperceptibles, à peine dignes d'être mentionnées, et qu'elle s'impose à elle-même sous le nom de droit des gens, accompagnent cette violence, sans l'affaiblir notablement. La violence est donc le *moyen*. Le *but* est d'imposer notre volonté à l'ennemi. Pour atteindre ce but il faut désarmer l'ennemi...

Des âmes philanthropiques peuvent s'imaginer qu'il y a un art de désarmer ou d'abattre l'adversaire sans causer beaucoup de blessures, et que c'est là la tendance vraie de l'art de la guerre. Cela fait bien en paroles, mais il faut détruire cette erreur. Dans des réalités aussi dangereuses que la guerre, les erreurs qui naissent de la bonté d'âme sont les pires de toutes... Celui qui se sert de la force sans épargner le sang prend nécessairement la prépondérance, quand l'adversaire omet d'en user de même.

Si les guerres des peuples civilisés sont beaucoup moins cruelles et destructrices que celles des peuples incultes, cela tient à l'état social intérieur des États et aux relations sociales de ces États entre eux. La guerre résulte de cet état et de ces relations et elle est conditionnée, restreinte, modérée par elles. Mais ces choses ne font pas partie de la guerre; elles sont des données. On ne peut, sans absurdité, introduire un principe de modération dans la philosophie de la guerre...

Si des peuples civilisés ne donnent pas la mort aux prisonniers, ne détruisent pas les villes et le pays, c'est qu'il y a plus d'intelligence mêlée à leur manière de faire la guerre : et cette intelligence leur a appris des moyens plus efficaces d'user de violence que les manifestations grossières de l'instinct.

Mais tant que je n'ai pas abattu l'adversaire, il me faut craindre d'être abattu par lui. Je ne suis pas le maître. C'est une loi qu'il m'impose comme je la lui impose. Il y a là une réciprocité d'action qui pousse d'elle-même la guerre à l'*absolu*.

Ces principes, qui peuvent paraître répugnants aux humanitaires, ne manquent ni de logique, ni de réalité. C'est de leur développement et de leur constante adaptation à l'évolution des facteurs politiques, économiques, sociaux et psychologiques qu'est né le concept actuel, très perfectionné, de la guerre absolue.

Tandis que le monde, conformément à un phénomène absolument général, suit sa tendance vers une démocratisation et une socialisation à outrance, la guerre prend des formes de plus en plus amples et de plus en plus généralisées. L'ensemble des citoyens, devenant et se sentant toujours plus solidaire

de l'Etat, les oppositions d'où naissent les guerres mettent en présence des populations entières, avec leurs intérêts, leurs passions et leurs conceptions divergentes de la vie. Les conflits matériels se compliquent de conflits immatériels, et ce ne sont plus seulement des pays qui s'affrontent, jetant dans la balance la totalité de leurs ressources, mais des civilisations, des races, des idéals, et, l'on peut ajouter, des droits différents. Finalement, devant l'énormité de ce *conflit total*, tous les éléments de modération s'effacent, et la guerre triomphe, dépouillée de toutes contingences, dans l'horreur splendide de sa nudité farouche, pure de toutes compromissions et de toutes faiblesses extérieures à elle, vraiment intégrale et absolue. Si l'on se place au point de vue de ce que Clausewitz appelle la « philosophie de la guerre *où l'on ne peut, sans absurdité, introduire un principe de modération* », les progrès accomplis depuis un siècle ont été immenses, et nous nous rapprochons des sommets de l'absolue perfection (1).

La civilisation industrielle du XIXe siècle, niveleuse, dans son essence, des masses humaines, mais qui sut asservir les forces naturelles, est venue accorder à la guerre absolue son formidable concours.

Si bien qu'on peut considérer que ce ne sont plus seulement les foules en armes qui se heurtent les unes aux autres, dans la tourmente, mais que la matière inerte elle-même, esclave docile, vient prendre part au conflit.

Devant ce déchaînement irrésistible de toutes les passions,

(1) Tocqueville, dont les vues et les prévisions se sont toujours montrées si pénétrantes et si profondes, considérait, — lui qui voyait si bien apparaître ces aggravations qu'on a appelées les « progrès » de la guerre, — que, « si l'on vient à s'emparer de sa capitale, la nation est perdue ».

Mais, à mesure que le concept de la guerre absolue s'est perfectionné et aggravé, la capitale, au point de vue militaire, a perdu de son importance. La capitale est un centre administratif et un symbole. Le centre administratif peut être transporté ailleurs dans le pays et le symbole perd de son importance du jour où ce ne sont plus des gouvernements qui entrent en lutte et s'affrontent, mais les peuples entiers, les masses nationales, qui portent leur puissance avec eux, là où ils se trouvent groupés, c'est-à-dire dans les armées.

« Là sera, dans l'histoire, écrit le marechal Foch dans son livre *De la conduite de la Guerre*, la gloire de Gambetta, d'avoir compris que le centre de la puissance d'un Etat n'est pas sa capitale, mais bien la nation elle-même, avec ses ressources de toute nature; que si la première contient 2 millions d'habitants, bientôt investis d'ailleurs, la seconde comprend 35 millions d'hommes, libres encore de manœuvrer et d'attaquer ; d'avoir sur ces bases organisé la guerre nationale, la lutte à outrance. » Admirant l'idée de Gambetta, le maréchal Foch en critique la mise à exécution qui fut très défectueuse. Nous ne pouvons le suivre dans sa critique, mais il était bon de noter ce nouveau progrès, cette nouvelle aggravation du concept de la guerre absolue.

de toutes les forces morales, et matérielles, comment s'étonnerait-on que ce qui s'appelle le Droit soit emporté comme un fêtu de paille par la tempête ?

La Révolution française, en instaurant, au nom du Droit, le règne des masses et des passions des masses, aboutit à ce résultat, ironique et paradoxal, de créer, pour sa défense et pour ses croisades, le concept de la guerre absolue qui, dans la logique de son évolution, finit par signifier le renversement et la négation de tout droit (1).

Le principe si simple, écrit von der Goltz, d'après lequel on fait la guerre actuellement et qui veut qu'en cas de nécessité toutes les idées de droit qui ont cours en temps de paix soient ignorées, ce principe n'était pas admis dans les périodes précédentes et l'emploi de la force n'était pratiqué qu'avec des formes bien définies dont on avait peine à se départir même dans les cas d'absolue nécessité.

La ruine du Droit, que consacrent les *progrès* de la guerre absolue, apparaît à beaucoup de penseurs et de sociologues comme une *régression* de l'humanité (2). Pour ma part, j'y

(1) Toutes différences gardées, on pourrait également écrire : « La révolution *bolchéviste* en instaurant, au nom du Droit, le règne des masses et des passions aboutit à ce résultat, ironique et paradoxal, de créer, pour sa défense et pour ses croisades, le concept de la *guerre civile et de la guerre des classes absolue*, qui, dans son évolution, finit par signifier la négation de tout droit. »

Si la Terreur était déjà une forme de la guerre civile absolue, la Révolution française avec son caractère de croisade pour la liberté, l'égalité et la fraternité, était au premier chef patriote.

Certains signes permettent de supposer que, si l'on ne se décide point à l'écraser pendant qu'il en est temps encore, la révolution *bolchéviste* prendra aussi, fatalement, l'allure d'une croisade militaire toute pénétrée du souffle des passions égalitaires et d'une sorte particulière d'élan *patriotique*. Dès aujourd'hui, l'*ennemi*, pour le bolchévisme, ce sont les Puissances de l'Entente victorieuses, ou, pour employer le jargon de l'école, le *capitalisme* franco-anglo-américain. Les *capitalistes* et les *bourgeois* ont remplacé les tyrans et les aristocrates. Les Puissances antagonistes de l'Allemagne deviennent, par la force des événements, des Puissances *conservatrices*, en ce qu'elles luttent et qu'elles auront à lutter pour les formes morales, sociales et juridiques existantes, que les nouvelles révolutions s'acharnent à détruire.

(2) La notion de « progrès » est une des plus obscures qui soient ; néanmoins, sans même essayer d'en préciser les sens multiples et contradictoires, je crois que le simple bon sens et un peu de réflexion suffiront à faire éclater ce qu'on peut appeler *une des antinomies* de la notion du progrès.

Du point de vue de l'art militaire, de l'avis unanime des écrivains spéciaux, la guerre *absolue* marque un progrès incontestable sur les formes antérieures de la guerre ; mais il n'en est pas de même du point de vue humain.

Si donc on subordonne le progrès militaire au progrès humain, on est en droit de conclure que seule une régression dans les concepts de guerre marquerait un progrès dans le sens humain. Prévost-Paradol dans sa *France Nouvelle* avait parfaitement mis cela en lumière :

« Si la guerre, écrit-il, est soumise, comme tout le reste des institutions humaines, à la loi du progrès, dans quel sens ce progrès doit-il s'accomplir ? En d'autres termes, quelle doit être l'influence du progrès sur la guerre ? On résout aisément cette question, en songeant que la guerre fait partie de ces arts qui reposent sur

consens. Mais je crois que ceux-là sont victimes d'une étrange illusion qui croient voir la meilleure garantie contre le retour ou la persistance de pareils cataclysmes dans la socialisation et l'« étatisation » progressive des nations et des sociétés.

Toute socialisation qui tend à intégrer davantage l'individu dans l'Etat, et à organiser en nivelant, agit, non point en sens inverse, mais dans le sens même de l'évolution de la guerre absolue (1). A mesure que les Etats deviendront des machines plus formidables, les guerres prendront une généralité plus vaste.

Le pacifisme, qui n'est qu'un sentiment, ne peut rien contre la logique de la marche des choses. La guerre actuelle, qui marque incontestablement un *progrès* dans le sens de la guerre absolue, a nécessité, dans maints domaines, des mesures de nationalisation et de socialisation où quelques-uns s'attachent à découvrir un *progrès* économique et social, annonçant l'aube de temps nouveaux.

Ce phénomène de l'accroissement progressif de la puissance de l'État, sous la contrainte de la guerre, prouve qu'il est dans la logique de l'évolution de la guerre absolue ; ce qu'il serait aisé de démontrer plus longuement. Or ce qui est dans la logique de la guerre ne saurait être dans la logique de la paix.

Le caractère de plus en plus absolu des guerres réclame impérieusement le caractère de plus en plus absolu des États, et l'on peut dire inversement que le caractère de plus en

une infirmité du genre humain, tels que l'art du médecin ou celui de l'avocat, et pour lesquels, par conséquent, le progrès véritable consisterait dans leur suppression même. Si la suppression de la guerre est l'idéal, probablement inaccessible, sur lequel il convient d'avoir les yeux fixés, il s'ensuit nécessairement que le progrès, en cette matière, consiste surtout à réduire la guerre à son *minimum*, c'est-à-dire à ne faire intervenir l'emploi de la guerre que dans le cas de nécessité absolue et à l'enfermer dans les limites les plus étroites qu'il est possible, sous le rapport de sa durée comme sous le rapport des maux qu'elle entraîne. »

(1) Quel que puisse être, dans l'avenir, son succès ou son insuccès, la tentative de révolution *bolchéviste* n'infirme pas cette règle, mais la confirme.

Par ses aspirations doctrinales et ses prétentions constructives, le *bolchévisme* — qui jusqu'ici s'est montré uniquement destructeur et négatif — apparaît comme une théorie du *communisme intégral*, formule simpliste et formidable de l'Etat, qui prétend effectivement « organiser en nivelant » et qui tiendrait à agir, lui aussi, s'il parvenait à s'adapter à la vie des sociétés, « dans le sens même de la guerre absolue ».

Il faut noter du reste que les révolutions ne construisent pas, mais défrichent. La Révolution française n'a pas construit l'Etat moderne, mais elle a préparé le terrain et fait naître les idéals qui ont permis à la dictature napoléonienne, d'une part, aux rois de Prusse, d'autre part, d'effectuer cette construction.

plus absolu des États contribuera au développement et à de nouveaux *progrès* du concept de la guerre absolue. Les passions humaines, qui sont la source des guerres, restant immuables, on voit ce que l'avenir nous réserve, si le monde reste engagé sur les voies qu'il suit depuis plus d'un siècle.

§

Écrivant après la guerre de 1870 et se fondant sur les exemples des dernières campagnes, le maréchal von der Goltz s'efforçait de deviner ce que serait la prochaine guerre. Ces pages ont un tel caractère de généralité qu'en s'appuyant sur les enseignements de la guerre actuelle, on en pourrait déduire une vision de la « prochaine » guerre, si le monde et l'humanité dans leur évolution persistent à suivre la même pente qu'aujourd'hui.

On peut dire que von der Goltz indique une direction logique sur une voie réglée, dont la guerre 1914-1918 marque une des étapes. De plus la citation que nous allons faire résume parfaitement les caractères généraux du concept de la guerre absolue :

> C'est avec une curiosité inquiète toute particulière que nous voyons venir la prochaine guerre. Chacun sait qu'elle sera d'une violence destructive inconnue jusqu'à ce jour.
>
> Ce sera l'exode de deux peuples, et non plus la lutte de deux armées. On déploiera de part et d'autre toute la force morale pour une lutte à outrance, toute la somme d'intelligence pour s'anéantir. Le désastre sera grand comme les armées qui le provoquent. Sans nul doute les guerres futures seront d'un sérieux qui eût paru fort incommode au bon vieux temps avec ses procédés de grand seigneur réjoui. On déploiera d'autant plus de forces qu'on aura plus de motifs naturels de jalousie ou de haine nationale. La masse du public qui se rend compte du prix de l'existence a beau haïr la guerre, elle est quand même guidée par le sentiment que dans certaines circonstances on ne saurait s'y soustraire. D'instinct on se dit qu'un peuple, tout autant qu'un individu, doit, pendant le temps qui lui est dévolu, remplir une mission civilisatrice, chaque peuple veut la remplir, et c'est alors qu'ils entrent en lutte.

GEORGES BATAULT.

LE SENS JURIDIQUE

DE LA QUESTION D'ALSACE-LORRAINE [1]

Le sentiment des deux provinces est si clair, leur destinée historique est si évidente qu'on arrête à ces deux principes toute la substance de leur génie. On oublie le fait juridique. Pourtant, au-dessus de la question politique et nationale, il y a la pure revendication. Certes, le pays est français, parce que ses habitants ont la conscience française, mais ne l'eussent-ils pas qu'il appartiendrait encore à la France et ne saurait en être détaché que par un acte de sa volonté, une décision de sa justice, un contrat établi entre les deux parties juridiques.

En ce sens, le fait alsacien est universel, comme un délit justiciable de toutes les nations. C'est pourquoi le gouvernement français, par la voix du ministre des Affaires étrangères, a déclaré le 27 décembre 1917 que la question n'était pas française, mais mondiale. Principe évident, à raison duquel M. Lloyd George, dans son grand discours du 5 janvier 1918, a déclaré à son tour que l'Angleterre combattrait jusqu'à la mort pour « obtenir la revision de la grande iniquité de 1871 ». On saisit la vérité littérale de ces deux témoignages. Le président Wilson les a sanctionnés.

Mais c'est un fait d'expérience que les raisons idéales et les sentiments comptent peu dans les relations internationales. En matière diplomatique, ce n'est pas la plainte nationale qui compte, mais bien la revendication juridique. Telle est la dure réalité. La politique des grandes puissances, naguère encore,

1) Voy. *Mercure de France*, nº 458, 16 juillet 1917. Jules Duhem : *Vue générale de la question d'Alsace-Lorraine.*

se défiait des idées nationales, fixée qu'elle était aux réalités de la force et des compensations. Au moment de l'annexion, un seul Parlement en Europe, la Diète de Bohême, mue par des raisons idéales, prit parti pour la France et protesta dans la séance du 8 décembre 1870. Le seul homme d'Etat qui intervînt dès les premiers mois de la guerre, qui dénonçât la responsabilité des neutres et tentât d'empêcher les excès du vainqueur par le moyen d'un Congrès Européen, le comte de Beust, chancelier de l'empereur François-Joseph, ne trouvait point d'appui dans la vieille Europe (1). Mais quand l'attention se porta sur le droit violenté, les neutres peu à peu s'émurent. Si la Question d'Alsace-Lorraine a détruit la paix du monde, ce n'est pas essentiellement parce que les Alsaciens-Lorrains sont Français, mais parce que l'annexion est une iniquité juridique. L'inquiétude des nations est née du précédent dangereux qui venait d'être créé. L'annexion ruinait le système édifié par le Congrès de Vienne et, avec lui, la foi dans les contrats internationaux. L'Europe avait contemplé bien d'autres annexions, mais celle-ci les dominait par sa violence, passant même en rigueur celles du Schleswig et de la Posnanie. Elle rassemblait tous les termes du délit international.

L'Europe entière était visée par la menace incluse dans ce délit. Les desseins de l'empire allemand, les guerres futures, le sort réservé aux vaincus de l'avenir paraissaient déjà au traité de Francfort. Tandis que les premiers administrateurs nommés pour rétablir les relations avec le gouvernement de Berlin, M. de Rémusat, ministre des Affaires étrangères, M. de Gabriac, chargé d'affaires à Berlin, croyaient ou feignaient de croire à la durée de la paix, des esprits clairs eurent la vision de l'avenir et montrèrent le danger européen. Les grands Français donnèrent unanimement leur témoignage, Victor Hugo, Fustel de Coulanges, Edgar Quinet, Renan, Gambetta, Littré. Leurs paroles ont retenti dans le monde. Par une étude admirable de divination, publiée au mois de septembre 1871 dans sa *Philosophie positive*, Littré montrait que l'Allemagne, quelles que fussent les intentions intimes de ses hommes d'Etat, serait contrainte par une *situation* et

(1) La note adressée le 13 octobre 1870 à Berlin par le comte de Beust a suscité chez Bismark une rancune dont on voit les traces dans ses *Pensées et Souvenirs*.

vouée à l'esprit de conquête. Il avertissait l'Europe qu'elle chercherait d'autres Alsace-Lorraine chez ses voisins, en Autriche, dans le Tyrol, en Suisse alémanique et dans les pays baltes. Gambetta parlait dans le même sens, le 9 mai 1872, devant la délégation alsacienne venue pour lui offrir un bronze d'Auguste Bartholdi. Et leurs voix trouvaient des échos à l'étranger. C'est au lendemain de la guerre qu'une fiction prophétique décrivant l'invasion prochaine des Iles Britanniques par les Allemands, la *Bataille de Dorking*, attribuée à l'illustre Disraeli, se répandait en Angleterre par millions d'exemplaires. L'iniquité du traité de Francfort opérait bien d'autres conversions. Alexandre II de Russie, en 1878, regrettait amèrement d'avoir toléré cet abus.

Les hommes d'Etat prussiens ont compris cette juste défiance, qui ont parlé avec tant de passion d'une iniquité plus ancienne et du vieux droit germanique violenté en 1648. On peut toujours restituer arbitrairement et contradictoirement le passé au moyen d'un texte exhumé à propos. Cette méthode de recul historique visant à nier un droit précis par une créance antérieure, en refluant jusqu'à des textes mérovingiens, est tout à fait dans la tradition allemande. Elle ne prouve rien, attendu que tout grand acte politique a son antagoniste. Etablie pour un cas d'espèce, elle ne tient pas devant la critique des faits. Pourtant, elle a trouvé parfois de grands soutiens. Il ne faut pas craindre de rappeler ici le dur témoignage de Carlyle, tant exploité par les auteurs allemands et tout récemment encore par le comte Hertling, chancelier de l'empire, historien lui-même, qui en a fait si grand usage, le 24 janvier 1918, dans sa réponse à M. Lloyd George et au président Wilson. Les lettres de Carlyle au *Times*, écrites en décembre 1870, sont douloureuses à relire. « Je ne connais, dit-il, aucune loi naturelle, ni aucune décision du ciel grâce auxquelles la France, seule sur terre, ne serait pas obligée de rendre une partie des territoires volés quand le possesseur auquel ils furent dérobés a une occasion favorable de les conquérir à nouveau. » C'est l'ordre juridique retourné. Carlyle parlait avec sa coutumière loyauté. Il pensait au Saint-Empire, à la Prusse moderne et à ses droits prétendus. Il connut plus tard son erreur et la regretta.

Mais pourquoi le comte Hertling, citant Carlyle, oublie-t-il

les autres témoins ? Ceux qui méconnurent l'iniquité, qui excusèrent la Prusse et même l'approuvèrent, étaient mus par des raisons extérieures, par leur hostilité aux Bourbons, à la maison d'Orléans, aux ambitions de Napoléon III et plus tard à la politique coloniale de Jules Ferry. Quand ils connurent que Bismarck était responsable de la guerre, ils jugèrent monstrueux un abus de la force accrû par la préméditation. Le sens européen de la question apparut pleinement et les plus réalistes des hommes d'Etat furent bientôt les plus indignés. Le cas le plus frappant est celui d'un ministre anglais connu pour ses sympathies prussiennes, sir Charles Dilke, de qui l'opinion française, à tort, n'a guère retenu que les premières erreurs. Cet ami de Bismarck, qui avait servi comme ambulancier dans l'armée allemande pendant la guerre, dénonçait bientôt la culpabilité de la Prusse et encourageait la résistance des Français. Il avertissait Gambetta, en 1881, de la coalition projetée entre les trois empereurs, soutenait la France de la façon la plus efficace pendant la crise de 1887 et écrivait à cette époque deux articles retentissants où il prévoyait l'invasion de la Belgique et blâmait la nonchalance de la Grande-Bretagne. Il intervint dans le même sens à toutes les heures critiques et ses entrevues avee les hommes d'Etat français furent pour beaucoup dans la fermeté qu'ils montrèrent pendans la conférence d'Algésiras (1).

Des Anglais éminents, en 1871, voulaient que les conditions fussent équitables, afin d'assurer la paix. Cette thèse suscitait plusieurs interventions au Parlement britannique. C'était le fond d'une motion très claivoyante proposée par M. Auberton Herbert et soutenue par sept orateurs à la Chambre des Communes le 17 février 1871. Un mouvement d'opinion se dessinait contre l'iniquité juridique. Le premier ministre, Gladstone, par une soudaine intuition, avait compris le danger du programme allemand et laissé entendre qu'il accepterait la médiation. Mais l'Angleterre était neutre. Gladstone, qui avait pris parti intimement, se réserva devant l'Europe. Il importe aujourd'hui de rappeler que les suites de l'annexion ont été prévues par Gladstone, qui était un génie politique, mais un génie fort et dédaigneux. Il jugea le péril

(1) Voir l'étude publiée par M. Henry-D. Davray dans le *Mercure de France* du 16 août 1918.

allemand avec une hauteur romaine. Il traduisit pourtant sa condamnation intime dans une série de lettres au *Times* et dans une brochure parue le 22 février 1871, écrits non signés, mais qu'on lui attribue justement parce qu'ils renferment toute sa pensée publique. Le fond en est encore plein d'actualité. Gladstone connaît les vrais mobiles de l'annexion. Sous l'excuse répandue de la défensive militaire, il discerne l'appétit du gain, la convoitise assouvie bassement. Il la condamne comme un crime et, citant l'Ecriture, il prédit qu'une génération future d'Allemands expiera les excès de Bismarck. Le grand libéral ouvrait ainsi la voie à la conscience universelle. Un de ceux qui furent ses collaborateurs, M. Asquith, quarante-sept ans plus tard, a rappelé la faute commise. Parlant à Leeds le 26 septembre 1917 devant des milliers de citoyens anglais, il a condamné « cet acte de violence brutale et à courtes vues, contre lequel l'Europe aurait dû protester ». M. Asquith, ancien président d'un ministère libéral, M. Balfour, ancien président d'un ministère conservateur, et M. Lloyd George, chef d'un gouvernement national, ont parlé dans le même sens. C'est l'esprit qui anime aujourd'hui le président Wilson.

Les hommes d'Etat allemands et le comte Hertling, chancelier, en dernier lieu, ont prétendu annuler la revendication juridique en s'armant du vote par lequel l'Assemblée nationale a ratifié, le 2 mars 1871, la cession territoriale inscrite aux préliminaires de paix, et de l'article Ier du traité de Francfort, signé par le gouvernement français. Mais que valent un scrutin forcé et une adhésion consécutive à un ultimatum, Bismarck menaçant de ne pas évacuer Paris ? Cette raison évidente a été expressément énoncée devant le Reichstag par les élus protestataires et notamment par Edouard Teutsch, député de Saverne, dans sa fameuse déclaration du 18 février 1874. « Nos codes, disait Teutsch, nous enseignent que la violence est une cause de nullité pour les conventions qui en sont entachées ». Il en référait d'ailleurs à un ouvrage allemand même, au *Droit international codifié* du jurisconsulte suisse Bluntschli professeur à Heidelberg.

On a pu dire aussi que, la revendication juridique étant formelle et absolue, la France l'abandonna dans une certaine mesure par sa politique de paix. L'erreur vaut d'être redres-

sée. La politique de la France ne fut pas une abdication, mais un sacrifice à la paix. On le vit bien par sa résistance aux avances allemandes. En vain Bismarck chercha par un accord volontaire à pragmatiser l'annexion. C'est la validation, déjà, qu'il voulait arracher, au lendemain de sa victoire, à l'ambassadeur de France, M. de Saint-Vallier, quand il lui proposait, par esprit de mystification, des compensations raisonnables et l'alliance même de l'Allemagne. Mais le gouvernement et l'opinion veillaient. L'opinion française, sur ce point, fut toujours rebelle à la politique utilitaire. Les offres de compensations ne furent même pas examinées publiquement, tant elle se montrait ombrageuse. Discuter ces offres, n'était-ce pas reconnaître l'annexion ? La leçon se répète aujourd'hui. Admettre, soit un débat préliminaire sur la question, soit un plébiscite conditionnel, c'est valider implicitement le traité de Francfort,

Les néo-majoritaires socialistes et les marxistes français ont demandé naguère que la réunion des deux provinces fût subordonnée à un vote contrôlé par des commissions neutres. Le respect qui est dû à toute opinion loyale n'exclut pas en l'espèce un sincère étonnement. En vain les partisans du plébiscite conditionnel soutiennent-ils que la France a procédé de la sorte avant la réunion de la Savoie et du comté de Nice. Il y a méprise. L'union de la Savoie et de Nice était fondée sur le seul droit national : le plébiscite était une sanction nécessaire. Mais la réunion de l'Alsace-Lorraine est la simple réparation d'un fait délictueux : elle se fait sans conditions.

Assurément le Dr Solf, secrétaire d'Etat aux Affaires étrangères, héritier politique du prince Max de Bade et devancier du comte de Brockdorff-Rantzau, a réclamé solennellement le plébiscite, et le gouvernement socialiste, d'accord avec lui, a soutenu que le Pays d'empire dût envoyer des députés à la Constituante allemande. Mais il n'en faut point déduire qu'un plébiscite défavorable aurait à leurs yeux la moindre force de persuasion. Les socialistes allemands protestent sans répit qu'ils ne reconnaîtront point une reprise imposée par la violence. L'*Internationale Korrespondenz* formulait récemment ce déni en précisant que la cession serait nulle même si elle était couverte par un vote du peuple.

Il faut pénétrer le sens profond des protestations allemandes. Bien que la convention d'armistice eût prévu que l'Alsace-Lorraine serait évacuée au même titre que les départements du Nord, la Commission allemande n'en a pas moins publié le 21 novembre un rapport où elle a nié que les principes du président Wilson fussent immédiatement applicables à l'Alsace-Lorraine. Cette rapide manœuvre visait déjà à tout remettre en question devant la Conférence de la paix. Si le gouvernement Ebert a tant insisté pour que la Posnanie, la Haute-Silésie, l'Autriche et la Bohême germaniques et l'Alsace-Lorraine fussent représentées au Parlement de Weimar, c'est enfin d'exploiter plus tard ces élections devant les questions territoriales de la paix. Le Dr Solf poursuivait le même but dans son mémorandum du 18 novembre. « L'ancienne frontière de l'Empire, disait-il en substance, y compris le Luxembourg, qui appartient à l'Union douanière allemande, sera considérée comme la frontière douanière, attendu que les décisions d'une nature juridique seront possibles seulement par le traité de paix. » Tous cherchent à sauver les cadres de l'Empire et à maintenir l'idée de l'ancien ordre allemand. C'est en ce sens que l'un des grands propriétaires de l'Ouest, M. Hugo Stinnes, délégué de l'Union des industriels allemands de l'acier, a protesté devant l'Assemblée de Weimar contre une paix de réconciliation. On multiplierait facilement les témoignages de cette sorte. Mais il y en a de plus convaincants. Le vieux système territorial de l'Empire a été défendu par les sociétés populaires et même par des comités révolutionnaires comme le conseil des soldats de Stuttgart.

On objecte enfin que le fait de refuser le plébiscite jette des doutes sur la légitimité de la reprise ou, du moins, sur la nationalité actuelle du peuplement. Mais l'histoire de l'Alsace-Lorraine depuis 1871 n'est qu'un plébiscite permanent. L'attraction invincible qui a porté ce peuple vers la France s'est affirmée en manifestations spontanées contre la thèse de la neutralité, débatue dans certains journaux à la veille de l'armistice, et principalement dans ces démonstrations du 7 novembre à Strasbourg, où le peuple alsacien, soumis encore à l'occupation allemande, vint chanter la Marseillaise devant l'état-major prussien, huer le prince Joachim, briser les lanternes du monument impérial et réclamer devant la statue de

Kléber le retour immédiat à la France. Il y a aussi des témoignages allemands, le fâcheux discours prononcé par le député Wendel devant le Reichstag le 7 juin 1918, les aveux d'un pangermaniste notoire, l'abbé Hermann, devant le congrès tenu à Hanovre le 13 et le 14 septembre 1918 par la Ligue pangermaniste. Il y a l'aveu des autorités militaires allemandes en Alsace-Lorraine priant les gouvernements alliés d'intervenir pour que l'évacuation soit protégée contre l'habitant, et mieux encore le vote de cette Assemblée nationale d'Alsace qui, bien qu'issue d'un Landtag élu en 1911 sous le contrôle du gouvernement prussien, vient d'attester « la volonté constante et irrésistible de la population d'Alsace et de Lorraine » et de proclamer « le rattachement indiscutable et définitif à la France ». Mais la question porte sur le principe. On a pu soutenir raisonnablement la thèse d'un plébiscite complémentaire visant à sanctionner et à illustrer la reprise. Un plébiscite conditionnel ne se peut concevoir juridiquement.

Assurément la revendication juridique et la protestation nationale se sont affirmées et renforcées conjointement, depuis l'annexion, par de grandioses manifestations contre le traité de Francfort, par des preuves telles que le scrutin protestataire de 1884, celui de 1887 et l'émigration volontaire, pendant les années de 1871 à 1895, d'un contingent évalué au huitième de la population annexée. Mais le fait national n'eût-il pas confirmé le fait juridique, que celui-ci resterait intact. On peut imaginer des moyens et des circonstances propres à ruiner la protestation, à assimiler parfaitement la conquête. La revendication n'en serait point atteinte. Les seuls droits qui comptent en Alsace-Lorraine sont ceux des habitants de 1871, principalement des trois cent mille émigrés et de leurs descendants dispersés dans le monde. Ceux-là se sont prononcés.

La notion juridique doit être méditée par tous ceux qui, de bonne foi sans doute, multiplient les réserves quant à la procédure de restitution. Combien désirable serait le retour des partis avancés à la résolution unanime votée par les socialistes français le 25 décembre 1914 : « Nous luttons pour que les provinces annexées il y a quarante-quatre ans contre leur volonté reviennent librement à leur patrie d'adoption. » Il n'y a pas à disputer sur le sens du mot « librement ». Le plébis-

cite permanent qui va de la protestation de Bordeaux au dernier vote du Parlement de Strasbourg l'éclaire exactement. La bonne doctrine est celle que Jaurès formula en 1896 dans sa phrase célèbre sur l'obligation de ne pas déserter la cause du droit universel.

JULES DUHEM.

UN PELERINAGE EN HAINAUT

—

LES RUINES DE LA MAISON DE VERHAEREN

—

Il y a une Saint-Jean d'été qui est un brasier merveilleux dans le ciel par le flamboiement de la saison et sur la terre par les feux de joie allumés de toutes parts, mais ce fut le jour de la Saint-Jean d'hiver, glacial et pluvieux, le vendredi 27 décembre, que je revis, en Hainaut, l'ermitage détruit de Verhaeren. L'été, l'orage peut faire tomber le feu du ciel sur nos maisons, mais ce fut par les flammes criminelles, allumées volontairement par les hommes, qu'au début de cet hiver a péri celle du poète, naguère habitée par des heures dont les Grecs eussent fait des Muses. *Heures claires*, *Heures d'après-midi*, *Heures du soir*, toutes sont nées dans ce vallon d'Ardennes dont je reviens, et il nous plaira à nous gallo-belges, — c'est dire autant celtes, — de les nommer fées. Oh ! que Verhaeren se plut à leurs pas silencieux de jour et de nuit, à leurs danses sur les prairies et au bord des eaux ! Nicolas Poussin, dans vos promenades méditatives au long du Tibre et sous les ombrages d'un Bosco Sacro dans la campagne romaine, vîtes-vous jamais Muses plus chargées du divin faix de poésie ?

§

Watteau revint à Valenciennes au cours de la guerre de la succession d'Espagne vers le temps que Villars méditait Denain. Il vit en Hainaut des routes couvertes des débris de la

guerre : tentes et dépôts de vivres et de munitions, détachements de soldats. Il fit de ces spectacles les tableaux presque tous partis en Allemagne et en Russie, groupes pittoresques de jeunes recrues et de vieux soldats, parmi des hameaux que la guerre ne semble pas avoir trop touchés. Je songeais au peintre charmant qui ne fut pas seulement un évocateur d'élégances et de mélancoliques voluptés, en parcourant, à mon tour, à plus de deux siècles d'intervalle, le même pays ravagé par une guerre qui ne peut se comparer à nulle autre. De Valenciennes à Roisin, sur le territoire duquel se trouve, au cœur du bois d'Angres, *le Caillou qui bique*, la route presque toujours cheminant entre les talus n'est qu'une tranchée organisée. Les Allemands, de Valenciennes à Sebourg, au cours de leur repli vers le Sud-Est, puis de Sebourg à Roisin, ont utilisé pour leur défense tous les chemins creux. Ils y ont entaillé les talus en emplacements de mitrailleuses, de canons de 77, voire de pièces lourdes. Des munitions en nombre considérable y sont restées. Ce ne sont pas seulement, dans la boue, des obus de 77 éparpillés, mais des dépôts de gros obus non tous encore débarrassés de l'enveloppe d'osier qui les fait ressembler à des bonbonnes d'acide, ni décoiffés de leur bonnet de toile. Dans les trous profonds, les servants des mitrailleuses et des pièces d'artillerie ont laissé leurs sacs, les coussins sur lesquels ils s'asseyaient, dont certains sont en toile peinte comme les rideaux clairs d'une fenêtre de cottage, leurs boîtes vides de cigarettes d'Orient manufacturées à Hanovre. Tout cela rend visible le drame qui s'est déroulé dans ces chemins aux derniers jours de l'automne, entre le 2 novembre, jour des Morts, date fatidique à laquelle Valenciennes fut reprise par les Canadiens, et le 6 novembre, jour où périt dans les flammes la maison du poète, mort lui aussi pendant la guerre. Quel drame nous raconte ce chemin creux qui, de Valenciennes à Sebourg, s'appelle le chemin des Postes ! Tous ses carrefours ont sauté et la place des entonnoirs récents se décèle aux remblais hâtifs qui fléchissent déjà sous les premières pluies de l'hiver. A droite et à gauche, c'est la plaine semée de trous d'obus, au milieu de laquelle un laboureur obstiné pousse parfois à nouveau sa charrue, s'il a gardé un maigre cheval. Je retrouve les mêmes, vols de corbeaux qui traversaient l'air quand j'allais autrefois visiter la vieille église de Sebourg, un des lieux éminents

du Hainaut, où les comtes de cette marche gallo-romaine eurent un château, et dont le saint local, Druon, berger, pèlerin à Rome, puis reclus, est honoré par toutes les populations hainuyères. Peu avant la guerre, dans le grenier d'un imprimeur, j'avais retrouvé le bois gravé de son image populaire avec plusieurs autres ; j'en avais fait faire un tirage, et Verhaeren avait accepté la dédicace de ce recueil d'images du pays, lui *qui vivait en Hainaut* le temps qu'il résidait au Caillou.

Ce 26 décembre, lendemain de la Noël, que j'approchai de Sebourg vers la tombée du jour, j'aperçus le sommet du haut clocher fracassé par les obus. Je m'étais arrêté au lieu dit *la Croix Saint-Druon*. Au haut du talus, entre deux dépôts d'obus, la croix de pierre était bien debout, ceinte de sa haie en forme de couronne ; et, dans la pierre, la naïve figure du berger entre ses brebis était restée entaillée. Mais je regardais avec tristesse, sachant celle qui m'attendait plus loin, le haut clocher mutilé. Je sus, le lendemain, que la pièce lourde qui tira sur lui était placée près de l'ermitage de Verhaeren, aussi dans le bois d'Angres. La maison de Dieu fut la première atteinte, puis à elle seule, seconde, et peu ensuite, la maison du poète.

Sebourg dépassé, je continuai ma route dans le crépuscule croissant et parvins à Roisin quand la nuit était déjà tombée. Saint-Jean d'hiver, que vos jours sont courts, si longs à la Saint-Jean d'été !

§

Il était trop tard pour aller au *Caillou* et j'entrai à l'auberge de *la Vieille Cure*. Dans la salle principale, des sous-officiers anglais fêtaient Christmas en buvant du wisky et en accompagnant les accords d'un mauvais piano avec le son grêle d'un violon fait d'une boîte à cigares. J'allai à la cuisine et y trouvai les aubergistes que je connaissais pour être venu chez eux, naguère. Nous parlâmes de Verhaeren dont ils avaient appris la mort : « Il venait souvent ici avec sa dame quand nous avions en séjour Mme Rodenbach et son fils, aux mois d'été. Il déjeunait et passait l'après-midi. Elle allait aussi chez eux au Caillou. Un bon homme, fort estimé dans le pays, si simple ! Nous avons vu son portrait dans un journal, ces

temps-ci. » Et me montrant un récent numéro des *Annales* consacré à la Belgique : « Tenez, le voilà, c'est bien lui. Mais ici il était plutôt habillé en velours. »

Près du feu, en sabots, le poil hirsute, *saquant* jusque-là silencieusement sur sa pipe tout en approuvant de la tête, il y a un vieux coiffé d'une casquette de l'armée belge. « Pour ça oui, dit-il, je ne l'ai jamais vu qu'habillé en velours jaune. Je l'ai rencontré bien des fois dans les champs, il restait arrêté pendant des heures devant un arbre ou un ruisseau à le regarder. Des fois aussi il me causait pendant des demi-heures, c'était un homme qui aimait fort la terre. »

Je leur demande si la maison du poète est détruite comme on nous l'a dit. Ils ne savent pas au juste, ils ne sont pas tout à fait sûrs. « Il y a longtemps que nous n'avons été au bois, — le bois d'Angres, où est *le Caillou qui bique*, — nous savons bien qu'il y a eu du dommage à sa maison, mais peut-être bien qu'elle n'est pas complètement détruite. »

C'est le vieux laboureur, ami de Verhaeren, qui m'a conduit chez des parents à lui pour y passer la nuit, et il me reparle encore du poète, concluant dans son patois wallon : « Je n'aurois pus jamais travaillé si je l'aurois écouté. » Ainsi dépeint-il un ensorcellement demeuré pour lui mystérieux, et son ravissement à entendre le bien-dire. C'est encore dans ce coin du Hainaut presque ardennais, sur ce vieux terroir celte, les antiques merveilles de l'Hercule gallique enchaînant ses auditeurs par des chaînes d'or, que Verhaeren reproduisait. Et il avait lui-même magnifié les laboureurs du Hainaut quand, s'adressant à son voisin rural, le graveur Bernier, il lui disait :

« Vous vous êtes plu à dessiner les gens de votre village, les vieux, les vieilles, ceux des champs, ceux des chaumières. Les sites qui font de cette vallée de la Honnelle un lieu de charme et de repos, les prés en pente, les arbres frissonnants, les toits obliques, les chemins creux, les buissons touffus, toute la claire et douce campagne a tenté vos crayons. Vous avez fait passer les heures belles du soleil, ou tristes du crépuscule, sur le mouvant amas d'un troupeau de moutons que guide un berger. Les ouvriers des labours vous ont fait signe et vous avez mis leurs gestes méritoires en accord avec les lignes sinueuses ou planes de l'horizon et des terrains (1). »

(1) *Eloge d'un graveur hainuyer.* — Almanach de Valenciennes et du Hainaut pour l'année 1913 (Giard éditeur, Valenciennes).

§

Quand l'avance des Alliés contraignit les Allemands à quitter Roisin (1), c'est au bois d'Angres qu'ils s'établirent, et de là pendant deux ou trois jours ils bombardèrent le village. Auparavant, au moment de leur départ, ils avaient fait sauter les maisons bordant l'entrée du chemin qui mène au bois et le chemin lui-même.

Le 27 décembre, vendredi, à sept heures du matin, dépassant l'entonnoir comblé, je prenais ce chemin, puis le sentier du bois, un sentier qui passe à travers champs et que bien souvent j'avais suivi avec Verhaeren. Par ce raccourci on est à dix minutes de la ferme dite *la crémerie Laurent* dont un corps de logis formait l'ermitage du poète.

Sept heures du matin : il commence à faire clair, des écharpes roses traînent dans le ciel où les étoiles luisent encore faiblement, un froid piquant est répandu sur la campagne avec les derniers sons des cloches de Roisin, le sol durci résonne sous mes pas. Ici aussi les traces du combat sont partout visibles. De chaque côté du sentier il y a des trous d'obus et des tranchées étroites et profondes semblables à celles que nous vîmes pour la première fois à la bataille de la Marne, soldats du début de la guerre. Et encore des munitions : douilles d'obus en tas, qui présentent cette particularité de n'être plus en cuivre, mais en fer, obus même que l'on n'eut pas le temps de tirer. J'approche du bois, et à travers ses arbres dépouillés j'aperçois la petite maison qui d'ici ne semble pas en ruines, debout qu'elle est encore. Mais me voici à la lisière et quand j'avance, le cœur battant, la tristesse de la destruction m'apparaît. J'arrive par le côté de l'étroit jardin du poète, je vois les murs découronnés du toit qui, non entièrement consumé, est tombé par larges pans dans ce jardin naguère rempli de fleurs. Je longe la façade aux fenêtres béantes, j'arrive au pavillon principal qui était resté la demeure de Laurent, j'y entre et le trouve plein des débris du toit et des murs à demi-écroulés. Parmi les briques calcinées gît un casque allemand, un de ces lourds casques si hideux, faits pour encadrer des

(1) Les bonnes gens chez qui je passai la soirée me parlèrent de ce que fut Roisin pendant la guerre, au moins dans les dernier mois : un dépôt du front. 2.000 jeunes soldats environ s'y trouvaient, qui volaient tout ce qu'ils pouvaient trouver pour se nourrir. On y avait établi un champ de tir.

figures bestiales. Je ressors et vais dans la cour de la ferme.

On entrait jadis par là dans le corps-de-logis dont Verhaeren avait fait son ermitage. Quelle désolation et quelle solitude, ce petit matin d'hiver, l'aube à peine levée et le gel engourdissant tout ! Ici aussi dans la cour, masquant l'entrée, il y a un grand pan de toit écroulé, encore en partie recouvert d'ardoises. Je le franchis et j'entre dans le vestibule qui servait de vestiaire. On avait presque immédiatement en face de soi la porte du studio de Verhaeren, à gauche celle d'un office ou cuisine, à droite celle d'un studio plus vaste, conquis, peu d'années avant la guerre, sur l'habitation de Laurent et qui était plus spécialement celui de Mme Verhaeren. Il lui servait d'atelier et de pièce de réception, on y prenait les repas. Les chambres à coucher, mansardées, étaient au-dessus des trois pièces qui constituaient en bas toute l'installation du poète.

Me voici dans la pièce où Verhaeren travaillait. Au-dessus de moi, c'est le ciel d'hiver. Tout autour, rien, absolument rien n'est resté aux murs qui jadis disparaissaient sous les tableaux : seulement sur la cheminée une glace au cadre encore doré quoique terni, au tain encore existant quoique brûlé, effacé à demi par endroits. Je m'y aperçois avec je ne sais quel inexprimable sentiment d'angoisse, moi qui viens chercher ici, dans les ruines de sa maison, le visage disparu du poète.

Je regarde le vallon de la Honnelle par les trous béants des fenêtres. Ici, dans ce coin à gauche après la cheminée, était la table sur laquelle Verhaeren a écrit ses vers les plus beaux et que je revois couverte de papiers et de livres (1), sous le rayon de bibliothèque qui la surmontait, dont le dessin harmonieusement moderne fut donné par Théo Van Rysselberghe. D'ici le poète apercevait le site agreste, source de son inspiration. Il n'avait qu'à soulever le rideau de mousseline que pieusement je ramasse, mouillé et sali, entre les briquailles qui, haut dans la pièce, recouvrent le plancher.

(1) « Que de fois je me suis dépêché vers ma table, où m'attendaient plumes et encrier et page blanche, uniquement parce qu'il m'avait semblé que le jardin, illuminé d'aurore, m'avait adressé un cordial et vivifiant bonjour ! » Conférence de Verhaeren aux *Annales* sur « Les Heures Claires ». Reproduite dans le *Journal de l'Université des Annales* du 15 septembre 1913.

Une des meilleures photographies du poète est celle qui le représente debout près de sa table et de son rayon chargé de livres, en costume de velours, au *Caillou*. Elle figure en tête de l'excellente étude de M. Georges Buisseret, « L'Evolution idéologique d'Emile Verhaeren », publiée par la librairie du *Mercure de France*.

La suspension tordue gît parmi elles avec la coupe d'émail rouge qui la terminait. Le matin, consacré au travail, achevé, l'après-midi, toute aux amis et à la promenade, écoulée, quand le poète à l'heure du soir rentrait chez lui, — et il passait au *Caillou* les mois de septembre et octobre, — c'est la lumière de cette suspension achetée chez un quincaillier de Roisin qui rayonnait doucement dans la pièce où Verhaeren parfois se reprenait à travailler, revoyait le poème écrit le matin et le recopiait. Cette coupe massive d'émail rouge demeurée parmi les décombres, que son reflet souvent dut accrocher la pensée du poète auquel la couleur ardente était chère !

Du bout de ma canne, machinalement je fouillais ces décombres, cherchant à y retrouver la trace au moins de ce que fut la bibliothèque de Verhaeren. Mouillés par la pluie des derniers jours et à demi consumés par l'incendie du 6 novembre, les premiers feuillets que je ramassai ainsi furent ceux d'un catalogue du *Mercure de France*, la maison amie avec laquelle, de son ermitage en Hainaut, il ne cessait de correspondre, et qui a répandu dans l'univers l'œuvre née ici en grande partie. Puis un autre catalogue, celui d'une exposition en Allemagne des œuvres du peintre Degouve de Nuncques, avec une préface — traduite naturellement — de Verhaeren. Ce catalogue est illustré, et l'œuvre qu'il présente d'abord, c'est un tableau de désolation : un Christ en croix tandis que les soudards qui l'y ont attaché s'éloignent. Comment, en face de ce tableau dont l'original était dans l'église d'Hastières, ne me souviendrais-je pas des débuts horribles de la guerre, en Belgique ; et que précisément à Hastières, près de cette église entourée de flaques de sang, mes compagnons et moi nous reçûmes le baptême du feu !

J'ai recueilli de la sorte de pauvres reliques : une carte postale illustrée adressée à Mme Verhaeren, un fragment de dessin de Forain, une carte de visite du poète, toute souillée, la photographie d'un enfant faite à la ville proche de Frameries, quelques lambeaux enfin de l'étroite frise décorative qui ornait le papier de tenture dont il demeure, deci, delà, un peu aux murs. Il était uniformément d'une teinte gris crème, comme feutrée, sur laquelle les nombreuses peintures modernes que Verhaeren possédait au Caillou ressortaient admirablement. Dans le studio de Mme Verhaeren, c'était

mieux encore, les murs avaient été simplement passés à la chaux dans le même ton gris crème.

De meubles, plus guère de traces. Dans ce studio de Verhaeren, auquel je revenais obstinément, il demeure, immédiatement dans un coin, à gauche en entrant, une encoignure de chêne échappée à l'incendie, je me demande comment, mais qui n'a plus de porte. Au milieu des décombres calcinés qui remplissent la pièce, les débris d'une chaise également en chêne, de ce Louis XV province pour ne pas dire village, que le poète affectionnait. On dut faire quelque effort pour sauver de l'incendie un peu du mobilier, car j'ai retrouvé de ce même style, dans la cour de la ferme, une petite table en mauvais état qui porte encore en dessous l'étiquette d'expédition : *Emile Verhaeren, en gare de Roisin*, et une longue armoire paysanne à trois portes, de celles que dans le pays l'on nomme *dresches*, c'est-à-dire dressoirs.

Mais c'est tout. Dans le studio de Mme Verhaeren, éclairé sur le vallon par une large baie, il ne demeure rien de tous les tableaux — la majeure partie de son œuvre de peintre — qui s'y trouvaient, ni des meubles, notamment un secrétaire-bureau de grandes dimensions, provenant, m'avait dit Verhaeren, d'un de ses arrière-grands-oncles, chanoine au XVIIIe. Quant à la belle horloge qui marquait les lunes, son emplacement seul est indiqué par quelques roues dentelées gisant sur le sol, tordues, déchiquetées, noircies.

Les jours où j'étais venu au *Caillou*, c'est dans cette pièce que l'heure du déjeuner ou du goûter nous réunissait. On nous offrait du lait dans les tasses ornées de fleurs naïves qu'il affectionnait, parmi ce décor heureux que composaient les claires peintures et les coussins brodés de soies vives. Pauvres étoffes qui, elles aussi, comme les peintures de Mme Verhaeren, de Montald et de Ruffin, furent consumées ! Et des jolies faïences peintes je n'ai ramassé intacte qu'une seule tasse.

Le beau marbre de la cheminée a éclaté par la violence du feu, un marbre rouge semblable à ce marbre dit de Languedoc qui décore abondamment Versailles. Verhaeren m'avait assuré qu'une partie en était venue, non de Languedoc, mais des carrières situées un peu au delà du *Caillou* et qui eussent déjà été exploitées sous Louis XIV. Et pourquoi non, quand

on se rappelle la campagne des Flandres, et que Van der Meulen nous le montre sous les remparts de Valenciennes comme de Mons, entre lesquelles se trouve le beau gisement rocheux ?

Il y avait sur cette cheminée un cube du même marbre, et sur ce cube une tête en bois sculpté dont la bouche ouverte d'une façon émouvante semblait jeter un cri de douleur et d'appel. Sans doute à l'instant du crime, en l'impossibilité de tout secours, fut-elle consumée elle aussi.

§

Quand je regardais, à travers les fenêtres vides et béantes, les arbres dépouillés du vallon, j'avais remarqué l'un d'eux, tout proche de la maison, nettement coupé à sa partie supérieure par un éclat d'obus. Le jardinier de M. Dufrasne, ami de Verhaeren et dont la propriété, à peu près intacte, est voisine, m'apprit que ce fut le premier obus qui éclata au-dessus de l'ermitage du poète, le matin du mercredi 6 novembre, à six heures.

« Laurent était dans sa cuisine, me dit-il, quand cet obus coupa l'arbre, et sans doute un éclat pénétra-t-il chez lui, car il reçut sur la tête un pot plein de riz. Il vint nous rejoindre tout ému dans la cave de M. Dufrasne. A cette heure-là, les Allemands étaient partis, mais nous ne le savions pas encore, et ils commençaient à tirer sur le bois et sur les Anglais qui y pénétraient. Un peu plus tard, nous avons entendu des pas au-dessus de nous et nous avons appelé. Nous avons entendu dire *yes* au lieu de *ia*, et nous avons compris que c'était les Anglais. Nous sommes sortis et ce sont eux qui nous ont montré que la maison de M. Verhaeren brûlait. Le feu avait pris à cette partie-là avant de s'étendre à toute la maison de Laurent. Il pouvait-être 8 h. 1/2 du matin. Nous avons essayé de le combattre et de sauver une partie du mobilier, mais les obus continuaient à tomber et ça n'a pas été possible.

« Mme Laurent était partie le jour de la Toussaint ou le dimanche après, mais Laurent avait voulu rester. Quand il a vu le feu, il a dit : « Ce n'est rien de ma maison, c'est pour la bibliothèque de M. Verhaeren. » Il avait caché une partie des livres et des papiers au fond d'un charbonnage. Tant qu'il était là, il empêchait les Allemands autant qu'il pouvait de

prendre des livres. Ils en prenaient tout de même malgré lui, et une fois il était si fort en colère qu'il leur a dit : « Vous êtes tous des voleurs. » Ils ont voulu lui donner un coup de couteau.

« C'était des ballonnistes (*sic*) que nous avions ici dans les derniers mois. Les officiers logeaient dans la maison de M. Verhaeren et ils y faisaient ce qu'ils voulaient. »

— Il me souvient, en effet, d'avoir ramassé dans les décombres un fragment de lettre écrit en allemand. —

« Avant les ballonnistes, la maison avait été respectée.

« Ils avaient installé dans le bois un gros canon sur rails, et c'est d'ici qu'ils ont tiré sur Sebourg. »

§

Distantes l'une de l'autre d'environ cinquante mètres, il n'y a que deux habitations à cet endroit du paisible vallon de la Honnelle : la propriété de M. Dufrasne, la crèmerie Laurent qui renfermait l'ermitage de Verhaeren. Après ma conversation avec le jardinier, j'y retourne une dernière fois et je regarde en passant ces belles prairies inclinées vers la rivière, pavoisées naguère, au printemps, par les jaunes *aillets*, ces bois aussi qui dérobent à mes yeux le creux du vallon. On s'est donc battu ici, renouvelant l'identique et tragique combat — en dépit des formes changées — des vivants de l'âge de pierre qui eurent sous ces roches leurs refuges (1). Tout à l'heure descendu jusque dans les caves de la maison du poète, j'avais vu, à la lueur des allumettes que je craquais, les traces de l'ambulance improvisée en plein combat et tandis que les obus tombaient encore. Des blessés y reçurent les premiers soins, j'y ai ramassé des morceaux de toile tachés de sang. Ici pourtant vivait celui qui, placé sur le plan intellectuel, « entre la France ardente et la grave Allemagne », ne voulait plus croire qu'aux luttes pacifiques de l'idée, à la concorde entre les peuples, à une harmonieuse société des nations.

(1) « Il n'est rien de tel que d'habiter un vieux sol pour l'aimer avec ferveur. Je vous assure que de savoir qu'à quelques mètres de notre maison se dresse ce vieux roc légendaire où la vie s'est affirmée depuis des temps tellement lointains qu'on ne les peut nombrer, que de ramasser parfois les coupants éclats de pierres qui furent jadis des armes, que de voir cette terre desséchée, compacte, que des flammes énormes ont durcie pendant des siècles, je vous assure que de voir et de savoir tout cela vous attache avec des liens très forts à cette âpre et tragique vie humaine dont les témoins immémoriaux se dressent encore devant vous. » Conférence de Verhaeren aux *Annales*.

Quelle tristesse! Je me penche de nouveau sur les décombres qui remplissent les trois pièces du rez-de-chaussée. Voici encore de ces lambeaux de papier à demi consumé, fragments de la revue *Le Thyrse*, sur l'un desquels je trouve au sommaire un article de Maeterlinck : *Désirs d'hiver*. Au premier étage il n'y avait que des mansardes en fait de chambres à coucher. Verhaeren s'en contentait, mais, pour tempérer l'action des premiers froids de l'automne, il avait fait bourrer d'étoupes — à ce que m'a raconté le jardinier de M. Dufrasne — l'espace entre le toit et la paroi intérieure des mansardes. Peut-être faut-il y voir une cause de la propagation rapide de l'incendie.

Il était neuf heures du matin quand je repartis. Je remarquai en quittant cette maison de désolation, jadis la maison du bonheur, que le rosier qui encadrait la porte d'entrée, loin d'avoir été consumé, n'avait pas seulement encore perdu ses feuilles, bien que flétries (1). Ce fut à ce témoin que je dis adieu et que je promis de revenir au printemps voir ce que la nature aurait fait d'un paysage maintenant plein de larmes. Je repassai par le petit jardin, j'y ramassai la cartouchière d'un soldat allemand, et sur le chaume d'une tonnelle rustique un lambeau d'étoffe peinte que je reconnus bien, sans doute emporté là par le vent lors de l'incendie.

Hors du vallon et quand j'eus un peu gravi la hauteur, je ne pus m'empêcher de me retourner pour un dernier adieu : les murs de l'ermitage m'apparurent une dernière fois à travers les arbres. Le temps changea presque aussitôt, les premières gouttes de pluie commencèrent à tomber et ce fut sous cette pluie battante que je m'en revins à pied à Valenciennes.

Janvier 1919.

ANDRÉ M. DE PONCHEVILLE.

(1) Une photographie reproduite dans le Journal de l'*Université des Annales* du 15 septembre 1913 montre M. et Mme Verhaeren sur le seuil de leur maison auprès de ce rosier.

L'ENCHAINEMENT [1]

(*Suite* [2])

—

ACTION TROISIÈME ET FINALE

(UNE MATINÉE, FIN D'OCTOBRE 1913)

Pas un couple en harmonie n'a cheminé devant la villa de marbre rose, qu'elle n'ait inspiré aux plus heureux le rêve d'y accroître leur bonheur. Abritée de la route par des pins parasols et des tamaris, elle semble une retraite pour de belles amours. Des arceaux de roses qui portent sur des colonnettes élancées, des corbeilles ovales de toutes les fleurs de la saison sur une pelouse à l'herbe brillante, tendent vers le portique délicat. On dirait d'une offrande du sol d'Italie à la joie des hôtes.

De la gracieuse loggia du seul étage, ou de la terrasse exaltée par une tonnelle tendue de vigne rouge, l'œil découvre sans effort Capri lointaine posée sur la mer indigo. L'île est lilas, en silhouette robuste contre un ciel bleu, pâle encore.

Le soleil monte derrière la maison, blanc, énorme.

A droite, se dresse le Vésuve isocèle, au plumet de fumée sombre, qui s'évanouit en hauteur, sans trace. A gauche, c'est Naples aux gradins où flamboient toutes les couleurs, c'est la molle déclive du noir Pausilippe virgilien et, plus outre, luit Procida, pareille à une améthyste fabuleuse.

Ce sont là quelques repères géographiques. La grâce câline du paysage autour du jardin n'est nommée dans aucun livre. Elle annule la masse tragique du volcan. Elle distrait l'esprit

(2) Voy. *Mercure de France*, nos 497 et 498.

et les sens du caprice brutal qui peut toujours jaillir de la paix, sur la Méditerranée. L'influence des lignes, des volumes, des teintes, sous l'azur laiteux de ce matin, est un allègement de l'âme, un repos de la mémoire, une sollicitation physique à l'allégresse.

Le chauffeur quitte le volant de l'auto, saute du siège avec une souplesse que l'on croirait impossible à nul homme ailleurs. Il ouvre la portière, à l'intention d'une dame à la chevelure blanche. Son aide, son sourire, ont perdu l'obséquiosité napolitaine. Ils sont de l'élégance; la même le fait choisir ses mots, afin que sa cliente soit flattée du compliment qu'il lui adresse, de connaître les personnes assez chéries de la fortune pour vivre là.

Le parage est si avenant, jure-t-il, que, n'étaient sa pauvreté, les sept bouches que nourrit son travail, le prix exagérément lourd du pétrole, il conduirait volontiers gratis la noble étrangère « à cette villa bénie du soleil et des fleurs de Dieu », pour payer son propre plaisir d'en voir le parterre et la souriante façade, à travers la grille aux lances dorées, fines comme des tiges de maïs.

La voyageuse ne peut se défendre de sourire à la poésie naïve de ce bavardage. Elle paie si largement que l'homme espère aussitôt quelques sous de plus, les demande d'une voix gaie, invite à écouter la sonnette qui va tinter à son geste et dont il assure qu'elle doit être « fabriquée de l'argent des saints anges », pour produire un tel carillon.

Quoiqu'il sache avoir, avec ce supplément, obtenu le maximum, de la générosité qu'il sollicitait, il poursuit, pour son agrément et la satisfaction de sa conscience, l'éloge de la maison qu'il appelle « un paradis d'amour ».

« Oh! Madame Breux!

— Bonjour, Julienne.

— Madame sera si heureuse!

— Elle va bien?

— Oui. Très bien!... Elle est tellement... Je suis toute émue de la bonne émotion que je vais causer à madame, en lui annonçant Mme Breux. »

Le chauffeur ne peut se résoudre à s'éloigner de la grille, après un flot d'adieux sonores. Ils deviennent une avalanche de sou-

haits de bonheur, tandis qu'il se remet au volant. Il faut le vacarme du démarrage, pour couvrir cette parole courtisane et trop fleurie.

« Je suis très émue moi-même, Julienne, de vous revoir ici.

— Madame connaît mes sentiments....

— La petite Lucienne vous a beaucoup réclamée, à Paris.

— Ah !

— Elle a beaucoup pleuré. J'ai eu grand'peine à la consoler.

— J'aurais bien voulu ne pas quitter mademoiselle Lucienne. Mais, je suis si attachée à madame...

— Vous avez bien fait de rejoindre ma fille ici... Vous êtes le lien fidèle à notre vie d'autrefois.

— Ah! mon Dieu!... Tout ce qui est arrivé, depuis un mois!

— Oui, que d'événements, Julienne !

— Madame peut le dire ! »

Mme Breux admire le jardin et la maison.

« On ne pouvait rêver mieux : c'est presque trop beau ! » dit la femme de chambre.

La vieille dame s'arrête pour respirer, comme si lui manquait le souffle.

« Madame veut-elle entrer au salon ? »

Une « Psyché à la lampe », de l'école de Canova, présente son dos au modelé gracile et la froide immobilité d'une draperie trop savante à un miroir couronné d'un fronton triangulaire, sur la cheminée nue.

Il y a un clavecin illustré de gouaches galantes, au pédalier de cuivre qui figure une lyre.

Une gerbe de lys élance ses blancheurs et ses ors d'un haut vase au collet galbé en liseron, qui érige un clair cristal sur le sol à rosaces de mosaïque.

Contre les quatre murs tapissés de soie grise et jaune à trophées de houlettes, flûtes, chapeaux et paniers, que noue un ruban aux boucles onduleuses, les quatre toiles, pendues dans leurs cadres à la dorure rougie, appliquent aux quatre saisons humaines l'optimisme prémédité des motifs du style roccoco peints d'après les indications des antiquaires.

Le délicieux matin prête une fallacieuse beauté à ces ornements; et il choie, avec un rare bonheur, un cabinet mauresque d'ébène et de nacre, placé dans le jour frisant d'une fenêtre.

Mme Breux a regardé les choses une à une. La frivolité de leur ensemble lui arrache un soupir.

« Je vais annoncer madame ?

— Oui... Non... Attendez, Julienne... »

Après un temps, Mme Breux questionne, avec gêne :

« Madame est bien seule ?

— Oui, madame.

— C'est que...

— Oh ! monsieur est sorti de très bonne heure ! »

Le renseignement frappe Mme Breux, d'un choc rude :

« Ah !... Ma fille le sait-elle ?

— Presque tous les jours monsieur fait sa promenade avant le lever de madame.

— Oh ! heureusement...

— Madame vient de dire : heureusement ?

— L'ai-je dit ?

— J'en suis bien sûre, madame !

— C'est donc possible, Julienne... Je suis bouleversée...

— Madame me pardonnera... de l'interroger ?

— Quoi ?

— C'est que... s'il était arrivé quelque chose à monsieur ?

— Voulez-vous bien vous taire !... Je n'ai rien dit de la sorte !... Que voulez-vous qu'il arrive à M. Chavançon ?...

— Ah ! tant mieux !... C'est que madame est si heureuse !

— Oui... Elle est vraiment très heureuse, Julienne ?

— Ce n'est pas assez que de dire que madame a changé... C'est une autre personne, quoi !...Elle ne se ressemble plus !.. Moi qui l'ai vue... encore fillette autant dire... et qui ne l'ai en somme pas quittée... jamais, madame, je ne l'ai vue ce qu'elle est ! »

D'un geste las, d'une tristesse imperceptible à la servante, Mme Breux suspend cette enthousiaste célébration de la métamorphose de sa fille.

« Alors, je vais annoncer madame ?

— C'est cela... Ah ! encore un mot ?

— Madame ?

— Dites-moi, Julienne ?... Je voudrais... Non. Rien. Allez prévenir madame de mon arrivée. »

A peine est-elle seule, Mme Breux n'a que le temps de porter un mouchoir à ses lèvres :

« Est-ce bête!... Je ne veux pas pleurer!... Je ne dois pas !.. Il ne faut rien trahir... » murmure-t-elle.

Elle étanche les larmes de ses yeux; puis, elle se met de la poudre et essaie un sourire.

Des voix parviennent de l'étage. Elles lui rappellent un jour d'extrême douleur, d'une douleur qu'elle pouvait croire la pire qu'elle dût jamais éprouver : un bruit de pas, au-dessus d'un salon où elle était, l'a relevée de l'anéantissement subit de sa jeunesse, pour protéger celle de Marthe, la conduire...

Marthe, le timbre de sa voix a quelque chose de triomphant, de victorieux :

« Maman ! maman ! monte, vite ! »

Si le printemps d'une vie chantait sa conquête de bonheur sur les traverses et les vicissitudes jusqu'à sa fin, l'avenir appartiendrait-il à un heureux, il aurait cette voix, à l'ouïe de Mme Breux.

Elle écoute, les mains à sa poitrine; et elle croit ne pas entendre une réalité.

« Ah ! maman... monte...Tu verras, d'abord, la belle vue! »

C'est une fillette chérie, heureuse, qui clame au vent sa joie de vivre, — plutôt qu'une femme aimée, qui aime, s'est délivrée de tout pour l'amour, et l'a trouvé, le tient, s'est donnée à lui qui est le contraire de la mort, comme elle se fût livrée à celle-ci par désespoir de capter le bonheur.

« Si Madame Breux veut bien monter chez madame ? » invite Julienne.

Elle porte en reflet sur son visage la joie de sa maîtresse. Et ce reflet s'éteint, à l'aspect torturé de la mère. Un regard échangé, entre elle et la femme de chambre, est un pacte de secret.

« Ne vous montrez pas avec cette figure-là, Julienne », commande Mme Breux.

La domestique s'efface pour qu'elle passe; et, lui indiquant l'escalier :

« Madame trouvera bien : c'est la porte tout de suite à main gauche...

— Bien, ma fille...

— Alors, madame ne peut pas me dire...

— Je vous répète qu'il n'y a rien... Allez... Vous m'ôteriez tout mon sang-froid...

— C'est donc que madame sait quelque chose?

— Assez, Julienne. »

Avec douceur, elle reprend :

« Allez, ma bonne Julienne! »

A mesure qu'elle monte les marches, elle apaise ses traits et se compose un visage éclairci. En abordant le palier, elle a réalisé tout le possible de l'empire sur soi.

« Oh! maman... J'étais sûre que tu viendrais enfin!

— Marthe!... Ma chérie!... Ma chère petite!... »

Elles s'embrassent longuement. A peine détachées l'une de l'autre, elles s'étreignent de nouveau; et, les joues ardentes, elles se contemplent, étonnées, heureuses, timides.

« La vue, d'abord, maman!... Oh! elle est unique au monde!

— C'est très beau, en effet.

— Que tu le dis mal!... Il faudrait le crier!... Oui, c'est beau!! c'est beau!!.. Ah! il me semble n'avoir jamais vu la mer ni le ciel!... Et respire, maman!!..

— Oui, ça sent bon.

— Toutes les odeurs de la mer! Tous les parfums des fleurs! La sainte innocence du ciel!... Je regarde sans me lasser!... J'aspire, avec l'air d'ici, de la beauté, de la santé, de la gaieté!

— Mon enfant...

— Oui, je te parais folle!... Tant mieux! car je suis folle, folle de vivre!... Maman, ah, ma chère maman, que tu es bonne de m'avoir mise au monde!!... Embrasse-moi encore! »

Mme Breux pense défaillir, à l'idée de ce qu'elle apporte, au milieu d'une telle joie.

« Maintenant, maman chérie, gronde-moi, si tu en as l'envie.

— Tu m'as beaucoup chagrinée, Marthe.

— Maman, je suis si heureuse!

— Pourquoi, méchante, n'être pas venue me voir, à Naples?

— Allons-nous parler de cela, maman? »

Marthe prolonge son air de tendre reproche affecté de coquetterie. Elle est certaine de son charme, en peignoir blanc aux cascatelles de dentelles, la chevelure libre épandue en ondes d'or sur les épaules, une fête aux yeux, une bouche de bonheur, magnétique de jeunesse, le front couronné de la gloire de l'amante heureuse.

La douleur monte dans la mère, — invisible à Marthe qui répète à mi-voix, se berçant au charme des mots vrais :

« Oh! je suis si heureuse, maman !

— Depuis mon arrivée, je n'ai quitté Naples que ce matin, pour venir. Je t'attendais, tous les jours, à mon hôtel.

— Je savais que tu viendrais, parce que tu es bonne.

— Mon enfant, je suis venue parce que je suis faible.

— Et parce que les raisons de mes lettres ont fini par te convaincre !... Avoue-le donc, ma toute maman !

— « Ma toute maman »... Autrefois, quand tu m'appelais ainsi, ta même voix câline m'avertissait : Marthe s'est mise en défaut ; ou bien, elle va exprimer quelque exigence très folle...

— J'avais aussi la même voix, ma toute maman, pour te remercier d'un acquiescement à ce que je voulais... ou de m'avoir pardonné une faute, sans exiger mon humiliation de petite fille.

— C'est vrai, Marthe.

— Oh ! si je reprends mon expression de fillette contrite ou reconnaissante, c'est, vois-tu, d'avoir retrouvé mon cœur tout neuf, son insouciance et sa joie ! »

Mme Breux se laisse prendre et caresser les mains. Elle puise dans l'immense pitié maternelle le principe d'un sourire mensonger de belle confiance. Marthe est un rayonnement d'allégresse.

« Regarde-la bien, ta Marthe !

— Je te regarde.

— Si l'âme réelle apparaissait toute entière sur le visage, tu ne m'aurais pas reconnue !

— Mon enfant !... Ma pauvre enfant !

— Ton enfant, oui !... mais plus : ta « pauvre enfant »... Mère adorée, je suis heureuse de vivre, heureuse comme je ne l'avais jamais été depuis mon enfance !

— Peux-tu dire cela ? ingrate !

— Oh ! ce n'est pas un reproche... »

Elle conduit sa mère à la loggia où elles s'asseyent, toutes proches, sur des fauteuils d'osier. Devant elles, se déroule la féerie des eaux palpitantes et du ciel au bleu plus riche. Cette beauté ouvre leurs deux cœurs. Marthe confesse mieux le sien :

« Tu as toujours été la meilleure des mères... On ne se rappelle plus les épreuves qui ont précédé un bonheur égal au mien, que pour voir en elles sa préparation, le long d'interminables détours... On se sent un inépuisable trésor de gra-

titude, même envers les êtres par lesquels on a pu souffrir... A plus forte raison, à l'égard de ceux qu'on a toujours chéris !... Et toi, ma toute maman...

— Pourtant, tu n'es même pas venue me voir à Naples!

— J'ai dû me contraindre, par la plus dure violence...

— Oh !

— Ainsi, maman, René tout le premier... *On* me conseillait d'accourir chez toi... Je me suis imposé une abstention très douloureuse... Oui, infiniment douloureuse : j'avais besoin de tes caresses !... Les baisers que je ne te donnais pas me manquaient atrocement... Nous savoir toutes deux... dans ce pays d'enchantement... et plus séparées que s'il y avait eu l'univers entre nous !... Mais, tout cela, maman, je te l'ai écrit... Il faut que tu m'aies comprise et pardonnée, puisque te voilà !

— Le monde ne me pardonnerait pas cette visite !

— Le monde!... Ma toute maman, que compte-t-il, le monde?... Quoi ! deux ou trois cents ménages hypocrites, cyniques, malheureux, confondus dans ce grand mot : le monde!... pour désigner une cour de justice toujours implacable à la loyauté du bonheur!... Que compte-t-il, ton monde, en face de ma pleine conscience de vivre?... Pour le monde... et pour toi, surtout!... je m'étais résignée à un sort où j'étouffais... Le sort bienfaisant m'en a délivrée !...»

Elle arrête une objection de Mme Breux,— ses doigts entrecroisés, les paumes, les poignets, les avant-bras joints, dans un élan de ferveur :

« Une sainte, maman, oui : une sainte, tendue de tout son être vers les promesses du ciel, ne se serait pas soustraite à une telle résurrection terrestre, si elle avait pu la pressentir!

— Ma chérie!

— Elle est pour moi le merveilleux salaire, jamais ambitionné, de tous mes devoirs remplis dans le dessein de parvenir à les aimer, et que je n'ai pu que mieux détester !... Oh! semblables, monotones, honteux, jour après jour plus pesants ou qui me déchiraient davantage, ils ont ruiné l'appétit de joie que ton cher amour, à toi, m'avait donné !... Ils endormaient ma raison... Ils auraient fini par dessécher mon cœur... ce cœur si magnifique, aujourd'hui, de passion !

— Ma pauvre Marthe!

— Tu me plains?... Non : admire-la donc, ta fille enfin heureuse !

— Si tu es heureuse...

— Je le suis, maman !

— Hélas ! je ne puis que te plaindre... d'avoir osé ce coup de tête... Quitter son enfant, son foyer, quelle triste folie !

— Ma folie était ma résignation à l'isolement, dans le mariage et la maternité !... Après cette rencontre... du seul homme que j'aie aimé...

— Mon enfant...

— Quoi ?

— Je t'en prie... Tu parles à ta mère...

— Les convenances, maman?... Les convenances, entre nous ?...

— Marthe, je...

— Les convenances!... Quand j'allais te dire qu'après cette rencontre, je ne pouvais plus que mourir... ou vivre vraiment !... un mot te choque ?... René est l'unique homme que j'aie aimé !...Je suis heureuse de ma conquête!... Huit années, et quelles années ! ont pu laisser mon amour intact... un amour que je me cachais à moi-même... et je n'aurais pas le droit d'en être fière, maintenant !

— Marthe, on ne peut jamais s'enorgueillir d'une désertion.

— Je te jure que si René était parti sans moi, je me serais tuée... C'était une désertion aussi, pour employer ton terrible mot... Préférerais-tu...

— Ah ! qu'allais-tu dire, Marthe?... Tu t'exaltes !... Moi?... Préférer?...

— Je te le répète, dans le plus grande calme : je me serais tuée, maman.

— Tais-toi !... Je te défends...

— Mère chérie, comprends-moi, alors !...

— Je sais, mon enfant.

— Non, non, tu ne peux pas savoir !... Un tel amour!... S'être imposé de n'y plus penser, au point qu'on pouvait le croire vaincu... Se trouver, tout à coup, en présence de l'être qui l'avait inspiré... Reconnaître en lui la même fraîcheur du sentiment qu'on se grisait de ressentir..

— Ah... chez lui...

— Chez lui, ma toute maman !... Deviner, dans un être, sa

propre confiance dont on s'émerveille... avec la surprise de sa durée... au milieu d'une inexorable désillusion !... Jouir d'une telle sérénité qu'on ne demandait pas autre chose que sa possession !... Voilà ce que je devais à la présence de... M. Chavançon !... Elle m'avait rendu le bonheur ! ma jeunesse !... oui, ma jeunesse que je croyais en allée...

— Ah, pauvre chère petite !

— Et il menaçait de repartir !... On ne se résigne pas une seconde fois à refuser la joie pour le devoir, éternellement beau, qui n'a pas de belle saison ! »

L'heure tinte, à une horloge publique, — triste, dans la sérénité de l'air léger.

« Qu'est-ce qui sonne, Marthe ? demande Mme Breux, glacée.

— Ma gentille église d'ici... Elle est derrière... sur une petite place... Nous irons la voir, maman...

— Je voulais dire : quelle heure sonne ?

— Onze heures, je pense... Oh ! mère, qu'as-tu, tout à coup, de changer pareillement ?

— Rentrons, Marthe...

— Maman !

— Ne t'effraie pas... Je ne suis pas bien... ce n'est rien... »

Dans la chambre, elle supporte mal l'inquisition muette de Marthe. Elle hésite et cède :

« Je te jure, ma chérie, sur mon amour pour toi... plus grand que ce qui m'a jamais animée...

— Que vas-tu me dire ?... Mère !... Tu sais quelque chose !...

— Je te le jure, ma fille : j'ai essayé l'impossible pour empêcher cela...

— Empêcher quoi ?

— J'aurais donné ma vie, si elle avait pu suffire à empêcher...

— Quoi, maman ?... Ah ! parle donc !... Qu'est-ce que tu voulais empêcher ?...

— Marthe, ton mari est à Naples.

— Et René !... En ce moment... Mon Dieu !... Maman !... Ils se battent !... »

Elle est la terreur même, devant sa mère qui est l'impuissance et le désespoir.

« Tout l'amour maternel d'une vieille femme n'arrête pas la haine qui rapproche deux hommes pour un choc.

— Alors, dis ? ils se battent !

— Je t'en conjure, sois forte, sois courageuse ! »

Effondrée sur le lit, la bouche contre un oreiller pour contenir la houle de ses sanglots, Marthe se débat, afin de refuser les mains de Mme Breux, accablée, balbutiante, qui ne sait que tenter, ôte son chapeau, baise, au milieu de misérables excuses, la belle chevelure qui est une clarté ; — et elle pleure, pleure, éperdument.

« Et tu me laissais chanter mon bonheur !

— Comme chacun de tes mots me déchirait !

— Mon bonheur !... Ah ! oui, mon bonheur !!...

— Ecoute-moi !... Voyons, Marthe... »

Farouche, la jeune femme se dresse. On devine son énergie rassemblée pour une défense suprême.

« Où sont-ils ?

— Si je le savais, j'y serais accourue.

— Mère...

— J'aurais été partout, entre eux !

— Si tu m'avais dit, en arrivant...

— Pauvre enfant ! nous ne sommes que des femmes : nous n'existons plus, pour des hommes qui se détestent.

— Dire que tu savais et ne m'as pas prévenue !

— Comment t'aurais-je avertie ?

— Dis-moi tout !... La vérité !... Cette ignorance me tue !..

— Ton mari est arrivé, hier, à la fin de la journée...

— A Naples ?

— A mon hôtel.

— Parle ! parle, je t'en supplie !

— Avant de me voir, il avait tout arrangé, avec quatre officiers...

— Quels officiers ?

— Des officiers... de la garnison ou de l'escadre...

— Ils ont pu accepter ainsi !

— Il leur a dit qu'ils pouvaient, en assistant un galant homme et son adversaire, pour un duel...

— Penser qu'ils se battent !

— ... qu'ils pouvaient éviter un meurtre... l'assassinat, prémédité froidement, qui tue un être et un honneur... Ce sont les termes qu'a employés ton mari...

— Ah ! il n'y a que René pour moi !... Mon René !... » crie Marthe.

Un moment, elle maîtrise sa détresse, pour juger :

« Il fallait accourir ici, maman !

— Ah ! qu'aurais-tu fait, malheureuse !... Et pouvais-je m'échapper ?... M. de Maroges m'a dit cela... à la dernière extrémité... à force que je l'ai supplié...

— Moi... si j'avais été prévenue...

— Ma pauvre enfant, tu aurais souffert plus tôt, voilà tout.

— J'aurais réussi...

— A rien !... Oh ! s'écraser à une telle résistance, où l'on ne croyait à aucune volonté !...

— La volonté de... cet homme !... »

D'un rire qui vrille, Marthe accentue sa négation. Tout son être rejette l'idée d'un vouloir, d'une énergie possibles à M. de Maroges, précisément parce qu'elle les redoute contre René Chavançon, à cette minute même.

« Pauvre enfant ! Tu l'aurais entendu me parler...

— Qu'a-t-il dit ?

— Qu'il avait le droit d'un justicier... Que, possédant ce droit, il s'exposait à priver de lui son enfant qu'il adore... Que cette concession aux usages : un duel...

— Dire qu'ils se battent !

— ... était stupide de générosité...

— Mère ! mère ! ils se battent... maintenant !... Tu aurais dû tout risquer, pour me prévenir !

— Il m'a stipulé, tu entends, que, si je quittais l'hôtel avant son départ pour le terrain, je condamnerais son adversaire à mort. Il m'a dit : « Demain, vous irez auprès de Marthe. »

— Demain !... Il t'a dit : demain ! Et tu as obéi !... A ta place, moi...

— J'aurais voulu m'échapper, cette nuit... Je me sentais guettée... Marthe, j'ai voulu sortir de ma chambre : je l'ai trouvé à ma porte !

— Et René savait !... Qu'il ait pu me cacher cela !... me montrer un visage content... avoir ses mots de joie... me mentir...

— Hélas ! ma pauvre Marthe !

— Alors... moi... avec mon immense amour qui m'a res-

suscitée... moi... moi... je ne suis bonne à rien.... je ne peux rien... »

Elle se frappe la poitrine, à deux poings. Ses yeux secs, agrandis, voient, au lieu du paysage de sereine magnificence, le tableau d'épouvante où deux hommes, — son passé et son avenir, — se battent à cause d'elle.

Mme Breux la cajole, embrassée, protégée, bercée de mots insignifiants, d'une tendresse infinie, comme si elle était redevenue une toute petite fille assommée de fièvre, en qui brûlent des forces précaires.

« Ma tête éclate !... Elle se vide !... Mon cœur s'écrase !... Ce vide, tout à coup... Quel vide, au lieu du bonheur !... »

Elle est prostrée, le regard fixe. Un silence sourd de son immobilité. Elle est toute inertie, sous les caresses dont l'enveloppe sa mère, accrochée à elle, on dirait, contre une puissance qui menacerait de la lui prendre.

Soudain, les sens reviennent à Marthe, et la lucidité :

« Ne rien pouvoir et aimer comme j'aime !... Ah ! mère... quand nous saurons, tout sera accompli... Il sera trop tard... M onRené !...

— Marthe... Ma pauvre fille !...

— S'il me fallait le perdre, ma toute maman... le perdre encore !... Et cette fois, ce serait sans espoir possible...

— Voyons... Il ne faut pas non plus...

— Ah ! cette pensée me brise !

— Ne me désespère pas, Marthe !... J'ai tout envisagé, pendant les longues dernières heures... J'ai voulu t'épargner, jusqu'à la suprême minute, le partage de mon angoisse... »

Mme Breux s'arrête, pour avoir cru entendre des pas.

« Ecoute, maman !... Quelqu'un vient !... »

La mère voudrait la rassurer et elle ne trouve que cet aveu de faiblesse :

« Je n'aurai plus de courage pour nous deux, Marthe.

— Que vais-je apprendre ? grand Dieu !... »

On vient, en effet.

« Qu'est-ce que tu crois, toi ? » demande Marthe, ses yeux scrutant les yeux maternels.

Et Mme Breux gémit, sa face détournée du regard d'effroi :

« Je suis à bout... c'est trop... »

Ni l'une ni l'autre n'a pu répondre quand on a frappé à la porte.

« On vient d'apporter cette lettre, pour madame », annonce Julienne.

Elle se dirige vers Mme Breux.

« Pour ma mère ? demande Marthe, dans un souffle, — le plus faible, où la vie épuisée semblerait se dissoudre.

— Oui, madame. »

Alors, c'est toute la douleur lâchée. Marthe crie, les poings aux tempes, les poings sur les yeux, ses poings pressés contre sa bouche :

« Il est mort !... Il est mort !... Il est mort ! »

Ses mots deviennent un hurlement rauque de bête blessée. Mme Breux et la femme de chambre essaient en vain de contenir la malheureuse. Elle les entraîne dans son va et vient tragique, à travers la pièce, — courbée en avant, proférant sa funèbre lamentation.

« Mon Dieu ! Qu'y a-t-il ?... Oh ! madame... Je supplie, madame...

— Ma petite fille !... Marthe !... Mon amour... »

La mère et Julienne l'implorent, de la voix, de leurs mains dont l'impuissance les épouvante, pour qu'elle suspende sa marche et se taise. Elle continue, qui va et vient, gémit, hurle, prévoit, prédit, Cassandre inspirée du Malheur :

« Il est mort !... Il est mort !... Il est mort ! »

Sa chevelure libre est du soleil dans l'épanouissement du jour. Ses beaux bras nus le raient d'une clarté. La voix tonne, dure, violente, d'une force telle que l'espace en paraît tout empli.

« Mort !... Mort !... Lui !... »

Mme Breux halette, défaillante. Julienne interroge, affolée :

« Qu'est-ce qui se passe donc ? »

Elles accompagnent Marthe, dans sa course sauvage, — insatiable des mots de glas.

« Laissez-nous, Julienne... Laissez-moi seule avec elle...

— Madame veut...

— Oui... Allez... »

Immobile tout à coup, roide, Marthe se tait.

« Julienne...

— Madame... »

A l'oreille, Mme Breux questionne :
« Qui a apporté la lettre ?
— Deux messieurs, qui sont partis.
— Ah !... Allez... ne vous éloignez pas trop...
— Oh ! non, madame. »

Marthe n'a rien surpris de ce colloque, ni du départ de Julienne. Isolée dans un abîme de douleur, elle n'a pas une larme. On ne la voit pas respirer. Elle se traîne vers le lit et s'y écroule. Mme Breux passe derrière elle et ouvre la lettre.

« Il a fallu le tuer pour me le reprendre », constate la fille, d'un ton calme.

La mère la surveille, au lieu de lire.

« Ecoute un peu ta vieille maman... Allons... Voyons, Marthe...

— On me l'a tué... Il est mort...

— Ma chérie...

— Que veux-tu que tout me fasse, puisqu'il est mort ?... Mort !... Ce mot atroce, dont on ne comprend la pleine vérité que pour crier de désespoir !... René est mort... Voilà... »

Elle a l'air d'avoir éloigné un cauchemar. Elle montre la lettre aux doigts de Mme Breux ; et elle invite, d'une voix reposée, comme s'il s'agissait d'un message sans importance :

« Lis, maman. »

L'inquiétude de Mme Breux la fait déclarer, paisiblement :

« Toute ma chair sent qu'il est mort... Tout en moi est arrêté maintenant... comme mort... Il me faut redire continuellement ce mot terrible, pour croire que tout cela puisse être... et que ma vie continue... Que je vive encore, moi !...

— Mon enfant chérie...

— Lis, maman... »

Elle a le plus misérable sourire, pour ajouter :

« Il faut bien savoir, n'est-ce pas ? »

Mme Breux se résigne à la lecture. Marthe guette un indice sur le visage d'anxiété. Elle imite le mouvement des yeux, de ligne en ligne. La mère porte une main à sa gorge, secoue la tête, contemple sa fille, replie le papier, demeure abattue, prend son mouchoir, l'approche de ses lèvres, l'y appuie, — et pleure, sans bruit.

« N'est-ce pas ? il est mort ? »

D'un geste aussitôt suspendu, le bras qui retombe à peine soulevé, Marthe prévient la réponse que cherche Mme Breux :

« Il est mort... Un être si plein de l'allégresse de vivre !... dans l'étonnement émerveillé de commencer son bonheur !... Hier, avant-hier, ce matin... que sais-je ?... il m'avait dit cette phrase qui m'a rendue la plus orgueilleuse des femmes : « Je comprends aujourd'hui seulement, par toi, pourquoi le sort m'a jeté dans la vie »... Il a eu des parents... Il a été un tout petit... un enfant... un jeune homme... un homme avec l'ambition, le courage, la gloire... des curiosités, des audaces, du chagrin...une grande douleur subie, éteinte, ranimée quand il m'a revue... Et ses chères lèvres ont pu me dire : « Tout mon passé ne fut que mon apprentissage pour cueillir, à son effloraison, notre magnifique amour ! »... L'amant... oui, l'Amant !... qui a pu trouver cette expression dans son cœur... cet amant-là... mon amant !... le mien !... il est mort !...

— Marthe...

— Je l'avais attendu... douloureusement... dans la plus aride jeunesse d'une femme !... Je l'ai eu, à moi, pas même quinze jours !... Et voilà : il est mort !... Que veut-on que je devienne ?... René, mon René est mort !... Ah ! maman, tu ne me consoleras pas !

— Ma pauvre chérie !

— Rien ne me consolera jamais !... Oh ! rien, rien !... Pourquoi quelque chose me consolerait-il ?... Qui me consolerait ?

— Moi, peut-être ?... Ta petite fille, aussi... »

Marthe n'a pas entendu la réplique. Elle reprend :

« Il faut qu'il soit mort, pour qu'il y ait en moi cette horreur, ce silence de ma pensée... le commencement de la paix des morts... »

Mme Breux se rappelle, à cette description, une douleur ancienne : la blessure par où s'en est allée sa jeunesse.

Elle s'étonne que la souffrance puisse revenir de si loin, avec la force même de sa nouveauté. Elle se retrouve, dans l'abandon qui a suivi son grand amour défait par elle, brisé, offert en sacrifice au devoir. Voilà l'œuvre des jours annulée ! Ils détruisent tout, sauf les désastres du cœur. Elle a des che-

veux blancs, elle a voulu vieillir; et sa mémoire, en un éclair, vainc les années !

Marthe continue :

« On projette... On croit tenir demain... La mort invisible avance... Elle passe... Elle a tout anéanti... »

Elle éclate subitement en pleurs :

« Mon René ! Mon chéri !... Toi !... Toi !... »

Cette explosion de détresse, dans un cri et les larmes, rejette au passé le chagrin de Mme Breux : elle n'est plus que la mère, rassurée par ces sanglots qui délivrent sa fille :

« Oui, pleure... Pleure, ma pauvre chérie !... Les larmes sont bonnes... Elles soulagent... Pleure bien, Marthe.

— Maman, c'est impossible, voyons, qu'on me l'ait tué !... Dis-moi que ce n'est pas vrai.

— Hélas, ma pauvre enfant !

— S'il n'était que blessé ?

— On ne peut plus rien.

— Qu'est-ce que tu dis ?

— On ne peut plus rien, Marthe.

— Alors... cette lettre ?

— Ils se sont battus au pistolet... La seconde balle l'a tué...

— Je veux le voir !... Où est-ce ?... On ne va pas me le disputer, maintenant !... Je veux le voir !... Tout cela est à cause de moi !... C'est moi qu'il fallait tuer !... C'est moi qui ai voulu partir !... Je lui appartenais, je me suis donnée, je l'ai forcé à vouloir ce que je voulais tellement ! »

Epuisée, elle se blottit contre Mme Breux, et elle pleure à larges sanglots. Quand elle se calme un peu :

« Marthe, ton mari... » commence la mère.

Marthe se dégage, en révolte :

« Je n'ai pas de mari !... J'avais un amant... mon amant qu'un assassin m'a tué !

— Mon enfant !

— Je me dis : il n'est plus... Et je ne peux pas le croire !... C'est impossible, voyons, qu'il n'arrive pas... par cette porte... et me dise : « Marthe, je *vous* ai désobéi encore : je n'ai pensé qu'à *toi* ! »... Mère, que veux-tu que je fasse, sans lui !

— Tu as ta fille, Marthe !

— Ma fille ?... Ai-je une fille ?... Je n'avais que lui au monde !

— Ta petite Lucienne...

— Elle est à son père... à lui seul !... cruellement, à l'homme qui vient d'anéantir l'amour qui était toute ma vie !

— Et moi, pourtant ?

— Toi, ah ! je t'aime !... Tu restes ma maman !... Mais, René... tu comprends : lui !... Je ne sais pas... Au-dessus de moi, de toi, de nous, de tout, il était ma croyance au bonheur !... »

L'égarement de Marthe bouleverse Mme Breux. Le flux de pleurs n'a pas emporté l'exaltation, la frénésie de souffrir qui l'effrayaient chez la jeune femme.

Celle-ci, maintenant, retombe dans le silence et l'immobilité, avec ce regard fixe, vide, aux pupilles énormes, qui a l'air enivré de l'horreur d'un gouffre.

Elle est la douleur même. La mort ne lui infligerait pas un masque plus fermé. On croirait que le front n'abrite plus rien. N'étaient les grosses larmes qui se forment aux yeux, s'en détachent, lourdes, roulent sur les joues blanches, on dirait cette face abandonnée de la vie. La splendeur des cheveux fait une cruelle auréole de joie au visage en agonie.

La grâce du matin, devenue l'opulence méridienne où trône un soleil de feu, insulte à cette misère d'un être chassé du bonheur, faible et qui se sent s'éteindre.

« Il y a huit jours, aujourd'hui, nous étions là-bas... heureux !... si heureux, maman !... »

D'un geste du bras et d'un mouvement de sa tête vers le large où la réverbération solaire couvre les eaux d'une jonchée de feuilles d'or, elle montre Capri éblouissante, qui a l'air d'un bouquet d'étincelles à l'infini renouvelées, entre la Méditerranée qui scintille et la vibration du jour.

Chez Mme Breux, la maternité livre une lutte farouche. Elle a vu le péril de sa fille, ensemble, et l'unique moyen de l'y soustraire. Il faut que l'amour meure, avec l'homme qui l'a inspiré. Vieillie, les cheveux blancs, la voilà résolue, de la même résolution forte qu'il y a huit années. Elle avait sacrifié au devoir maternel le présent suprême que lui avait offert le destin, d'une passion heureuse en couronnement à sa jeunesse, pour qu'elle la sentît moins finir. Elle va sacrifier sa pudeur de mère au salut de sa fille. Sa faute ancienne ne doit plus être un secret.

« Marthe, il y a une chose épouvantable... » commence-t-elle.

Marthe n'a donné aucun signe d'attention.

« Je serais morte, mon enfant, plutôt que de te l'avouer », prononce Mme Breux.

Alors seulement, l'autre, tirée d'un gouffre, paraît s'émouvoir. Elle, son cœur douloureux bondit, et elle redoute les mots, devant l'intérêt qu'elle éveille.

« Je veux... te protéger contre l'entraînement d'un mort.

— J'étais à lui... Je le serai plus encore désormais...

— N'écoute pas ta douleur. Elle te ferait commettre tu ne sais quelle monstrueuse erreur capable d'enchaîner après elle d'autres fautes aux conséquences incalculables !... »

C'est une égnime pour Marthe. Mme Breux continue :

« Si nous savions l'enchaînement des faits !... leur prolongement !!... Leurs victimes sont rarement les coupables qui méritaient la répression...

— Quelle parole, maman !

— Oh ! écoute... écoute-moi... Ma petite Marthe adorée d'autrefois et de toujours, jusqu'à ce que j'aie disparu à mon tour...

— Tu me fais peur..., dans ma désolation... de parler ainsi...

— Je dois t'ouvrir un secret... Je ne sais plus si je pourrai supporter de me déchirer assez pour que tu me plaignes, ma fille chérie, jusqu'au pardon.

— Tu parles d'un secret ? de pardon ?

— Tu vas savoir... Je suis résolue... Ah ! les survivants sont toujours le plus à plaindre : pour conduire une vie à son terme, il existe toujours de plus tragiques épreuves que celles dont on a l'épouvante... Résiste à ta grande douleur, Marthe.

— Elle sera toujours la plus forte !

— Si j'avais pu mater la mienne, nous ne connaîtrions pas cette échéance abominable... Ma fille chérie, tu vas devoir juger ta mère...

— Toi !... Te juger ?

— Je suis affreusement responsable de tout ce qui aboutit à cette mort que tu pleures aujourd'hui.

— Toi, maman ?

— Moi, Marthe.

— Responsable de la mort de mon René ?... Toi !

— Déjà, c'est la faute d'un autre, déchargée sur moi par la mort, qui m'a entraînée, par son poids trop lourd.

— Je ne te comprends plus... Tu me maintiens dans une angoisse où j'oublie presque mon malheur...

— Laisse, ma petite fille... J'ai peine à suivre ma pauvre raison... Elle est terrifiée par le spectacle, en une seule fois, des jours de supplice que j'ai traversés...

— Tu ne peux pas, en disant cela, parler de René ?

— Sois patiente : tu verras, tu comprendras... Chaque mot va me coûter une douleur... Marthe... »

Elle étouffe. Son devoir accepté, l'attention anxieuse de sa fille, l'intimident. Elle a peur d'un aveu trop brusque. Toutes les excuses qu'elle a trouvées à sa faute, depuis son renoncement, la sollicitent et la troublent. Elle espère un invraisemblable hasard qui lui épargnerait l'humiliation de se confesser et sauverait Marthe. Elle attend, superstitieuse, un secours, de la pure beauté marine et céleste.

« Il faut connaître le véritable aspect de ceux qui disparaissent, vois-tu, pour savoir celui que l'on pleure... Oh ! je vis, depuis tant d'années, avec ce besoin de confession !... J'ai pu te croire heureuse... ou, du moins, tranquille... Tu ne te serais pas cachée, à moi, de ta désillusion de femme, j'aurais pu tenter quelque chose... essayer, auprès de Lucien...

— Celui-là, ne le nomme pas !... Il a tué, et par ma faute !

— Ah ! Marthe, surtout par la mienne !... Tu me sommes, en t'accusant, de revendiquer ma faute... Oui, je n'échapperai plus à la confession totale que je retarde.

— Que tu m'effraies, maman !

— J'aurais dû mourir de chagrin.

— Que dis-tu ?

— Tu m'as sauvée, Marthe, par ta tendresse... Jure-moi, avant de m'avoir entendue, de ne jamais me refuser tes bras chéris, ta confiance, ton cœur tout entier, quand ma très grande faute se sera levée entre nous.

— Rien ne pourra me détacher de toi !

— Oh ! oui, n'est-ce pas ?... C'est bien sûr ?

— Puisque je n'ai plus que toi au monde !... Mais parle, je t'en supplie !

— Quand ton père nous a été enlevé, si brusquement, tu sais quelle a été ma douleur...

— Je me rappelle...

— Tu ne sais pas comme elle a été changée aussitôt, par une implacable révélation... Ah! la vérité se fait jour par d'atroces blessures !... Dans son testament, dont il n'a pu mesurer l'injure qu'il me causerait, ton père faisait appel à ma générosité, pour asseoir l'avenir d'une femme et d'un enfant... qu'il aimait en dehors de nous... Il me laissait libre en face d'un souhait, au lieu d'exprimer sa volonté... Cette latitude était une forme de son repentir... J'ai assuré, plus largement que ses indications, le lendemain de cette femme et de cet enfant, pour n'avoir rien à me reprocher... Entends-moi : pour n'avoir rien à me reprocher envers lui!... J'ai résisté à notre notaire, dans cette intention... Tu te rappelles, probablement, mes interminables entretiens avec lui, à la maison ?

— Oui.

— J'avais tellement aimé ton père, Marthe!... J'avais gardé une telle foi en lui!...

— Et elle?... Cette femme?...

— Je n'ai jamais accepté de voir cette créature qui m'avait volé la tendresse de ton père. Je n'ai pas voulu connaître qui elle était, ni savoir si l'aide qu'elle tenait du disparu par mon unique volonté a pu l'humilier... Je n'ai pensé qu'à mon mari, dans une stupeur de mon âme et de ma chair ! Mieux j'avais agi, dépassant ses volontés comme si j'avais pu le contraindre, par là, à me rendre justice, plus je ressentais l'outrage de sa conduite... Mon ardeur à l'aimer, tout ce qui avait passionné ma vie d'épouse, même mon anéantissement par cette catastrophe qui ouvrait un veuvage que je n'aurais pas supporté, sans toi... tout, mon enfant, devint mon impérieux grief et ma froide colère... On m'avait donc trahie, honteusement, vilement trompée, pendant des années!... Oui, pendant des années, avoir subi le mensonge quotidien, le mensonge qui s'observe, calcule... Tu n'étais pas une femme : je ne pouvais me plaindre à toi... Et tu pleurais ton père!... Je nourrissais une haine implacable contre un absent, le dégoût de la trahison dont il avait reconnu ma fidèle sincérité... Marthe, je sanglotais sur mon impuissance, au lieu de pleurer un mort que je tendais à exécrer !... De là, ces isolements farouches,

mon trop coupable retranchement, loin de toi-même, ma chérie... Je ne pouvais plus supporter ta douleur filiale : elle me blessait... Je m'en épargnais le spectacle pour résister à mon envie de la détourner de celui que j'en jugeais indigne... Nos deux solitudes nous livraient à des surprises de sentiment que j'aurais dû prévoir, au moins pour toi... Que ne t'ai-je dit, alors, ma nouvelle détresse !... Tu m'aurais soutenue de ton affection, guidée, consolée !... Jalouse de m'isoler de tous, enfermée, me défiant même de toi, je m'attachais à découvrir sur moi les marques de l'âge... Cet insatiable examen ne me convainquait que de ma beauté... A mes yeux, elle s'insurgeait, rayonnante, contre la désaffection du seul homme à qui j'avais été orgueilleuse de la donner !... Elle s'exaltait ! Elle renouvelait toute mon éclatante jeunesse et j'allais avoir quarante ans...

— Tu étais si belle !

— Je sentais, comme une provocation, ma jeunesse...chaude en moi, cabrée, hardie, impatiente d'éprouver sa force... Elle exigeait de la joie, âprement... un hommage pour me venger du mal que je n'avais pas mérité... Ç'a été un vertige irrésistible !... J'ai été folle... Ah ! Marthe, Marthe... Tes chers grands yeux !... Epargne-moi l'aveu total !... Tu devines, Marthe ?... A tes genoux, mon enfant, je te supplie de...

— Lui !... René !... Et toi ! !

— Ne me quitte pas !... Laisse-moi à tes genoux, dans ma honte...

— Oh ! maman ! !

— Dans ma honte, j'ose te le dire : tu ne peux juger que pour absoudre !... Ni l'un ni l'autre, nous n'avions prémédité notre chute... J'ai tant, tant pleuré sur ma faute !

— Lui ! !

— Il ne m'avait rien dit de toi...Tu m'as appris trop tard que tu l'aimais...Les hommes deviennent lâches quand leur plaisir est en jeu. L'amour du plus droit entraîne un mensonge... J'ai tout appris par toi, Marthe... Cette trompeuse jeunesse qui m'avait conduite à la seule faute de ma vie... je l'ai rejetée pour ton bien, pour revenir à toi toute entière !... rien qu'à toi !... J'ai voulu qu'il partît immédiatement... Je voulais te sauver... J'ai cru que je parviendrais à te préparer une existence heureuse... Marthe, j'ai tout fait pour réussir... Mon

enfant, à tes genoux... je t'adjure... dis-moi un mot... un seul mot... qui me relève... Pour toi, j'ai voulu, en un instant, n'être plus qu'une vieille femme... »

Marthe l'aide à se redresser. Elle qui demande, de tout son être cassé, une parole d'absolution, elle épie anxieusement sa fille ; et ce sont ces mots qu'en profère la bouche tremblante :

« Ne vais-je même plus pouvoir le pleurer ! »

La mère implore :

« N'accable personne !... Quand la fatalité veut...

— Qu'elle a été patiente à parachever mon écrasement !

— Ma fille chérie, ah, pardon !

— J'ai besoin de ton pardon... du sien, aussi !... Il a reconnu que je me serais tuée, à Lugano, s'il m'avait refusé l'affranchissement que j'attendais de lui... Et c'est lui qu'on a tué !...

— S'il était reparti, dès votre rencontre !

— Il me croyait consolée... Il voulait m'avoir vue heureuse... Il lui fallait cette certitude, pour se délivrer d'un remords... que je comprends aujourd'hui... »

Elle songe, longuement ; et, d'une voix blanche :

« Que devenir, maintenant ! » demande-t-elle.

Mme Breux s'est ressaisie pour la secourir :

« Tu n'es pas parvenue à l'âge que j'avais, quand j'ai appris la désillusion de tout... D'immenses chagrins, qui m'avaient épargnée, t'ont mûrie... Comme j'avais résolu de ne vivre que pour ta protection, essaie de vivre pour Lucienne... Elle t'accaparera facilement... Tu arriveras à conquérir son petit cœur... Enfin, plus tard, Marthe... beaucoup plus tard...

— Achève !

— Ma pauvre enfant...

— N'est-ce pas, tu penses au père?... Va, je peux tout entendre sans révolte, maman.

— Le temps est le suprême guérisseur.

— Il détruit.

— Ah, il apaise également... Que j'aie pu ma confession... sans en mourir... voilà une preuve qu'il a pitié des cœurs humains !...

— Si tu veux.

— Il permettra que je revoie ton foyer, un jour...

— Mon foyer!... Quel foyer?...

— Ton vrai foyer!...Ne m'ôte pas cette espérance, Marthe!... On te la donne... Cette lettre qu'on m'a remise tout à l'heure...

— Tu voudrais me la lire?

— Marthe, je t'assure...

— Je suis une pauvre écrasée.

— Ton mari...

— Il offre d'oublier?... de me rendre ma place?... Tu vois : je devine!

— Il supplie que tu lui pardonnes!...Sois calme, Marthe!... Il faut que tu connaisses sa lettre...

— J'écoute, maman. Je suis calme. Tout est silence en moi. »

Elles détournent, en même temps, leur regard du lit défait. Jusque-là, son désordre ne leur était point apparu. Mme Breux attire Marthe vers la loggia. Elles s'asseyent sur les fauteuils d'osier à coussins de cretonne aux couleurs gaies. Celles du paysage de lumière et d'eau surprennent les deux femmes comme si ce n'était pas la gloire de midi par un splendide automne italien. Un peu d'écume frise la haute mer. Le ciel immaculé y plonge une opaque nappe d'azur.

Mme Breux admire, autant que le décor, combien Marthe demeure belle, malgré son malheur. Et elle pense, en secret, que la nature est la seule puissance victorieuse quelquefois du destin. Cette idée la réconforte. Elle baise Marthe au front; et celle-ci la prie de lire.

« Voici ce que m'écrit M. de Maroges :

» *Madame,*

» *Je viens de me battre avec M. Chavançon. Ma seconde balle l'a tué roide. Il avait tiré sur moi. Quoi que cet homme m'ait pu faire, je suis encore plus malheureux maintenant. Mon affliction dépasse la souffrance qui m'avait irrité contre lui. Je me livre à la justice de ce pays et j'en souhaite la rigueur. Quoi qu'il advienne de moi, veuillez dire à Marthe que je lui cède la place auprès de notre fille qui a besoin d'elle plus que de moi, et que je la supplie de me pardonner. Je ne vivrai que dans l'attente du signe qui me rappellerait auprès d'elle comme le plus douloureux et le plus fidèle des amis. Pour vous, Madame, que je prie d'agréer le serment de ma filiale affection, je vous adjure de travailler à m'obtenir le pardon de Marthe.* »

Mme Breux épie en vain un geste, un signe de sa fille. Il lui faut la toucher au bras, et l'appeler, d'une voix où elle a mis toute la tendresse inquiète d'une mère. Le regard perdu, douloureuse, grave, Marthe répond :

« *Ma seconde balle l'a tué roide.* Voilà ce quej'ai retenu de cette lettre. »

Elle juge et condamne :

« C'est un assassin.

— Il a risqué la mort pour se venger... Il t'aimait, Marthe ! »

Mme Breux insiste :

« Pourtant, s'il était mort ? »

Elle ajoute, obligée par le mutisme de Marthe :

« S'il était mort, dirais-tu pareillement de celui qui survivrait : c'est un assassin ?

— Ah ! je ne sais pas, mère !.. Je sais, uniquement, que René est mort et que M. de Maroges l'a tué !... »

Il y a un long et lourd silence. Marthe ne livre rien d'elle, que son accablement. Mme Breux la contemple, d'un regard d'angoisse qui voudrait insinuer sa volonté et redoute les effets d'une révolte.

« Ma chère maman !... » murmure Marthe à qui reviennent les larmes.

La mère ose, maintenant, parce qu'elle la pressent plus faible :

« Tu as entendu ? Il t'abandonne la place auprès de Lucienne.

— Oh ! si cette petite m'avait mieux aimée !

— Elle t'aimera mieux ! Elle t'aimera comme tu m'as aimée...

— Non.

— Si... et comme tu le mérites !

— Que puis-je mériter de bon ?

— Tu ne souffriras plus... Ta fille te guérira comme tu m'avais guérie... Car tu m'as sauvée, Marthe : rappelle-toi !

— Tu m'offres l'avenir, ma pauvre maman !... Ah ! il faudrait y atteindre !... Il y a le présent à subir !... Que ferais-tu, toi ?

— Retourne auprès de ton enfant... Ne secoue pas ta pauvre tête... Pour rien au monde, je ne t'aurais abandonnée !

— J'en suis sûre... Tu es meilleure, que veux-tu !... »

Mme Breux sanglote avec elle. Le passé les hante. L'origine de leurs fautes remonte à la fourbe du père. Elles évoquent l'enfant qu'il a eu hors du foyer, qui n'était pas coupable, lui, et pourra pâtir de sa naissance irrégulière. Elles le plaignent, et toutes les iniquités qui attendent un être avant son premier cri.

Enfin, la mère reprend, misérable et dolente :

« Que vas-tu faire, Marthe? »

L'autre soulève ses épaules et elles retombent, signifiant toute l'impuissance et l'irrémédiable abandon.

« Je ne sais pas... Que veux-tu que je fasse?

— Marthe, si tu as encore confiance en moi... si tu m'aimes toujours...

— Je t'aime, j'ai confiance en toi... Mais, je ne sais plus rien... J'existe si peu !... Une loque... un souffle... voilà ce que je suis... Moins encore, peut-être !...

— J'ai connu cet anéantissement... A cause de toi, pour toi, j'ai résisté... Les plus grandes douleurs passent...

— Et dès demain, maman, la vie heurtée des autres m'obligera à me souvenir !

— Non, ma chérie, non... Je serai là, près de toi, avec ta petite Lucienne... Nous ne te quitterons jamais... Nous réussirons ton sauvetage, à nous deux !

— Sois contente : je ferai ce que tu voudras... Commande... Dispose de moi... Me voici redevenue ton enfant...

— Tu n'as jamais cessé de l'être dans mon cœur !

— Je suis incapable d'une volonté... Qu'au moins tu n'aies plus de peine, toi, maman !

— Je n'en puis plus avoir que de ton chagrin, Marthe !

— Rien ne peut désormais m'arriver, qui dépasse tout cela... »

Le triomphe de midi touche à son apogée. Il semble à Mme Breux que cette exaltation des flots et de l'azur célèbre sa victoire sur le malheur. Il a ses victimes : un homme et un cadavre ; et il lâche prise. Marthe lui échappe. La mère attribue cet effet à l'aveu de sa fille. Elle s'empresse, projette, heureuse du timbre plus clair de sa parole ; elle interroge, répond, mêle la petite Lucienne, constamment, à cet avenir qui débute ; elle envisage par le détail ce qu'il faudra faire.

« Naturellement, je t'emmène ce soir.. Julienne nous suivra

avec les malles... Nous irons prendre la petite à Paris... Tu sais, j'ai renvoyé la Fräulein qui, décidément, lui déplaisait trop... Tu descendras chez moi... Et nous partirons, toutes les trois... avec ta Julienne, tu penses bien!... pour les Pyrénées... que tu aimes tant !... »

Elle ne cesserait de parler, pour avoir cru voir Marthe sourire. Elle adore la générosité de la vie, avec la foi des vingt ans heureux, éblouis par un sentier de lumière encensé de fleurs.

Puérile, ingénue, elle promet, d'un cœur simple et joyeux, l'âme enthousiaste :

« Oui, tu verras, ma chérie... »

Sa mémoire lasse retient un fait unique du prolongement de la faute maritale qui a entraîné sa propre chute et celle de sa fille : Marthe accepte le retour vers son enfant !

« Tu l'auras toute à toi !... En la formant à ta guise, tu connaîtras les joies exquises que tu m'as données ! »

Elle cite, à Marthe, des mots de son enfance, pour en rapprocher plusieurs saillies de la petite Lucienne, précoce pareillement par l'intelligence et la sensibilité. Et cela conduit la grand'mère à évoquer la fillette pendant les dernières semaines :

« On lui a dit que tu étais souffrante... Il n'y a point de jour qu'elle n'ait demandé quand tu reviendrais... si tu guérirais bientôt... Elle avait peur de t'avoir rendue malade pour avoir été méchante envers sa Fräulein... Elle m'a promis, d'elle-même, d'être toujours sage... de sorte que tu ne sois plus jamais malade... »

Marthe a vraiment souri, enfin !

La joie de la mère déborde. Elle plonge ses doigts dans les beaux cheveux; elle baise avec une ardente ferveur les tempes qui battent, les paupières douces et fiévreuses. Ces caresses éloignent à jamais le mauvais sort. Elle en est tellement certaine, dans son désir tendu que cela soit ! Elle a oublié les affres de sa nuit à Naples, la froide volonté de M. de Maroges, le duel qu'il a voulu, l'homme que son pistolet a tué, sous la candeur de cette matinée bleue épanouie en apothéose.

Elle se penche tout à coup sur le balcon de la loggia.

« Tiens ! Qu'est-ce que c'est ? » fait-elle.

Une auto d'ambulance s'est arrêtée devant la grille. Marthe

voudrait regarder à son tour. Mme Breux s'interpose. Julienne, tête basse, traverse le jardin, par l'allée courbe qui longe la pelouse. Elle ouvre la porte. On la voit se couvrir le visage, de son tablier blanc, et reculer.

« Marthe, rentrons !

— Pourquoi ?

— Cela vaut mieux pour toi... »

Mme Breux s'efforce d'attirer sa fille à l'intérieur de la chambre. Elle sent le corps frémir, contre ses paumes qui le poussent, voudraient le diriger. Elle ne trouve plus une parole, brisée d'avoir compris quelles gens arrivent, pour quel devoir, et la divination de Marthe.

Elles s'arrêtent devant le lit. La mère s'accroche à son enfant qu'elle croit soutenir. Rigide, immobile, privée des sens, Marthe est une statue.

Mme Breux cherche le but du grand regard fixe de Marthe. C'est cette double gerbe de roses qui jaillissent, comme l'abondance et l'allégresse, des deux vases à figurines pompéïennes, sur la cheminée. Entre les bouquets somptueux, la pendule d'albâtre est une toute petite chose grise et médiocre.

Le silence, autour des deux créatures et dans leurs âmes, prépare le vide où le destin va paraître et agir. Elles s'abîment dans leur petitesse. Chacune vit pour soi, par l'empire de la nature sur le libre arbitre. Elles subissent l'horreur de la mort. Il y en avait la possibilité. Elles connaissaient le combat du mari contre l'amant. Il y a eu la lettre du premier, qui certifiait le sort de la rencontre. Il y a eu la douloureuse confession de la mère, pour dériver un trop cruel chagrin. Tout cela n'est plus. Les malheureuses apprennent seulement la réalité de cette mort d'un homme. Elles l'ont pleurée. Elles ont débattu, à cause d'elle. Elles ont cru l'avenir plus puissant, et qu'il les reprenait. Chaque pas, sur les cailloux du jardin, retentit en elles. Ce groupe qui avance et qu'elles ne voient pas, il réalise dans leur épouvante, à mesure de son approche, par une inexorable matérialisation, l'idée qu'elles avaient de René Chavançon, tué par une balle. Elles souffrent, comme si leur supplice débutait seulement.

« Je ne peux plus... je ne peux plus... » soupire Mme Breux.

Elle s'est écroulée, sur la chaise longue. On dirait Marthe inconsciente. Son masque réfléchit un calme auguste, surhu-

main, la sérénité d'une Minerve supérieure aux dieux par son mépris de leurs intrigues terrestres. Seule, la chevelure éployée sur la nuque et les épaules, en ondulations d'or, semble vivante.

Peureuse, Mme Breux appelle, à bout de souffle :

« Marthe !... Marthe !... »

La jeune femme persiste dans cette immobilité terrifiante. La respiration ne soulève même plus sa poitrine. Elle est debout, et on la croirait prête à tomber. La blancheur de ses joues décolore ses lèvres muettes. Elles frémissent, se prennent à trembler.

« Madame ! » crie Julienne, apparaissant.

Elle fond en larmes et demeure sur le seuil.

« Qu'y a-t-il ?... Vous savez donc, ma bonne Julienne, que vous pleurez aussi ? »

La voix accablée de Marthe rend un peu d'énergie à Mme Breux qui peut se lever et, péniblement, va vers la femme de chambre.

« Qu'est-ce que c'est, Julienne ?

— Madame... ce sont des hommes... »

Elle suffoque, incapable de plus.

« Que veulent-ils ?

— Madame... Ils portent... »

Marthe, horrifiée, se bouche les oreilles :

« René ! René !... Je ne peux pas voir ça !... Mon René adoré ! » hurle-t-elle.

Elle repousse l'aide de sa mère, écarte Julienne ; et, dans un grand cri, elle sort.

« Marthe !

— Madame !... Oh ! madame !...

— Je ne peux pas vivre sans lui !

— Que vas-tu faire ?... Oh !... Julienne, où va-t-elle ?... Empêchez-la !... »

Pour une brève hésitation, elles se trouvent toutes deux, la mère et la servante épouvantées, devant une porte que Marthe vient de clore derrière elle, à clé.

Elles frappent ensemble le panneau; elles appellent, supplient, pendant que des voix d'hommes montent d'en bas.

« C'est la chambre à droite...

— Doucement...

— Attendons...

— La femme de chambre a eu le temps de prévenir... »

Mme Breux n'a plus la force de mouvoir ses mains. Le front à la porte, elle croit appeler, du gouffre de son malheur ; et sa gorge ne produit aucun son. Julienne, affolée, tape, écrase ses poings, meurtrit ses coudes, — implorant :

« Ouvrez, madame !... Je vous en supplie !... Pour l'amour de Dieu !... Madame... »

Elle voit les hommes, la tête découverte, qui gravissent l'escalier, chargés d'une civière.

L'effroi, alors, lui inspire ce mensonge :

« Il n'y a rien, madame : je le jure ! »

La mère, avertie par un pressentiment, arrive, exténuée, jusqu'à la rampe. Elle s'y accroche, se ploie dessus, — et, d'une voix d'agonie, elle quête une aide :

« Au secours, messieurs !... Ma fille... Sauvez-la... »

Ils se consultent entre eux. Sous leur fardeau, qu'ils haussent, un lieutenant de carabiniers se glisse. Quand il voit Mme Breux si misérable, il s'empresse, sautant des marches :

« Je vous prie, madame ? » fait-il, parvenu au palier.

Elle surmonte son angoisse, afin de parler :

« Monsieur... ma fille... »

Elle n'en peut dire plus. La femme de chambre essaie d'expliquer :

« Madame s'est enfermée... Elle veut mourir... Il faut l'empêcher... »

L'Italien comprend mal, répète les mots. Julienne secoue la porte par le bouton de la serrure, criant qu'il faut que l'on ouvre, de force, pour devancer le malheur.

Un coup de feu éclate ; un second, suivi d'un bruit de chute, mou, avec un choc net, de métal, sur la mosaïque. Ensuite, c'est un silence où la mort prend possession.

Mme Breux, d'un bras frémissant, désigne la chambre close.

Les mains à plat contre ses joues, la face figée de terreur, Julienne contemple l'apparition d'un filet de sang qui dépasse le seuil, avance, coule à ses pieds.

« Emmenez la vieille dame », ordonne l'officier.

Elle obéit, machinalement. Mme Breux se laisse conduire, hébétée, murmurant :

« Deux coups de revolver... deux, n'est-ce pas ?... »

De la chaise longue où elles sont assises, côte à côte, Mme Breux et Julienne voient un carabinier rejoindre son chef. Elles assistent à leur bref colloque. Ensemble, ils donnent de l'épaule dans la boiserie, ils poussent de tout le corps. Un troisième arrive, qui brandit une hache. Derrière lui, il y a le jardinier, sa calotte près du menton ; la cuisinière, qui n'arrête de faire des signes de croix.

« Tout ce monde !... Tout ce monde !... » murmure Mme Breux.

Elle se dresse, au heurt de la hache. Le panneau fendu, l'outil, aux mains rageuses de l'homme, élargit l'entaille, arrache un morceau. A trois, ils tirent sur le bois. C'est un déchirement. Il se répercute au cœur de la mère.

« Marthe ! » crie-t-elle, en tombant, dans les bras de Julienne.

Quand elle revient à la connaissance, elle s'étonne d'être alitée et demande pourquoi. La femme de chambre se détourne, pour pleurer.

« Oh ! je sais... je sais... » gémit la mère.

Elle montre, du regard, les deux gerbes de roses, dans les vases de la cheminée, et elle dit :

« Il faudra les *leur* porter... »

De tout le faible élan de sa pauvre âme, elle condamne la splendeur de l'automne, au ciel et sur la mer.

« Julienne... il faudra faire envoyer de Naples... les plus belles fleurs...

— Bien, madame... »

Elle n'ose questionner. Elle s'y résoud, après un long débat mental :

« Ils sont... ensemble ?

— Oui... dans la chambre où madame s'était enfermée... »

L'heure sonne, à une horloge publique. Mme Breux reconnaît le timbre qui avait annoncé onze heures, ce matin. Elle se rappelle les mots de Marthe :

« C'est ma gentille église d'ici... Elle est derrière... sur une petite place si jolie !... Nous irons la voir, maman... »

C'était ce matin ! Marthe avait dit, encore :

« Oh ! je suis si heureuse, maman ! »

Et maintenant, la voilà morte, d'avoir voulu mourir.

Les paupières closes, comme si, par ses yeux éteints de souffrance, elle pouvait livrer son remords, Mme Breux s'accuse :

« C'est ma faute... l'enchaînement de ma très grande faute... Pourquoi tant de douleurs et m'avoir laissé vivre, mon Dieu ! »

Julienne, penchée vers elle, lui recommande doucement :

« Le docteur a bien dit que madame ne se fatigue pas à parler... »

Elle tente un pauvre sourire, pour rassurer la bonne fille qui sanglote ; et elle plaint la morte :

« Ma petite Marthe !... Ma petite Marthe !... »

CHARLES-HENRY HIRSCH.

FIN.

REVUE DE LA QUINZAINE

LITTÉRATURE

Pierre Gilbert : *La Forêt des Cippes. Essais de critiques*, 2 vol. in-8°, 10 fr. chac., Champion. — Alfred Mortier : *Dramaturgie de Paris*, 1 vol. in-18, 3 fr. 50 majoré, Crès. — Joseph Orsier : *Le Phédon de Platon et le Socrate de Lamartine*, 1 vol. in-8°, 15 fr., Champion. — André Germain : *Renée Vivien*, 1 vol. in-16, 4 fr., Crès. — André Germain : *Portraits Parisiens*, 1 vol. in-18, 3 fr. 50 majoré, Crès — Une lettre de Gustave Kahn à propos du symbolisme. — Memento.

Voici **La Forêt des Cippes, Essais de critique**, de Pierre Gilbert, jeune écrivain, hélas ! tué à la guerre et qui fût devenu peut-être le grand critique qui nous manque. Il en avait toutes les qualités, l'érudition sans pédantisme, la méthode sans étroitesse et surtout cette plénitude et cette simplicité de la pensée et de l'écriture. En vérité, c'est là le style d'un écrivain. Il avait entrepris une sorte de revision de la littérature du XIXe siècle, trop envahie des ronces du romantisme et de la sentimentalité. Son idéal était la perfection grecque et racinienne, mais ses idées étaient tout de même plus vivantes que celles qu'épousent encore les dévots du néo-classicisme. Et puis Gilbert eût certainement élargi sa méthode : il eût accueilli toutes les nouveautés avec la même curiosité critique qu'il mettait à étudier notre théâtre contemporain, si vide de toute vraie psychologie et qui nous fait regretter jusqu'aux petites piècettes de Musset, qui sont à peine du théâtre, mais où, du moins, les personnages ont une âme : celle du poète.

Parmi toutes les études remarquables recueillies dans ce volume, je veux signaler particulièrement celle sur *Madame Bovary*. Gilbert fait, avec un sens critique très juste, le procès de Flaubert, tout en ne pouvant se défendre d'admirer la puissance de l'écrivain. Mais c'est sa méthode qu'il critique, celle qui le fait accumuler des faits, des gestes, sans s'occuper d'aucune analyse psychologique : « Un fait est un fait, écrit Pierre Gilbert ; un autre fait, cela fait deux, puis trois, puis quatre, puis vingt. Mais quand ils seraient cent, il resterait à montrer, de l'un à l'autre, un progrès, une accentuation. »

Deux faits semblables ne signifient qu'une répétition tant qu'entre eux on n'a point découvert plus qu'une liaison, une progression. Flaubert décrit la série des accidents qui déterminent Emma Bovary au suicide : quand son roman serait cent fois plus chargé de menus épisodes, il ne donnerait point pour cela le sentiment de la nécessité, parce que sa collec-

tion de faits, dont chacun pourrait prendre le tour du voisin, ne comporte aucune progression.

C'est, écrit-il encore, toute une poétique formulée : l'émotion exclue du domaine de l'art. L'art réduit à la description, et à la description physique.

Du moment que l'émotion s'oppose au paysage comme le sentiment à l'art, l'office de ce dernier sera de rendre avec des mots toutes les impressions qui nous viennent par les organes des sens. La sensation brute est devenue reine ; et pour lui mieux livrer tout le domaine de l'art, les opérations de la raison et du sentiment seront abolies.

Or, conclut Pierre Gilbert, « si vous omettez de me faire entrer dans tous les sentiments des personnages, si vous ne commencez par m'en faire une peinture *frappante et par conséquent raisonnée*, qu'est-ce que tous ces détails dont vous m'accablez pourront bien représenter à mon esprit, sinon une foule de possibles qui le frappent de stupidité ? Et quelle impression aurez-vous portée en moi, que celle d'un morne et continu écoulement des choses ? »

Peinture frappante et par conséquent raisonnée ! toute la critique, toute la méthode de Pierre Gilbert est dans cette phrase. Cette critique et cette méthode, il l'applique, dans ses autres études, à Bernardin de Saint-Pierre et à *Paul et Virginie*, à Jules Lemaître, à l'analyse, cruelle, du théâtre contemporain (ce qui forme tout un volume) et surtout au « semitisme au théâtre ». Car il n'y a plus de théâtre français... et, c'est tout de même dommage.

Et puis voici encore une des plus justes et compréhensives études sur le style de Stendhal, qui réalise justement, pour Pierre Gilbert, cette perfection graduée de l'analyse psychologique que Flaubert a dédaignée. Stendhal écrivait avec plus de plaisir que Flaubert.

Il faut comprendre, ajoute Pierre Gilbert, que si dans Stendhal « l'exubérance des faits, des épisodes, cette ingéniosité fertile du détail matériel excèdent ce que la clarté du récit et l'intelligence des sentiments peuvent réclamer, c'est que ces faits, ces épisodes ont une valeur plus pathétique que logique ; ils sont là pour la joie ! donnent le rythme : par eux le récit tremble encore de passion. »

Et l'on comprend que Pierre Gilbert, les yeux toujours levés vers le Parthénon, associe dans une même tendresse admirative les deux grands passionnés de notre littérature : Racine et Stendhal.

§

En épigraphe à son livre : **Dramaturgie de Paris**, M. Alfred Mortier a mis cette phrase de Platon : « La République à Athènes est une théâtrocratie. » Paris aussi est bien une théâtrocratie car ce sont les dramaturges, les acteurs et les actrices qui y règnent et y gouvernent. Cette question de la dramaturgie de Paris intéresse

donc tous les Parisiens, qui liront ce livre très érudit, très sage et écrit par un homme de théâtre qui sait son métier et qui a même l'héroïque folie de composer des tragédies. Il semble même que M. Alfred Mortier n'ait fait ce livre que pour défendre la tragédie, qu'il prétend être aussi actuelle que la plus récente formule du drame. D'ailleurs M. Mortier ne demande point que l'on imite, que l'on copie les classiques, mais simplement qu'on se rattache « à une tradition dont l'expérience et le temps nous enseignent l'excellence et la précellence sur tout autre idéal d'art », ce qui rejoint la doctrine de Pierre Gilbert. La tragédie, dit-il, est une forme littéraire très haute ; mais, malgré qu'on en ait, profondément nationale. Et il se demande si la tragédie, qui est avant tout un *poème*, a rencontré sa formule moderne. Il lui semble que c'est Paul Claudel et Gabriele d'Annunzio qui s'approcheraient davantage de ce poème. Mais M. Mortier rappelle que Corneille et Racine n'ont pas cru qu'une tragédie contemporaine fût possible. Pourtant Shakespeare a fait de belles tragédies avec de l'histoire presque contemporaine. En tout cas, il semble bien que le public est décidément fatigué des Grecs et des Latins. La tragédie renaîtra peut-être, mais il faudra qu'un homme de génie en trouve la formule nouvelle. Le théâtre romantique, malgré Hugo, n'a jamais été mis au point, et depuis, à travers tous les mouvements et toutes les tentatives de renouvellement que M. Mortier passe en revue, il apparaît que la tragédie s'est éparpillée et ne s'est pas reformée. Les drames lyriques de Claudel et de d'Annunzio me semblent seulement une indication de ce que pourrait être la tragédie de demain : on attend un Corneille. L'ancien Corneille était gêné par les règles de l'Unité, mais le nouveau trouvera une Unité plus élargie dans le temps et dans l'espace. Il profitera aussi de tous les essais de rythme, de vers libres et libérés du symbolisme et en fera une règle et une formule nouvelles. En tout cas, malgré les belles œuvres néo-classiques des Moréas, Péladan, A.-F. Herold, Paul Souchon, J. Gasquet, Verhaeren, et Alfred Mortier lui-même, je crois que la monotone eurythmie de l'alexandrin ne correspond plus à la complexité de notre âme et de nos sentiments. J'imagine une sorte de polyphonie bien orchestrée qui satisferait à la fois notre raison et notre sensibilité. En somme, transposés selon les besoins de notre sensibilité compliquée, les poèmes qu'étaient les tragédies de Racine pour les spectateurs et les écouteurs passionnés du XVIIe siècle.

Le moyen de réaliser ce poème lyrique ? M. Mortier nous le dit : Qu'on rende enfin la scène aux poètes, les « vrais visionnaires du réel ». Mais la scène française, la scène parisienne, ne se donne pas, comme une fille : il faut la prendre, s'imposer à elle, la violer par un chef-d'œuvre incontestable, ô poètes !

§

M. Joseph Orsier nous présente cette étude critique sur le **Phédon de Platon et le Socrate de Lamartine**. On ne saurait méconnaître, écrit M. Orsier, que le poème de Lamartine a contribué à donner au *Phédon*, malgré son empreinte métaphysique, une certaine popularité qui dépassa le cercle un peu restreint des amateurs de philosophie et même de poésie. Mais, ajoute-t-il, on ne pourrait non plus contester que ce poème tend à fournir, des idées de Socrate et de Platon, une image inexacte, sinon fausse. Et M. Orsier se demande si vraiment Lamartine connaissait les philosophes ou si seulement il était attiré vers les problèmes métaphysiques sans les approfondir. La religiosité vague de sa poésie est une réponse, mais Lamartine n'a jamais prétendu, je pense, traduire exactement la doctrine de Socrate : il l'a interprétée selon son âme et son sentiment, et fait de Socrate une sorte de Christ, mourant pour affirmer l'immortalité de l'âme et l'existence de Dieu.

Et tout le succès du *Phédon* de Platon vient de cette interprétation lamartinienne. Les œuvre littéraires ne persistent dans la mémoire des hommes qu'adaptées à la sensibilité du moment.

Dans *La Mort de Socrate*, Lamartine a *christianisé* Socrate, écrit M. Orsier, qui explique : cette idée n'était pas neuve ; elle date du moyen-âge ; « toujours est-il que ce n'était pas une raison pour l'accepter. » Critique vaine, puisque tout de même *la Mort de Socrate* est un chef-d'œuvre de pureté et d'émotion. Et sans doute que si ce poème n'eût été qu'une traduction exacte des idées de Socrate, il n'eût touché personne, et n'eût pas inspiré le poète.

Et puis, intuitivement, Lamartine, avec le Moyen-Age, eut raison : Socrate est bien une sorte de chrétien avant la lettre, et on sait ce que les Pères de l'Eglise ont emprunté à Platon. Je relis dans le *Phédon*, l'idée que Socrate se faisait du Paradis et de l'Enfer : elle ne diffère guère de celle de saint Thomas ; elle ne diffère guère de celle des chrétiens d'aujourd'hui. C'est, au fond, toujours le même songe que poursuit l'humanité, depuis Anaxagoras jusqu'à M. Bergson. Et la mythologie grecque n'est pas si différente de notre mythologie chrétienne. Dans le *Phédon*, on trouve ce lac marécageux *Achérusiade* où les coupables sont temporairement purifiés, et qui est bien une sorte de Purgatoire. « Toutefois, écrit M. Orsier, personne, chez les païens, ne croyait à ces inventions poétiques : Lucien comme Lucrèce, Sénèque et Juvénal s'en moquent ouvertement. » L'argument n'a pas plus de valeur que si dans deux mille ans on disait de notre religion et de ses croyances au Paradis et à l'Enfer : « Ce n'étaient là que des inventions

poétiques : Voltaire comme Renan s'en moquent ouvertement (1). »

§

Voici de M. André Germain un petit livre d'une grande délicatesse : **Renée Vivien**. La belle muse saphique eût aimé d'être ainsi comprise et d'une façon si subtile jusque dans ses mouvements les plus intimes; comprise dans son romantisme secret et discret qui devait fleurir — fleur suprême — en mysticisme religieux ; comprise et admirée dans la belle architecture et la pure musicalité de sa poésie. A pénétrer ainsi avec M. Germain dans l'intime sanctuaire d'une vie si douloureusement fervente, on sent mieux combien tous les chants, tous les cris humains se rejoignent dans la détresse : Sapho ou sainte Thérèse, n'est-ce pas toujours le même cœur qui souffre la même souffrance, et le même désir d'infini dans l'amour? Renée Vivien chante comme une belle chrétienne, nue, livrée aux bêtes dans le cirque.

Ce livre de M. Germain sur Renée Vivien est à la fois une révélation, puisqu'il nous précise ce que fut l'odyssée de la Muse saphique, mais aussi un hymne perpétuel à sa beauté, à sa ferveur. Nul mieux que M. André Germain ne pouvait épouser, avec une intuition plus féminine, les émotions, les frémissements et les dégoûts de cet être d'exception : elle aurait tant voulu, écrit-il, « écarter d'elle toutes les imperfections, *toutes les virilités*, toutes les laideurs ! » C'est moi qui souligne cette assimilation de la virilité et de la laideur. Mais n'est-ce pas la virilité qui perpétue la vie, qui est douleur selon la formule boudhique ? alors les amours saphiques ne sont-elles pas les plus esthétiques, puisqu'ils sont infertiles ? Au point de vue chrétien, lui-même, la vie n'est-elle pas le péché ! Lesbos : Anges... et Archanges !

Je signale encore un autre petit livre satirique de M. André Germain, ces **Portraits Parisiens** où préside la majesté de notre Cardinal laïque, révélateur des « paroles romaines ». Dans une série de dialogues spirituels et ironiques, M. Germain s'exerce à d'harmonieuses irrévérences, et il y a un peu de venin dans le parfum qu'il offre aux Muses. C'est vraiment très dix-huitième siècle, et la phrase s'arrondit comme le salut d'un chapeau à plumes. On se croirait dans le salon d'une Geoffrin où l'on devait dire, sous l'éventail, de pareilles petites méchancetés. On y rencontre la dernière grande dame : Madame de Montebello, un dilettante ecclésiastique, l'abbé Mugnier, M. de Montesquiou, et ceux que l'auteur appelle : les petits prophètes de la décadence moderne. On y rencontre les

(1) De M. Joseph Orsier encore je veux signaler cette plaquette sur *Pierre II de Savoie, le Petit Charlemagne*, où l'auteur traite *le Droit de succession à la couronne de Savoie du XIIe au XIVe siècle*.

muses coupables et la reine des Muses ; on y rencontre la danseuse persane, Armèn Ohanian qui rythme, selon les mouvements de son cœur, ses danses religieuses et passionnés, belles et émouvantes comme la poésie de Verlaine. Elle vient de publier ses souvenirs d'Orient : *la Danseuse de Shamakhad*, d'une ironie à la fois si légère et si profonde, et d'une langue instinctivement pure dans son originalité, et qui est tout elle-même.

§

A propos de mon compte rendu du livre d'Ernest Raynaud sur le symbolisme, j'ai reçu de M. Gustave Kahn une lettre où, au sujet de ce que j'écrivais sur Rimbaud, Verlaine et Mallarmé, il m'écrit : « Un petit point de détail que je voudrais vous signaler. La *Saison en Enfer* a bien paru en 73 à Liége, mais on ne l'a connue que beaucoup plus tard. La Nationale n'avait pas le bouquin, car le dépôt légal n'avait pas été fait : publication à Liége. L'influence de Rimbaud est très contestable ; on l'admira très sincèrement, mais en figure curieuse comme Maldoror. D'ailleurs chez les premiers symbolistes vous ne trouvez pas trace d'influence mallarméenne ou verlainienne... admiration, amitié, défense d'écrivains inconnus, mais nous cherchions autre chose qu'eux. Nous sommes allés à eux admirativement, ils sont venus à nous amicalement, mais c'est deux groupes différents qui se côtoient sans se mêler avec d'autres ambitions et d'autres façons de rêve... »

MEMENTO. — *Pierre Corneille*, par Auguste Dorchain, 1 vol. in-18, Garnier, 3.50. Dans ce livre, écrit avec une tendresse admirative, l'auteur, en étudiant l'œuvre de Corneille, nous fait pénétrer un peu plus intimement dans son cœur. Ses tragédies sont encore de la poésie lyrique, de la poésie personnelle. — *L'Art et la Guerre*, par Péladan, 1 vol. in-18, 3,50, Boccard. Des pages d'une très sûre érudition sur Gœthe où il nous le montre comme l'adversaire le plus radical de la Kultur : « Il a exécré l'Allemagne, ses féodaux, sa réforme, sa philosophie ; et il aurait maudit sa Kultur comme il l'a dédaignée dans ses prémisses ; il est donc nôtre, et non seulement par la grandeur de ses pensées, mais surtout par leur identité avec notre civilisation gréco-catholique. » Mais alors, que reste-t-il à l'Allemagne, si Heine et Nietzsche sont aussi nôtres par la formation de leur esprit ? Schiller ? que Péladan, quelque part, compare à Casimir Delavigne. — *Les œuvres choisies de Ronsard*, 1, vol. in-18, Flammarion. Notices et annotations par Gauthier-Ferrières, mort pour la France ; choix très abondant et très judicieux qui contient vraiment tout le Ronsard qu'il faut lire, en un volume. — *Le Neveu de Rameau*, par Diderot (1 vol. in-16, Emile Paul), petite édition de luxe et d'un goût parfait qui sait provoquer le désir de relire sur ce beau papier ce petit chef-d'œuvre, plus vivant que tant de livres nouveaux qui encombrent ma table (et ce n'est pas une métaphore !) — « La Sirène » nous donne le *Testament François Villon de Paris, orné de figures du temps* (1. vol. in-16, 10 fr.) C'est, comme le dit l'éditeur, un essai

de restitution d'une époque par son imagerie, à la faveur d'un poème immortel. Idée excellente : on possède ainsi, presque, l'édition originale du « Testament », quoique cesimages soient un peu postérieures à Villon, et que quelques-unes de ces gravures « vont jusqu'à 1533, date de l'édition de Marot ». — *Le Berry en Diligence,* par Hugues Lapaire, 1 plaq. 1.50, les Cahiers du Centre. Causerie d'un poète sur les paysages, les souvenirs, les coutumes et les légendes de son petit pays. Une lumineuse promenade.

JEAN DE GOURMONT.

LE MOUVEMENT SCIENTIFIQUE

Une soutenance de thèse en Sorbonne : Le rôle du zinc dans les phénomènes de la vie. — Les catalyseurs et les engrais catalytiques. — La chimie du cerveau. — Les défenses organiques. — Le principe de la division du travail. — L'hyperimmunité foudroyante.

Dans ces derniers temps, on a beaucoup parlé dans les milieux scientifiques d'une soutenance de thèse en Sorbonne, qui a été particulièrement brillante. Le candidat, M. Delezenne, de l'Institut Pasteur, s'était, déjà depuis un certain nombre d'années, placé au premier rang des physiologistes français, par des travaux des plus remarquables.

M. Delezenne cherche, avec juste raison, la solution des grands problèmes de la vie du côté de la chimie,et ceux qui ont entendu l'autre jour à la Sorbonne l'exposé de ses recherches récentes sur **le rôle du zinc dans les phénomènes de la vie** ont eu l'impression qu'il était à la veille de découvertes considérables.

M. Delezenne et ses élèves se sont beaucoup occupés des propriétés des venins des serpents. Ces venins, qui sont sécrétés par des glandes salivaires modifiées, ont des actions digestives très nettes. Ils digèrent en particulier la lécithine du jaune d'œuf. La lécithine est une graisse phosphorée. Or, dans le sérum des animaux, il y a des corps voisins de la lécithine, des *phosphatides*, qui sont attaqués par les venins quand ceux-ci sont inoculés dans le sang ; il en résulte des substances très actives qui détruisent les globules du sang et déterminent la mort. On peut suivre les diverses phases du phénomène en dehors de l'organisme, *in vitro*, et on constate qu'au bout d'un certain temps le mélange *venin-sérum* acquiert la propriété de neutraliser l'action du venin. On savait depuis longtemps que lorsqu'on introduit un *poison* dans un organisme vivant, il ne tarde pas à se développer un *contrepoison*, d'où l'*immunité acquise*. Mais, c'est pour la première fois que celle-ci est réalisée *in vitro*.

Les recherches de M. Delezenne jettent une vive lumière sur le mécanisme de l'immunité. Et nous voici, avec lui, bien loin des théories allemandes (d'Ehrlich et autres), où figurent des substances

variées, purement hypothétiques, décorées de noms impressionnants et rébarbatifs.

M. Delezenne a reconnu que tous les venins contiennent du zinc relativement en abondance : jusqu'à 5 à 6 pour 1000, et que les pouvoirs des venins sont toujours nettement en rapport, dans leur intensité, avec les quantités de zinc qui y sont décelées par l'analyse. Non seulement les venins les plus riches en zinc sont aussi les plus actifs, mais l'échelle d'activité de toute une série de venins différents s'est montrée superposable, en quelque sorte, à l'échelle de leur teneur en zinc. Dans un même venin, les variations individuelles que l'on peut observer suivent aussi le même parallélisme, de sorte qu'il est souvent possible, par le dosage préalable du zinc dans un échantillon donné, de déterminer assez exactement à l'avance son degré d'activité.

Il est très probable que le zinc intervient dans les venins combiné à une matière organique, autrement dit sous la forme d'un *complexe organo-métallique.*

§

Les métaux, en quantités infinitésimales, semblent jouer un rôle des plus importants, dans les phénomènes de la vie.

Il y a déjà longtemps que M. Delezenne a montré que, pour que la digestion des albuminoïdes par le suc pancréatique se fasse, il faut par jour environ six centigrammes de calcium. C'est là une dose bien minime, environ un millionième du poids du corps, mais, par les propriétés qu'elle confère à la sécrétion du pancréas, elle exerce une influence générale sur l'être vivant tout entier.

De même, d'après M. Gabriel Bertrand, des doses infiniment petites de manganèse exerceraient une influence considérable sur les oxydations organiques.

D'après des expériences récentes, l'addition de faibles quantités de manganèse aux engrais est susceptible d'amener une augmentation de récolte de 22 pour 100 pour l'avoine, de 24 à 56 pour 100 pour la betterave. Si on emploie à la fois le manganèse et le zinc, on obtient des augmentations plus considérables encore.

Des quantités infinitésimales de métaux tels que le calcium, le manganèse, le fer, le zinc, l'aluminium, le cœsium, le rubidium.... sont des accélérateurs des réactions chimiques, des catalyseurs, et les études sur les **catalyseurs** métalliques ont conduit à l'emploi des **engrais catalytiques.**

L'action favorisante du zinc sur la croissance de certains organismes inférieurs était déjà connue depuis le célèbre travail de Raulin qui date de 1870, et où l'on montre qu'il est possible d'élever une plante microscopique, une moisissure, l'*Aspergillus niger,* sur un milieu artificiel, de composition chimique parfaitement déterminée.

Raulin a constaté qu'une quantité de zinc égale à un cinq millième de la somme des autres aliments offerts à la plante rend dix fois plus considérable la récolte d'Aspergillus. Récemment, M. Javillier est arrivé à des résultats plus remarquables encore : un vingt-cinq millionième de zinc augmenterait la récolte de plus de moitié !

M. Delezenne a reconnu que le zinc, comme le calcium, le magnésium, le fer, se rencontre d'une façon constante chez tous les animaux, comme chez toutes les plantes, dans tous les organes, tous les tissus, toutes les cellules, non pas à l'état de traces, — à la façon de l'arsenic, du bore ou du manganèse, — mais en quantités appréciables. Le sang des mammifères en renferme de 15 à 25 milligrammes par litre. Il est infiniment probable que ce métal exerce une influence importante sur les phénomènes qui se passent dans l'intimité même de la cellule. M. Delezenne a montré, en effet, que le zinc agit en particulier sur les acides nucléiques qui constituent la partie la plus importante du noyau de la cellule ; or, le noyau est le centre énergétique de la cellule.

On retrouve le zinc dans les poils des mammifères et dans les plumes des oiseaux, associé au soufre. C'est sans doute là pour ce métal une voie d'élimination.

Mais, de tous les organes, le plus riche en zinc, et aussi en graisses phosphorées, c'est le cerveau : un décigramme par kilo de matière cérébrale fraîche.

Le zinc serait un accélérateur de l'activité du cerveau.

§

On sait encore peu de chose sur la **Chimie du cerveau**. En 1915 cependant, Pighini a publié un livre fort intéressant, la *Biochimica del Cervello*.

Parmi les constituants chimiques du cerveau, les *lipoïdes* seraient les substances les plus caractéristiques de cet organe. Ces lipoïdes, ou *graisses nobles*, comme on les appelle quelquefois, comprennent des corps assez variés, tels que la *cholestérine*, qui est un alcool, et la *lécithine*, du groupe des phosphatides.

La cholestérine aurait la propriété de neutraliser un grand nombre de toxines, et aurait par conséquent un rôle de défense. Mais, voici un fait assez troublant à cet égard. Lorsqu'on injecte à un cobaye, soit dans la carotide, soit directement dans le cerveau, une émulsion de bacilles de la tuberculose, peu de temps après on ne retrouve aucune trace de ceux-ci ; au contact de la substance cérébrale, comme on peut le constater *in vitro*, ces bacilles deviennent granuleux, perdent leur colorabilité, se dissolvent. Mais cette *bactériolyse*, cette digestion, met en liberté les toxines du microbe de la tuberculose et celles-ci sont fixées par la substance nerveuse, et, au lieu d'être neutralisées comme d'autres toxines, sont *activées*, au

contraire, au point de tuer presque sûrement l'organisme ; d'où la marche foudroyante de certaines tuberculoses cérébrales et spinales.

Les finalistes feront bien de méditer ce fait, qui est loin d'être une exception dans l'étude des **défenses organiques**.

§

Que le cerveau soit capable de digérer des microbes, cela ne doit pas nous étonner. Bien trop souvent notre esprit est en quelque sorte hypnotisé par certains principes, établis par les anatomistes et les physiologistes d'antan, tel **le principe de la division du travail**, de Milne-Edwards. Ce principe conduit à *localiser* les diverses fonctions de l'être vivant dans des territoires déterminés, organes ou systèmes d'organes, ou régions dans les organes, ou tissus. Rien n'est plus faux. En ce qui concerne la digestion, on a reconnu que cette fonction, loin d'être dévolue uniquement à l'appareil digestif, est exercée également par le sang, le cerveau, et tous les organes, tissus et cellules.

Mais tout phénomène digestif est dangereux, en tant que pouvant mettre en liberté des substances toxiques. Notre tube digestif est une fabrique de poisons ; le foie doit intervenir pour purifier le sang. Le sang, lui-même, peut devenir un lieu de production de poisons. C'est ce qui arrive dans le cas suivant :

On sait que le sang de lapin a la propriété d'attaquer les globules rouges de mouton ; on exagère cette propriété en faisant subir au lapin une série d'injections de globules rouges de mouton.

Au bout de quelque temps, ces injections deviennent très dangereuses pour la vie du lapin. Si la dose de globules est trop forte, il se produit les accidents suivants : l'animal est frappé de paralysie dans les quelques minutes qui suivent, et la mort peut survenir en quelques instants. Si la dose a été moins forte, au bout de 3 à 4 minutes de phénomènes très alarmants, le lapin repasse subitement à l'état de santé complète : il remonte sur ses pattes, marche, boit, mange, absolument comme si rien ne lui était arrivé.

La conclusion formulée par l'auteur de ces expériences toutes récentes, M. Arthur Vernes, élève de M. Gley, est la suivante : Le lapin vacciné progressivement contre les globules de mouton acquiert une immunité, mais cette immunité dépasse le but si on injecte à l'animal une trop forte quantité de globules rouges ; il se tue pour ainsi dire lui-même par la propriété qu'il a acquise de détruire trop rapidement les globules ennemis. L'immunité dépasse le but et foudroie l'animal immunisé ; c'est une **hyperimmunité foudroyante**. Mais si l'animal réussit à soutenir le choc, le danger est immédiatement dissipé.

Ici encore les défenses organiques se montrent bien imparfaites.

GEORGES BOHN.

SCIENCES MÉDICALES

Dr M. Boutarel : *La Médecine dans notre théâtre comique depuis ses origines jusqu'au XVIe siècle,* 1918, tirage restreint, chez l'auteur et ancienne librairie H. Champion. — Drs Courtois-Suffit et René Giroux : *La Cocaïne : étude d'hygiène sociale et de médecine légale,* 1918, Masson.

M. Boutarel apporte une très intéressante contribution à l'étude de **la Médecine dans notre théâtre.**

Il a patiemment parcouru les sotties, les moralités et les farces et a fait quelques heureuses trouvailles.

Les quatre parties de son travail sont consacrées : a) au médecin à la scène ; b) au malade à la scène ; c) à la thérapeutique à la scène ; d) aux actes physiologiques à la scène.

Au moyen âge, comme au vingtième siècle, l'auteur retrouve le charlatan à côté du savant consciencieux. Les « mires » de l'époque s'instruisaient : à Salerne, surtout, où malades et étudiants accouraient de tous les points du monde, et d'où sortit le fameux poème « Regimen Sanitatis, seu de conservanda bone valetudine » ; à Montpellier, depuis 1150 ; à Paris enfin, depuis 1200.

Les savantes assemblées de la Faculté parisienne se tinrent d'abord « supra cuppam Nostræ-Damæ » près le bénitier. Les leçons, actes et examens avaient lieu chez le président de thèse ou même chez le candidat.

M. Boutarel parcourt nombre de sotties et moralités, mais s'arrête assez longuement sur *Li Jus Adam* qu'Adam le Boçu fit jouer en 1255 dans la bonne ville d'Arras, sur le *Diz de l'erberie* et sur *la Condamnacion de Bancquet.*

Le « diz de l'erberie » ou « erberie Rustebuef », signé par Rutebeuf, « serait encore de nos jours le plus merveilleux boniment de foire, le plus burlesque monologue à débiter par quelqu'un de ces chasseurs de vers intestinaux que l'on rencontre au moment des fêtes de pays, ou le dimanche aux abords de St-Ouen ».

La « Condamnacion de Bancquet » fut commandée par Louis XII à son médecin Nicolas de la Chesnaye. Cette moralité « à la louange de diette et sobriété, pour le prouffit du corps humain » est vraiment curieuse. « Si fort requis et sollicité par plus grand que soy... desquels les resquestes luy tiennent lieu de commandement », Nicolas nous dit d'abord « qu'il est contraint mettre la main et la plume à matière si élégante ou pérégrine, qu'elle transcède la summite de son intelligence ». On y voit Bancquet, Dîner, Souper, Friandise et autres mauvais sujets inviter de pauvres gens bientôt attaqués par Apoplexie, Gravelle, Esquinancie, Colicque et autres visiteuses désagréables qui discourent savamment. Bancquet est condamné à être pendu par un tribunal composé de Galien, Averroys,

Yppocras, Avicenne, gens considérables qui parlent avec autorité. Les longs extraits que donne Bouturel sont très amusants.

Dans le théâtre comique, le médecin tâte le pouls et regarde les urines :

> Puisque la mort mettra son signe
> ès poulx de l'omme et l'orine.

Il a des concurrents dans les moines porteurs de reliques et parmi les saints, dont les plus achalandés sont saint Martin, qui guérit les maladies « les plus périlleuses », et saint Acaire, qui guérit les fols.

M. Boutarel note assez souvent un don d'observation dans les sotties et moralités, et parfois un « sens clinique » qui l'enchante. « Il n'en fallait pas plus pour faire notre bonheur », dit-il gentiment.

C'est ainsi qu'Adam le Boçu a su créer un type très exact de.... paralytique général. Voilà qui est certes suggestif, la paralysie générale n'ayant été isolée qu'en 1826. Dans « le Testament de Pathelin » se trouve une parfaite description de délire pneumonique alcoolique.

Chorée, pleurésie, hydropisie, goutte, phtiriase, etc... rien ne manque, de la nosologie de l'époque, dans notre premier théâtre comique, où tient encore bonne place la « très haulte et puissante dame Vérolle, royne du puys d'amours ».

Le clystère et la saignée étaient mis à toutes les sauces :

> Seigner du jour Saint-Valentin (14 février)
> Faict le sang net soir et matin.
> Et la seignée du jour devant
> Garde des fièbvres tout cel an.

Les pierres, « pierres de la rivière, rubis, stopaces, tellagons, grenats et galifaces », tenaient dans la pharmacopée une place singulière. Quant aux « herbes » elles étaient d'un usage obligatoire.

Nos aïeux ne craignaient pas la représentation sur la scène des actes physiologiques, et M. Boutarel nous cite des exemples concernant la défécation, le coït, l'accouchement et la lactation.

§

La Cocaïne est d'actualité et nous vaut une loi nouvelle, la loi de juillet 1916 complétée par le décret du 14 septembre 1916.

La « captivante coco », l' « Universelle Idole » a fait depuis quelques années de très nombreuses victimes.

Cette dernière venue paraît vouloir supplanter dans les « paradis artificiels » l'opium et le haschich, quoiqu'elle n'ait pas eu ses lettres d'introduction littéraire. Le malheur est que sa toxicité n'est pas moindre.

C'est un alcaloïde extrait de *Erytroxylon Coca*, arbuste de l'Amérique du Sud dont les feuilles, faiblemenl aromatiques, ont une saveur amère.

En 1856, Samuel Percy, imitant les Indiens, mastiqua des feuilles d'erytroxylon et constata qu'elles produisaient une notable diminution de la sensibilité de la langue.

La médecine utilisa d'abord la cocaïne dans les affections du pharynx et du nez, puis, sous l'impulsion de Reclus, dans l'anesthésie chirurgicale locale.

Cet alcaloïde est employé en injections, en badigeonnages ou en pulvérisations. Sous ce dernier mode d'application, il calme les douleurs de la dentition, celles des stomatites, des amygdalites, des laryngites, la dysphagie causée par les ulcérations tuberculeuses, il rétablit la perméabilité nasale dans les rhinites, etc... Cette action nous explique l'origine du cocaïnisme nasal des priseurs de coco.

A ces « *priseurs de coco* », MM. Courtois-Suffit, médecin des Hôpitaux, et son élève René Giroux viennent de consacrer un très complet volume joliment préfacé par le Professeur Ernest Dupré. Cocaïnisme aigu, cocaïnisme chronique, hallucinations, diagnostic, traitement, étude juridique comparée et critique, tout est exposé avec une élégante lucidité...

Nous ne suivrons pas les auteurs dans ces chapitres techniques. Disons seulement que la cocaïne donne très vite des accidents toxiques : pâleur, faiblesse, vertiges, vomissements et syncopes, convulsions ; qu'elle est très dangereuse chez les cardiopathes et les névropathes ; que le cocaïnisme chronique se traduit par des troubles de la sensibilité, de l'hyperexcitabilité neuro-musculaire, de l'insomnie, de l'impuissance et des troubles mentaux.

On peut observer des troubles de la vue, déformation, multiplication, agitation des images, etc... et des troubles de l'ouïe, à propos desquel MM. Courtois-Suffit et Giroux font la curieuse remarque suivante :

Par les troubles des sens et en particulter de la vuc et de l'ouïe que la cocaïnomanie peut déterminer, disent-ils, il semble que cette intoxication a eu au cours de ces dernières années une répercussion assez inattendue dans les domaines de l'art.

Sans vouloir établir un parallèle péremptoire entre l'abus des stupéfiants dans un certain monde artistique et les productions plus ou moins étranges qu'il nous a été donné d'apprécier, tant en peinture qu'en musique, on peut se demander, en considérant d'une part les manifestations d'art d'une fantaisie spéciale, si la recherche de sensations inédites par l'emploi de la morphine et de la cocaïne n'a pas produit dans le milieu des artistes une déformation spéciale de la conception, une aberration générale des sens et plus particulièrement de la vision et de l'ouïe.

Quoi qu'il en soit, comme pour la morphine, arrivent vite et l'accoutumance et le *besoin impérieux* de la drogue. Celle-ci devient rapidement indispensable, d'autant que le poison abolit la volonté du toxicomane.

La grande presse signale chaque jour des histoires de trafic de la coco. Ces jours derniers un avocat stagiaire, même, comparaissait devant le tribunal correctionnel pour avoir vendu des quantités considérables de toxique dans les couloirs du Palais de Justice; hier encore, trois praticiens malhonnêtes étaient appréhendés pour avoir facilité le commerce de la cocaïne.

M. Courtois-Suffit, expert près des Tribunaux, a pu obtenir du Garde des sceaux et du Procureur général de compulser, au Palais de Justice, tous les dossiers judiciaires qui ont trait à la cocaïnomanie, ce qui a permis aux auteurs d'écrire une histoire particulièrement pittoresque et mouvementée du commerce de la drogue.

Le royaume de la « captivante coco » est Montmartre. On a pu dire que les toxicomanes formaient 50 p. 100 des habitués de « la Butte ».

Le Quartier latin vient ensuite. « Beaucoup, parmi les étudiants, se laissent glisser sur la pente dangereuse, d'abord pas snobisme, sinon pas plaisir... et bientôt, ne pouvant plus s'arrêter, ils tombent dans la déchéance et la misère. » Enfin, on a signalé, dans le quartier des Champs-Elysées et de la porte Maillot, des réunions régulièrement organisées où des *couples* s'assemblent pour jouir des effets de l'ivresse cocaïnique.

Tous les intoxiqués sont des individus qui, en pathologie mentale, sont rangés dans la catégorie des dégénérés et des déséquilibrés.

MM. Courtois-Suffit et Giroux nous montrent comment la drogue circule et se vend sous le manteau, nous révèlent les cachettes variées et imprévues où les trafiquants dissimulent la « coco » : pied de table, marbre de cheminée, lame de parquet, talon de chaussures, cavité centrale du pilon de la jambe artificielle chez un mutilé, etc. Ils signalent l'existence de bandes de trafiquants qui recevaient le toxique de l'étranger, c'est-à-dire de l'Allemagne.

C'est ainsi que, quelques mois avant août 1914, de véritables agences commerciales boches, savamment organisées, répandaient sur Paris et la Province : opium, morphine et surtout cocaïne. Ce sont elles qui entretenaient depuis plusieurs années cette épidémie de cocaïnomanie qui a si justement inquiété l'opinion et les pouvoirs publics.

Et même aujourd'hui, s'il est difficile de se procurer le toxique sans ordonnance médicale, il est aisé de le recevoir d'Allemagne par l'intermédiaire des neutres (Suisse et Espagne en particulier) en quantités illimitées.

Le trafic allemand était si important avant la guerre qu'on eût pu déjà le comparer à une manière d'« offensive toxique ».

En effet, non contents d'avoir, dès 1870, importé en France l'habitude de la morphine, que nous ignorions pour ainsi dire totalement avant cette

date, les Allemands avaient, au cours des dernières années, poussé l'audace jusqu'à attirer sur les bords du Rhin, sous prétexte de cure de désintoxication, de nombreux toxiomanes français à qui ils promettaient la guérison après quelques semaines d'isolement et de soins.

Avec une parfaite mauvaise foi, les médecins d'outre-Rhin remplacaient la seringue de morphine ou « la prise de coco » par des ingestions liquides de toxique : seule la voie d'absorption de la drogue était modifiée. Les malades rentraient donc en France aussi peu avancés qu'à leur départ, et toujours sous la désastreuse puissance du poison dont ils n'étaient nullement déshabitués. Il arrivait alors que, se trouvant dans l'impossibilité d'ingérer leur stupéfiant, ils s'adressaient à leurs anciens médecins et ceux-ci s'empressaient de leur faire parvenir, avec soin et à date fixe, le toxique que l'organisme continuait à réclamer.

Le livre de MM. Courtois-Suffit et Giroux doit entrer dans la bibliothèque des médecins, des magistrats et des sociologues.

DOCTEUR PAUL VOIVENEL.

QUESTIONS ÉCONOMIQUES

Les paysans sont-ils des profiteurs de la guerre ?

Le *Mercure* a reçu la lettre suivante :

Birkadem, près Alger, le 25 janvier 1919.

Monsieur le Directeur,

Naguère, en lisant l'article de votre collaborateur Louis Narquet (nº du 1er janvier) intitulé : *Les profiteurs de la guerre,* il aurait été de bon ton de ne pas s'émouvoir. Mais le temps du laisser faire et du laisser dire est passé, et le devoir de tout homme qui sait est de s'opposer à la diffusion de l'erreur, qui intoxique les esprits simples et peut entraîner des conséquences fâcheuses.

Il est faux que la culture ait réalisé des gains colossaux, supérieurs à ceux du commerce et de l'industrie, et qu'elle ait accumulé des capitaux tenus soigneusement cachés. En vérité, le producteur a supporté des charges très élevées, des frais d'exploitation souvent ruineux, des pertes par intempéries, et il a été la proie des commerçants avides de gain et des politiciens avides de popularité. Presque toutes les taxations et réquisitions ont été dirigées contre la culture qui s'obstinait à ne pas se laisser dépouiller, et encore maintenant nous voyons les dirigeants s'employer à forcer les résistances des producteurs, en leur enlevant tout moyen de transport jusqu'à ce qu'ils consentent à donner leurs denrées à bas prix, sans s'apercevoir qu'ils découragent ces producteurs et augmentent la cherté de la vie en paralysant le travail des champs.

En un mot, nous assistons à une guerre stupide menée par les consommateurs des villes contre les ruraux, et cette guerre est conduite par des chefs incompétents, des démagogues, qui devraient plutôt habituer l'opinion au renchérissement *provisoire* des denrées, rançon, pour les villes, de la dépopulation des campagnes, et lui faire comprendre, tout en luttant

contre les abus, que le moyen le plus sûr d'obtenir des vivres à bon marché, c'est de ne pas marchander au producteur le gain légitime qui lui est absolument nécessaire pour travailler, c'est de ne pas vouloir *toujours* sacrifier l'ouvrier des champs à l'ouvrier de l'industrie et au fonctionnaire ou employé de commerce.

Veuillez agréer, etc.

Dr PEYRE.

Un correspondant qui ne signe que de deux initiales, « préférant, nous dit-il, garder l'anonymat », nous écrit d'autre part sur le même sujet :

Aux armées, le 3 janvier 1919.

Monsieur le Directeur,

Je viens de lire, dans le numéro du *Mercure de France* du 1er janvier 1919, l'article de M. Louis Narquet sur les profiteurs de la guerre. Celui-ci m'a vivement intéressé et j'ai été en particulier très heureux d'y lire les lignes suivantes :

« Le résultat de ces pratiques fut que l'Etat, après avoir provoqué le renchérissement d'une foule de produits, se trouva acculé à les acheter lui-même à des prix de plus en plus onéreux et à verser des indemnités de cherté de vie, qui ne cessèrent de s'accroître. »

En effet, le premier et principal résultat des taxations fut de faire disparaître l'objet taxé et d'augmenter son prix. D'ailleurs l'ensemble de la politique économique suivie par le gouvernement français durant la guerre a été pour beaucoup dans le renchérissement de tous les produits. En outre l'Etat, en mettant en circulation de grosses masses d'argent sous forme d'achats à prix élevés, de salaires inconnus jusque-là et d'indemnités de toutes sortes, a été l'une des principales causes de la cherté de la vie. Ce n'est, en effet, un mystère pour personne que le commerce et en particulier le commerce de luxe a vendu tout ce qu'il a voulu à n'importe quel prix et cela non pas à ses acquéreurs d'avant-guerre, mais aux ouvriers et à leurs femmes, à beaucoup trop de femmes de mobilisés qui ont touché l'allocation et la touchent encore sans en avoir jamais eu le moindre besoin. Il y aurait d'ailleurs peut-être à rechercher à ce sujet les responsabilités de ceux qui ont toléré ou favorisé la diffusion dans les classes ouvrières de l'idée que prêter à l'État c'était prolonger la guerre. Ce préjugé a contribué encore grandement à augmenter le prix de la vie, ceux qui en étaient imbus ne trouvant plus de meilleur placement que dans des achats d'objets ou de denrées qui n'étaient jamais trop chers du moment qu'on avait de quoi les payer. En outre, dans cet ordre d'idées, les combattants ont eu également leur part dans le renchérissement de la vie en s'empressant, devant l'insécurité du lendemain, de rechercher tous les moyens de profiter immédiatement de tout l'argent qu'ils avaient dans leur poche.

Telles sont, je crois, quelques causes que jusqu'ici j'ai bien rarement vu mettre en avant. Si je les rappelle ici, c'est pour mieux faire ressortir que presque toujours, si l'agriculteur vend si cher ses produits, c'est qu'on vient lui en proposer des prix que souvent il ne songeait pas à demander. C'est une des raisons pour lesquelles je ne crois pas que l'on puisse classer les

cultivateurs parmi les profiteurs de la guerre. Je reconnais que, d'une manière générale, et surtout si l'on considère la dernière campagne agricole, les cultivateurs n'ont pas fait de mauvaises affaires; mais leurs bénéfices ont été bien moindres que l'on pourrait croire à première vue. M. Narquet dit en effet : « En face d'une élévation des frais généraux de 100 à 150 o/o, ces produits (produits agricoles) ont été majorés en moyenne de 300 à 350 o/o. » Il semble qu'il ait exagéré la disproportion, sans doute dans le but de se faire mieux comprendre. Mais n'ayant pas la possibilité de citer des chiffres, car mes modestes bagages de militaire ne me permettent pas, hélas, le transport d'une bibliothèque, je ne veux pas entreprendre une discussion, qui me paraît pourtant facile.

Mais il est un fait que l'on met rarement en relief dans ces questions, c'est celui de la diminution des rendements. En effet, l'impossibilité de préparer convenablement les terres, par suite du manque d'attelages et de main-d'œuvre, la pénurie de fumiers et d'engrais chimiques, la difficulté d'assurer les façons d'entretien nécessaires ont fait que les rendements sont tombés dans des proportions d'autant plus fortes que les rendements d'avant-guerre étaient plus élevés. Or la quantité de travail nécessaire pour produire et rentrer une récolte étant restée sensiblement la même pour une surface cultivée donnée, il est tout naturel que les prix de vente se soient trouvés augmenter dans des proportions plus fortes que les frais généraux. Le bénéfice net du cultivateur s'est donc trouvé en réalité beaucoup moins élevé qu'il ne paraît à première vue, et il est certain que le fait de voir les cultivateurs classés parmi les « profiteurs de la guerre » et, parmi eux, ceux « qui furent dans la plus large mesure les véritables profiteurs de la guerre » est certainement pour étonner tous ceux qui sont au courant des choses de la terre. Car ils savent tous que, si l'on considère la grosse masse, c'est absolument faux. Peut-être y a-t-il eu quelques exceptions... et encore.

Nombreux sont les industriels et les commerçants que la guerre aura laissés avec non seulement leur bas de laine, mais leurs poches gonflés à en crever. Y a-t-il des cultivateurs dans la même situation ? Si oui, ils sont certainement en petit nombre et l'augmentation de leurs bénéfices n'a fait, dans la plupart des cas, que leur permettre de faire face à l'augmentation du prix de la vie, prix qui s'est trouvé aussi élevé pour eux que pour tout le monde.

Non, ils ne se sont pas montrés les plus cupides et quelques enquêtes menées dans les campagnes montreraient, comme je l'indiquais plus haut, que les cours élevés n'ont pas été faits par les cultivateurs. Les prix étaient le plus souvent fixés par les courtiers qui couraient les fermes et les foires proposant toujours des prix de plus en plus élevés, sachant bien que pendant la guerre l'essentiel était d'avoir de la marchandise, qu'on la vendrait toujours avec bénéfice. Et combien y a-t-il d'hommes qui, voyant qu'ils pouvaient vendre à des prix inespérés, seraient assez poires pour vendre à plus bas prix ? Et au bénéfice de qui d'ailleurs ? de l'intermédiaire naturellement.

Je crois au contraire qu'on ne peut trop admirer le cultivateur français qui, menacé à chaque instant d'être réquisitonné à perte, d'être arrêté dans son travail par quelque réglementation plus ou moins heureuse, n'en a pas

moins continué à travailler pour produire tout ce qu'il pouvait. Je veux bien croire pourtant avec M. Narquet que « le cultivateur a été, pendant la guerre, le citoyen le plus gâté par l'Etat, le profiteur le plus largement avantagé ». Louons-en le ciel, car on demande ce que serait devenue l'agriculture française si l'Etat avait eu l'intention de la brimer. Ce n'est que devant la menace de la famine inévitable que l'Etat s'est décidé à détacher à la terre les cultivateurs des vieilles classes, et avec quelles restrictions !

Aussi faut-il souhaiter, avec certainement la majeure partie des agriculteurs, que la tutelle de l'Etat cesse le plus tôt possible, car alors le cultivateur pourra prendre sa part de la grande œuvre de régénération dont il doit et sera certainement le meilleur artisan. Car il ne faut pas croire qu'il soit « le moins préoccupé de la détresse générale ». Si pendant la guerre il a pu parfois, peut-être, paraître ne s'intéresser qu'à lui, c'est sans doute parce qu'il se rendait compte que c'était lui qui en subissait le plus lourd fardeau. C'est parce qu'il voyait clairement qu'il n'est pas de détresse qui compte auprès de celle du père, de la mère, de l'épouse, des enfants restés seuls pour assurer le travail de la terre pendant que, là-bas, face à l'ennemi, le chef de la ferme endurait les pires privations, était étendu pour toujours peut-être... tandis que d'autres plus favorisés avaient été rappelés à l'atelier où ils gagnaient des salaires supérieurs à tout ce qu'on avait pu rêver jusque-là.

Non, le cultivateur français n'a pas réalisé, du fait de la guerre, des bénéfices scandaleux comme bien d'autres. La plupart de ceux qui n'étaient pas mobilisés n'ont trouvé qu'une vie relativement large et facile ; il est pourtant quelques profits qu'ils se sont attribués sans ménagement, et plus peut-être que toute autre catégorie de citoyens, ce sont les mutilations et la mort.

Telles sont, Monsieur le Directeur, les quelques réflexions que m'a suggérées l'article de M. Narquet. Bien qu'il reconnaisse en grande partie les belles qualités que la guerre a fait ressortir chez les cultivateurs français, j'estime qu'il n'a pas été juste pour eux en les classant parmi les profiteurs, surtout parmi les profiteurs les plus largement avantagés. C'est pourquoi je vous adresse cette trop longue et trop confuse protestation pour le cas où une plume plus autorisée que la mienne ne s'en serait pas chargé.

Veuillez agréer, etc.

L. R.

Sans doute, on ne trouvera pas ou on ne trouvera que peu chez les cultivateurs, de « nouveaux riches » aussi apparents que dans le monde de l'industrie, du commerce et de la spéculation. Mais que les paysans aient été, dans leur grande masse, et en définitive, les véritables « profiteurs de la guerre », les documents publiés jusqu'ici laissent subsister peu de doutes à cet égard. Le même phénomène s'est constaté dans tous les pays en guerre, France, Belgique, Allemagne, Russie, ainsi que chez les neutres : l'argent a été surtout aux paysans. Il n'y aurait d'exception que pour l'Angleterre, où, la grande industrie étant les transports maritimes, il est probable que

ce sont les vendeurs de fret qui ont réalisé les plus importants bénéfices. Le cas de l'Algérie, auquel se réfère la première des deux lettres publiées ci-dessus, est spécial : le fret manquant et le pays n'étant pas par lui-même un gros consommateur, ni ne l'étant devenu du fait de la guerre, il est tout naturel que les agriculteurs algériens aient été des victimes de la guerre plutôt que des profiteurs. Cet exemple n'est pas probant et ne saurait être généralisé.

Parmi les documents produits, un des plus intéressants est l'article publié par *l'Action Nationale* dans sa livraison du 25 octobre 1918, sous le titre : *La vie d'une ferme française pendant la guerre; son rendement en 1918*. Il s'agit d'une petite ferme normande ordinaire :

Nous resterons dans le « commun », dit l'auteur, dans le « moyen », en un mot à l'étage de nos paysans qui forment la masse de la production alimentant journellement le fond de nos foires et de nos marchés et qui y portent la « marchandise » nature, prise à la ferme le matin même et vendue « telle que », les bêtes prises à même les troupeaux aux champs ou à l'étable. Bestiaux et produits « courants », tels que les « emboucheurs », les « revendeurs » et les ménagères les achètent. Masse énorme de production se présentant dans ces conditions « nature » non seulement dans la Manche, mais dans tous les départements limitrophes : Mayenne, Orne, partie de l'Eure, de la Seine-Inférieure et du Calvados, Ille-et-Vilaine, Côtes-du-Nord, Morbihan, etc., secteur géographique dont les conditions d'exploitation sont sensiblement les mêmes.

L'auteur étudie dans le détail les conditions d'exploitation, avant et pendant la guerre : personnel de ferme, nourriture, travaux, prix, matériel, rendement. Il établit le budget chiffre à chiffre et en dresse le tableau, d'une part celui d'avant-guerre, du 29 septembre 1913 à 1914, d'autre part celui de guerre, du 29 septembre 1917 à 1918. En voici quelques éléments :

Le loyer est resté le même : 1.850 fr. Les impôts personnels ont passé de 180 fr. à 225. Les gages et salaires ont doublé ; l'entretien du matériel a presque doublé ; les achats complémentaires de nourriture ont triplé ; le vétérinaire a augmenté de 50 0/0 ; les dépense de foires ont plus que triplé, etc. Voilà pour les dépenses. Par contre, aux recettes : une jument a été vendue, en 1914, 575 fr. ; une pouliche de 2 ans a été vendue 1.940 fr. en 1918. Le beurre produit par 12 vaches laitières, vendu 2.812 fr. 50 en 1914, a rapporté 7.150 fr. en 1918. La vente de 2 vaches a donné respectivement 925 et 1.850 fr. ; celle d'un taureau, 470 et 1.010 ; celle de 5 jeunes bœufs et d'une génisse, 2.145 et 4.175 ; celle d'un veau, 72 et 210 ; celle de 21 cochons, 492 et 2.095. Le reste à l'avenant.

Bref, le budget, qui était, au total, en 1914, de 4.178 fr. aux

dépenses et de 8.853 fr. aux recettes, laissant un bénéfice de 4.675 fr., se soldait, en 1918, par 6.390 fr. aux dépenses et 22.173 fr. aux recettes, avec un bénéfice net de 15.783 fr. Et tout le monde avait vécu — et bien vécu — sur la ferme, bien entendu, en achetant, pendant comme avant la guerre, le moins possible au dehors.

Il faudrait compter en outre : la plus-value acquise par la monture et le matériel, les ventes d'animaux et de denrées aux réquisitions, les allocations militaires, l'intérêt des bons du Trésor des bénéfices placés au fur et à mesure.

Des fermières, leurs maris mobilisés, ont acheté, depuis la guerre, des terres pour 50 ou 60.000 fr. « Nous connaissons, dit l'auteur, des fermiers qui n'ont pas voulu renouveler leur bail et, par des exigences d'améliorations ou de réparations impossibles à l'heure actuelle, ont forcé le propriétaire à mettre leur terre en vente... et l'ont achetée, à l'adjudication » ; d'autres « qui ne veulent pas payer leurs termes parce que protégés par le moratorium, manœuvre classique pour obliger le propriétaire à vendre », etc., etc.

MERCVRE

LES REVUES

Le Cri du Midi : manifeste des intellectuels combattants français aux intellectuels combattants du monde. — *Les Marges* et le plus laid monument de Paris. — *La Femme et l'Enfant* : Mme Rachilde et le vote des femmes. — *La Forge* : M. Paul Desanges : « Colette ». — Memento.

Le Cri du Midi (25 janvier-15 février) insère le manifeste ci-après :

LES INTELLECTUELS COMBATTANTS FRANÇAIS AUX INTELLECTUELS COMBATTANTS DU MONDE

Malgré le sang dont nous les avons couvertes malgré nous, nos mains sont prêtes aujourd'hui à reconstruire le monde d'accord avec vous tous. Le souvenir et même le remords tragique d'avoir été pendant plus de quatre ans les ouvriers du massacre et de la stérilité doit-il nous séparer encore, après qu'une fraternité étroite avec les hommes de notre patrie nous a opposés dans les combats ?

Notre esprit a toujours dominé la bataille de haut. La patrie nous a consumés comme une torche intérieure. Nous avons dit la vérité, nous n'avons pas cru aux mensonges et, cependant, nous avons marché les uns contre les autres, nous nous sommes heurtés comme des frères dans une joute, nous nous sommes étreints comme des gladiateurs dans le sable sourd.

C'est que nous nous sommes tous offerts en holocauste pour que les survivants d'entre nous proclament avec une force irrésistible notre pensée, la pensée claire, qui doit tuer l'autre : celle au nom de quoi l'on croyait que nous marchions.

Quel vieillard insensé, quelle vieille doctrine de mort oserait se lever, quels inavouables appétits oseront s'avouer, contre nous ?

Nous ne voulons pas qu'on se serve de nous pour continuer la guerre après la paix.

Intellectuels combattants des pays hier ennemis, nous avons hâte de retrouver le contact de vos intelligences et de vos cœurs.

Intellectuels combattants du monde, nous savons que vous êtes innombrables qui pensez comme nous, et que, durant cinquante mois, vous avez traîné des vies de coupables derrière la sérénité de vos âmes de justes. Nous avons le grave et le bon devoir de donner l'exemple de la sagesse aujourd'hui. Nous devons être les premiers à nous tendre les bras, puisque au-dessus des foules déchaînées par les presses, à l'intérieur de chaque nation, au-dessus des grands intellectuels qui ont failli à leur mission de moralité, au-dessus de toutes les puissances spirituelles ou populaires en déroute, nous seuls, sous les duels de feu et d'acier qui nous incrustaient à la terre verdie des trous d'obus, avons eu le courage de conserver notre confiance dans la dignité de l'homme et dans la puissance lumineuse et moralisatrice de la raison.

Wilson fut notre puissant ami. Sa voix fut la nôtre. Notre voix sera la sienne malgré tout et malgré tous.

Intellectuels combattants du monde entier, nous vous tendons fraternellement les bras dans le mépris lucide des haines héréditaires.

Notre tâche demain sera rude, plus redoutable encore que celle d'hier.

Elle nous mettra sans cesse en face de notre conscience au milieu des persécutions dont les nationalismes barbares et mourants nous assailleront. Notre étroite union fera notre force.

Il est temps de nous dresser dans nos patries respectives contre les fauteurs de guerres et de désordres.

C'est à nous, qui sommes inattaquables au point de vue national et qui avons donné des gages suffisants de notre foi en la paix des peuples, de reconstituer dès à présent, pour le salut des hommes, l'Internationale de la Pensée.

Intellectuels combattants du monde entier, unissons-nous.

Henry Barbusse, Raymond Lefebvre, P. Vaillant-Couturier, Gaston Vidal, Henry Torrès, Henri Béraud, H. Regnault, A. Mercereau, Noël Garnier, Jean Fontanilles, J. d'Espony, A. Le Troquer.

§

Les Marges (15 février) ont ouvert une enquête sur « Le monument le plus laid de Paris ». Les personnes les plus qualifiées ont répondu. La revue nous donne le résultat de cette consultation :

Il n'y a aucune hésitation, aucun doute : le monument de Paris le plus laid, c'est le Gambetta de la place du Carrousel. Plus de vingt de nos correspondants nous le désignent : il obtient une superbe majorité.

Claude Chappe, Serpollet, Musset, Jules Simon ne viennent que bien loin après Gambetta.

Les édifices condamnés, ce sont le Grand-Palais et le Trocadéro. Avec ce monstrueux instrument forain : la Grande-Roue.

Les Marges, faisant état de cette déclaration de M. Curnonsky, un des meilleurs esprits de notre époque : « c'est une provocation

au dynamitage », promettent, au sujet des monuments et statues condamnés par le goût : « nous les dynamiterons ! »

Cependant, avant de recourir à ce moyen extrême, nous épuiserons les moyens légaux et réguliers qui sont à notre disposition.

Nous commençons donc par une pétition, que nous prions tous nos amis de signer et de faire signer.

En voici le texte :

Nous demandons au Gouvernement, à l'Administration des Beaux-Arts et aux administrations compétentes de retirer de la place du Carrousel le monument de Gambetta, et de le transporter dans un endroit à choisir ultérieurement, où il paraîtra moins choquant et moins déplacé.

Nous constatons que pas un seul des correspondants des *Marges* n'a désigné l'un des monuments les plus laids de Paris et qui, par son sens, en outre, insulte à l'œuvre de la Révolution. C'est, voulons-nous dire, *la Chapelle expiatoire* du square Louis XVI, boulevard Haussmann. On n'y a pas pensé. Elle est assez tapie dans les arbres. Elle n'en est pas moins d'une laideur indiscutable, le type même du type Restauration dans toute sa platitude. En bordure du boulevard et de la rue des Mathurins, on dirait d'une succession de cabines de bains en pierre. Il faut démolir ce morceau d'architecture, à cause de sa laideur. Il faut le démolir pour affirmer que l'exécution de Louis XVI a été un juste châtiment des crimes de ce mauvais Français et que la Révolution Française, si elle a pu se tromper parfois, n'a du moins pas commis d'erreur en frappant Louis Capet et l'Autrichienne, coupables de trahison.

§

La Femme et l'Enfant (15 février) s'intitule à bon droit « journal de la famille ». C'est une revue bienfaisante. Elle conseille les jeunes mères et encourage les familles nombreuses. Le manque d'hygiène tue l'enfance. La stérilité des ménages, après l'horreur de ces ans de massacre, est un crime contre la race française, la plus décimée de toutes celles qui ont combattu et celle qui doit imposer au monde la cessation des guerres. A condition qu'il n'y ait plus de guerres, aucune, pas même un de ces monstrueux attentats dénommés « expéditions coloniales », et à condition que le gouvernement du peuple appartienne au peuple, il faut que le Français repeuple la France.

Une image que publie *la Femme et l'Enfant* est typique. « Ce que l'on fait » est illustré par la représentation d'une propriétaire chassant une pauvresse et sa nichée : « Au nom de la loi, partez ! » Au-dessous de « Ce que l'on devrait faire », le dessin montre un fonctionnaire remettant un sac d'argent à une fillette, déléguée de la famille nombreuse, et disant à la gamine : « Au nom de la loi, prenez ! » Oui, il faudra que l'Etat aide les familles nombreuses.

Cela est plus urgent que d'octroyer aux femmes le droit de vote.

Elles sont consultées par la revue, sur cette réforme politique. Mme Alphonse Daudet lui est contraire. Mme Juliette Adam « voudrait que l'on commençât par faire voter la Femme pour les morts », ce qu'il faut entendre : à la place des morts. Mais, voici la réponse de Mme Rachilde qui a donné pour ce recueil : « La découverte de l'Amérique », une des nouvelles les mieux venues de sa meilleure veine. Nous citons encore une fois Mme Rachilde, parce que le bon sens l'inspire toujours et parce qu'elle prouve, dès qu'elle écrit, parle ou agit, qu'il existe au moins une femme dont on a pu dire qu'elle a du génie et qui n'est pas une folle.

Rochefort, le fameux pamphlétaire, avait, cependant, la grande habitude d'être injurié, mais il prétendait que l'insulte qui lui tenait le plus à cœur, c'était d'être traité de *marquis*, car, ce titre, injurieux ou non, lui appartenait bien réellement. Comprenait-il sa mystérieuse *indignité* en face de certaines accusations ? Qu'allait-il faire dans cette galère, lui, l'homme noble? Pourquoi, lui, le révolté pour le seul plaisir de la révolte, était-il sorti de son monde à la seule fin d'incarner l'opposition à toute organisation sociale capable de conserver un gouvernement ?...

Les femmes sont loin d'être toutes nées *marquises*, mais ce qui semble leur devenir le plus insupportable, c'est d'être traitées de *femmes*. A l'heure actuelle n'essayez pas de leur dire qu'elles sont, physiquement, plus faibles que l'homme, de leur prouver que les tracas de la vie politique n'ont rien d'agréable et que les affaires de leur intérieur seraient peut-être plus importantes que celle de l'*intérieur*, elles vous répondront que vous êtes vieux jeu, ancien régime, même *anarchiste*, les extrêmes se touchant souvent dans leur esprit qui est plus prompt que leur chair n'est vraiment faible. Je crois qu'elles arriveront à voter. Je ne crois pas qu'elles voteront pour elles. Ce qui est, après tout, rassurant... Pourquoi ? Parce que les femmes n'aiment pas les femmes. Elles se connaissent trop. Les femmes dites du monde se tolèrent, mais ne s'aiment pas.

Les femmes de lettres s'assemblent pour s'apercevoir qu'elles se ressemblent beaucoup ou pas assez. Les femmes dites *féministes* se poursuivent de telles haines de partis qu'on peut redouter, souvent, de les voir en venir aux mains. Je raconterai quelque jour (moi, je n'ai aucun parti pris) l'histoire d'une société prétendue secrète qui fut ou dut être fondée par des femmes, rien que des femmes. La société se trouva dissoute avant même d'être instituée et il y avait là *l'élite*, pour employer une expression vulgaire, des sociétés littéraires et mondaines du Paris bien moderne, du Paris qui compte, reçoit, donne le ton, fait et défait les réputations. Quelques créatures raisonnables, des femmes de sciences ou des contre-maîtresses de grandes usines, y apparurent pour dire des choses techniques, proférer des chiffres, ou énoncer des vérités premières.

Personne ne les écoutait. Elles disparurent sous le flot des verbiages, des parlottes inutiles ou de l'éloquence encore pire que les histoires de cuisine politique. S'il avait fallu voter pour trier des noms et les mettre plus en lumière, on se serait battues.

Je ne me souviens, et ne veux me souvenir, pour le moment, que d'une petite anecdote qui est la plus navrante des leçons de choses : avant une des séances, la directrice *certaine* de ce mouvement féministe, une femme fort célèbre dont la modestie dissimulait d'ailleurs l'importance, découvrit, dans le jardin de la maison, disons *le parc*, où se tenait la réunion, un oiseau tombé d'un nid, *un petit* qui piaillait de faim.

Elle le mit, compatissante, dans une cage, lui fit un nid douillet avec un mouchoir de dentelles... mais le pauvre moineau ne savait pas manger tout seul. On lui donna donc la becquée... puis on alla aux discours, cela c'était le métier, le dur métier de la femme plus ou moins émancipée qui doit enseigner aux autres l'art de se libérer de tous les préjugés sociaux ou simplement humains.

Une seule de ces femmes réunies là songeait, parce que, sans doute, pas encore convenablement émancipée ou... trop indépendante de tout ce qui n'est pas le bon plaisir de la nature : « Pourvu qu'*il dure*... en attendant. »

Quand on revint pour la seconde, la dernière becquée... *l'oiseau était mort.*

Ceci, Mesdames, est une toute petite histoire en présence du grand tournant de notre histoire politique.

Je ne veux point lui donner, parce qu'elle est rigoureusement exacte, plus d'importance qu'elle ne doit en avoir, mais « *prenez garde à la hache* », prenez garde aux nouveaux-nés qui meurent... en attendant la fin de vos discours !...

§

Cette page est la conclusion d'un article de bonne critique de M. Paul Desanges sur l'œuvre de « Mme Colette » publié par **La Forge** (février) :

Colette est toute vie. Sa seule volonté, son unique appétit, c'est vivre. Prenons garde pourtant qu'elle donne à la vie beaucoup moins qu'elle n'en reçoit. Créer, elle ne peut, c'est la vertu des mâles. Mais développer, mais accroître ce qu'elle a reçu, et du germe le plus informe faire un enfant parfait, voilà ce qu'elle peut. Femme, elle ne sait féconder ; mais, en revanche, elle est féconde. Elle ne marche pas vers la vie pour la saisir et au besoin pour la dompter. Elle s'offre à la vie, se laisse conquérir et pénétrer par elle. Elle est femme, donc elle attend. Elle attend de la vie ce que poursuit le mâle, et ce que la femelle espère, je veux dire la volupté.

Et, d'ailleurs, vivre, n'est-il pas en soi la volupté ? L'inquiétude, la douleur même en sont prétextes. Elle est, la volupté, dans les battements d'un cœur sans défaillances, dans le jeu des muscles souples, dans la cadence d'une respiration aisée, dans la répercussion, l'ébranlement léger des petites et des grandes joies, des petites et des grandes peines. Et comme elle vénère sa volupté et comme elle la craint aussi ! Car elle sait bien qu'à son approche, c'en est fini du bel orgueil cuirassé d'ironie, de la farouche indépendance qui défend si longtemps contre l'amour Renée Nérée, *la Vagabonde*... Il suffit que monte à ses lèvres le goût délicieux et redouté du plaisir, pour qu'elle ne soit plus qu'esclave, abandon total, long frisson...

Oui, son génie est purement terrestre, et par elle tout devient chair. C'est l'ange ou le démon de la matière. C'est pour cela, c'est en cela qu'elle est poète. C'est un Narcisse énamouré, penché sur toutes les fontaines ; un Pygmalion qui, pour modèle, a pris sa propre image et qui sculpte et qui la dresse et qui l'adore. Je dis : c'est un Loti plus féminin encore — l'autre l'est déjà tant ! — un Loti-femme qui parcourut bien des pays étranges, mais qui n'a jamais, — comme l'autre, — bien vu, ni bien aimé que son jardin et que son cœur. Qu'elle soit cette petite fille portraicturée par Francis Jammes, avec « sa joue en pomme, ses yeux en myosotis, sa lèvre en pétale de coquelicot et sa grâce de chèvrefeuille », ou cette dame qui, dans la campagne limousine, suit les ébats du plus aimé et peut-être du plus ressemblant de ses chefs-d'œuvre, Bel-Gazou, elle vit, elle a vécu : c'est son mérite, il est immense et rare. Le meilleur de sa vie est fixé dans son œuvre. Ainsi, elle échappera, dans son essence même, au mal, à l'accident irréparable qui disloquera la machine infiniment complexe, videra les artères de sang, arrêtera le fluide dans les nerfs, ramollira et dissoudra les chairs, disjoindra les cartillages, supprimera les sensations en détruisant les sens, abolira la volupté en dispersant la conscience... Et je songe à ce cri éperdu de son instinct, à ce mot qui, inconsciemment, rejoint le dernier mot de toutes les philosophies, et l'ultime aveu de toutes les morales, à cette certitude qui lui fut imposée un jour de vie particulièrement ardente, à cette affirmation qui résume toute sa sagesse de femme :

« Le seul mal irrémédiable, c'est la Mort. »

MEMENTO. — *La Presqu'île* (décembre-janvier) : « In memoriam Philippe Reynier. »

La Forge (février) : dans ce numéro, lire notamment « Lettres russes », par M. S. Romoff. C'est une protestation contre les « faux témoignages » répandus en France pour y présenter « tous les intellectuels russes comme les ennemis de la France ».

Les Marges (15 février) : « Verlaine, anglais », par M. Marcel Coulon.

Revue des Deux Mondes (15 février) : « Le poème de la délivrance », par M. F. Porché. — « L'évolution guerrière des Etats-Unis », par M. E. Hovelacque.

La Revue (1-15 février): M. Gaston Sauvebois : « La France intellectuelle ». — « Stances héroïques », vers inédits de Léon Cladel. — « Le Châtiment légal et possible de Guillaume II », par M. L. Peignot. — « La Magie de l'amour », par M. Camille Mauclair.

La Revue hebdomadaire (15 février) : Eloge du « Maréchal Joffre », par M. Millerand, encore un qui songe à l'Académie Française ! — La fin du curieux roman de Mlle Jeanne d'Orliac : « Madeleine de Glapion, demoiselle de Saint-Cyr. »

L'Eventail (15 janvier) : « L'art et Rodin », par M. Emile-Antoine Bourdelle.

Revue Républicaine (février) : « Pour être juste... », par M. Raffin-Dugens. — « L'évangile travesti », de Mme Fanny Clar. — « Réflexions d'un soldat », par M. Marius Hanot.

La Revue belge (21 janvier), « La Sécurité du monde et l'Allemagne », par M. R. M. Hurd.

Le Crapouillot (janvier) : « La mitrailleuse humaine », par M. J. Galtier-Boissière. — « Silhouettes sur le port », par M. Louis Chadourne. — « La démobilisation du stratège », par M. G. Fabri.

Les Ecrits Nouveaux (janvier) : « Antoine et Cléopâtre », par M. A. Suarès. — « Alfred Jarry, » par M. A. Breton. — « Renoir », par M. Elie Faure. — « A. Ribot », par M. André Germain.

Revue des Nations latines (1er février) : M. E. Bouvier : « La notion allemande du droit et de la liberté. » — « Danton et la paix », par M. A. Mathiez.

Les Cahiers de janvier : rédigés par MM. H. de Régnier, M. Paquot, H. Frenay-Cid, Camille Mauclair, E. Mareuse, G. Antoine, L. Christophe et Louis Boumal, « mort pour la Patrie ».

La Revue de Paris (15 février) commence la publication d'un très beau roman de M. Guido da Verona : « La vie commence demain. »

Le Feu (15 février) : « La défense de l'Arménie. »

Les Chants de l'Aube (janvier) : Poèmes de MM. Marcel Wyseur, H. Frenay-Cid, M. Beerblock, C. Conrardy, E. Lambeau. — « Sommeil du roi Mage », par M. F. Divoire.

Soi-même (janvier-février) : « Henri », poèmes de M. Ker-Frank-Houx. — « Femmes », par M. R. M. Herment. — « Les larmes éternelles » et « La flamme au ciel », par M Marcel Sauvage. La censure a supprimé l'article consacré à « L'Armée » par M. G. de Lacaze-Duthiers dans son « Petit dictionnaire idéaliste ».

Les Humbles (janvier) publient : « La Néostiche et le verbe intégral », essai sur les tendances poétiques contemporaines, par Edmond Adam.

Ariste : « Marines », par M. Joseph Rivière.

La Nouvelle Revue wallonne (février) : — « Des angelus aux tocsins », poème inédit d'Emile Verhaeren.

Les Tablettes (15 février) : — « Le cubisme en littérature », par M. Jean Roux.

CHARLES-HENRY HIRSCH.

ART

Exposition *Widhopff* (galerie Blot). — Exposition *Gaudissard* (galerie Druat). — Exposition *Ferdinand Olivier* (galerie Georges Petit. — Exposition *Pierre Galtier-Boissière* : *Bouges et Bastringues* (galerie Chéron) — 17e Exposition de la *Société Moderne* (galerie Paul Rozenberg). — Exposition *Suzanne Minier* (galerie Devambez).

M. **Widhopff** est un peintre doué des plus solides qualités. Il a devant la nature une pleine simplicité, il regarde et il traduit avec cette fidélité humble et résolue des artistes qui ont beaucoup dessiné. Sur des structures très solides il dispose des rayonnements de couleurs justes, bien équilibrés. Il est heureux surtout dans la représentation des terres de soleil ; les pays de septentrion, les petits ports de Normandie, lui parlent moins ; il est, à les noter, exact, documentaire, honnête, bon peintre, mais il ne prend sa pleine valeur que devant des spectacles d'ardente lumière. Il y a, à ma connaissance, trois

phases dans l'art de M. Widhopff. D'abord, au *Courrier Français*, dans le beau groupe de dessinateurs qui s'y réunissent, il dessine. Ses légendes ? a-t-il placé des légendes sous ses dessins ? ce n'était pas cela, en tout cas, qui se voyait, mais de bons portraits, de belles formes féminines, des nus robustes et généreux, d'un art un peu académique, mais avec quelque chose en plus. Puis se créèrent les expositions d'humoristes ; on discerna, parmi tant de jeux spirituels, des toiles vigoureuses de couleur chaude, un peu sombre ; des études de miséreux rôdant parmi les frairies de la foire de Montmartre, convoitant également les plaisirs d'une tournée de chevaux de bois et les basses friandises endiamantées de lumière électrique, et de quels yeux de pauvres. C'était de la peinture parce que M. Widhopff est très peintre, mais cela prenait, par la vérité du dessin, par la lumière des regards, une portée de pamphlet dessiné, de critique sociale ; je serais fort étonné si M. Widhopff, fortifié par plusieurs années d'un âpre colletage avec le paysage et la nature morte, ne revenait pas un peu de ce côté-là. S'il ne le faisait pas, il serait bien possible qu'il eût tort. Actuellement ce que montre M. Widhopff, galerie Blot, ce sont des paysages et des natures mortes. Il y a une cour de ferme, appelée le Chariot bleu, de par l'étincellement d'une voiture bleue, au centre du tableau ; il y a des coins de Mazargue (près Marseille) avec des roses et du fumier ; il y a une silhouette de femme passant au long d'un mur de briques ; il y a des tableaux de fleurs, traités en forêts violentes et drues de pétales et de verdures qui sont de fort belles choses, ainsi que les robustes crabes et les cadavres de bêtes tuées, d'une si forte sensation de fléchissement, que M. Widhopff amoncelle dans ses natures mortes.

§

M. **Gaudissart**, en temps que peintre, a des défauts ; parmi ses défauts, il en possède un très beau. Il est inquiet, inquiet des techniques, inquiets des buts de l'art, inquiet du sentiment et de l'intellectualité esthétique, soucieux de mettre dans son tableau autre chose que des lignes et des couleurs. De tout cela résulte que lors même qu'on est tenté d'objecter, on est désarmé, parce qu'il y a là plus que de l'art courant, qu'il y a, par delà les formes, évocation, et que cette peinture a du style. Quelques décors d'Afrique, des nuits claires sur des maisons blêmes, certaines attitudes d'Ouled-Naïl, certains rapports établis entre telle scène simple de la vie quotidienne d'Afrique et les mêmes scènes, sans doute exactement pareilles, dans un passé reculé, donnent une forte impression. Avec M. Gaudissard on va très avant dans l'Orient, non qu'il le donne tel qu'il l'est, mais parce qu'il en réussit une sensation d'ensemble dans le temps et la monotonie qu'il en montre l'immobilité. Il était bon de

noter cet aspect pendant qu'il apparaît encore. Parallèlement M. Gaudissard excelle à noter la présence du fard sur les peaux très brunes des fées du plaisir africain. Il est aussi un peintre de fleurs très intéressant. Il est inégal, il est parfois pâle, mais il est attachant.

§

M. **Ferdinand Olivier** rapportait naguère de l'Annam et du Tonkin d'intéressantes visions; sa dernière exposition ne nous mène qu'à Venise et aux Martigues, cette petite Venise provençale dont il est peut-être temps de dépeindre les beaux silences, avant que l'industrie et sa ceinture d'usines et de quais nombreux bordés de steamers fumant et rugissant ne s'étendent à perte de vue sur l'Étang de Berre. Alors Martigues et Port-de-Bouc seront de grandes villes commerciales, mais ce ne sera plus la même chose.

M. Ferdinand Olivier a une conception fort intéressante du paysage provençal. Il en donne la belle ligne ; il en comprend l'ardeur calme. Il excelle à saisir dans les eaux lourdes des canaux le jeu varié des émaux colorés. Sa Venise aussi est personnelle et captivante.

§

M. **Pierre Galtier-Boissière**, dont on connaît les dessins de guerre, expose chez Chéron une série de rapides études, violentes, colorées, mouvementées, pleines de foule, de rumeurs, de disputes, d'enthousiasmes populaires, et aussi des études à tendances presque caricaturales, sur la vie de plaisir louche et canaille. Cette série : *Bouges et Bastringues*, révèle un artiste singulièrement habile à mettre en page un sujet, à saisir, dans un bal public ou un café-concert, la pointe pittoresque, l'aspect qui lui permettra le mieux d'évoquer l'ensemble du lieu et les aspects caractéristiques de ceux qui le hantent. Ce qui nuit à ces études, c'est qu'elle sont souvent sommaires. Il semble que l'artiste sacrifie tout ou à peu près à la sensation d'ensemble. Nul doute que repris, avec plus de souci du détail, les motifs qu'a recherchés M. Galtier-Boissière ne lui fournissent l'occasion de toiles excellentes, car chez cet artiste, de belles qualités se démontrent avec évidence.

§

Galerie Rozemberg, un groupe, la **Société Moderne**, expose des œuvres de valeur très diverse. Il n'y a pas de mauvaises toiles, mais on en rencontre d'indifférentes. L'attention y est surtout attirée par de belles visions de M. Maurice Chabas. Sur des fonds d'une ingénieuse polychromie, aux solidités de tapisseries diaprées, des têtes d'anges sans doute ou de demi-dieux passent, dotées de mouvement, de beauté, de vie. Fragment d'une œuvre décorative qui s'ébauche ? Peut-être ! ou transcription d'idées ? Une toile d'une beauté contenue, classique, sobre jusqu'à la sévérité, mais très harmo-

nieuse fait goûter l'art de M. Girieud. M. Girieud a beaucoup regardé les maîtres, mais ce n'est pas là de la peinture d'après le musée. Il y a un grand sens décoratif et de la noblesse. Très habile, M. Ohmann sait imprégner ses personnages de tendresse et d'émotion calme. M. Balande est vigoureux et sobre. M. Chenard Huché interprète avec vigueur le paysage provençal, dont il étudie les collines et les oliviers avec soin et goût. Les paysans de M. Louis Charlot, si la couleur n'en est pas très agréable, sont solidement établis; des natures-mortes de Mme Galtier-Boissière, robustes et veloutées, offrent un vif agrément de couleur; le paganisme de M. Auburtin se plaît toujours aux mêmes rivages marins, où les pins dressent leur structure noble. Des céramiques de Metthey, dont un beau vase sombre, soutiennent la comparaison avec ses plus belles pièces. Charles Rivaud expose des bijoux, colliers, pendentifs, bagues du meilleur style.

§

Chez Devambez, Mlle **Suzanne Minier** expose de coquettes évocations des temps romantiques; le jeu de décor est amusant, sinon très varié. Elle leur adjoint des paysages aux tonalités agréables et d'une écriture elliptique et facile.

GUSTAVE KAHN.

BIBLIOGRAPHIE POLITIQUE

S. Grumbach : *Brest-Litowsk*, Payot, 3 fr. — Erik Sjœstedt : *La question des Iles d'Aland*, Grasset, s. p. — *Les Massacres d'Arménie*, rapport secret du Dr Johannès Lepsius, avec une préface de René Pinon, Payot, 5 fr. — Take Jonesco : *Souvenirs*, Payot, 4 fr. 50. — Lord Grey, H. H. Asquith, Lord Curzon, Arthur Henderson, Lord Bryce, Sir Sydney Olivier : *La Grande Bretagne et la Ligue des Nations, essai d'Anthologie politique*, G. Crès, 1 fr. 50. — Paul Reynaud : *L'Angleterre avant et pendant la guerre*, B. Grasset, 3 fr. 50. — *Les héritiers de l'Autriche : Italie et Yougo-Slaves*, Paris, Grasset, s. p. — Amiral *** : *Le Problème Adriatique italien. Notes sur la Dalmatie*, Paris, Grasset, s. p. — K. Waliszewski : *La Pologne inconnue*, Colin, 3 fr. 50. — Dr St. F. Michalski : *Ce que veulent les Polonais*, Librairie Centrale des Nationalites, Lausanne, s. p. — A. Choloniewski : *L'esprit de l'histoire de la Pologne*, Lausanne, s. p. — Stanislas Posner : *La Pologne d'hier et de demain*, Alcan, 1 fr. 50.

M. S. Grumbach (qui signe Homo dans l'*Humanité*), dans un discours prononcé le 24 janvier 1918 à la Maison du Peuple à Berne, nous fait connaître ce que les socialistes révolutionnaires pensaient alors du traité de **Brest-Litowsk**. L'auteur, qui était en relations constantes avec Lénine et Trotski quand ils habitaient la Suisse, expose du point de vue de son parti la nature de l'erreur commise par ceux-ci : « Quand en mars 1917, dit-il, la révolution a éclaté en Russie... les espérances suivaient deux voies distinctes. Les *uns* évoquaient la Révolution française... tout un peuple se levant pour défendre la révolution... Les puissances centrales, pensaient-ils, seraient obligées de renoncer à leur programme de con-

quêtes et la révolution russe, décidée à réaliser aussi vite que possible la paix générale suivant des principes démocratiques, arriverait à son but. Elle n'y est malheureusement pas arrivée. C'est que *d'autres gens*, en effet, ne mettaient pas leurs espérances dans les armes de la Russie révolutionnaire... ils comptaient uniquement sur la révolution en Allemagne. Or ce sont ces derniers, précisément, qui, au moment décisif, se sont emparés du pouvoir en Russie, et leurs chefs s'appelaient Lénine et Trotsky. Je me rappelle une discussion que j'ai eue un jour pendant la guerre avec Lénine sur la probabilité d'une révolution en Allemagne. Lénine me dit qu'il croyait fermement à la révolution en Allemagne, pourvu que tout d'abord la révolution fût victorieuse en Russie. Dans cette discussion, je lui répondais sans cesse : Si je partageais votre espoir, Lénine, si je n'étais pas profondément convaincu que la révolution la plus radicale peut éclater en Russie sans déchaîner en Allemagne aucun mouvement analogue, alors je regarderais l'avenir avec le même optimisme que vous. Mais je prévois des choses terribles, je vois la démocratie, victorieuse chez vous, devenir un instrument entre les mains des ennemis de toute démocratie ; les castes militaires qui dominent en Allemagne triompheraient si vous aviez la force d'appliquer vos théories... »

En dépit des apparences, nous croyons que M. Grumbach avait raison et que le traité de Brest l'a prouvé. La trahison des Bolcheviks eût assuré pour longtemps le maintien du Kaiserisme si les Alliés y avaient répondu en abandonnant la Russie à la Quadruple Alliance pour avoir la paix. Ce n'est pas à Lénine que l'Allemagne doit d'être en République, mais à Wilson et aux Alliés.

Le livre de M. Grumbach n'est d'ailleurs pas une histoire du traité de Brest, mais une discussion intéressante et bien documentée des violations des principes commises simultanément par les Bolcheviks et les gouvernements impériaux.

Dans **la Question des îles d'Aland : un problème baltique**, M. Eric Sjoestedt expose les revendications des habitants de ces îles, jadis terre suédoise, incorporées à la Finlande en 1809 et qui désirent revenir à la mère patrie. Les Suédois qui les peuplent parlent, dit l'auteur, le suédois le plus pur, tandis que les Suédois de Finlande parlent le suédois avec une intonation chantante. Commercialement, ils n'ont aucuns rapports avec la Finlande et portent tous leurs produits à Stockholm qui est plus près d'eux que la côte finlandaise. Quant aux Suédois, ils sont unanimes à voir dans les îles un point dont la possession est d'une importance vitale pour la sécurité de leur pays et en particulier de sa capitale. Alandais et Suédois demandent donc qu'un plébiscite tranche la question de la nationalité des îles d'Aland. On ne peut que souhaiter que les Alliés donnent satisfaction à une revendication aussi juste.

Les massacres d'Arménie constituent le crime le plus horrible de

la guerre mondiale. *Le Rapport secret du Dr Johannès Lepsius, président de la Deutsche-Orient-Mission et de la Société Germano-Arménienne, sur* **les Massacres d'Arménie** est l'ouvrage le plus considérable qui ait été publié sur le sujet et constitue un monument que l'on ne refera probablement jamais. L'auteur ne donne pas seulement en effet les témoignages qu'il a recueillis lui-même en Turquie ou qui lui ont été communiqués par des Allemands ou des Arméniens, il y a ajouté les documents publiés dans les pays neutres ou dans ceux de l'Entente. Les 173 premières pages du Rapport sont consacrées à la reproduction ou à l'analyse de ces documents. Dans les 156 qui suivent, l'auteur discute les responsabilités. Il prouve alors que les Arméniens n'avaient rien fait qui pût légitimer une mesure contre eux. Alliés des Jeunes-Turcs contre Abdul-Hamid, ils avaient été armés par ceux-ci quand ils craignirent une contre-révolution. Aussi, aucun groupement arménien, n'a manifesté l'intention de se servir de ces armes contre les Turcs quand la guerre mondiale a éclaté. Le parti Daschnakzagan, le seul influent parmi les Arméniens, estimait en effet que le peuple arménien, qui comptait 2 millions d'âmes en Turquie et près de 1 million 3/4 en Russie, ne pouvait espérer obtenir son autonomie dans aucun de ces deux pays, mais que son caractère national serait mis en péril par une complète annexion à la Russie. Il considérait donc l'existence de la Turquie comme indispensable pour les Arméniens, la capacité des Turcs à s'assimiler les éléments étrangers étant nulle. Aussi, lorsque la guerre mondiale éclata, les Arméniens turcs protestèrent-ils partout de leur loyauté. Ils envoyèrent à l'armée tous les hommes qui leur furent demandés et, en décembre 1914, ils se laissèrent désarmer sans résistance. Un congrès tenu à Erzeroum décida même d'envoyer un Daschnakzagan au Caucase pour conseiller aux Arméniens sujets russes de se tenir sur la réserve autant que les limites de la loyauté le permettaient.

Jusqu'à la fin de 1914, les Jeunes Turcs se contentèrent de mesures de précaution contre les Arméniens, peut-être parce qu'ils espéraient toujours que les Arméniens du Caucase se soulèveraient contre les Russes ; les massacres, enlèvements, viols et pillages commis sur une grande échelle par les musulmans dans les régions où les armées turques luttaient à ce moment contre les Russes, semblent avoir été spontanés. C'est en janvier 1915 que des Turcs avertirent pour la première fois les Arméniens d'un « plan de massacre général ». En mars, il commença à être exécuté. Le procédé généralement suivi fut celui-ci : un certain nombre d'Arméniens furent convoqués et on leur signifia qu'ils devaient être éloignés par précaution, puis d'autres eurent le même sort et le reste fut expulsé à son tour. Une fois ces malheureux en route, on massacrait les

hommes, on enlevait les jeunes filles et les jeunes femmes ; le reste était conduit vers les portions les plus désertes de la Mésopotamie où le plus grand nombre mourut de faim ou de misère. Le Dr Lepsius estime que 1.200.000 Arméniens furent déportés ; les Turcs avouent que 300.000 d'entre eux furent massacrés, mais il est probable que le nombre de ces derniers fut bien plus grand et que la misère a fait presque autant de victimes que les massacres. Presque tous les Arméniens sauvés sont des femmes et des enfants que l'on a forcés d'apostasier et qui ont été enfermés dans les harems turcs. Les conscrits arméniens, quoique s'étant bien battus, furent désarmés, groupés en détachements pour le travail des routes et massacrés par leurs gardiens.

Sauf dans les provinces voisines de la Russie et où les troupes irrégulières avaient d'elles-mêmes commencé les massacres, nulle part la population turque n'avait réclamé ces massacres et ces déportations d'Arméniens. Elles eurent le caractère d'une *mesure administrative* ordonnée par fanatisme *nationaliste et panislamique.* Aussi les Syriens nestoriens qui habitaient les montagnes de l'Arménie et de la Mésopotamie furent-ils traités comme les Arméniens.

L'ouvrage est précédé d'une préface de M. René Pinon. Il y soutient de nouveau qu'il faut voir dans ces massacres une « méthode allemande ». Soyons justes envers nos adversaires : ils ne sont pour rien dans ces atrocités. Ils étaient encore trop empreints de civilisation chrétienne et européenne. La plupart des Allemands de Turquie cherchèrent à les empêcher ; à peine quelques monstres s'en amusèrent-ils. Quant au gouvernement allemand, il ne pouvait rompre avec son allié et était forcé de tolérer les barbaries des Turcs comme nous l'avons fait nous-mêmes tant que nous avons été leurs alliés ou leurs protecteurs. Bornons-nous donc à souhaiter que les peuples chrétiens, maintenant unis, constituent aux dépens de la Turquie d'Asie des territoires où les chrétiens arméniens et grecs pourront vivre indépendants.

M. Take Jonesco, l'éminent homme d'Etat roumain, est un écrivain de grand talent qui manie notre langue aussi habilement que sa langue maternelle. Pendant la guerre, il publia dans *La Roumanie*, l'un des journaux français de Bucarest, une série d'articles où il portraiturait nombre d'hommes d'Etat avec lesquels il avait été en relations. Il vient de les réunir en un volume de **Souvenirs**. Quoique vieux de trois ou quatre ans, ces articles sont presque une révélation pour le public français, car ils n'avaient été utilisés par personne en France, si l'on excepte deux articles publiés par M. T. Jonesco lui-même. Le volume constitue donc un véritable recueil de révélations inédites, toujours intéressantes et souvent fort importantes. L'auteur, en effet, jouait depuis environ trente ans un des

premiers rôles en Roumanie et il a reçu des confidences de nombre de personnages qui ont joué des rôles de premier ordre dans la politique internationale pendant cette période. Ce sont ces confidences qui font la haute importance de son livre, mais ce serait une injustice que de méconnaître la valeur et l'intérêt des portraits tracés par M. T. Jonesco. Sa sincérité, sa vision claire de ce qui se passe dans l'esprit de ses interlocuteurs, le point de vue élevé et objectif auquel il se place pour les juger, font de lui un témoin de premier ordre et qui sera toujours cité par ceux qui écriront l'histoire de notre époque. Son livre, peut-être le plus agréable à lire de tous ceux qui touchent aux origines de la grande guerre, aura toujours de l'importance pour l'étude de ce sujet.

Signalons quelques-unes des révélations de M. T. Jonesco.

Vers 1887, la Bulgarie voulut contracter avec la Roumanie une union personnelle, mais l'Autriche s'y opposa. Plus tard (en juin 1903 ?), la Serbie reprit pour elle-même le même projet, mais les Roumains refusèrent, sachant que leur alliée « n'aurait jamais toléré l'union personnelle des deux *irredente* serbe et roumaine ».

En 1908 (probablement en juin), la Roumanie fit savoir au gouvernement de Sofia qu'elle serait forcée d'intervenir si la Bulgarie voulait profiter des troubles de Constantinople pour marcher contre la Turquie.

Le 9 juillet 1914, le roi Carol confia à M. T. Jonesco « que l'empereur Guillaume *avait décidé de provoquer la guerre générale*, mais que cela n'aurait lieu que dans trois ou quatre ans ». Evidemment, Guillaume n'avait fait à Carol qu'une demi-confidence. S'il l'ébruitait, ce serait sans grand inconvénient, car les adversaires, croyant avoir beaucoup de temps devant eux, n'en profiteraient pas assez vite pour faire des préparatifs avant d'être attaqués. Guillaume, d'ailleurs, n'avait fait évidemment cette confidence à Carol que pour en tirer la promesse qu'il marcherait quand cette guerre éclaterait.

En août, quand la guerre eut éclaté, Carol révéla encore à M. T. Jonesco « que la Russie devait être coupée et de la mer Baltique et de la mer Noire, et qu'ainsi réduite, elle devait être abandonnée à son propre sort économique. » Ce plan « datait du temps de Bismarck, mais celui-ci avait ajouté qu'il ne le mettrait en exécution que d'accord avec l'Angleterre et seulement avec elle ».

Enfin M. Jonesco confirme qu'en 1914 et 1915, un traité obligeait la Roumanie à défendre la Serbie si elle était attaquée par la Bulgarie.

M. Cécil Georges-Bazile a consacré le 9e cahier de sa collection « Les Cahiers britanniques et américains » à **La Grande-Bretagne et la Ligue des Nations**. Il a réuni sous ce titre six

opuscules et discours d'éminents hommes d'Etat anglais pour nous donner une idée des conceptions qui triomphent au delà de la Manche sur ce sujet capital. Ce sont aussi celles qui triompheront probablement au Congrès de la Paix, car les hommes d'Etat anglais paraissent avoir sur ce point des vues fort semblables à celles du président Wilson, ce qui les amènera à agir d'accord. Le volume, qui est précédé d'une « introduction » de M. Albert Thomas, l'éminent député socialiste, se termine par une « conclusion » de M. Jean Hennessy, député appartenant à un groupe moins avancé. Ce sont des pages brillantes qu'un Français est heureux de trouver à côté de celles dues aux hommes d'Etat britanniques, car elles n'en redoutent nullement la comparaison.

Pendant la guerre, le ministère de la guerre eut l'excellente idée d'apporter un peu de variété dans l'enseignement technique intensif des écoles militaires où les jeunes aspirants militaires faisaient un court séjour par fournées. Il chargea donc des conférenciers civils de les entretenir de questions de politique et d'histoire à l'ordre du jour. M. P. Reynaud vient de publier les conférences qu'il fit en février 1918 aux élèves de l'Ecole militaire de l'artillerie de Fontainebleau sur l'**Angleterre avant et pendant la guerre**. C'est un résumé de l'évolution de la politique et de l'état militaire, économique et social de l'Angleterre avant et surtout pendant la guerre. M. P. Reynaud, qui connaît à fond le sujet sur lequel il était chargé de parler, expose les faits saillants de cette évolution anglaise avec clarté et précision. Tout au plus pourrait-on le chicaner sur ce qu'il dit de l'état « d'impréparation psychologique à la guerre » dans laquelle se trouvait la « candide Albion ». L'Angleterre avait seulement à se préparer à une guerre maritime et coloniale : elle était prête à la faire, mais fort habilement Lord Haldane et ses conseillers avaient prévu le cas où l'Angleterre prendrait part à une guerre franco-allemande, et ils avaient résolu dans ce cas de sacrifier la conquête des colonies à la défense de la France et de la Belgique. L'effort de Lord Haldane de 1906 à 1912 consista à sacrifier diverses formations accessoires pour renforcer le corps expéditionnaire destiné à opérer en France, de façon à *hâter sa mobilisation* et à augmenter son efficacité. Avait-il deviné que le trait principal du plan allemand consistait à nous écraser en *quatre* semaines ? En tout cas il a fait tout ce qu'un ministre anglais pouvait faire pour le déjouer. Ce que Lord Roberts demandait était tout autre chose et visait *le cas d'une invasion en Angleterre*. Non seulement il n'y aurait pas eu plus d'Anglais à Charleroi et à la Marne si son plan avait été suivi, mais il est probable qu'il y en aurait eu un peu moins.

M. Reynaud se trompe aussi en disant que l'armée anglaise man-

quait d'artillerie lourde en 1914 ; elle en avait, c'est nous qui en manquions, et certains Anglais ont même dit, bien à tort d'ailleurs, que la bataille de la Marne avait été gagnée par l'intervention de leur artillerie lourde.

Quand le gouvernement autrichien, à la fin d'octobre 1918, fut forcé de reconnaître son impuissance à défendre les provinces yougo-slaves et à les empêcher de se révolter, il tenta de les regagner dans une certaine mesure en leur faisant toutes les concessions qu'elles avaient vainement désirées auparavant. Puis, le 31 octobre, pour les empêcher de livrer aux Italiens ce qui restait de la flotte autrichienne, le ministre de la marine autrichienne accorda un congé illimité et le retour dans leurs foyers à tous les sous-officiers et marins qui n'étaient pas de nationalité yougo-slave. La flotte et tous les établissements de la marine devaient être remis au Conseil national yougo-slave à Agram, réserve expresse faite des droits de propriété appartenant aux nationalités non yougo-slaves. « Le changement de pavillon n'étant pas encore immédiatement possible pour des raisons internationales », on permettait d'ajouter le drapeau yougo-slave au pavillon impérial. « La flottille du Danube était transmise dans les mêmes conditions au gouvernement austro-hongroise. »

Cet ordre atteignit son but. Il créa immédiatement un litige entre les Yougo-Slaves qui considérèrent dès lors la flotte comme leur appartenant et les Italiens qui la revendiquaient comme un frui de leur victoire. La brochure : **Les héritiers de l'Autriche Italie et Yougo-Slaves**, a pour but de faire connaître le point de vue italien sur ce sujet. Elle fait appel aux sentiments d'équité des Français et leur demande de reconnaître que les restes de la flotte autrichienne doivent appartenir à l'Italie qui a donné sans compter les meilleurs de ses enfants pour abattre les Habsbourg et non aux Yougo-Slaves, « qui, sauf quelques contingents venus tardivement et quelques autres cas de courage individuel », ont combattu jusqu'au bout contre les Alliés. Cet argument, très fort par lui-même, est décisif pour nous autres Français. Souhaitons que les Yougo-Slaves, qui doivent leur libération avant tout à la victoire italienne, l'apprécient correctement.

Dans une autre brochure, l'amiral *** fait connaître aux Français le **Problème adriatique italien**. Notre voisine revendique en Dalmatie non seulement ce que le traité qu'elle a conclu avec la Triple Entente lui assure (c'est-à-dire les îles Curzolaines), mais encore « à tout le moins la Dalmatie centrale, de Zara à Spalato, ainsi que les îles qui font face à la Dalmatie ou l'avoisinent, c'est-à-dire les îles Lussiniennes » au nord des Curzolaines. L'auteur fait valoir plusieurs arguments en faveur de cette thèse qui excite une indigna-

tion furieuse chez les Yougo-Slaves. D'abord l'argument historique : Rome et Venise ont possédé ces terres. Puis, l'argument stratégique : « Il ne servirait de rien à l'Italie de détenir ce qu'on a appelé à tort les clefs de l'Adriatique, c'est-à-dire Valona, si le cœur de cette mer intérieure et son front maritime étaient aux mains d'un adversaire présumé, toujours possible. » De plus, non seulement la civilisation des parties revendiquées est italienne, mais encore une large partie de la population de la portion revendiquée est restée italienne de langue. Malgré les persécutions et les manœuvres autrichiennes, ces éléments purement italiens s'y élèveraient encore à 25 o/o. Sans doute, dit l'auteur, les Alliés n'ont point promis autre chose que les îles Curzolaines, mais la défection de la Russie ayant fait échoir à l'Italie la tâche d'abattre à elle seule le géant habsbourgeois, elle a le droit de demander double salaire pour un travail double. « Sauf Trieste redevenue italienne et Fiume mis provisoirement à part, le pacte de Londres a attribué aux Yougo-Slaves plusieurs ports, sept pour plus de précision » ; l'auteur demande que trois soient cédés à l'Italie, « la maîtrise absolue de la situation stratégique étant aux mains de qui détient la côte orientale de l'Adriatique ».

ÉMILE LALOY.

§

Je crois qu'il est très difficile de définir ce qu'on appelle la volonté nationale. Ils sont très rares, ces moments historiques où l'énergie d'un peuple entier tend vers le même but. Pour la plupart, l'idéal varie suivant les milieux, les classes sociales, les partis politiques qui représentent les intérêts divers et les tendances disparates. Ils n'est pas douteux que la nation polonaise, dans son ensemble, désire, au moment historique actuel, une seule et même chose : la restauration du pays, en pleine liberté et indépendance. Mais, lorsqu'il s'agit de la réalisation de cet idéal, l'unanimité cesse : les moyens et le but lui-même sont envisagés de mille manières différentes. Et ce n'est pas encore la brochure du docteur St. F. Michalski qui nous apportera la réponse définitive à la question : **Ce que veulent les Polonais**. L'auteur cherche à résoudre le problème des frontières du futur Etat polonais, conformément au principe des nationalités qu'il formule d'une façon originale : « La frontière entre deux nationalités doit être tracée de telle façon que le nombre des individus séparés de leur pays d'origine soit le moindre possible, mais en même temps égal des deux côtés de la frontière. La frontière, au besoin, sera corrigée tous les dix ans par la commission internationale de statistique. » D'autre part, il est évident pour M. Michalski que la Pologne ne peut devenir un Etat strictement ethnographique, tant que s Etats environnants auront chez eux

plusieurs millions de Polonais. L'idée est troublante, car il y a quatre millions de Polonais en Amérique et d'autres millions disséminés en Ukraine, en Lithuanie, en Russie d'Europe et d'Asie. Que faire, grand Dieu, que faire pour satisfaire au principe des nationalités de M. Michalski ? Le danger allemand trouble aussi le repos de l'auteur. Peu confiant en l'idée de la Société des Nations, il préconise, à l'instar presque de M. Pichon, une alliance défensive des cinq pays les plus menacés : la France, la Belgique, l'état tchécoslovaque, la Pologne et la Lithuanie (et la Roumanie ?) Et alors, après avoir rendu « à la fécondité, à la maternité, à la passion... la jeunesse bouillonnante de sève et les vierges stériles », on pourra parer au péril allemand, défier les menaces ukrainiennes et combattre les Juifs, « flétris avec véhémence déjà par Tacite ». Non, décidément : avant de publier sa brochure, le savant docteur aurait mieux fait de penser... à la crise du papier.

Ce n'est pas non plus **la Pologne inconnue** de M. Waliszewski qui contribuera à éclaircir la question polonaise. Ce volume de 274 pages, bourré de faits et de dates, commentés par un polémiste plutôt que par un historien, n'est pas fait pour présenter sous son vrai jour le problème si complexe du passé et de l'avenir de la Pologne. L'unique mérite de M. Waliszewski est d'y avoir fait justice de la vieille légende de l'anarchie polonaise, prétendue cause de la chute de l'Etat. Avec preuves à l'appui, l'auteur nous montre que d'autres pays de l'Europe : l'Angleterre, l'Allemagne et la France elle-même, la veille et pendant la Révolution, ont souffert, et peut-être plus encore, du même état des choses, sans pour cela sombrer dans la débâcle et sans perdre leur liberté et leur indépendance. Mais, lorsqu'il s'agit de fournir les raisons de la disparition de la Pologne de la carte des pays libres, l'auteur se jette à corps perdu dans les explications dont le moins qu'on puisse dire, c'est qu'elles déroutent toutes nos notions de l'histoire du pays. D'après l'auteur, la Pologne, cet agneau parmi les loups, a succombé surtout faute de tout esprit de combativité ! Lorsque d'autres pays s'agrandissaient et développaient leur énergie dans les guerres de conquête, la Pologne seule, sauf à un moment de son histoire, lors de la campagne de Moscou du roi Batory, s'est toujours abstenue de toute guerre de violence et de rapine ! Comme on voit, l'argument est spécieux. Car, si le résultat d'une guerre agressive doit amener l'agrandissement du territoire, la Pologne obtint le même résultat par la puissance d'attraction qu'elle exerçait sur les pays limitrophes. L'union avec la Lithuanie, qui a fait preuve de sa solidité, a été scellée, à Horodlo d'abord, à Lublin ensuite, rien que « par l'amour ». En 1454, les Etats prussiens, las du despotisme de l'Ordre teutonique, demandent à être incorporés à la Pologne. En 1560, la

Livonie, menacée par la puissance moscovite, se donne librement au même pays. C'est l'éclat de la liberté dont jouit en Pologne une grande partie de la population, c'est la charte de *neminem captivabimus nisi jure victum*, c'est la douceur des mœurs, le *dulcis sanguis polonorum* qui attirent vers le royaume-république les pays voisins. Au point de vue territorial, la Pologne du XVIe siècle est l'Etat le plus puissant de l'Europe. Faut-il des guerres pour entretenir l'énergie défaillante d'un peuple ? Il ne nous semble pas. Il est au moins risqué, au lendemain de la catastrophe qui vient de bouleverser le monde, de parler de la guerre comme d'un stimulant des énergies nationales. Que si même l'on admettait ce point de vue au moins paradoxal, les guerres séculaires que la Pologne avait dû soutenir contre la Moscovie, contre les Tartares, les Cosaques, les Suédois, l'Empire ottoman et — *last not least* — contre la puissance envahissante germanique, n'auraient-elles pas amplement suffi à tendre et à exaspérer toutes les forces du pays ? Pour M. Waliszewski, l'affaiblissement de la Pologne se fait sentir dès le XVIe siècle. Il semble que l'auteur recule trop la date où commence la décomposition de sa puissance. Toujours est-il qu'il ferme délibérément les yeux, en bon conservateur qu'il est, sur les raisons de cet affaiblissement. Il semble ignorer l'influence néfaste que la réaction et l'ordre des jésuites, tout puissant à la cour dès la fin du XVIe siècle, avaient produite sur les destinées du pays. Qu'il relise le travail si documenté et si consciencieux de M. Waclaw Sobieski sur la *Diète mémorable de 1606* et il comprendra, peut-être, quel mal avait fait au pays l'opposition des Jésuites, le grand Skarga lui même à leur tête, aux réformes constitutionnelles projetées par cette Diète et ayant en vue l'établissement de la tolérance religieuse et l'abolition du *liberum veto*. Le *liberum veto* n'a pas nui au pays, affirme M. Waliszewski : d'ailleurs il n'aurait été appliqué pour la première fois que vers la fin du XVIIe siècle ! Mais M. Waliszewski ne comprend-il pas quelle large porte cette institution, même non appliquée, ouvrait à la corruption, aux tractations louches et à la trahison ? La trahison !... L'auteur n'a qu'un sourire indulgent pour ceux qui accusent de traîtrise une notable partie de l'oligarchie polonaise lors des partages. Tel aristocrate polonais, annonce-t-il triomphalement, dépensait deux fois plus pour la réception de l'ambassadeur de la tzarine qu'il n'avait palpé à sa caisse. Est-ce uniquement pour de l'argent que les hommes deviennent traîtres ? L'auteur n'a-t'il jamais vu des gens qui se vendaient pour un beau titre, pour une charge à la cour, voire pour un bout de ruban ? Les aristocrates polonais se tournaient vers Catherine, comme vers une alliée naturelle, dans leur lutte contre « les jacobins polonais », comme vers celle qui leur garantissait la perennité de leurs fortunes et de

leurs privilèges menacés par le mouvement démocratique et par la Constitution du 3 mai 1791. Ils ont joué, avec plus de succès, hélas! le même rôle que les émigrés de Coblentz ont joué lors de la Révolution Française. Et c'est ce fait patent que notre « historien » semble méconnaître intentionnellement.

Non, si le lecteur français désire connaître **L'Esprit de l'histoire de la Pologne** qu'il lise attentivement l'excellente et si claire brochure de M. Antoni Choloniewski, parue à Lausanne en 1917. Et c'est encore dans le travail sérieux et richement documenté de M. Stanislas Posner, dont le nom n'est pas inconnu aux lecteurs du *Mercure*, qu'il trouvera les informations exactes sur La **Pologne d'hier et de demain**.

MICHEL MUTERMILCH.

OUVRAGES SUR LA GUERRE ACTUELLE

Ambassadeur Gerard : *Mémoires, vol. II. Face à face avec le Kaisérisme*, Paris, Payot, 10 fr. — Divers : *Les Rêves d'hégémonie mondiale* (Conférences organisées par la Société de Géographie, deuxième série), Paris, Alcan, 3 f. 50. — R. A. Reiss : *Les infractions aux lois et conventions de la guerre*, Bernard Grasset, 7.50. — Emile-François Julia : *La mort du soldat*, Perrin, 3.50. — William Speth : *Autour d'Anvers*, 3.50. — Lucien Hubert : *L'Allemagne peut payer*, Bernard Grasset, 1.50.

M. James. W. Gerard qui représenta les Etats-Unis d'Amérique à la Cour impériale de Berlin, depuis la fin de l'année 1913 jusqu'en février 1917, publie une suite à ses *Mémoires*, dont il a été rendu compte, ici même, l'an passé (v. *Mercure* du 1er juin 1918). Ce n'est pas, à vrai dire, que l'ancien ambassadeur se soit proposé de continuer la relation de son séjour en Europe. Son second ouvrage est plutôt un complément, au cours duquel il revient sur plusieurs épisodes laissés volontairement dans l'ombre et précise certaines impressions qu'il n'avait fait qu'esquisser. On trouvra notamment, dans **Face à face avec le Kaisérisme** (c'est le titre du nouveau volume), une soixantaine de pages empruntées au journal intime de M. Gérard, notes prises au jour le jour de juin 1915 à janvier 1917. Il faut regretter seulement que les dates y aient été placées avec tant d'imprécision, ce qui diminue beaucoup la valeur historique de ces témoignages.

Les Américains ont été amenés à considérer la guerre comme une affaire personnelle entre eux et l'empereur allemand. « Le Kaiser, écrit M. Gérard au début de son premier chapitre, le Kaiser est, pour l'Américain, la personnification de l'Allemagne. C'est lui l'ennemi, c'est lui que le monde rend responsable de cette guerre, la plus terrible qui se soit jamais abattue sur le genre humain. » Et il rapporte qu'au cours d'une conversation qu'il eut avec le pré-

sident Wilson, pendant son séjour aux Etats-Unis, au mois d'octobre 1916, celui-ci s'écria : « Pourquoi une pareille horreur s'est-elle abattue sur le monde ? » M. Gérard répondit alors : « Elle vient du pouvoir individuel, c'est le fait du pouvoir royal. » Il reste cependant à examiner jusqu'à quel point l'initiative personnelle de Guillaume II déchaîna le conflit. Le présenter comme seul coupable, c'est absoudre le peuple allemand et négliger le rôle dominant de la caste militaire et des chefs d'industrie qui pesèrent sur la volonté de l'ancien souverain. Guillaume II fut, pendant tout son règne, le prisonnier de son entourage. La politique, tour à tour provocante et conciliatrice qu'il pratiqua à notre égard, ne peut s'expliquer que par les influences contradictoires qui s'emparèrent successivement de son esprit. Quand les porte-paroles du pangermanisme parvinrent à s'installer dans la place, il se fit l'exécuteur aveugle d'un système qui avait mis vingt-cinq ans à préparer son entrée en jeu. Voyez les dépêches de M. Cambon au premier chapitre du *Livre jaune*. Plutôt que de donner une impulsion personnelle à la politique allemande, l'empereur, a été entraîné par un courant qui s'était formé en dehors de la cour, et auquel l'Allemagne entière finit par céder. Il en fut encore ainsi durant toute la guerre et M. Gérard dit lui-même (août 1916) : « Le Kaiser est ainsi entouré de personnalités militaires qui l'influencent. » Et ailleurs :

Je crois que l'empereur lui-même n'oserait résister au grand état-major général — sa propre création, — à moins qu'il se sentît appuyé par l'opinion allemande toute entière. Les membres de l'état-major lui sont tellement dévoués qu'ils n'hésiteraient pas à le combattre. En agissant ainsi, ils considéreraient avoir travaillé dans son intérêt personnel.

La caste des hobereaux prussiens, où se recrutent les hauts grades de l'armée et de l'administration, a réglé les destinées de l'empire, beaucoup plus que l'absolutisme, dont, à entendre les adversaires du « Kaisérisme », la guerre serait sortie. On connaît l'adage souvent cité : « *Und der Koenig absolut, wenn er unseren Willen tut.* » Cela veut dire que les pouvoirs du souverain s'arrêtent, quand les intérêts supérieurs des *junker* sont en jeu. Le Hohenzollern, maître de l'ordre teutonique, n'est qu'un chef de bande qui, en même temps qu'il fait les affaires de sa maison, doit tenir compte des intérêts de ses associés. Le baron Holstein, travaillant dans les coulisses, jouissait d'un pouvoir supérieur à celui du chancelier, constitutionnellement responsable de la politique impériale. Mais les influences diverses et souvent opposées les unes aux autres pouvaient se neutraliser. La camarilla n'était pas toujours belliqueuse. Elle le fut certainement en 1913 et en 1914 et M. Gérard cite quelques-uns des « favoris » de l'empereur entre les mains desquels Guillaume II ne fut qu'un jouet.

Pourtant, à en croire M. Gérard, l'empereur « est doué d'une énergie peu commune, fait montre de dons personnels et sa conversation a du charme ». L'ancien ambassadeur trace ensuite un portrait peu flatteur du souverain déchu, puis il se demande :

Qui est responsable de la rupture avec les Etats-Unis ? Ce n'est certainement pas le chancelier Bethmann-Hollweg, lequel y était opposé au su de tout le monde. Ce ne fut ni le ministre des Affaires étrangères, ni le Reichstag, ni les souverains des Etats allemands. *Ce ne fut pas l'empereur non plus*. La responsabilité en revient à un personnage qui disposait de grands moyens de persuasion. Et ce personnage est Ludendorff, sous-chef de l'état-major général, le principal conseiller de Hindenbourg.

Si l'on reconnaît que ce sont les généraux, ceux-là même qui furent pendant quatre ans des idoles du peuple allemand, qui décidèrent la guerre sous-marine et les autres procédés de combat dont le monde civilisé s'est indigné, que devient alors le « fait » — « le fait capital qui a dressé le peuple américain en face du kaisérisme au cours du plus grand conflit qui se soit produit dans l'histoire », ainsi que l'écrit M. Gérard ? Ce n'est pas non plus le « kaisérisme » qui a réglé la conduite de la guerre. Les Allemands ont agi simplement comme ils ont toujours agi quand on les laissait faire. « L'histoire du monde, écrit M. Gérard, dans un aperçu rétrospectif, n'offre pas d'événement plus horrible que le sac de Rome, effectué en 1527, par les mercenaires allemands. » Et, après avoir décrit les horreurs perpétrés par « ces Allemands insatiables », il ajoute :

En somme, l'état de choses qui se présente aujourd'hui en Belgique a eu des précédents, il y a des siècles, dans le traitement infligé aux prêtres catholiques et au peuple romain.

On voit que, quand l'ancien ambassadeur renonce à écrire pour le besoin de la cause, il voit juste et sait tirer des événements les enseignements qu'ils comportent. Son livre est plein d'anecdotes savoureuses sur le monde officiel de l'empire qu'il a approché de très près. Il décrit la vie mondaine dans les hautes sphères allemandes et les divertissements auxquels se livre la caste dominante. Un de ses chapitres est intitulé « récréations de princes » et traite du plaisir de la chasse. M. Gérard possédait lui-même « un terrain de chasse situé à environ vingt mille de Berlin et qu'on pouvait gagner de l'ambassade en trois quart d'heure d'auto ». Il a donc pris part à ces « récréations » et sait de quoi il retourne. Grâce aux rabatteurs et à l'abondance du gibier, les pièces étaient toujours nombreuses. « Aux premiers jours du printemps on chassait le *Birkhahn*, une espèce de grouse blanche et noire ». Le traducteur ne s'est probablement pas aperçu que cette « espèce de grouse » qu'il orthographie plus loin *Birkhans*, est tout simplement notre coq de bruyère, de

même qu'un grand oiseau échassier que les Allemands appellent *Trappe* n'est autre que l'outarde.

M. Gérard tient également à faire à ses compatriotes, tout au long de son livre, un cours élémentaire d'histoire. Parlant du morcellement de l'Allemagne, il dit : « Avant la Révolution française, ces principautés et ces duchés se comptaient par centaines. A la suite de la Guerre de Trente ans — laquelle ravagea l'Allemagne de 1615 à 1645 — ces différentes cours offraient souvent le spectacle de la plus grande misère. » Plus loin : « Les maisons princiérés y sont aussi nombreuses que chez nous les grandes compagnies. On y compte trois rois : le roi de Bavière, le roi de Wurtemberg et le roi de Saxe, des grands-ducs, des ducs et des princes, tous se prenant très au sérieux et tous résidant dans leurs propres domaines. » Cela est évidemment écrit pour faire rire les Américains. L'aventure de Sophie Dorothée de Hanovre et de Koenigsmark (que le traducteur orthographie Konigsmark) est racontée tout au long, probablement dans le même dessein. A propos de l'Autriche, on peut lire : « François Ferdinand, dont le meurtre à Serajevo servit aux Puissances centrales de prétexte pour une guerre décidée depuis longtemps, était l'héritier présomptif au trône d'Autriche-Hongrie. Il fréquentait volontiers chez l'archiduchesse Isabelle, où il fit la connaissance de la comtesse Chotek », etc. « La Constitution actuelle de la Suisse, lisons-nous encore, date de 1848. En l'établissant, on s'est inspiré de celle des Etats-Unis, à plus d'un point de vue. » Autres détails, du même genre, sur l'Espagne et sur les pays scandinaves.

Mais ne nous arrêtons pas à tous ces hors-d'œuvre. Il y a dans *Face à face avec le Kaisérisme* un chapitre excellent sur la « kultur » et sur l'âme allemande, où l'auteur montre la grande part des juifs dans la civilisation de l'Allemagne d'aujourd'hui. M. Gérard s'élève avec beaucoup de bon sens contre le rôle que l'on a attribué à certains écrivains dans les responsabilités de la guerre.

Tous ceux qui prétendent connaître la vie allemande aussi bien que le caractère allemand, tous ceux qui traitent de l'origine de la guerre, parlent de Treitschke, de Nietzsche et de Bernhardi.

Ce furent surtout des publicistes anglais qui se sont acharnés à ces démonstrations fantaisistes.

Rien ne rendait les Allemands plus furieux, poursuit M. Gérard, que de voir la presse étrangère atttribuer à ce triumvirat la responsabilité de la guerre. Je comprend parfaitement ce sentiment. Bernhardi, à qui, au cours de la guerre, on confia un commandement derrière le front, à Posen, ne jouissait guère de l'estime des gens de l'armée. Il en est de même de sa réputation d'écrivain. Elle était nulle en Allemagne.

Vraiment, compte-t-on beaucoup de gens chez nous, ou en France, ou en Angleterre, qui se trouvent influencés par les conférences ou par les

écrits d'un professeur de lycée? Et cependant, d'après nombre d'étrangers, Treitschke, le professeur sourd de Heidelberg, est l'homme qui a transformé l'âme de l'Allemagne et conduit l'empire à entreprendre cette guerre cruelle.

M. Gérard néglige ici complètement le rôle politique de Treitschke qui fut considérable. Il n'était pas professeur de lycée et, après avoir quitté Heidelberg pour l'université de Berlin, il y fut vénéré, comme l'un des créateurs du nouvel empire.

Il est tout aussi absurde de représenter un junker prussien, assis le soir au coin du feu et s'absorbant dans la lecture des écrits philosophiques de Nietzsche. Au fait, tous les Allemands, gonflés d'orgueil à la suite des victoires de 1864, de 1866 et de 1870 et de leur prospérité industrielle, en étaient venus à se considérer comme des êtres supérieurs, délégués par le Très-Haut pour la conquête du monde. Treitschke et Nietzsche ont été simplement influencés dans leurs écrits par cette outrecuidance si largement répandue. Ils n'ont fait que refléter la façon de penser du jour, ils n'ont pas été des initiateurs. Nietzsche a écrit lui-même, dans une de ses lettres, peu de temps avant sa mort en 1900 (*sic*) : « Bien que je sois dans ma quarante-cinquième année et que j'aie écrit quinze ouvrages, je me trouve isolé en Allemagne. Pas un seul de mes livres n'a été l'objet d'une critique un peu respectueuse. »

La particularité de Nietzsche, c'était précisément qu'il ne s'enorgueillissait pas des victoires allemandes. Bien au contraire ! M. Gérard, en donnant ces explications un peu embrouillées, a démontré que, de même que le junker prussien dont il parle, il ne l'a pas lu non plus.

Signalons enfin, pour finir, que l'ancien ambassadeur des Etats-Unis à Berlin a prévu, avec une rare clairvoyance, les événements qui allaient se dérouler en Allemagne :

J'ai eu l'occasion de dire, dans un discours prononcé au mois de décembre 1917, qu'une révolution éclaterait en Allemagne après la guerre et qu'un de mes collègues à Berlin m'avait déclaré qu'en raison de la brutalité qu'on remarque chez les ouvriers allemands, ce soulèvement dépasserait en violence la Révolution française...

Jusqu'à présent les précisions faites par M. Gérard et son collègue ne se sont réalisées qu'à moitié. Mais attendons la fin...

Nous avons déjà eu l'occasion de signaler, ici même, les conférences organisées par la Société de Géographie dans les arrondissements de Paris. Les ambitions allemandes en Europe nous avaient été signalées par un premier volume. Un recueil, comprenant une seconde série et qui s'intitule **les Rêves d'hégémonie mondiale**, nous offre aujourd'hui le texte de cinq nouvelles conférences qui exposent principalement les plans allemands en vue d'une extension hors de l'Europe. Maintenant que tout cet échafaudage s'est

effondré, on n'en lira pas moins avec intérêt ces exposés très documentés qui s'accompagnent de cartes et d'illustrations.

HENRI ALBERT.

§

A la librairie Bernard Grasset, M. R. A. Reiss a publié un nouveau volume sur **les Infractions aux lois et conventions de la guerre** *commises par les ennemis de la Serbie depuis 1915*. C'est un *résumé de l'enquête exécutée sur le front de Macédoine*, qui répète diverses accusations portées déjà contre les troupes germano-bulgares dans un précédent volume (1), mais se trouve « revue et augmentée » tout en faisant suite à un premier rappor (aout-septembre 1914). Les faits indiqués prennent après la reconstitution de l'armée Serbe à Corfou et Salonique, qui suivit la retraite d'Albanie et le rapport a été méthodiquement divisé selon la nature des faits. La première partie est une enquête sur les infractions aux règles et lois acceptées de la guerre, sur le front macédono-serbe, et donne de multiples témoignagnes complétés par une enquête faite sur place et divers documents. La seconde est un recueil de relations contrôlées devant l'auteur et les autorités compétentes, — et qui proviennent de serbes évadés, de prisonniers de guerre réfugiés, etc... C'est d'abord l'assassinat et l'exécution sommaire des non combattants ; les premiers tués furent tout au plus qualifiés d'espions ou de propagandistes serbes ; un témoin rapporte qu'on tuait tous « les suspects », hommes, femmes, enfants, — sur l'ordre d'un général. On tirait pour terroriser la population ou avoir une occasion de piller. A Monastir, ce fut aussi par vengeance, lors de l'offensive des troupes alliées. Dans les districts de Velès, Prilep et Pontich, plus de 2000 personnes furent égorgées, surtout des femmes et des enfants. Selon le témoignage du Dr Grec Athanasiadès, on faisait partir des prisonniers pour Sofia, mais qui étaient massacrés sur la route par l'escorte. Pillages et réquisitions étaient en somme chose identique et les procédés étaient simples le plus souvent : on enlevait tout et l'on mettait le feu aux immeubles. Un homme rapporte que sa maison fut pillée, comme bien d'autres, et dit à propos du pope *Viljanovitch que les soldats ont enlevé* jusqu'aux poutres de la sienne. « On ne nous a même pas laissé une cuillère pour manger » ajoute un autre. Les Bulgares pillaient les maisons et faisaient couler le vin qu'ils ne pouvaient emporter. Un soldat raconte que le lieutenant bulgare Koitcheff du 9e régiment, organisait des massacres de civils pour pouvoir tranquillement piller ensuite. D'ailleurs, et selon le système allemand, on prenait soin de tout salir, piétiner, saloper, cochonner, briser à coups de

(1). *Mercure de France*, 16 janvier 1919.

crosse ou de talon de botte lorsqu'il restait des choses. « Ce sont les Allemands qui réquisitionnent, lit-on ailleurs, et la population s'en plaint vivement ; les réquisitions ne sont pas payées, » ou d'une façon dérisoise. Les Allemands donnaient des bons dont l'échéance était indiquée par ces mots gouailleurs : « Quand le roi Pierre reviendra, on sera payé, » c'est-à-dire, pensaient-ils, aux calendes grecques. Avec les mauvais traitements sont consignés les faits de brutalité que les uns et les autres se rejettent, les Serbes accusant les Bulgares et ceux-ci leurs bons amis d'Allemagne. Un malheureux fut frappé sur la plante des pieds, nus, avec de forts bâtons. Un autre reçut la bastonnade parce qu'il laissait pousser sa barbe, en signe de deuil, pour la mort de son fils qui servait parmi les Serbes. Les officiers non seulement commandaient mais frappaient eux-mêmes. On indique jusqu'aux médecins d'une ambulance qui rouaient de coups les villageois : « Presque tous ont péri sous le bâton.» Une femme dépose que son mari « âgé de 60 ans a été frappé, serré à la gorge, et a dû s'aliter pour mourir. » Ce sont surtout les Allemands qui traitent ainsi la population, « dit encore un témoin. » Lorsque les habitants défendaient leurs biens, ajoute un autre, les soldats bulgares et allemands les frappaient ; au moment du départ, ils frappaient encore plus fort », sans doute pour leur laisser un souvenir de leur passage. A Bistriza, déclare un autre, « très souvent on demandait aux habitants où se trouvaient des uniformes serbes ; c'étaient des officiers qui frappaient ».

Plus loin on constate que les Bulgares ont ordonné à la population de se faire vacciner mais afin de lui inoculer des maladies, travaillant ainsi, systématiquement, à la destruction de la race. Le rapport sur l'abus des femmes est édifiant mais assez court, les détails se trouvant difficiles à obtenir, et pour cause ; mais la salauderie humaine n'est pas le fait que d'une race, et l'on y met plus ou moins de discrétion. Le libertinage est ici du sadisme. Allemands et Bulgares abusaient en somme des femmes serbes et, souvent, les massacraient ensuite. « Parmi les femmes tuées, dit un des témoins, il n'y en a aucune qui n'ait été violée avant sa mort par une série d'hommes ; même des fillettes de dix ans ont été ainsi traitées. Lors des grands massacres, les femmes des morts ont été distribuées aux comitadjis. » Ce qui exaspérait les Turcs de Pritchina, est-il rapporté ailleurs, c'est que « les officiers et soldats abusaient de leurs femmes. Ils s'enfermaient avec elles dans une chambre et laissaient les maris dans la pièce voisine. » Ils se faisaient alors servir par les dames « de façon à ce que les hommes pussent tout entendre. » — Je passerai sur les chapitres concernant le travail forcé, la propagande par l'église et l'école et les persécutions du clergé ; sur le

emprisonnements et extorsions, les déportations, le recrutement des Serbes pour l'armée bulgare, l'organisation du service administratif, la question des comitadjis, le bombardement des villes ouvertes et des formations sanitaires (Monastir, Vodena, les hôpitaux, etc...), le traitement des soldats prisonniers et blessés.... Dans la seconde partie du volume, des faits analogues sont rapportés, mais avec plus de précision encore et des témoignages : assassinat et exécution des non-combattants, pillage et réquisition, viols, déportations, etc. On parle aussi des travaux de prisonniers « défendus par les lois de la guerre, » dont les Bulgaro-Allemands n'avaient cure — et de la révolte en Serbie au printemps de 1917, ainsi que de la vie précaire de la région. Ce rapport, bourré de faits et dont nous ne pouvons donner qu'un lointain aperçu est une pièce édifiante et nous devons savoir gré à M. R. A. Reiss d'en avoir entrepris la publication.

Beaucoup plus qu'un récit, le livre de M. Emile-François Julia, **la Mort du Soldat** est surtout un commentaire, de la littérature sur le fait, pourrais-je dire, si l'auteur voulait bien le prendre en bonne part. Les actes en effet y sont clairsemés, simples prétextes à des dissertations ; les faits disparaissent après quelques lignes et font place au raisonnement, à la digression. On voit ainsi les zouaves du front se porter à l'arrière pour quelques journées de repos, mais qui sont presque de suite rappelés pour reprendre la côte XXX, déjà occupée et que l'ennemi vient d'enlever de nouveau. Les zouaves se jettent à l'assaut, traversent un terrain bouleversé, et qui a été appelé « le ravin de la Pestilence », et c'est le combat, la lutte rapide à laquelle on assiste de loin, sous la rafale des obus, parmi des lueurs, dans la fumée, des explosions, le crépitement de la fusillade. Plus loin on assiste à l'arrivée des prisonniers et qui indiquent une fois de plus l'idée que les Allemands se font de la guerre ; puis à la relève des troupes, deux régiments dont il reste à peine, en tout, de quatre à cinq cents hommes, et qui finissent par entonner une chanson de route, etc... On nous raconte, cependant, la mort de Pierre, le petit soldat dont le geste sert de prétexte à ce volume, épisode type sur lequel l'auteur revient à différentes reprises et qu'il commente abondamment. Mais l'intérêt est ailleurs, — dans les dissertations abondantes, les réflexions et raisonnements, les incidents divers qui complètent le récit. M. Emile-François Julia a écrit un volume de réflexions, plus que d'action ; de digressions sur le sacrifice en somme volontaire de ceux qui ont arrêté la ruée allemande, lutté pas à pas, jour après jour, — et dont le dévouement en somme a permis de préparer l'élan définitif qui nous donné la victoire.

Les *Souvenirs et récits* de M. William Speth : **Autour d'Anvers**, nous reportent, d'autre part, à la première année de la lutte,

quand la Belgique envahie disputait à un adversaire sans scrupules les lambeaux du territoire qu'il comptait si bien s'approprier. Le volume commence avec la nouvelle de l'agression allemande et le remue-ménage qui suivit la mobilisation, période dont l'auteur donne un tableau curieux. Il est avec les siens aux environs d'Anvers, dans leur propriété de C*** lorsqu'on annonce la déclaration de guerre. On voit bientôt défiler sur la route des troupes harassées qui se portent vers la frontière et dont certaines se détachent pour occuper l'endroit où elles installent un campement. C'est ensuite le retour à Anvers, la nuit tombée; puis le tableau de la ville, où la populace se rue à l'assaut des boutiques et cafés tenus par des Allemands, et dont quelques carreaux furent cassés. Le quartier du port, où se trouvent les lupanars, est également saccagé. Mais la résistance de Liége enthousiasme les Belges qui en viennent à penser qu'elle pourrait être efficace et arrêter le colosse germanique. La vie cependant continuait dans la ville, au milieu d'incidents divers, — manifestations patriotiques, expulsion de nationaux ennemis, — comme celle d'un gros cafetier barricadé dans sa cave et qu'on dut déloger en faisant intervenir les pompes à incendie. On peut indiquer encore le tableau du quartier qu'habitaient les Juifs allemands et que les trains emportent par troupeaux. Cependant, à C***, où revient un moment William Spath, le génie faisait sauter les bâtiments susceptibles d'être utilisés par l'ennemi, tandis qu'on saccageait les parcs et jardins. Ce fut bientôt la retraite d'ailleurs et le gouvernement vint s'installer dans la place que défendait tout un système de forts. On apprit le sac de Louvain, l'occupation de Bruxelles, la prise de Malines et l'avance allemande jusqu'à Vilvorde. Les réfugiés en même temps affluent, troupeau de misère, qui vague par les rues, échoue sur les places et près des gares, comme autrefois les bandes d'émigrants qui venaient s'embarquer pour le Nouveau Monde. Plus loin l'auteur parle de l'ambulance organisée au Jardin Zoologique et raconte le calvaire des blessés. Mais il donne également un tableau d'Anvers qui est une de ses meilleures pages. C'est bientôt le bombardement par les zeppelins et la nécessité de restreindre l'éclairage dans la ville déjà investie. Puis les combats se rapprochent et l'on assiste depuis lors à l'arrivée journalière des convois de blessés. Bientôt on fait partir pour l'Angleterre les tout petits, — bébés, garçons et filles qu'il fallait préserver du contact de l'envahisseur — et M. William Speth doit les accompagner. Au retour il se trouve traverser, depuis la frontière hollandaise, la zone dévastée et doit passer par C***, où la propriété familial a été préservée heureusement. Il retrouve ensuite, dans la ville investie, les blessés qui débarquent, le va et vient des hôpitaux. L'ennemi bientôt se rapproche et attaque le fort de Wœvre-Sainte

Catherine. Le dénouement dès lors était proche. Une seconde fois, l'auteur doit s'éloigner, accompagner en Hollande une vieille parente, et, derrière lui, c'est le départ de toute une population qui essaye d'échapper à l'envahisseur. Le bombardement bientôt commence, effroyable, sur la ville, pendant que l'armée belge commence sa retraite par le pays de Waës, et Anvers capitule, ayant reconnu l'inutilité d'une plus longue résistance.

Le volume de M. William Speth est intéressant et résume l'impression des choses vécues et senties pendant cette période de siège. Sauf quelques récits de témoins, il en a écarté les faits militaires, qui ne sont pas de son ressort, et, malgré un peu de longueur dans la première partie, constitue une intéressante publication, et un précieux témoignage.

Une curieuse brochure : **l'Allemagne peut payer**, tableau général de la richesse du pays a été donnée encore par M. Lucien Hubert, rapporteur du budget des affaires étrangères et se trouve un document inattaquable au moment des négociations de paix et lorsqu'il va falloir s'occuper du chapitre des dégâts à rembourser après la casse. C'est un état présenté par la *Dresdner Bank*, de Berlin, à l'occasion de son 40e anniversaire, le 1er janvier 1913 et qui précise la situation économique de l'Allemagne à la veille de la guerre. — Le tableau est édifiant et nul ne pourra dire que nous l'avons dressé pour les besoins de la cause. Aujourd'hui l'Allemagne pleure misère parcequ'on doit « fixer le châtiment et chiffrer la créance ». Mais M. Lucien Hubert a parfaitement raison de dire que si elle avait été victorieuse, nous n'aurions pas échappé à l'obligation de verser la forte somme par un changement de gouvernement. En 1815 et en 1871 nous avons fait la Révolution, et le vainqueur ne nous a pas fait remise pour cela de la moindre contribution de guerre. Le document actuel est la reproduction exacte de la brochure allemande — même avec les fautes d'orthographe, — et, s'il était pris en considération, on pourrait dire, une fois de plus, que nos adversaires ont fourni des verges pour les fouetter.

CHARLES MERKI.

A L'ÉTRANGER

Allemagne.

LE CHAOS INTÉRIEUR. — « Le gouvernement est seul à rester optimiste et à voir l'avenir en rose », écrivait la *Gazette de Cologne* le 28 février, trois jours avant que la grève générale ne fût déclarée à Berlin. C'était le moment où le siège de l'Assemblée nationale courait le risque d'être isolé du monde. Des troubles avaient éclaté dans toutes les villes voisines : à Gotha, à Erfurt, à Halle, à Leipzig, et

l'on ne savait plus par quelle ligne faire passer le train parlementaire qui va quotidiennement de la capitale de l'empire à Weimar, toutes les voies ferrées se trouvant entre les mains des émeutiers. Pendant vingt-quatre heures les communications ne se firent plus que par avions. Mais la situation allait devenir de jour en jour plus critique. Devant la gravité du péril, le ministère Scheidemann a fait appel aux ressources dont disposent habituellement les gouvernements parlementaires : il a délibéré avec les chefs de partis et, après avoir délibéré, il a négocié ; mais après avoir négocié, il a capitulé devant l'émeute. A l'heure qu'il est son optimisme est peut-être moins marqué que ne le prétendait la gazette rhénane. Quinze jours de tergiversations ont suffi pour rendre les conseils d'ouvriers et de soldats maîtres de la situation. Le gouvernement partagera dorénanavant avec eux les pouvoirs qui lui ont été conférés par la démocratie...

La presse quotidienne a raconté par le menu les épisodes mouvementés de la grève générale de Berlin. Cette fois-ci les désordres ont été sérieux et la répression s'est accomplie avec toute la brutalité dont la soldatesque prussienne est capable. Au mois de janvier déjà on parlait de la « deuxième révolution allemande ». Ce ne fut que jeu d'enfant. La troisième, celle qui commença le 4 mars, sera-t-elle la dernière ? Pendant plus d'une semaine des scènes de sauvagerie se sont déroulées dans tous les quartiers de la capitale. Des boutiques ont été pillées, des vols importants commis dans de grandes maisons de commerce. L'Allemagne connaît maintenant l'agrément des méthodes de guerre qu'elle s'est efforcée d'appliquer chez nous. Ses soldats ont été à bonne école. Ils ont rapporté du front des habitudes que leurs chefs leur avaient inculquées. Mêlés à la lie de la population, disposant d'un matériel abondant, ils ont construit des barricades et organisé la résistance dans certains centres favorables aux coups de mains. La défection des gardes civiles et de la division populaire de la marine put faire croire un moment que le spartacisme allait triompher. Mais la fidélité de l'ancienne garde impériale, sur l'adhésion de laquelle les émeutiers avaient compté, fit échouer le mouvement, dont le plan avait été minutieusement établi d'avance.

La petite guerre s'est poursuivie dans les rues de Berlin le 8 et le 9 mars. De part et d'autre les mitrailleuses avaient été mises en position. Certains centres n'ont été réduits que grâce à l'artillerie lourde. Chassés des faubourg de la ville, les terroristes ont repris la résistance à Lichtenberg et à Neukœlln, où des avions furent employés contre eux. Des bombes, lancées au petit bonheur, ont tué d'inoffensifs passants. Nous avons connu l'an passé, à pareille époque, ce genre de plaisir. Il n'est pas mauvais qu'à leur tour les Berlinois

sachent ce que c'est. Après la victoire des troupes de l'ancien sous-officier Noske, dont la république a fait un ministre de la guerre, certains quartiers offraient un spectacle lamentable. Les rues sont semées de verre brisé, les maisons sont vides, les magasins pillés et partout des mitrailleuses sont encore en position. A chaque carrefour une barricade se dresse, défendue par un enchevêtrement de fils de fer barbelés. Sur le Strassburgerplatz,les pavés d'asphalte ont servi à construire des redoutes, ailleurs se sont des monceaux de ballots et de rouleaux de papier. Le correspondant d'un journal de Rotterdam écrit que « la Kaiserstrasse et la Frankfurterstrasse,jadis les deux plus belles rues de Berlin, rappellent, avec leurs maisons démantelées par des projectiles de tous calibres, certaines artères des villes mortes du nord de la France ».

Il est évident que les promoteurs du mouvement corporatif qui décidèrent la grève générale pour le mardi 4 mars n'avaient pas prévu que, grâce aux éléments de désordre qui guettaient une occasion favorable pour entrer en jeu, une simple manifestation ouvrière dégénérerait en émeute. Le prolétariat allemand n'est plus une masse disciplinée dont les chefs font ce qu'ils veulent.La guerre et la défaite ont changé tout cela et les ferments de bolchévisme ont trouvé là un terrain favorable à leur développement. En tête de son numéro du lundi matin, 3 mars, le *Vorwaerts* avait publié un manifeste destiné à calmer l'impatience des travailleurs. Lancé par le conseil central des socialistes majoritaires et le groupe socialistes de l'Assemblée nationale, il constituait à la fois une promesse et un avertissement. Ce papier s'intitulait pompeusement. « Contre la tyrannie ! » En voici le début :

La folie et le crime chassent à travers les pays allemands. Ne mettra-t-on pas fin à ce déchaînement sauvage ? La classe ouvrière allemande veut-elle creuser sa propre tombe ?

La grève politique en masses constituait un moyen de combat tant que les ouvriers gémissaient sous le joug politique des hobereaux et des capitalistes. Depuis les journées décisives du mois de novembre elle a perdu toute signification. Depuis lors règnent l'égalité politique et la démocratie. Depuis lors la classe ouvrière possède d'autres moyens pour affirmer sa volonté sous une forme légale...

Ce qui est présenté comme but des mouvements sauvages et effrénés a déjà été atteint ou sera fixé très prochainement par une loi.

Les Conseils de soldats ne disparaissent pas !

Ils seront conservés avec leurs attributions élémentaires. Il n'y a donc plus aujourd'hui et il n'y aura plus jamais dans l'avenir d'homme en uniforme privé de ses droits. Le soldat est et restera un citoyen jouissant des droits égaux dans l'Etat populaire.

Les Conseils d'ouvriers ne disparaîtront pas non plus !

Il faut qu'ils soient transformés en conseils du travail et qu'ils développent

leur fonction la plus importante de contrôler et de déterminer l'évolution économique. Les travailleurs ne retomberont pas plus dans la dépendance économique que dans la dépendance politique.

Viande creuse que tout cela, pour le prolétariat décidé à s'assurer les conquêtes de la révolution. Le jour même où le *Vorwaerts* publiait son appel à la raison, l'Assemblée plénière des Conseils d'ouvriers et de soldats de l'agglomération de Berlin (*Gross-Berlin*) votait, à une majorité de deux tiers des voix, la grève générale. Une fois de plus, les indépendants, forts de leur récents succès aux élections municipales, avaient fait cause commune avec les spartaciens, pour présenter une série de revendications telles que l'institution de tribunaux populaires, l'amnistie des condamnés politiques et la reprise des relations avec la Russie. « La grève, disait une note communiquée à la presse, n'est dirigée contre le gouvernement que tant qu'il s'opposera aux demandes des comités ». Le *Vorwaerts*, qui continua à paraître jusqu'au 5, alors que tous les journaux bourgeois furent touchés dès le 3 par l'interruption du travail, n'en affirma pas moins que tout le prolétariat était trahi.

Il avait été décidé qu'aucune des entreprises nécessaires à la continuation de la vie publique ne serait arrêtées. Néanmoins l'eau, le gaz et l'électricité furent coupés dès le 6, les moyens de transport, le service des postes, les services sanitaires cessèrent de fonctionner. « La grève de la lumière équivaut à la liberté du crime », disait une feuille volante lancée le 7 par les majoritaires qui, dès ce moment, s'employèrent à provoquer la reprise du travail. Pendant ce temps, la brigade Reinhard, composée de troupes fidèles au gouvernement, et renforcée par des régiments venus du dehors, agissait sans ménagement. Tous les émeutiers pris les armes à la main furent fusillés sans jugement. Répression féroce qui coûta la vie à plusieurs centaines de ces illuminés.

Les socialistes indépendants, sans souci de la bataille qui faisait rage dans la rue, ont tenu, pendant les jours critiques de la grève, en plein centre de Berlin, un congrès général qui avait pour but d'éclairer la situation. Pour eux, ils s'agissait avant tout de consolider leur position, sans se laisser compromettre par les excès des communistes. Après que M. Kautski eut rendu compte des travaux du Congrès de Berne, il fut décidé, d'après une résolution (*Gazette de Cologne* du 5), que l'organisation de combat du prolétariat devait avoir pour base les C. O.S. qui, seuls, pouvaient assurer le triomphe des idées en faveur desquelles la révolution s'était accomplie. Mais les discussions qui se poursuivirent autour de cette résolution ont révélé chez les représentants du prolétariat des tendances assez intéressantes. C'est ainsi que M. Herz, délégué de Hambourg, s'est exprimé de la façon suivante :

Il faut que l'organisation remplace maintenant l'action. Nous ne pouvons pas continuer à pratiquer le romantisme révolutionnaire. Sur de nombreux domaines de la vie économique le capitalisme est indispensable et il y fait de la besogne utile. Les gens de l'extrême gauche, les Spartaciens, ont fait à Hambourg une politique toute différente, aussitôt qu'ils ont passé au travail pratique.

Il serait néfaste d'anéantir dès aujourd'hui le capitalisme qui peut encore rendre des services. Ce n'est pas ainsi qu'on supprime sa puissance politique. Lénine a dit que le capitalisme serait encore nécessaire pendant trente ans. Au lieu de se perdre dans des généralités au sujet du système des Conseils, il faut envisager les moyens qui mettent entre nos mains tout l'appareil de l'administration.

La démocratisation de l'administration est plus importante que les mesures législatives. Le système des Conseils est le moyen le plus efficace d'y parvenir.

Ainsi le système politique, emprunté à la révolution russe, tend à devenir de plus en plus le moyen de combat du prolétariat allemand. Dès la réunion de l'Assemblée nationale nous avons montré ici même qu'il constituerait le principal écueil à la saine évolution du parlementarisme allemand. A l'heure qu'il est, le gouvernement se rend compte qu'il lui est impossible de conserver le pouvoir sans tenir compte de cette volonté de pouvoir des masses qui agit comme une force élémentaire. Nous avons vu que le *Vorwaerts* du 3 enregistrait la promesse des majoritaires de soutenir le maintien du « système ». Une délégation envoyée à Weimar le 5 négocia avec le ministère Scheidemann et revint à Berlin avec la promesse formelle qu'une nouvelle charte du travail serait établie par une loi. Le gouvernement et les délégués se sont mis d'accord sur les principes suivants:

L'institution des conseils d'ouvriers sera définitivement reconnue et consacrée par la Constitution. Une loi spéciale déterminera le mode d'élection et les attributions de ces conseils.

Leur programme, purement économique, c'est-à-dire toutes les questions concernant l'organisation générale du travail dans chaque atelier et dans chaque usine, sera confié à un conseil composé exclusivement d'ouvriers. On confiera au contraire à un conseil mixte toutes les questions ayant un caractère plus particulièrement politique, notamment en ce qui concerne la répartition et les mesures générales de socialisation.

On instituera des conseils de ce genre dans chaque fabrique et usine. Ces conseils seront, dans une certaine mesure, hiérarchisés.

On tolérera au-dessus d'eux le conseil d'arrondissement, et l'on créera un conseil central du travail pour tout l'empire.

Le conseil central du travail et les conseils d'arrondissement seraient associés aux mesures de socialisation que leur soumettraient les lois économiques, et ils auraient même, en matière économique, l'initiative des lois.

On verra ce que le système pourra donner dans la pratique et

comment le développement de la vie économique de l'empire s'accommodera de cette forme nouvelle de la dictature prolétarienne. La *Gazette de Cologne* souligne le fait que le gouvernement a cédé jusqu'à l'extrême limite aux exigences des délégués des grévistes berlinois. Le « chaos intérieur » dont parle la *Gazette de Francfort* suit son développement normal. Est-on curieux de savoir ce que devient, au milieu de tout ce gâchis, la situation économique du pays ?

Dans sa revue financière du 8 mars, la *Gazette de Cologne* constate qu'au moment où va commencer la nouvelle année financière (1er avril), ni les villes, ni les Etats n'ont encore établi leur budget. L'administration des postes de l'empire qui, avant la guerre, travaillait avec de gros bénéfices, présente un déficit de 400 millions de marks. Pour les chemins de fer de l'Etat prussien le déficit est évalué à un milliard 1/2 de marks. La ville de Berlin a une dette flottante de 840 millions. Les allocations de chômage qui, il y a quelques mois encore, s'élevaient à 50.000 marks par jour, atteignent maintenant quotidiennement près d'un million. Il faut tenir compte, en outre, de l'augmentation des salaires qui prend des proportions effarantes. Le budget communal ne pourra pas être équilibré par des impôts, car, comme le dit cyniquement le Magistrat (conseil municipal) de la ville : « Ainsi que l'enseigne la pratique, en opposition avec la théorie soutenue jusqu'à présent, un gouvernement socialiste ne peut comporter des impôts directs trop élevés. Les ouvriers, qui tous touchent des salaires beaucoup plus élevés qu'autrefois, font les plus grosses difficultés lorsqu'il s'agit de payer ses impôts. Les contributions que le bourgeois verse sans faire aucune difficulté ne sont payées par l'ouvrier que par à comptes de 5 marks. »

Augmentation vertigineuse des salaires, rendement médiocre de la main-d'œuvre, secours de chomâge et non payement des impôts— voilà le bilan financier des grandes villes allemandes. Quand la soif du plaisir et le goût de la paresse sont devenus des vertus dominantes d'un pays, il ne faut pas trop compter sur son empressement à payer ses dettes. Comment l'Allemagne fera-t-elle face aux engagements que nous lui imposerons par le traité de paix? Et continuerons-nous à vivre dans l'illusion que les Allemends recommenceront à travailler quand nous leur apporterons à manger ?

HENRI ALBERT.

§

Argentine.

APRÈS L'ARMISTICE. ATTITUDE DES ALLEMANDS EN AMÉRIQUE LATINE. — Nous recevons d'une personnalité autorisée habitant l'Amérique du

Sud quelques lettres dont nous détachons les passages suivants :

Mistol Paso, 26 novembre 1918.

Nous assistons ici à un spectacle extraordinaire et qui me laisse bouche bée : c'est de voir combien peu de temps il a fallu aux Boches pour reprendre du poil de la bête, et comme ils ont su prestement changer leur fusil d'épaule, aussitôt qu'ils eurent compris que la guerre ne serait pas gagnée par eux et qu'ils eurent appris qu'un armistice avait été signé.

J'ai eu sous les yeux une longue circulaire adressée aux agents allemands établis dans les Républiques Platéennes. Cette circulaire émane d'un groupement berlinois dont le nom, aux consonnances barbares et long d'une aune, veut dire plus ou moins : « *Union générale de Fabricants et d'Exportateurs d'objets manufacturés* », Fers, aciers, cuivres, quincaillerie, tissus, produits chimiques, etc. (cette énumération en sous-titre).

Après un certain nombre de considérations politico-patriotiques et quelques phrases ronflantes annonçant comme imminente la cessation des hostilités et la reprise des affaires, il y est dit :

Vous devez avoir soin de faire observer à ceux de nos anciens clients, *quelle que soit leur nationalité*, qui, pour une raison ou une autre, hésiteraient à nous passer des commandes et à reprendre avec nous les bonnes relations d'antan, qu'ils ne doivent nourrir aucun espoir d'obtenir de toute autre source les marchandises manufacturées que nos différentes maisons sont outillées pour produire et préparées à leur fournir en quantités pratiquement illimitées, dès que la paix aura été signée d'accord avec les quatorze propositions du président Wilson qui, d'ores et déjà, nous garantissent la liberté des mers et une égale jouissance des droits économiques reconnus à tous les peuples civilisés.

Les méthodes systématiquement brutales et inhumaines suivant lesquelles la guerre a été conduite en France et en Belgique par les armées franco-anglaises, et tout particulièrement par les Anglais, ont amené la destruction totale sous le feu des canons (destruction plus que probablement voulue et préméditée par les Anglais) de toutes les usines, de tous les centres manufacturiers, stocks de matières premières, charbonnages, voies de communication, matériel roulant, etc., etc. dans toute l'étendue des régions qui ont servi de théâtre à la guerre.

Nos services civils et militaires, émus à la vue de pareils spectacles de destruction systématique qu'il n'était pas en leur pouvoir d'éviter, se sont vus dans l'obligation de les prévenir dans la mesure du possible, en transportant en territoire allemand la presque totalité du matériel existant dans les pays occupés par nos vaillantes armées. Nous avons pu également sauver de la destruction, grâce à l'emploi des mêmes méthodes conservatrices, des stocks de matières premières et de marchandises fabriquées, d'une valeur inestimable ; ces stocks restent à l'entière disposition de nos commerçants et de nos industriels.

D'aussi sages mesures, inspirées par un sentiment de prévoyance humanitaire que l'on ne saurait assez louer, étaient naturellement destinées à porter leurs fruits. Non seulement elles ont servi à déjouer les bas et sordides calculs des usiniers et des marchands de la City, mais, par contre-coup, elles ont contribué à brillamment favoriser le développement de notre propre industrie. Ainsi notre heureuse prévoyance aura servi à assurer aux populations du monde entier le ravitaillement facile d'après-guerre en objets manufacturés, dont la sauvagerie des troupes britanniques avait couru risque de les priver.

Il ne faut pas oublier que, même aux époques les plus troublées de cette glorieuse guerre, au cours de laquelle l'héroïsme de nos braves soldats a suffi à éloigner tout danger de nos frontières, l'activité industrielle de notre pays ne s'est qu'à peine ralentie : nulle part on n'a connu de véritable chômage. Les bruits mensongers répandus à ce sujet par des ennemis déloyaux, qui ne se sont jamais fait le moindre scrupule de dénaturer la vérité, l'ont été dans un but tendancieux qu'il n'est pas malaisé de saisir : diminuer notre crédit à l'étranger et nous préparer, sur les marchés mondiaux, une situation commerciale d'après-guerre insoutenable et amoin-

drie. Mais ces calculs perfides, les événements se sont chargés de les déjouer : leurs manœuvres sont destinées à se retourner contre ceux mêmes qui les ont machinées.

Suivent de longues considérations sur les avantages qui seront réservés, une fois la paix signée, aux armateurs et transporteurs allemands. Une flotte commerciale restée à l'abri dans leurs propres ports ou chez les neutres, d'innombrables vaisseaux tout neufs, mis en chantier durant la guerre, leur garantissent, d'après eux, une évidente suprématie en tout ce qui touche aux transports entre l'Europe, l'Amérique du Sud et les colonies. La France et l'Angleterre, dont le tonnage a été, assurent-ils, « presque diminué des 2/3 par l'action efficace des sous-marins allemands », ne seront pas en position de leur faire une concurrence sérieuse sur les lignes de l'Atlantique avant dix bonnes années écoulées.

Tout cela ne serait-il que du bluff ? Toujours est-il que cela produit ici, dans le cas qui nous occupe, son petit effet. Des centaines de maisons importantes ont déjà signé, ouvertement ou en catimini, faisant bien souvent usage de prête-noms, des contrats avec des représentants de firmes allemandes, contrats qui s'étendent sur une, deux et jusque sur *dix* et *vingt années*.

Santiago del Estero, 12 décembre 1918.

Ici, comme partout ailleurs, les Boches et leurs faciles admirateurs nagent dans la joie. Ils font semblant de confondre *armistice* avec *paix* et se donnent tous les gants de la cessation des hostilités, qu'ils escomptaient du reste depuis longtemps et dont ils se réjouissent ouvertement. Cette suspension d'armes, si on les écoutait, c'est leurs chefs militaires qui l'ont accordée ou, tout au moins, provoquée. S'ils en ont usé ainsi malgré la situation victorieuse de leurs armées, campant en plein pays ennemi, « *ç'a été afin d'éviter la continuation de massacres inutiles* ». Puisque les Alliés se reconnaissaient impuissants à réaliser leurs buts de guerre, qui consistaient dans l'anéantissement et le morcellement de l'Allemagne, pourquoi ne pas arrêter l'effusion de sang que « *les pacifiques enfants de la douce Germanie ne consentaient à répandre à torrents sur la terre que pour défendre le Vaterland attaqué injustement par un monde d'ennemis* » ? En acceptant l'armistice, eux, les véritables vainqueurs, ils ont fait preuve de leurs sentiments d'humanité bien connus, et d'une véritable magnanimité.

Aussi vont-ils proclamant, avec de grands éclats de voix, des gestes arrogants et frappant du poing sur la table, qu'ils n'ont pas été vaincus sur les champs de bataille ; la preuve, c'est que leur territoire est demeuré inviolé, et que leurs armées se retirent derrière leurs frontières avec armes et bagages et tous les honneurs de la guerre, ne laissant aux mains de l'ennemi ni un homme, ni un drapeau. Ce qui est navrant, c'est de voir ici des gens qui se disent Français et qui admettent ou font semblant d'admettre cette version des événements : l'esprit de parti les aveugle même au point d'y trouver matière à se réjouir. Quant aux neutres, n'en parlons pas : C'est par centaines de mille qu'il faut compter ceux qui ne croient pas, ou qui feignent de ne pas croire à notre victoire, ou qui s'occupent à lui rogner les ailes.

Si l'on parle à des Boches ou à des Bochisants (c'est tout comme) des clauses plutôt dures qu'ils devront accepter, à en croire les T. S. F. qui nous parviennent, ils se contentent de ricaner, haussent les épaules, clignent de l'œil d'un air entendu et qui voudrait être malin, et n'hésitent pas à insinuer que tout cela « *es para Inglez ver* » (pour la frime).

Et maintenant ils sont tout à la joie ; dans des beuveries interminables ils célèbrent la paix allemande, pleine d'honneur, qu'ils prétendent avoir conquise à la pointe de la baïonnette et au tranchant du glaive, malgré le monde entier coalisé pour les détruire. Ma parole ! ils ont l'air de croire que c'est arrivé. En tout cas, comme disent nos poilus, « ils ne s'en font pas » et, en ce qui concerne la reprise des affaires qui semble être leur souci, ils « en mettent » et « en remettent » avec une énergie et une activité qui réellement tiennent du prodige.

Je sais du reste de bonne source que, depuis plus de trois mois, les agents boches, ici, tant allemands que neutres ou soi-disant tels, avaient reçu le mot d'ordre et des instructions détaillées concernant la façon dont ils auraient à se comporter aussitôt les hostilités suspendues, ce qui, leur disait-on, « *ne saurait tarder* ». Et ce qui est particulièrement remarquable, il y a là un mystère que l'avenir se chargera sans doute d'éclaircir, malgré les avances triomphales et les *Nach Amiens* ! et *Nach Paris* ! il leur était soigneusement recommandé de ne pas trop chanter victoire, et de préparer l'opinion à une paix où il n'y aurait, en apparence, ni vainqueurs ni vaincus. Mais dans cette nouvelle Paix Fourrée, il était entendu que l'invincible Allemagne tirerait brillamment son épingle du jeu. Quelle que puisse être la solution militaire appelée à intervenir, elle se retrouverait, après la paix, plus puissante que jamais, et mieux préparée aux luttes économiques, sur le terrain industriel et commercial.

Voici les arguments qui leur étaient fournis et dictés à l'appui d'une thèse qui, de prime abord, aurait pu paraître tant soit peu audacieuse.

Les industries françaises et belges, affirmait-on, se trouvaient ruinées, leur capacité de production se voyait réduite à néant pour dix, vingt ans ou davantage. Le manque d'organisation bien connu des Latins ne nous permettrait pas, ni aux uns, ni aux autres, de relever les ruines causées par la guerre en un moindre laps de temps, et encore ? La révolution battait à nos portes, et tout permettait de prévoir que la France se préparait à sombrer dans le désordre et dans l'anarchie sanglante ; au besoin on saurait l'y aider : le plus fort était même déjà fait.

. . . .

Quant aux Anglais et aux Nord-Américains, ils auraient grandement à faire, affirmaient encore des gens bien informés, pour pourvoir aux nécessités de leurs propres nationaux et à celles plus impérieuse encore des habitants de la Belgique, de la France, de la Roumanie, de la Serbie et autres pays envahis, dévastés par le passage des armées belligérantes.

Ils restaient donc, eux les Allemands, les seuls préparés à fournir dans d'excellentes conditions, et *à des prix d'avant guerre*, les marchandises manufacturées de toute espèce dont l'Amérique a un urgent et absolu besoin. Ignorait-on qu'ils avaient su sagement constituer, pendant la guerre, des stocks de matières premières importées des différents pays envahis ? Ne possédaient-ils pas également en dépôt chez eux et chez les

neutres, des réserves considérables de marchandises prêtes à être livrées, provenant des mêmes sources ou fabriquées dans leurs usines pendant la guerre ? De plus leur outillage était intact, en magnifique état, augmenté même de celui destiné aux fournitures de guerre, aisément transformables. Jamais leurs facultés de production n'auraient été plus *kolossales !*

C'est là le chant de la sirène, mais ils savent varier leurs modulations et user, à l'occasion, d'autres arguments persuasifs, dans un autre ordre d'idées. Les commerçants sud-américains qui hésitent à lier de nouveau partie avec eux et à leur passer sans tarder des commandes d'après-guerre, ils les brutalisent, les soumettent au régime de la terreur et les menacent de les rayer pour l'avenir du nombre de leurs clients, ce qui équivaudrait pour eux à la ruine certaine (c'est le Boche qui parle) si, dès maintenant, ils ne s'engagent pas avec eux par des traités à clauses exclusives et rigoureuses, couvrant une, deux ou plusieurs années à venir.

A voir ce qui se passe ici à notre barbe et sous notre nez, qui découvrirait que c'est nous qui sommes les vainqueurs ? On nous couvre de fleurs, pas toujours avec sincérité, mais nos archi-ennemis, on les comble de commandes ! Et nulle part, sur aucun terrain, je ne rencontre de traces d'une activité qui nous soit propre, en dehors de l'activité officielle de notre service de propagande, forcément limitée ! On dirait que, pour nos commerçants et nos industriels de la métropole, le merveilleux domaine qu'offre à leur expansion économique cette jeune et si riche Amérique Latine n'existe tout simplement pas, ou si peu ! Le peu qui est tenté porte le sceau d'une mesquinerie, d'une pingrerie, devrais-je dire, qui fait peine à voir. Sans semer peut-on espérer récolter ? Il est regrettable de devoir constater une aussi fâcheuse inertie et tant d'aveuglement. Quel contraste entre cette attitude effacée des vainqueurs et la farouche poussée d'énergie qui soulève les vaincus !

Ces derniers ne se gênent pas pour affirmer hautement à qui veut les entendre que c'est ici, en Amérique du Sud, sur le terrain économique, qu'ils prendront une première et éclatante revanche, et ils laissent très clairement entendre que l'autre se présentera ensuite, d'elle-même, en temps et lieu.

Plus que jamais le rêve si longtemps et tendrement caressé d'une Allemagne Australe, base de leur future hégémonie sud-américaine, leur tient tenacement et passionnément au cœur ; et si nous continuons à faire preuve d'impuissance et d'incapacité à envisager et à résoudre le grand problème mondial que nous pose la destinée, nul doute que le Teuton, qui, lui, sait toujours recommencer *encore une fois*, ne parvienne enfin, tôt ou tard, à donner un corps à son rêve déjà presque séculaire. Et cette fois, nous serons pris entre deux feux. Il ne suffira plus alors de monter la garde sur le Rhin !

. . . .

Mistol Paso, 16 décembre 1918.

Déjà ici les Boches sont retombés sur leurs pattes et c'est eux qui tiennent le haut du pavé. Ils se rendent de plus en plus encombrants et je les considère comme capables de tout. Ils entretiennent ici une véritable légion d'agents et d'espions, des Allemands bon teint, des Boches à faux-

nez, naturalisés à la Delbruck, de tout acabit, des Espagnols vindicatifs et haineux, rongés d'envie, des Hollandais qui suent la cupidité et la frousse, des Suisses ou soi-disant tels qui puent le Boche à vingt pas et à plein nez, des neutres hideux, de toutes les formes et de toutes les couleurs, Levantins, Turcs, Bulgares, Juifs et Barbaresques, toute la gamme des déracinés du monde entier ; ils ont, en plus, partie liée avec tous les éléments louches de cette Internationale à tout faire, bolcheviste et anarchiste, mâtinée d'un socialisme allemand et impérialiste, où figurent, cela est triste à dire, des Français et des Alliés, renégats de toutes les patries, ou qui plutôt n'ont de patrie que l'amour de l'argent et leurs grossiers appétits.

Toute cette basse engeance grouille, parle, s'agite, se démène, va, vient, revient, sème l'or et le papier monnaie à pleines mains et les promesses sans compter ; au signal du mystérieux chef d'orchestre invisible, ils calomnient, intriguent, complotent, vitupèrent, mentent, affirment, démentent, inventent, insinuent, bavent et mordent inlassablement à qui mieux mieux.

Et toute la clique s'ingénie avec une habileté perverse qu'il serait puéril de vouloir méconnaître à nuire le plus possible à notre cause et, à défaut de la victoire qu'ils ne peuvent nous ravir, à nous priver de ses fruits. Bien plus, ils tâchent infatigablement à les confisquer à leur profit.

Il est vrai, leur organisation est redoutable, mais, convenons-en, elle tire surtout sa force de nos propres faiblesses, et les armes dont elle se sert avec une incomparable maestria, c'est dans l'arsenal de nos insuffisances que cette détestable Maffia sait les puiser à pleines mains.

Nos alliés Anglais et Nord-Américains me causent l'impression d'avoir mieux saisi le danger et d'être décidés à se défendre avec vigueur. Mais ce serait beaucoup leur demander que de vouloir qu'ils se substituent à nous-mêmes et soutiennent notre propre cause, si nous sommes les premiers à l'abandonner. C'est pourquoi je crains fort de nous voir un jour, prochain qui sait, définitivement chassés de ce magnifique champ d'action qui aurait pu être d'une si efficace utilité pour le relèvement commercial et industriel de notre pays. Et nos Alliés, ne l'oublions pas, ne peuvent faire fonds, comme nous, sur le trésor de sympathies acquises et d'affinités de races, dont il ne nous serait que trop facile de tirer parti, si seulement nous savions *vouloir et agir*.

Ce qui rend ces différentes questions plus troublantes encore et angoissantes, c'est le pressentiment fort net qu'éprouvent tous les gens avertis au sujet de ce que les Boches machinent dans l'ombre pour préparer le chambardement général politique et social des principaux pays sud-américains. L'Argentine, le Brésil et l'Uruguay sont, à mon sens, tout spécialement visés et menacés. Ces comploteurs achevés tiennent en leurs mains les fils de toute l'activité anarchiste qui se déploie en ces pays depuis plusieurs années, et dont les différentes grèves récemment survenues ne sont qu'un des symptômes parmi les plus apparents. Je prévois que sous peu, aussitôt qu'ils auront les coudées franches, une fois la paix signée, ils précipiteront le mouvement. Ils aspirent à provoquer un bouleversement universel et sanglant de toute l'Amérique Latine, ce qui leur permettrait d'intervenir pour protéger leurs colonies qui comptent près de cinq

cent mille colons, dont plus de cent mille, anciens soldats, en état de porter les armes. Ils possèdent des corps de cavalerie organisés, des mitrailleuses en grand nombre et même de l'artillerie. Suscitant l'anarchie au moyen des éléments révolutionnaires qu'ils soutiennent de leurs deniers et guident de leurs conseils, ils comptent bien déchaîner une conflagration générale à la faveur de laquelle ils pourraient pêcher en eau trouble.

Il y a beau temps que je suis de très près le développement de leur activité souterraine, et quand éclateront les événements que je prévois, je serai peut-être un des seuls à ne pas en être surpris. Les meneurs de cette intrigue ténébreuse, de toutes la plus redoutable, car elle pourrait mettre le feu aux quatre coins du globe, comptent sur des complicités parmi les fils du pays et même en très haut lieu...

§

Belgique.

LE TRIOMPHE DE NOS REVENDICATIONS NATIONALES. — Aux premiers jours de 1917, le *XXe Siècle*, journal belge édité à Paris, me faisait l'honneur de reproduire ma chronique mensuelle du *Mercure*. Elle avait été copieusement censurée, mais la rédaction du *XXe Siècle* estimait que, nonobstant ses mutilations, elle donnait un aperçu assez juste de nos espoirs nationaux. Et le *XXe Siècle*, craignant que la censure belge n'intervînt, au dernier moment, afin d'empêcher cette reproduction, prenait la précaution de noter, à l'intention de ses lecteurs, que « pour le prix de 1 fr. 50, ils pourraient, éventuellement, se procurer, 26, rue de Condé, le n° 447 du *Mercure de France*.

Le point de vue auquel je me plaçais était celui de quelques patriotes isolés qu'on traitait couramment d'exaltés et d' « impérialistes ». Nous laissions dire et nous persévérions, parce que nous savions que la logique des événements devait faire triompher notre thèse. La situation militaire de l'époque n'était guère brillante pour l'Entente et les sceptiques avaient beau jeu à sourire de ceux qui s'obstinaient à dresser le « cahier des revendications belges » dans un temps où, pour les esprits superficiels, notre nation paraissait sur le point de sombrer dans la tourmente.

Mais ces revendications, dont les lecteurs du *Mercure de France* ont été parmi les premiers à connaître la substance, triomphent aujourd'hui. Notre ministre des Affaires étrangères, M. Paul Hymans, les a faites siennes; avec cette belle clarté qui caractérise son talent, il les a exposées devant la Conférence de la Paix. Et la commission des affaires belges, présidée par M. André Tardieu, les a adoptées intégralement. Quelle douce revanche sur les fonctionnaires falots qui parasitaient autour de l'ancien gouvernement du Havre, parmi lequel nous comptions heureusement quelques soutiens fermes et décidés! Je ne saurais assez répéter quel réconfort les patriotes puisaient auprès des ministres Renkin, Broqueville et

Carton de Wiart, à qui je dus de connaître Pierre Nothomb, l'auteur de ce livre si lumineux : *Barrière belge*, qui fut, avec les articles si précis et si courageux de Fernand Neuray, le facteur principal de la diffusion et de la réussite finale des revendications belges.

C'est sur la Hollande que s'effectueront nos reprises. C'est un fait et je conçois qu'il ne soit point de nature à réjouir les patriotes hollandais.

Mais qu'y changer? Le gouvernement hollandais aurait bien voulu discuter directement de ces restitutions avec le gouvernement belge. La Belgique ne l'entend pas de la sorte ; nous n'avons rien à dire au gouvernement hollandais : ce n'est pas la Hollande qui a conquis sur nous une partie de notre province du Limbourg et qui nous a enlevé la portion la plus belle de notre province du Luxembourg : c'est l'Europe de la Sainte-Alliance, l'Europe rétrograde et antifrançaise du Congrès de Vienne qui nous les a prises.

Il régnait dans cette Europe un esprit devenu périmé ; les audaces de notre Constitution — la plus libre du monde — l'effrayaient ; notre jeune indépendance inspirait des angoisses à sa sénilité : réactionnaire ; nous avions mis le comble à ses transes en offrant le trône de la Belgique restaurée au jeune duc de Nemours, le fils du roi-citoyen, du Roi des Français. La France, c'était le cauchemar de la vieille Europe, issue du Congrès de Vienne.

Aimer la France, lui témoigner de la gratitude, participer à son esprit de liberté et d'émancipation, entrer dans son orbite, nous ne pouvions commettre crime plus punissable. On nous le fit bien voir. Lord Palmerston, un des maîtres de l'heure, disait que la Belgique ne devait pas devenir une véritable nation, mais simplement un pays toléré.

Cette opinion grincheuse et ombrageuse de lord Palmerston résume parfaitement l'esprit de l'Europe au moment de notre entrée dans le concert des Nations. On ne consentait à ne nous ouvrir que la porte la plus basse ; pour passer, il nous fallait courber l'échine. Avant toute chose, on décida de nous émasculer. *On nous imposa la neutralité* : défense aux Belges d'avoir des amis, des alliés ; et quand nous prenions de simples précautions militaires pour garantir éventuellement notre indépendance, l'Europe fronçait les sourcils ; et tout cela pour qu'un des garants solennels de notre neutralité vienne sournoisement et brutalement, en août 1914, envahir et détruire notre pays. Notre neutralité *imposée et garantie*, ah ! ah ! le bon billet ! Nous n'en voulons plus. N'avons-nous pas raison ?

Pour le reste, notre argument est fort simple. Le monde de 1909 n'est plus celui de 1830 et de 1839. Les grandes puissances nous ont chapardé, il y a quatre-vingts ans, les portions importantes du Limbourg et du Luxembourg ; elles en ont fait bénévolement

cadeau à la Hollande ; elles ont agi contre la volonté et malgré les protestations énergique et émouvantes des Belges qui habitaient ces régions; selon la forte expression de Banning, en enlevant à la Belgique ses moyens naturels de défense, ses frontières historiques et stratégiques, elles ont voulu que notre pays configurât un triangle aux trois côtés ouverts à l'invasion des armées de la Sainte-Alliance, une sorte de couloir leur permettant d'envahir la France quand il leur semblerait bon.

Eh bien, cette situation doit changer. Elle doit changer comme a changé la face du monde depuis 1830 et 1839 ; ce qu'on nous a enlevé indûment, dans le seul intérêt des autocraties, on doit nous le restituer au nom des principes nouveaux.

En août 1914, nous avons fixé notre destin, comme la Hollande le sien. L'une et l'autre nous avons pris nos responsabilités. Les Boches ont foulé notre sol, contre notre volonté ; ils sont rentrés chez eux, après leur désastre, par la Hollande, avec l'assentiment des Hollandais. Nous sommes des belligérants et des vainqueurs fondés à demander, à obtenir notre part de victoire. Ne fûmes-nous pas les premiers à recevoir et à affronter le choc allemand ?

Pour les Hollandais, ils demeurèrent neutres jusqu'au bout. C'est le droit de chacun de suivre son tempérament. Il y a toutefois neutres et neutres : la neutralité de la Hollande appartient indiscutablement à la catégorie des « neutralités bienveillantes » à... l'Allemagne. Dans cette lutte tragique entre un kaisérisme abject et les libertés du monde, non seulement la Hollande n'a pas cru devoir prendre parti, mais encore son attitude fut telle que son intérêt devint d'espérer le triomphe prussien. Ce triomphe lui assurait, en effet, la conservation du cadeau immoral qu'elle avait obtenu à nos dépens en 1839 et lui évitait de rendre des comptes au monde nouveau que devait susciter la victoire de l'Entente.

N'empêche que la victoire de l'Entente a sauvé la Hollande d'elle-même et des Boches. Si ces gredins avaient triomphé, c'était la germanisation des Pays-Bas du Nord. Dès le début de la guerre, le sous-secrétaire d'état allemand Zimmermann s'était empressé, par des déclarations très caractéristiques, de dissiper tout doute à cet égard : pas d'annexion territoriale, condescendait-il, mais l'entrée de la Hollande dans le Zollverein. C'était l'annexion sans le mot. Il est assez significatif de noter que cette déclaration n'a fait broncher ni le gouvernement, ni le peuple hollandais.

Outre le rapt du Limbourg et du Luxembourg, la Hollande de 1839 avait bénéficié d'un contrôle sur les bouches de l'Escaut, qui sont d'une importance vitale pour la Belgique. Ce statut des bouches de l'Escaut prêtait du reste à la controverse.

Au début de la guerre mondiale, le gouvernement hollandais l'in-

terpréta dans un sens nettement hostile à la Belgique et aux pays de l'Entente : il commit la mesquinerie de capturer trois petites canonières belge qui naviguaient entre Anvers et Flessingue ; par contre, il rendit à l'Allemagne le service important d'interdire à la flotte anglaise de se porter au secours de la place forte d'Anvers, « réduit national belge ».

Au cours de la guerre, la Hollande fut pour l'Allemagne un centre de ravitaillement précieux et, durant toute la guerre, les espions, les agents allemands y vécurent comme dans un pays de Cocagne ; c'est aussi la Hollande qui se chargea de fournir de professeurs l'Université aktiviste-boche de Gand ; c'est de Hollande que herr Reichmann encourageait le mouvement des séparatistes wallingants dont les lecteurs du *Mercure* ne sont pas, non plus, sans avoir recueilli quelques échos.

Nous n'en voulons pas aux Hollandais de s'être aussi lourdement trompés sur l'issue de la guerre. Ce ne sont pas des voisins désagréables. Nous eussions préféré les voir maintenir à niveau égal les balances de leur « neutralité ».

Si les bouches de l'Escaut sont « neutres », elles eussent dû le demeurer et ne pas livrer passage aux navires allemands qui ont abandonné Anvers après le onze novembre de l'année victorieuse, pour se soustraire aux conséquences de l'armistice ; si notre Limbourg annexé frauduleusement à la Hollande en 1839 est devenu « neutre », pourquoi cette neutralité a-t-elle été suspendue, à la même date que celle de l'embouchure scaldéenne, et dans le seul but de permettre aux troupes défaites du Kaiser de regagner plus promptement la Bochie ?

Très sagement, nos plénipotentiaires belges auprès de la Conférence de la Paix ont décidé de ne pas revenir sur ce passé assez trouble. Aussi bien la Hollande, sa politique, sa « neutralité » ne nous regardent-elles pas. Nous n'avons pas affaire avec elle ; c'est à la Conférence et à ceux qui y ont droit de décision que nous nous adressons. Pour reprendre les paroles du baron Nothomb, un des fondateurs de la Belgique indépendante de 1830, nous nous bornons « à en appeler à l'Europe nouvelle des injustices de l'Europe ancienne. » La Hollande s'est librement enlevé le droit de délibérer parmi les puissances qui ont abattu l'ignominie allemande : nous ne discuterons pas avec elle ; nos grands alliés se borneront à entendre ses représentants, puis à leur communiquer la décision des arbitres du monde nouveau. En bonne logique, nos voisins ne pouvaient espérer une autre procédure.

Ce n'est pas sans joie que j'ai appris cette solution, ni sans joie non plus que j'assiste aux dégradations des activistes ; depuis mes premières chroniques, je les faisais prévoir. Ceux qui ont misé sur la

victoire des violateurs et des tortionnaires de leur pays méritent ce châtiment.

Oui, je suis heureux d'avoir exactement renseigné mes lecteurs sur le véritable esprit de mon pays. Récemment, un de nos plus hauts magistrats et de nos meilleurs écrivains, M. Firmin van den Bosch, avocat général près la Cour de Gand, voulut bien m'écrire pour me féliciter d'avoir suivi la voie droite et méprisé les chemins de traverse où rampent les activistes.

J'ai été profondément touché de cet éloge, mais n'était-ce pas mon devoir envers la revue française qui m'accueillait d'être tout simplement l'écho des sentiments essentiels de mon pays ?

GUSTAVE FUSS-AMORÉ.

§

Espagne.

LE TOPIQUE AMÉRICANISTE. — L'Espagne, déçue par les résultats de la Grande Guerre, qui furent aux antipodes de ceux qu'escomptaient ses germanophiles officiels, a imaginé de compenser cette perte énorme de crédit mondial en se tournant du côté de l'Amérique latine — ou, comme disent ses chauvins, de l'*Ibéro-Amérique*, — pour tenter d'y poser les bases d'une action efficace et durable sur ces régions qui furent, naguère, des colonies d'exploitation, fort utiles à la monarchie espagnole pour y caser ses fonctionnaires et y déverser le trop plein de ses multiples couvents, en échange des fameux galions. Outre qu'on ne voit pas bien quel genre d'influence — autre que sentimentale, rétrospective, et, en somme, stérile — pourrait exercer sur les actives et extra-modernes républiques sud-américaines une Espagne figée dans une forme fossile de gouvernement, où les courants d'idées ne pénètrent qu'en dehors des organisations officielles et, souvent, en dépit de la résistance sournoise de celles-ci, il ne semble pas que tout le bruit qui a été fait jusqu'à présent autour de cette orientation nouvelle de l' « apostolat » espagnol ait engendré grand chose de réel et de viable. Mais comme, en l'espèce, il ne serait que trop aisé de taxer de tendancieuse notre interprétation, — nous avons vu, à propos de notre article sur Sidonio Paes, l'incident se produire, — nous nous abriterons humblement, pour soutenir notre modeste thèse, derrière l'opinion d'un grand organe madrilègne qui, dès sa création — que nous fûmes le premier Français à saluer, et en castillan, dans les colonnes d'un périodique de Madrid, *La Razón* (1), — a ouvert ses pages à la rubrique spéciale de l'Ibéro-Amérique, *El Sol*. Voici donc ce que ce journal imprime dans son n° du 7 mars dernier :

(1) Voir son n° 151, 9 décembre 1917, p. 12-13 : « *El Sol* » *viene á servir á su patria. Como han acogido los sapos de Batidor la salida de* « *El Sol* ».

Avec une fréquence extraordinaire, et presque chaque jour, on nous adresse, avec prière d'insérer, des entrefilets, voire d'officieuses notes, émanant des nombreuses institutions qui consacrent en Espagne leurs efforts à « *resserrer les liens* » d'union entre la Péninsule et les peuples du Nouveau Monde. Nous nous efforçons, chaque fois, d'extraire de ces informations quelque chose de pratique et de nouveau, quelque chose qui puisse être fécond pour la cause hispano-américaniste. Malheureusement, jamais nous n'y avons réussi. Et comme la publication des nouvelles en question ne rapporterait pas le moindre avantage ni à l'Espagne, ni aux pays d'Outre-Mer, nous avons dû forcément adopter une attitude expectante, attendant que sonnât l'heure d'une action hispano-américaine en conformité avec les procédés modernes et concrets que les Etats-Unis ont déjà mis en pratique pour ce qui concerne leur vaste plan de politique pan-américaniste.

Les Institutions officielles qu'alimente le budget espagnol pour poser et étudier un tel problème n'ont donné jusqu'à présent qu'un résultat absolument négatif, à tel point que, dans les milieux intellectuels et de haut niveau social américains on en est venu à n'apprécier la signification de ces organismes que comme des prétextes à favoriser certaines vanités ou encore comme un élément décoratif du fonctionnarisme !

Et, de fait, les notes qu'on nous adresse ne parlent que d'élections de *Comités* directeurs, d'hommages littéraires, de demandes de croix ou de plaques de décorations ! Les noms de quelques personnages politiques ou ceux de jeunes gens qui débutent dans la lutte des partis et qui, par suite, ne désirent rien tant qu'une position brillante, figurent fréquemment dans les dits *Comités*, dont le nombre n'a d'égal que la surabondance de leurs emplois honorifiquement superlatifs.

D'autre part, lorsque, de temps à autre, les entrefilets officieux traitent de quelque démarche tendant à une fin utile, il se dégage de leur libellé un tel arome de paperasserie bureaucratique, ils exhalent un tel fond d'insincérité que, si grand que puisse être notre désir de nous offrir, en tant qu'élément de publicité, en faveur de la cause hispano-américaniste, nous n'osons insérer dans nos colonnes les nouvelles qui nous sont envoyées.

Il en est de même, d'ailleurs, pour le fonctionnement intérieur des organismes dont nous parlons. Discours et conférences ne roulent que sur les éternels topiques de la « *mère-patrie* », du « *vieux lion ibérique* », des « *vœux de remerciements* », etc. etc., pour, finalement, terminer le manifeste sur la constatation que l'*Excelentisimo Señor* M. Un Tel a été, à Moyobamba, nommé Membre correspondant de la Maison !

On s'occupe, en ce moment, de fonder à Madrid une *Casa de América*... grâce à l'initiative et à l'argent américains. Mais si le projet aboutit, plutôt que d'un mouvement de l'Espagne vers l'Amérique, ce serait cette dernière qui irait à l'Espagne. Et l'on devine, sans que besoin soit d'insister, que les influences qui pourraient dériver de la constitution d'un tel Centre seraient — à part certains ferments d'art analogues à ceux que l'on aime à croire que développera la future *Villa Velazquez*, quand la France l'aura érigée à

Madrid — surtout des influences de source américaine... A moins que l'Espagne ne se décide, enfin, à entrer franchement dans la voie du progrès, en jetant héroïquement par-dessus bord la vieille machine dynastique antédiluvienne et en se constituant, par une révolution — qui, si elle est longtemps encore différée, risque fort de ne plus être non sanglante, — l'Etat moderne qu'elle aspire tant à être et que ceux qui s'opposent, de tout leur pouvoir réactionnaire, à son établissement voudraient faire croire, à quelques naïfs du dehors, qu'elle serait, d'ores et déjà, devenue...

CAMILLE PITOLLET.

§

A travers la Presse.

LA PRESSE ALLIÉE. — Un rédacteur de la *Patrie belge* est allé interviewer Anseele, le tribun socialiste devenu ministre du roi en Belgique, dans son cabinet près duquel font antichambre nombre d'industriels, ses adversaires, pour ne pas dire ses ennemis d'hier. Anseele est toute confiance et ne doute pas du prompt rétablissement de la vie et de l'industrie en Belgique :

— J'ai le plus grand espoir, me dit-il, en petites phrases hachées, dans notre classe ouvrière. Quatre ans de chômage ne l'ont pas démoralisée. Les déportations elles-mêmes, qui furent terribles, ne l'ont pas abattue. Elle est prête à travailler. Elle veut du travail. C'est à nous à lui en donner.

Le gouvernement y a pensé dès le premier jour. D'accord avec mes collègues des Chemins de fer et des finances, de l'Intérieur, de l'Agriculture et des Affaires économiques, j'ai rédigé une circulaire aux gouverneurs des provinces. Nous les invitions à étudier aussitôt de grands travaux publics, qui sont indispensables, et qui doivent occuper les chômeurs.

Je suis rentré depuis quelques jours seulement d'une tournée que j'ai faite dans le pays. J'ai été voir les gouverneurs des provinces, les bourgmestres des villes, les syndicats — les socialistes et les chrétiens — les patrons. Partout, on m'a parlé de travaux considérables. Evidemment, leur mise en train exige du temps et présente des difficultés. Il faut trouver les fonds, mettre les gens d'accord, exproprier... Mais nous travaillons ferme, et je suis content des résultats déjà obtenus.

Nous nous sommes préoccupés, tout d'abord, de remettre en état la partie ravagée de notre pays; elle est énorme : les deux tiers du territoire. Il faut déblayer, reconstruire, rétablir les chemins de fer, remettre les routes en état, refaire des écluses.

Dans quinze jours, au maximum, tous les travaux hydrauliques, dans la zone détruite, seront engagés ou commencés. Et, quinze jours plus tard, on travaillera dans tout le pays. J'espère que cela ira vite. Je veux, du reste, qu'on puisse se rendre compte de nos progrès : aussi ai-je déjà commencé de présenter, de mois en mois, à la Chambre un état des travaux. De cette façon, le pays pourra juger de notre effort en vue de le rétablir.

Au mois de juin prochain, nos amis de l'étranger pourront venir en foule

visiter nos ruines et se rendre compte de notre ardeur à reconstruire. Nous serons prêts à les recevoir : nous aurons un réseau de routes complètement restauré, la ligne d'Ostende sera rétablie.

— Mais les cités balnéaires ne sont-elles pas détruites au point d'être un séjour de villégiature très inconfortable ?

— Au sud d'Ostende — où ce fut la bataille — oui. Et encore ? La Panne n'a jamais été aussi florissante qu'à présent. Mais à Ostende et, au nord d'Ostende, Blankenbergue, Heyst, Duinberg, Zeebrugge, Knocke attendent leur clientèle de jadis... moins les Boches, bien entendu !

— Quels sont, monsieur le ministre, les travaux qui vous paraissent les plus difficiles à réaliser ?

— Ceux qui concernent les voies navigables, les travaux dans l'eau. Or, les destructions des canaux sont extrêmement importantes.

— Pensez-vous qu'elles soient trop importantes pour empêcher de ravitailler par canaux et rivières le Nord de la France, au moyen de marchandises débarquées à Anvers ?

— Malheureusement nous ne pourrons pas apporter de sitôt l'aide que notre amitié désirait apporter à ces pauvres régions, sœurs de notre pays supplicié. Avant quelques mois, nous ne pourrons songer à ouvrir nos canaux du sud aux marchandises d'Anvers. Mais je prévois pour l'avenir une intensification de ce trafic...

— Dans son ensemble, la situation vous parait-elle devoir inspirer la confiance ?

— Assurément ! J'ai confiance. Nous avons confiance. Notre pays est plein de ressources, d'élan, de force de renaissance. Il en a vu d'autres, au cours de son histoire ! Nous avons confiance, — et nous travaillons.

LA PRESSE ENNEMIE. — Il semble que c'en soit fini, en Allemagne, avec le *Gott strafe England* ! Dans le bouleversement amené par la défaite et par le bolchévisme, quelques voix de là-bas s'élèvent qui implorent des dieux le secours de l'Angleterre. Dans la *Friedens-Warte*, M. Hartwig Schubart, après avoir exposé la situation déplorable de sa patrie, va jusqu'à réclamer le protectorat de cette Albion perfide de qui, hier encore, venait, disait-on, tout le mal. Mais M. Schubart n'est-il pas le seul Allemand aussi anglophile ?

Réclamer d'un pareil pays des dédommagements financiers serait une folie politique dangereuse. D'abord il s'en suivrait une grande émigration, celle des éléments les meilleurs, les plus réfléchis. Certes l'Angleterre la pourrait utiliser, au Canada, pour la culture de son *wheat-soil*, et la propre parole prophétique de Chamberlain parviendrait à se réaliser : *Increase only your population, and every thing will be put into you !* Mais ce qui demeurerait serait un ferment, un foyer permanent d'infection pour l'Europe. Le poison de la subversion est déjà suffisamment répandu, — même dans les pays de l'Entente il a gagné du terrain, et il a déjà pénétré suffisamment une partie du peuple allemand. Une mise en esclavage de l'Allemagne ferait fructifier l'Anarchie, et celle-ci est contagieuse. Non, dans l'intérêt de nos voisins, il ne faut pas que l'Allemagne tombe en esclavage, mais qu'elle redevienne saine et forte, afin qu'elle puisse former un rem-

part nécessaire, celui de la culture occidentale, devant le manque de raison, le germe d'une maladie qui ne fait encore que de se développée dans l'Est.

Il va de soi que cette guérison et cette revigoration de l'Allemagne nécessitent une tutelle étrangère, — il n'existe en Allemagne aucun élément qui puisse mener le pays à sa résurrection indispensable. Les classes dirigeantes, et avant tout les intellectuels, y ont renoncé ; ceux qui, jusqu'ici, furent les détenteurs du capital allemand peuvent être qualifiés, à raison de leurs agissements et de leur passion des affaires qui ont amené le bouleversement actuel, d'immoraux au premier chef, malgré M. Walther Rathenau ou même avec lui ; les socialistes ne savent pas clairement ce qu'ils veulent et manquent de véritables chefs. L'Allemagne a donc besoin d'un Sauveur, pour le salut de l'Europe comme pour le sien propre, — et il n'est qu'une nation qui puisse être ce sauveur, c'est l'Angleterre, la vieille Angleterre, dont les dernières élections viennent de montrer une fois de plus que l'éducation politique réfléchie du peuple et sa maturité intérieure veulent éliminer et élimineront toute tendance anarchiste. La garantie de la paix est là. La Société des Nations après quoi l'on aspire rencontrera d'abord maintes difficultés, le nouveau règlement de frontières rendra son établissement plus difficile qu'il ne l'eût été avant la guerre, — mais la paix britannique assurera la paix, comme jadis l'Empire romain en son bon temps. Ce que je souhaite comme Allemand à mon pays, et comme Européen à l'Europe entière, c'est un mandat européen confié à l'Angleterre pour la mise en œuvre et l'administration de la reformation si nécessaire d'une Allemagne saine politiquement comme éconiquement.

LA PRESSE NEUTRE. — A la veille de la séance où le Conseil des Dix devait discuter des frontières occidentales de l'Allemagne, M. William Martin critiquait dans le *Journal de Genève* les visées annexionistes des gouvernants français. Après avoir rappelé qu'en janvier 1917, M. Aristide Briand réclamait pour la France la frontière de 1790, il s'arrête effaré devant le désir exprimé par M. Clemenceau « d'obtenir pour la France le retour à la frontière de 1814, qui englobe un peu moins de houille que celle de 1790, mais comprend en outre la ville de Landau, en Bavière ». M. William Martin qui aime la France, parce qu'elle représente à ses yeux l'esprit de justice, a peur, pour la France comme pour le bien du monde, que cette politique arrive à triompher :

Dans l'ordre historique et économique, la France peut invoquer, en faveur de sa demande, des arguments sérieux, excellents mêmes. C'est par un véritable manque de foi et en violation d'une promesse formelle, que la Prusse a brisé le traité de Paris du 30 mai 1814 et déplacé à son avantage la frontière d'Alsace. De plus, la France, qui reprend en Lorraine une industrie métallurgique florissante, va se trouver dans une dépendance aggravée vis-à-vis de l'Allemagne en ce qui concerne le charbon.

Il est vrai. Mais toutes les prétentions des peuples, dans le monde entier, s'appuient sur des raisons de ce genre. L'histoire et l'économie publique sont des mines inépuisables. Si la France cède à sa tentation, quelle force

morale opposera-t-elle aux Italiens en Dalmatie, aux Roumains dans le Banat, aux Tchèques à Teschen, aux Polonais en Galicie, à cent autres peuples, à peine nés et déjà affamés? Ce sera alors la guerre en permanence dans toute l'Europe. Si la France, après tout le sang qu'elle a versé pour la justice, renonçait à être juste, ce serait à désespérer de tout et surtout de l'avenir.

Où est la justice? On nous l'a dit avec force, pendant quatre ans; elle est dans le droit des peuples à disposer d'eux-mêmes. Mais le bassin de la Sarre est une ancienne terre française! Oui, certes, comme l'Ukraine, presque entière, est une ancienne terre polonaise, comme la Pologne elle-même est une ancienne terre lituanienne, comme la Bohême restera à jamais, par le droit de l'histoire, terre autrichienne, comme nous avons nous-mêmes, sur nos confins, toute une série de vieilles terres suisses que nous ne revendiquons pas. Lorsque la France a perdu Sarrebrück, cette ville avait 20.000 habitants; elle en a 140.000 aujourd'hui. A qui fera-t-on croire que ce sont des Français ?

La formule même qu'on emploie a un relent fâcheux : « On indiquera, dit l'*Echo de Paris*, la ligne au delà de laquelle le gouvernement de Weimar n'aura plus d'autorité à exercer. »Le traité de Brest, de sinistre mémoire, n'aurait-il donc rien appris à personne et ne craint-on pas les répercussions d'une conquête, si dégénérée soit-elle, sur l'état intérieur tant de la France que de l'Allemagne? C'est ce qu'a décrit avec précision dans le *Temps* M. Jean Herbette :

Deux forces sont aux prises en Allemagne : d'un côté, celle du gouvernement central, qui ne peut triompher qu'avec le secours de l'état-major prussien et de tout les éléments impérialistes; de l'autre, la force insurrectionnelle, dont le triomphe ferait de l'Allemagne un Etat insolvable et un foyer de contagion sociale. Les Alliés sont donc exposés à deux risques inverses.

L'Empire Allemand, en 1917, a rencontré en Russie deux risques analogues. Si le nouveau régime russe écrasait ses adversaires d'extrême gauche, il redevenait un danger militaire. S'il sombrait dans le bolchevisme, la Russie devenait un danger social. L'Allemagne crut se prémunir contre toutes les éventualités en prenant des garanties stratégiques. Au temps de Kerensky, elle conquit le golfe de Riga. Quand les bolchevistes furent au pouvoir, elle mit garnison à Reval, à Minsk, à Kief, en Finlande, en Crimée, jusqu'en Géorgie. La question de la Russie en fut-elle résolue? Non, mais l'esprit de l'Allemagne en fut empoisonné.

Nous n'avons rien à ajouter, quant à nous, à cet avertissement autorisé. Rien n'est plus loin de notre pensée que de défendre les Allemands ou de plaider en leur faveur. L'Allemagne ne nous intéresse nullement : les responsabilités dont elle s'est chargée autorisent contre elle toutes les violences. Mais ce qui nous intéresse, c'est le sort du monde.

Que les Alliés imposent à l'Allemagne une paix aussi sévère qu'ils le voudront, rien de plus légitime ; qu'ils la chargent d'indemnités financières, pour autant qu'ils pourront le faire sans tuer la poule aux œufs d'or — et cette limite sera atteinte plus vite qu'on ne le pense ; qu'ils prennent les plus larges garanties internationales en ce qui concerne la production houillière, dans la Sarre et ailleurs ; qu'ils exigent un désarmement absolu de la rive gauche du Rhin et des garanties militaires précises, nous serons les premiers à nous en féliciter, car ce sera au profit de tout le monde. Mais qu'ils ne violent pas le droit des peuples, car alors c'en serait fait de la paix.

On dira sans doute que ce sont là des questions qui ne nous regardent pas, nous autres neutres, et dans lesquelles nous n'avons pas à exprimer un avis. Mais qui donc oserait soutenir longtemps ce paradoxe ? Le bassin de la Sarre est pour nous un sol plus vital que certaines parties de notre pays lui-même. C'est de là que nous tirons presque tout le charbon dont nous vivons, base de notre existence publique et privée, de notre travail et de nos denrées, et nous ne pouvons pas le tirer d'ailleurs. De plus, dans quelques semaines, nous allons être appelés à adhérer à une Société des nations qui garantira l'intégrité territoriale de ses membres contre toute agression extérieure, nous devrons souscrire implicitement aux décisions de la Conférence de Paris et engager peut-être un jour notre sang pour leur maintien. Et nous n'aurions pas le droit de dire notre avis, pendant qu'il en est temps encore, par la seule voie qui nous soit ouverte, celle de la presse ?

D'ailleurs, nous nous savons en communion d'idée avec l'immense majorité du peuple français. Les socialistes et les pacifistes ne sont pas seuls à parler ainsi ; c'est aussi l'avis de tous ces soldats héroïques qui ont offert leur sang et dont beaucoup l'ont donné pour l'établissement d'une paix définitive et la suppression de tous les germes de guerre ; c'est surtout l'avis unanime des Alsaciens-Lorrains qui refusent de se voir confondus avec des Allemands et de voir obscurcir ainsi la haute signification du geste de réparation et de justice qui les rattache de nouveau à leur patrie perdue.

PAUL MORISSE.

VARIÉTÉS

Les Monuments de la Victoire. — Organisée à la bibliothèque Saint-Fargeau, d'ailleurs dans un local beaucoup plus vaste que celui qui servait anciennement, l'exposition historique concernant les Monuments de la Victoire et les fêtes triomphales de Paris, « au cours des âges », selon la formule, qui fait suite aux exhibitions poursuivies avant la guerre par M. Marcel Poète, mérite de retenir l'attention de tous ceux qui s'intéressent aux fastes comme au passé de la ville. Mais, comme toujours, c'est le décor permanent de ses rues et de ses places, bien mieux que leur enjolivement passager, les projets plus ou moins curieux ou les tentatives de décoration, qui retiennent surtout l'intérêt.

Je mettrai à part les planches, en somme trop nombreuses, qui se rapportent à la construction de l'arc de l'Etoile, lesquelles occupent une place regrettable et ne peuvent guère intéresser que les architectes. La série historique commence avec les fêtes des xve et des xvie siècles dont on conserve le souvenir, par exemple avec les miniatures, certaines agrandies, qui donnent l'entrée solennelle du roi Jean le Bon, de Charles V, de l'empereur Charles IV dont on a conservé des épisodes divers. Ce sont aussi les sculptures du chœur de Notre-Dame, reproduites pour l'entrée du duc de Bedfort,

ensuite l'entrée de Charles VIII, celle d'Henri II et de Catherine de Médicis (1549), pour laquelle on avait décoré les portes de Paris, de Charles IX, et, comme souvenir, l'arc à l'antique qui sert d'entrée latérale à l'église Saint-Nicolas-des-Champs et se trouve la copie d'un arc triomphal de Philibert Delorme. — Contre-partie de ces réjouissances, ce sont les funérailles royales, qu'évoquent une curieuse vue de Saint-Denis, hérissé de clochers, et les Montjoies du chemin de Paris, cependant que les traverses toujours possibles de l'existence sont rappelées par la bataille de Saint-Denis en 1567 où fut tué le connétable de Montmorency, et dont le souvenir persiste, a-t-on affirmé, avec le médiocre calvaire qu'on trouve au quartier de la Chapelle, au coin de la rue de l'Evangile, en contre-bas d'un pont de chemin de fer.

La série est continuée cependant avec les fêtes données en l'honneur d'Alexandre Farnèse, l'entrée d'Henri IV par la porte Neuve, près le Louvre, et l'agonie de la Ligue, l'entrée solennelle de Louis XIII avec l'arc de la porte Saint-Jacques, ceux du Pont Notre-Dame et de la fontaine Saint-Benoît, ou les joûtes sur la Seine dessinées par Callot, l'entrée de Louis XIV et de Marie-Thérèse (1660) les fêtes de Paris sous le grand Roi, le Carrousel de 1662, etc., Une jolie gravure donne encore l'entrée de Louis XV enfant et du Régent par la porte Saint-Antoine, puis les fêtes du règne ; mais toute cette série est généralement mal placée, à contre-jour dans l'entre-deux des fenêtres donnant sur un terrain à l'abandon, où vaguent quelques pierrailles, des briques et des tessons de pots. — On peut indiquer cependant le feu d'artifice de la place de l'Hôtel-de-Ville, la salle installée place Dauphine pour les fêtes du mariage de l'héritier du trône (1747), d'autres fêtes place Louis-le-Grand, et la salle de bal construite à la même occasion dans la cour de l'Hôtel-de-Ville. C'est encore la foire Saint-Ovide, toujours place Louis-le-Grand, devenue depuis la place Vendôme ; puis l'érection de la statue de Louis XV (1763), place de la Concorde, et, à côté, un projet et plan du quartier.

Nous arrivons cependant à la période révolutionnaire, et voici la fête de la Bastille, la fédération du 14 juillet 1790, la fontaine de la Régénération, les honneurs rendus au corps de Lepelletier Saint-Fargeau sur la place Vendôme, l'exposition du corps (jan. 1793). Avec Napoléon 1er, ce sont les fêtes du sacre à Notre-Dame ; sous Louis XVIII, une distribution de vin aux Champs-Elysées, le jour de la Saint-Louis (1826), dessin de Boilly ; avec Louis-Philippe, l'érection de l'obélisque (1836), le retour des Cendres, — le cortège aux Champs-Elysées, la cour des Invalides. En 1848, c'est l'illumination de la grande avenue, encore aux Champs-Elysées, la fête de la Fraternité (20 avril), le feu d'artifice de la Concorde (26 mai).

Sous la deuxième République, la fête du 4 mai 1850, et, avec Napoléon III, le retour des troupes d'Italie (1859), la fête du 15 août et l'inauguration des grands boulevards, etc.

Toutefois, ces luxueuses parades ont laissé peu de choses, en somme. Plus intéressante, comme toujours, est la curieuse série des planches relatives au décor permanent de la ville ; par exemple, à la transformation des portes, qui cessent d'être un ouvrage militaire pour devenir l'entrée fastueuse que disposa le grand siècle et finir par une simple grille et des pavillons d'octroi. On suit cette évolution depuis le châtelet de la porte Saint-Denis, sous Charles V, dont on peut voir l'extérieur avec ses tourelles de défense à demi ruinées (grav. du XVIIe), et la même porte vue du dedans, lors de la sortie de Paris de la garnison espagnole, qu'Henri IV, toujours goguenard, alla voir défiler d'une fenêtre, lui souhaitant bon voyage et surtout « de ne jamais revenir ». C'est ensuite la porte Saint-Antoine et son agrandissement par l'architecte Blondel (1672), la porte de la Conférence (1631) à la hauteur de la place de la Concorde, la porte Saint-Honoré, à côté des filles de l'Assomption, dont le dôme subsiste au coin de la rue Cambon, dessinée à l'époque de Louis XIII au dedans et au dehors, la porte Saint-Bernard, entre les ponts de la Tournelle et Sully, refaite au temps d'Henri IV, et près de laquelle on aperçoit une église et des bâtiments monastiques qui sont probablement l'église et le couvent des Bernardins. C'est ensuite la même porte reconstruite en 1670 par l'architecte Blondel et devenue une pauvreté (grav. du XVIIIe), dont nous avons une vue extérieure avec le rempart et les tours du bord de l'eau, la perspective de Notre-Dame et du pont de la Tournelle, tandis qu'un dessin antérieur en montre le côté interne avec les chantiers de bois sur la berge. Pour terminer, c'est la nouvelle porte Saint-Denis, construite en 1672 et qui se raccordait encore au rempart, et la porte Saint-Martin, œuvre médiocre de l'architecte Pierre Bullet, qui date de 1674.

A côté des portes, d'autres dessins nous montrent le Pont-Neuf, dont on peut voir le projet de décoration sur la fin du XVIes ; la statue d'Henri IV sur la place Dauphine, prise en contre-bas, de la rive gauche, et dont nous avons une jolie gravure de Sergent (XVIIIe); d'autres dessins de la même époque montrant les anciennes boutiques ; le projet d'un monument à la gloire de Louis XIV, qui aurait fait face à la statue du Vert galant, — édifice à colonnade devant lequel le roi devait être représenté également à cheval. C'est aussi la nouvelle statue d'Henri IV, inaugurée en 1818 et qui apparaît surmontée d'une sorte d'arc-en-ciel. Dans une vitrine proche se trouve encore un curieux projet (XVIIIe) montrant le Pont-des-Arts décoré de statues équestres et ouvrant par une porte triomphale du

même goût que la porte Saint-Denis, et plus loin une petite eau-forte du Pont-Louis-Philippe en 1841. Je passerai sur la fontaine Desaix, élevée sur la place Dauphine et de médiocres gravures montrant le Pont-au-Change sous Louis XIII, avec « la maison de la Pointe ». Mais j'indiquerai une grande planche montrant la façade de l'Hôtel de Ville avec les maisons contiguës, vers la Seine, décorée avec des ifs de lampions pour une fête du soir, sous Louis XV. D'autres estampes encore donnent la place du Châtelet et les journées de 1830, et, comme curiosité, au même endroit, la vente au bric-à-brac des objets saisis. Ensuite c'est la place de la Victoire avec le monument primitif de Louis XIV, représenté debout dans une assemblée de colonnes votives décorées de trophées. La statue fut abattue en 1792 et l'on y susbtitua un monument de Desaix. Une autre gravure montre au même lieu un épisode de la révolution de 1830. Nous arrivons cependant à la pseudo-décoration de la place de la Bastille, avec un éléphant surmontant une fontaine et voisinant même avec un dromadaire, dont l'idée n'était pas une des moins sangrenues de celles que vit éclore le temps. Il y eut aussi une colonne de la Liberté sur la même place, avec une décoration *ad hoc*, avant d'arriver à la colonne de Juillet. A l'autre bout de Paris, nous retrouvons la Madeleine en construction et que des projets devaient transformer avec l'adjonction d'une rotonde, lorsqu'on voulut en faire le Parlement. Ce sont ensuite les modification de la colonne Vendôme; sur la rive gauche, l'hôtel de Salm (XVIII s.) où s'installa depuis la Légion d'Honneur, et, en remontant dans l'ouest, sur la rive droite, l'arc de l'Etoile, dont un plan scénographique donne le quartier et les parties avoisinantes en 1867, cependant que d'autres planches montrent l'aménagement des abords de la place et la démolition des deux bâtiments d'octroi qui s'élevaient en arrière. On peut terminer du reste par une curiosité : le projet d'Etex pour un monument à élever sur la place de l'Europe à Napoléon 1er, et où l'on voit, au-dessus d'un bassin, l'Empereur chevauchant la boule du Monde, tandis qu'alentour des aigles et des lions portent sur le dos des colonnes à feu, invention plutôt cocasse et dont le réservoir placé en contre-bas du Boulevard des Batignoles est peut-être simplement un souvenir.

J'ai dit qu'on pouvait regretter l'abondance des planches relatives à l'Arc-de-Triomphe. Il faut ajouter qu'elles sont en bon éclairage, sur des panneaux occupant le centre de la galerie, alors que des pièces d'une bien autre valeur restent dans l'ombre ou trop en hauteur pour être accessibles. Si intéressante que soit l'exposition de Saint-Fargeau, dont la série sera sans doute continuée comme avant la guerre, on peut penser aussi qu'après les époques diverses, mais en somme plutôt récentes, qui ont été passées en revue,

elle aurait pu entreprendre de nous montrer les transformations des quartiers historiques de la ville : Le Louvre, les Halles, le quartier de Saint-Paul, la croisée de Paris, le quartier Saint-Antoine et la Bastille, la Cité, le vieux quartier Latin, etc.. dont chacun peut en somme former un tout, offrir un ensemble caractéristique. Le décor, la physionomie des vieilles régions du centre, dont on pourrait montrer les transformations successives, les aspects souvent curieux ; la série des églises, des constructions diverses avant les médiocres transformations de l'époque moderne, auraient autant d'intérêt que l'exposition actuelle, car c'est le fait toujours présent ; et lorsqu'on pense à tout ce qui a été sacrifié depuis cent cinquante ans de beauté et de pittoresque dans la capitale, non par nécessité, mais sous des prétextes vagues, pour rien, pour le plaisir de jeter en bas des choses anciennes, on ne saurait trop montrer et essayer de faire comprendre l'intérêt de cet héritage, dilapidé si sottement, ne fût-ce que pour essayer de sauver aujourd'hui, des pattes des démolisseurs, le peu qui en subsiste.

CHARLES MERKI.

PUBLICATIONS RÉCENTES

[Les ouvrages doivent être adressés *impersonnellement* à la revue. Les envois portant le nom d'un rédacteur, considérés comme des hommages *personnels* et remis intacts à leurs destinataires, sont ignorés de la rédaction et par suite ne peuvent être ni annoncés, ni distribués en vue de comptes rendus.]

Archéologie

Jacques Meurgey : *Les Armoieries du pays basque* ; Champion. 4 »

Jacques Meurgey : *Etude sur les armoieries de l'abbaye de Tournus* ; Avec des illust. dessinées et gravées par Henry-André ; Champion. 4 »

Histoire

Ferdinand Bac : *Souvenirs d'exil.* Avec un portrait de Jérôme Bonaparte ; Plon. 3 50

René Johannet : *Rhin et France* ; Nouv. Lib. Nationale. 3 50

Henri Malo : *Dunkerque ville héroïque* ; Perrin. 3 50

Edmond de Marcère : *La Prusse et la rive gauche du Rhin.* Le traité de Bâle, 1794-1795 ; Alcan. 3 50

Yovan Radonitch : *La Batchka* ; Bloud. » »

Yovan Radonitch : *Histoire des Serbes de Hongrie* ; Bloud. » »

Abraham Spilberg : *Prodromes de la Révolution russe* ; Spilberg, Bruxelles. 3 50

St. Stanoyévitch : *Histoire nationale succincte des Serbes, des Croates et des Slovènes* ; Bloud. » »

Littérature

Price Mars : *La Vocation de l'Elite* ; Imp. Chenet, Port-au-Prince. » »

Maurice Scève : *La Saulsaye* ; L. Rouart. » »

Thu-Giang : *Kim, Ven, Kiéou.* Poème populaire annamite adapté en français ; Challamel. » »

Jean Vic : *La Littérature de guerre.* Manuel méthodique et critique des publications de langue française, août 1914-août 1916. Préface de M. Gustave Lanson ; Payot, 2 vol. 8 »

Musique

Jean Marnold : *Le Cas Wagner* (*La musique pendant la guerre*) ; Demets. 3 »

Ouvrages sur la guerre actuelle

Colonel G. Becker : *Après la bataille* ; Berger-Levrault. 2 »

Les Communiqués officiels ; Berger-Levrault, XXXVI : Janvier-mars 1918. 3 »

XXXVII : Avril-juin 1918. 2 50

Confidences sur l'amitié des tranchées, recueillies au front par J. H. Rosny aîné ; Fammarion. 3 50

Charles Daniélou : *Responsabilités et Buts de guerre* ; Figuière. 6 »

Charles Frégier : *Les Etapes de la crise grecque*. Préface de M. G. Fougères ; Bossard. 3 90

Le Front. Atlas dépliant de 16 cartes. II : *Les Etapes de la délivrance* ; Berger-Levrault. 1 20

1918 : les Glorieuses journées de Lorraine et d'Alsace ; Berger-Levrault. 1 »

Louis Guichard : *Au large*; Renaissance du livre. 3 50

F. de Homem Christo : *Le Cinéma des jours* ; Fast. 4 50

Edouard Junod, Capitaine à la Légion étrangère, 1875-1915. Lettres et Souvenirs. Préface de Paul Seippel ; Crès. 5 »

G. Lechartier : *Intrigues et diplomaties à Washington, 1914-1917* ; Plon. 4 »

Raymond Lefebvre et Paul Vaillant-Couturier : *La Guerre des soldats*. Préface de M. Henri Barbusse ; Flammarion. 3 50

S. R. Chronologie de la guerre. 1er janvier-30 juin 1918 ; Berger-Levrault. 3 »

André Tardieu : *L'Amérique en armes* ; Fasquelle. 3 50

Philosophie

Gonzague Truc : *Le Retour à la Scolastique* ; Renaissance du livre. 2 50

Poésie

Albert-Jean : *Le Passant du monde* ; Renaissance du livre. 5 »

Paul Claudel : *Le Chemin de la Croix* ; Libr. Art Catholique. 2 »

Albert Lafargue : *L'homme et la brute* ; 3 50

V. Vinicius Martial : *Pour celles de chez nous* ; Imp. Chantraine. Namur. 1 50

Paul Neuhuys : *Loin du tumulte* ; Préface de Max Elskamp ; Dirix, Anvers. » »

Claude Réal : *Je chante !...* Leissus. » »

Jean Richepin : *Poèmes durant la guerre* ; Flammarion. 3 50

J. Henri Sequé : *La Lyre grave* ; Renaissance provinciale. » »

Politique

D. Draghicesco : *La Transylvanie*. Avec graphiques et cartes ; Alcan. » »

Yves Guyot : *Les Garanties de la paix*. 2e partie : *Examen critique* ; Alcan. 3 50

L. Launay : *Lettre d'un socialiste français au Président Wilson sur les conditions de la juste paix* ; Picart. 0 75

G. G. Mironesco : *Le Problème du Banat*. Avec une carte ; Leroux. » »

Paul Seippel : *L'Europe libérée* ; Crès. 2 10

Questions militaires

Colonel F. Feyler : *Le problème de la guerre* ; Payot. 9 »

Roman

H. Avelot : *L'Homme verdâtre* ; Edit. franc. Illust. 2 50

Arthur Bernède : *Le Temps des miracles* ; Renaissance du livre. 3 50

Jean Bertheroy : *Les Voix du forum* ; Lafitte. 3 50

Francis Carco : *Scènes de la vie de Montmartre* ; Fayard. 3 50

Colette : *Mitsou ou comment l'esprit vient aux filles* ; Fayard. 3,50

Delly : *Le Secret de Kou-Kou-noor* ; Plon. 4 50

Maurice Duplay : *Les Mutilés* ; Albin Michel. 4 50

Pierre Fons : *L'Avenir en ruines* ; Figuière. 3 50

Maxime Formont : *Le baiser rouge*. Illust. de G. Cazenove ; Renaissance du livre. » »

Jean José Frappa : *Les Vieux bergers* ; Flammarion. 3 50

Rudyard Kipling : *Contes choisis*. Traduit par Louis Fabulet et Robert d'Humières ; Crès. 10 »

G. de la Fouchardière et Rodolphe Bringer : *L'Homme qui réveille les morts* ; Albin Michel. 4 50

Jeanne Landre : *Bob et Bobette, enfants perdus* ; Albin Michel. 4 50

Pierre Mac Orlan : *La Clique du Café Brebis* ; Renaissance du livre. 3 50

André Romane : *Contes galants* ; les Gémeaux. 2 50

Sciences

Hélène Metzger : *La Genèse de la science des cristaux* ; Alcan. » »

Sociologie

Charles Bastide : *Comment les Américains s'enrichissent* ; Renaissance du livre, 1 20
Georges Deherme : *L'Idéologie salutaire* ; Publ. du groupe Auguste Comte. 0 75
Pierre Dugave : *La Trinité sociale*; Berger-Levrault. 3 50
André Maurel : *Clemenceau* : Avec un portrait, Nouv.Revue Nationale. 1 50
Gilles Normand : *France, au travail !* Perrin. 5 »
Honoré Paulin : *Le fer et le charbon, conditions de la paix future*. Avec une carte ; Bossard. 1 50
C. Bertrand Thompson : *Le Système Taylor*. Préface de M. Alexandre Millerand ; Payot. 3 »

Théâtre

Collin d'Harleville : *Les Chateaux en Espagne*, comédie en 5 actes, en vers. (Les classiques de l'Odeon) ; Renaissance du livre. 2 »
Gsell et Poulbot : *Les Gosses dans les ruines*. Avec 50 dessins de Poulbot ; Edit. franc. illust. 2 50
Emile Hanotte : *Le dernier rêve de Cyrano*, comédie en un acte en vers ; Imp. Perrette, Limoges. 1 50
Saint-Georges de Bouhélier : *La Vie d'une femme*, pièce en 4 actes et 12 tableaux ; Fasquelle. 3 50

Varia

Henri Frossard : *La Santé par le chant* ; Fischbacher. 2 »

Voyages

Wacyf Boutros Ghali : *La tradition chevaleresque des Arabes*; Plon. 3 50

MERCVRE.

ÉCHOS

Mort de Charles Morice. — Le typhus au camp de Cassel. — — Le 16 avril 1848. — Une lettre de Me Gabriel Brunet. — Un pillage. — « Notes et souvenirs d'un raté. » — Nicolas II est-il vivant? — L'Opéra des chefs d'œuvres qui ne sont pas joués. — La démobilisation des mots. — « A-la-mords-moi le doigt », « A-la mort-moelle d'oie», ou « A la mormoelle d'oie » ? — Un mot de Trotsky. — Committee of Red Cross Societies.

Mort de Charles Morice. — Charles Morice est mort le 18 mars à Menton, des suites d'une broncho-pneumonie de caractère probablement tuberculeux. Il était gravement atteint depuis plusieurs mois, et l'état de sa santé avait nécessité son transport dans le midi, où il espérait encore, peu de jours avant sa fin, trouver la guérison. Il était né à Saint-Etienne, le 15 mai 1861.

Avec Charles Morice disparaît une des figures les plus intéressantes de sa génération littéraire. Venu tout jeune à Paris, il y séduisait aussitôt les cénacles d'alors par ses dons, qui paraissaient merveilleux, de causeur, de diseur, de poète et d'esthéticien. Son talent éthéré et flottant, que d'aucuns qualifiaient de génial, et sa beauté mystique, qui tenait à la fois de Jésus et de Don Quichotte, faisaient volontiers sensation. On ne le voyait guère au Chat-Noir ou aux Hydropathes, dont il méprisait quelque peu le pittoresque facile, mais il fréquentait assidument des lieux plus distingués, bien que non moins curieux, comme ce dîner des Têtes de bois, de Jean Dolent, et le pavillon de la *Revue Contemporaine*, d'Adrien Remacle, dont il était tout ensemble le dieu et le prophète. C'est à la *Revue Contemporaine* qu'il publia les premières parties de son premier ouvrage de longue haleine, si

l'on peut ainsi parler, un roman d'un idéalisme forcené, qui s'intitulait l'*Esprit Seul*, et qui ne fut, croyons-nous, jamais terminé. Car Morice fut surtout et partout, dans son œuvre comme dans sa vie, le grand prêtre de l'inachevé, — et peut-être de l'inachevable.

« Celui-là, notait Jules Huret, parlant de Morice, dans son *Enquête sur l'évolution littéraire*, celui-là, c'est, dit-on, le cerveau du Symbolisme. » Il voulut l'être, et peut-être, en effet, le symbolisme pensa-t-il par lui, si le symbolisme a jamais pensé. Mais le symbolisme, ingrat, ne daigna jamais se réclamer de son penseur. C'est que Charles Morice, bien qu'ayant beaucoup écrit, et plus encore parlé et discouru, ne s'étant jamais réalisé dans le chef-d'œuvre qu'on attendit un moment de son « génie », son rôle littéraire et son influence sur l'école ou les écoles qui naquirent autour de lui ont été méconnus. On l'a oublié dans la distribution des renommées, ou plutôt on a négligé de discerner et de reconnaître combien grande avait été sa part dans la renommée des autres. En fait, Charles Morice exerça pendant dix ans une influence secrète, souvent insaisissable, mais certaine, considérable sur nombre de poètes et d'artistes, parfois des plus hauts, qui tous subirent plus ou moins son action, s'inspirèrent de ses doctrines nébuleuses, mais insidieuses et troublantes, et dont, par cela même, on s'avouait ou on croyait ressentir d'autant moins l'emprise.

Dans *la Littérature de tout à l'heure*, parue en 1889, Morice prétendit donner l'évangile, la somme de ce qu'il appelait les « formules nouvelles », en même temps que la critique et le bilan des « formes accomplies ». Dans ce livre, où se résumaient les tendances, les espoirs, les ambitions, les croyances d'une génération éprise d'Idéal, de Vérité et de Beauté, — avec les majuscules d'usage, — figurait un tableau symbolique qui, sous les espèces d'un triangle inscrit dans une circonférence, présentait la généalogie intellectuelle et artistique de l'époque. A la base du triangle s'inscrivaient les deux noms de Chateaubriand et de Gœthe, avec, comme sources secondaires, ceux de Stendhal, Vigny, Senancour et Nerval : pas un de plus, pas un de moins. Au centre inférieur siégeait Balzac, au centre supérieur Wagner. Plus haut, à l'endroit où la pointe du triangle coupait la circonférence pour la déborder, trônait la trinité Villiers de l'Isle-Adam, Mallarmé, Verlaine. Mais le sommet était réservé; il sortait de la page pour aller se perdre on ne sait où, et c'est sans doute Morice lui-même qui était destiné à s'y asseoir, dans un futur incertain, planant dans les nuées, comme un Christ sur le globe littéraire.

La Littérature de tout à l'heure était le développement d'un petit livre paru l'année précédente : *Demain, questions d'esthétique*, qui fut, croyons-nous, son premier ouvrage édité. Il avait publié depuis plus de 20 volumes ou plaquettes : *Paul Verlaine* (1888); *Du Sens religieux de la Poésie* (1893) ; *Du droit d'association* (1894) ; *Opinions* (1895); *Paris-Almanach* (1896); *L'Alliance franco-russe* (1897); *Les Almanachs de prose et de vers* (1897) ; *Les conditions modernes de la Beauté* (à Prague) ; *L'esprit belge* (1899) ; *Le Christ de Carrière* (1899) ; *Baud-Bovy* (1899) ; *Auguste Rodin* (1900) ; *Le rêve de vivre* (1905); *Les textes de Rabelais et la critique contemporaine* (1905) ; *Eugène Carrière* (1906) ; *Pourquoi et comment on doit visiter les musées* (1910) ; *Il est ressuscité* (1911) ; *Discours pour le quinzième anniversaire de Paul Verlaine* (1911) ; *Pages choisies*

1881-1912 (1912) ; *Tristan Corbière* (1912) ; *Le retour ou Mes raisons* (1913) ; trois traductions de Dostoïevsky : *L'esprit souterrain*, *Celle d'un autre* et les *frères Karamazow* ; une traduction des poésies populaires de Nekrassov ; un volume de vers en collaboration avec Gauguin, qui y notait de la prose : *Noa-Noa* ; des préfaces pour : *Réveil de l'âme*, de J. de Tallenay, pour les poésies de Banville, pour *les Cathédrales de France*, de Rodin, et pour les *Pages choisies* de Jean Dolent.

Il avait fait représenter, au théâtre du Vaudeville, une pièce symbolico-psychologique, *Chérubin*, publiée antérieurement, à laquelle il attachait une grande signification, mais qui ne fut guère comprise.

Il avait collaboré à la plupart des revues symbolistes, avait dirigé et rédigé à peu près seul un journal d'art : *L'Action humaine*, tenu au *Mercure de France*, de 1903 à 1911, la rubrique de l' « Art moderne ».

Il fut attaché comme rédacteur judiciaire au *Matin* et comme directeur littéraire à *Paris-Journal* ; mais son caractère, tout de fierté et de belle intransigeance, s'accommodait mal des obligations de la presse quotidienne.

Sur Verlaine et la poésie française, Morice avait fait en 1917, à la « Schola Cantorum », ses dernières conférences. Ce furent quelques « leçons » émouvantes. Le verbe de Charles Morice avait été ainsi défini par son ami Jean Dolent : « Ah ! quand Morice parle ! Il rejoint la simplicité au delà de l'emphase ! »

C'était vrai, surtout pour ses dernières années, où il s'était notablement dépouillé, car Morice parlait mieux qu'il n'écrivait. C'était même quand il parlait, quand, excité par de longues heures de discussions, de cigarettes et de breuvages, au milieu d'un auditoire sympathique, il développait ses théories éblouissantes et ses magnifiques idéologies, qu'il devenait vraiment enchanteur et paraissait confiner au génie. Mais ces nobles imaginations se traduisaient rarement en œuvres, et c'est ici qu'à la liste de ses ouvrages imprimés il faudrait joindre celle des livres qu'il a projetés, rêvés, parlés, parfois même annoncés dans ses « à paraître », en particulier ce fameux *Rideau de pourpre*, où il devait recueillir, ordonner, parachever ses poèmes et qui devait être le chef-d'œuvre de sa vie, le chef-d'œuvre si longtemps porté !

Bien qu'il eût écrit l'*Esprit Seul*, Morice ne pouvait point rester seul. Il lui fallait et il chercha toujours des disciples, des sujets, des hommes qui pussent être à la fois ses inspirateurs et ses inspirés. Il en changea souvent. C'est pour cela aussi qu'il s'attacha avec prédilection à quelques grands artistes du verbe, du pinceau ou du ciseau, qui répondaient à ses aspirations profondes et où, tout en les dirigeant et en les orientant, il espérait finir par se trouver lui-même : Verlaine, Mallarmé, Gauguin, Carrière, Rodin. Il les commenta, les interpréta abondamment, leur insufflant ses propres pensées, leur attribuant même et leur mettant à la bouche ses apophtegmes et ses considérations. Aucun ne lui donna certainement, quel que fût l'enthousiasme plus ou moins artificiel auquel il s'efforçait, la satisfaction d'avoir réussi et la sécurité de lui-même.

En désespoir de cause, il chercha encore et ailleurs, et il crut avoir trouvé. Il se convertit bruyamment. Dieu était celui qui lui avait manqué et en dehors duquel il avait, jusqu'ici, vainement tenté de se réaliser. Il se réaliserait en Dieu, avec Dieu. C'est ce qu'il explique fort ingénument dans

l'opuscule qu'il consacra à cette nouvelle aventure intellectuelle : *Le Retour ou Mes Raisons*, dédié « à Louis Le Cardonnel, Prêtre et Poète » et timbré de cette épigraphe de Villiers : « Ce qui est, c'est croire. » Il y expose en propres termes : « Pourquoi ai-je si longtemps ajourné les réalisations définitives ? Parce qu'il ne m'appartenait pas d'exprimer hors de l'absolu, et parce qu'il me manquait cet élément essentiel de l'expression dans l'absolu : une foi et un Dieu. »

Hélas ! Charles Morice ne se sera pas non plus réalisé avec Dieu... moins encore qu'avec les hommes.

§

Le typhus au Camp de Cassel. — Le ministère de la guerre vient de prescrire une enquête sur les faits qui lui ont été signalés, en janvier dernier, par le comité interdépartemental de secours aux prisonniers de guerre du Mans, à propos de l'épidémie de typhus qui éclata au camp de Cassel, en janvier 1915, et au cours de laquelle 3500 prisonniers français sur 7000 moururent.

« Epidémie organisée par le général qui commandait le camp », dit, dans son rapport au Comité du Mans, un prisonnier rapatrié, M. Charles Roulon, instituteur à Marigné (Sarthe). En effet, il apparaît bien que l'officier allemand, par son refus d'ordonner des mesures prophylactiques contre l'épidémie et par le soin qu'il prenait à mêler aux Français les Russes contaminés, avait réussi à propager le mal avec une exceptionnelle rapidité. Et M. Roulon rapporte ce mot — disons cet aveu — du coupable :

« *Moi, je n'ai pas besoin de canons ni de fusils pour faire la guerre. Je fais la guerre à ma manière.* »

Un témoignage non moins précis avait été apporté, en janvier 1916, par un écrivain, rapatrié d'Allemagne avec les sanitaires, M. Emile Zavie, dans des articles que publia le *Mercure de France* sous le titre : *Prisonniers de guerre en Allemagne*. On y lisait, en tête du chapitre VI :

> Comme des sous-officiers français faisaient respectueusement remarquer au général gouverneur du camp les dangers de contamination et de mort qui pouvaient résulter du mélange de prisonniers français avec les prisonniers russes, son Excellence répondit simplement :
>
> « *C'est ma façon à moi de faire la guerre.* »
>
> Le mot, venant de ce vieil officier supérieur retraité, était typique, bien dans la manière allemande.

Ce texte, interdit par la censure dans le *Mercure de France*, fut autorisé dans le volume que publia M. Zavie un an plus tard, en mars 1917 (cf. *Prisonniers en Allemagne*, pages 141).

De plus, un rapport sur l'épidémie de typhus au Camp de Cassel avait été demandé, en mai 1916, par le sous-secrétariat du service de santé à M. Zavie qui avait consigné ces mêmes faits dans un rapport qu'il remit au médecin-major de 1re classe Focillon.

Ce témoignage, antérieur à celui de M. Roulon, vient donc appuyer la juste requête de celui-ci et il convenait de le signaler à la commission technique chargée de rédiger les conclusions de l'enquête.

Le général Von Kruska (son nom n'avait pas été publié jusqu'ici), commandant du camp de Cassel, sera vraisemblablement porté sur la liste des

officiers allemands dont les crimes seront jugés par un conseil de guerre français en vertu d'une disposition spéciale du traité de paix.

§

Le 16 avril 1848. — C'est un anniversaire lamartinien de grande importance et dans lequel s'unit au souvenir du poète celui de sa femme, la gracieuse Anglaise qui, par son père, le général Birch, appartenait à la famille Churchill.

Il y a jour pour jour 71 ans, le 16 avril 1848, un puissant mouvement populaire, provoqué par Louis Blanc et ses amis, tentait de renverser le gouvernement et de substituer à l'autorité conciliatrice de Lamartine, ministre des affaires étrangères, la dictature de Ledru-Rollin et de Blanqui. Vingt mille homme se précipitèrent du Champ-de-Mars à l'Hôtel de-Ville. Ils étaient précédés de grandes pancartes où on lisait : « Abolition de l'exploitation de l'homme par l'homme. » Bref, c'était la répétition générale des grands spectacles de la rue qui devaient aboutir à l'insurrection de juin et au drame des « Trois glorieuses ».

Ce jour-là du moins, les gardes-nationaux suffirent pour rétablir l'ordre. Mais on put croire un instant que Lamartine allait périr avec la République de ses rêves.

Lui-même, à 11 heures du matin, jugeait la situation si grave qu'il brûlait des papiers et rédigeait son testament.

Or, un biographe de Madame de Lamartine, Armand Le Bailly, dans un petit livre publié en 1864, attribue, en partie, cette « victoire » à la femme du poète.

C'est elle qui aurait décidé Changarnier à opposer une résistance efficace aux masses révolutionnaires. « Il s'agit de sauver la France », aurait dit Madame de Lamartine au général. Et, lorsque celui-ci, après la « victoire », vint apporter les nouvelles chez le poète, Lamartine se serait jeté au cou de sa femme en s'écriant : « Voilà le plus beau jour de ma vie! »

Il est des admirateurs de Lamartine pour estimer que le plus beau jour de sa vie est celui où, renonçant à ce genre de « triomphes », il remit ses pouvoirs à Cavaignac et se retira de la vie politique.

§

Une lettre de M. Gabriel Brunet.

Caen, 5 mars 1919.

Monsieur le Directeur,

La lettre que vous avez reçue au sujet de mon article sur Nietzsche et que vous avez publiée dans le *Mercure de France* du 1er mars m'a vivement intéressé. Elle me suggère quelques observations.

Avec votre correspondant, je crois à une capitale influence de l'hellénisme sur la pensée de Nietzsche.

L'exaltation nietzschéenne de la douleur, conçue comme source profonde de la joie, n'est-elle pas, au fond, la signification même du mythe de Dionysos? Le dieu de la folle ivresse d'exister ne fut-il pas le dieu qui, entre tous, vécut les plus tragiques épreuves ?

La culture grecque apparut à Nietzsche comme la culture essentiellement *harmonieuse* et *humaine*.

Harmonieuse en tant qu'elle sut fondre en un tout cohérent les éléments divers dont elle était composée. Humaine en tant qu'elle sut former des personnalités fortes, complètes, équilibrées et merveilleusement riches de vie !

C'est en regard de cette culture grecque que la civilisation allemande apparut à Nietzsche comme une forme de décadence. *Barbarie savante*, cette civilisation allemande, en tant que chaos d'éléments contradictoires qu'une avide érudition emprunte au passé et à l'étranger sans réussir à les fondre en une organique unité.

Inhumaine, cette civilisation allemande, en tant qu'elle sacrifie systématiquement *l'homme*, l'individu à de vastes entités telles que la Science ou l'Etat. Quelle pitié que ce « *penseur objectif* » allemand, louangeur de toutes les puissances, éternel catalogueur de systèmes, dont la vie s'anémie, dont la personnalité s'efface, — quelle pitié lorsqu'on le compare à ces philosophes grecs, à ces natures si attirantes dans leur forte, simple et tranquille beauté et aussi dans leur noble manière de vivre fièrement et sereinement leurs philosophies !

C'est l'hellénisme qui permit à Nietzsche de rendre un si compréhensif hommage à la culture française. Il reconnut dans nos œuvres classiques comme dans les œuvres grecques un souci d'exprimer l'éternelle humanité dans des types généraux dépouillés de toutes nuances individuelles et nationales. Littérature hellénique et littérature française, il les enveloppa dans la même expression « l'art gréco-français ». Il en isola comme essentiel élément la tendance à l'*universel*. De là à l'idée de culture européenne, il n'y a qu'un pas, — on sait avec quelle hardiesse Nietzsche le franchit !

Votre correspondant, utilisant une caractéristique citation de Nietzsche, prétend que celui-ci ne voulut pas édifier une « morale individualiste », mais bien ériger « une hiérarchie de valeurs ». Sur ce point, mon avis est quelque peu différent. Il y a chez Nietzsche une « morale individualiste », — il y a chez lui également une « hiérarchie de valeurs » et les deux points de vue ne sont nullement contradictoires. Qu'on veuille bien relire *Schopenhauer als Erzieher*, l'un des ouvrages de Nietzsche les plus riches en idées ! N'y a-t-il point là une morale individualiste systématiquement établie ? Chacun de nous représente un quelque chose qui ne s'est jamais vu, qui ne se reverra jamais, un « exemplaire unique dans le monde ». Par conséquent, chacun de nous étant un être original a droit à une manière de vivre originale. « *Sei du selbst.* » « Sois-toi même », voici le véritable impératif catégorique pour tout individu. (Fr. Nietzsche's Werke. Gross 8°. Naumann. Tome Ier, p. 388.)

Mais il ne faut point se méprendre sur l'individualisme de Nietzsche. Cet individualisme est austère, il n'est pas libération de l'individu pour l'individu, — ce qui serait brutale anarchie, — il est *libération de l'individu pour la culture*. Si j'avais à cristalliser en une formule la doctrine nietzschéenne, peut-être la résumerais-je ainsi : « Le but de l'humanité est l'avènement d'une culture supérieure, mais cette culture supérieure ne peut s'exprimer que par ses individualités supérieures ». En sorte que cet individualisme est la base même de l'établissement d'une « hiérarchie de valeurs », puisque, bien loin d'être un détachement de toute règle, il n'est, en réalité, que le droit pour l'être d'élite de se dicter les disciplines au

moyen desquelles il réalisera le point de culture le plus achevé que comporte sa nature propre.

J'espère, monsieur le Directeur, que vous voudrez bien excuser ces remarques un peu longues. Elles tendent à bien montrer que Nietzsche s'oppose à l'Allemagne par sa conception hellénique et française de la culture — et par sa haine pour la brutale conception prussienne de l'Etat.

Daignez agréer, etc.

GABRIEL BRUNET.

§

Un pillage.

4 mars,

Mon cher Directeur,

Ayant acheté ce soir à la gare de la Châtre — où tout arrive — un n° du 1er mars de *la Vie Féminine* pour y lire un article de Séverine sur Rachilde, je ne suis pas peu surpris du *front* — comme on disait au grand siècle — avec lequel un certain « Jean Tardil » donne comme sien un exquis poème en prose d'Ephraïm Mikhaël, que j'ai cité et commenté dans une étude sur ce poète si digne d'être regretté (*Témoignages*, 3e série).

Le susdit donne à ce poème, qui s'appelle chez Mikhaël *Le Magasin de Jouets* (p. 131 et s. de l'édition Lemerre), le titre de « les Fantômes vivants ». Il en supprime deux courts paragraphes et les remplace par une fin de sa façon.

Permettez-moi de signaler cette malhonnêteté.

MARCEL COULON.

§

« Notes et souvenirs d'un Raté »

Paris, 3 mars 1919.

Mon cher Vallette,

Il y a fort longtemps que je vous entretiens de mes « Notes et Souvenirs d'un Raté », — presque trente ans.

Ce livre, toujours en train et jamais au point, a pour sous-titre : « Essai d'Histoire critique d'une évolution littéraire : le Symbolisme. »

Et, pendant que je lambine ou que la maladie et les dures nécessités de la vie m'obligent à laisser de côté ce travail, d'autres — dont c'est le droit absolu, incontestable et que je n'ai nulle intention de contester, d'ailleurs — publient soit des études, soit des volumes sur le même sujet.

Voudriez-vous, très cher et vieil ami, publier cette lettre dans le *Mercure de France* à seule fin de me permettre — quoique tardivement — de prendre date?

Après avoir caressé si longtemps ce qui est peut-être une chimère, si un jour cette chimère prenait corps, devenait une réalité, je ne voudrais pas que l'on dise, avec apparence de vérité, que je me suis engagé dans une voie à la suite de X. ou Y.

Toujours bien vôtre,

LÉON ROUX.

P. S. — M. Ernest Raynaud a publié un livre qu'il intitule la *Mêlée symboliste ;* je ne veux pour le moment faire aucune critique de l'ouvrage mais le titre me paraît inexact. Qui dit « mêlée » dit presque bataille. Le Symbolisme a cependant fait son petit bonhomme de chemin sans batailles

proprement dites, — quelques escarmouches, à peine, — car M. Ernest Raynaud ne considère sans doute pas comme bataille l'envoi de témoins (dont vous étiez) par le toujours très regretté Edouard Dubus à Anatole Baju.

Je crois même que c'est aujourd'hui, alors que les adeptes ont évolué vers d'autres voies et que les fidèles au Symbolisme primitif se raréfient, que les escarmouches s'accentuent, sans toutefois prendre l'allure de « mêlée ».

Ce qui, à mon avis de simple témoin de la période, fait partie de l'histoire et de la gloire du Symbolisme, c'est de s'être imposé à une élite par sa beauté même, son expression philosophique, sa hardiesse contre le *convenu* et cela sans « mêlée ». — L. R.

§

Nicolas II est-il vivant ? — Des *Nouvelles de Russie* nous arrivent cette fois, par l'Italie. Elles viennent à l'appui des déclarations de l'Impératrice douairière qui, comme nous le rapportions dans un écho du 16 mars, reste convaincue que son fils, Nicolas II, n'est pas mort.

C'est une dépêche transmise de Rome par l'agence Stefani à la date du 16 mars :

> Selon des irensegnemcnts recueillis par le *Giornale d'Italie*, le prince Debolensky, ancien capitaine de la garde, a déclaré que le tsar était encore vivant. Mais il n'a point dit où il vivait.

« Nicolas II est-il vivant ? » Ce pourrait être le titre d'une nouvelle rubrique pour les journaux pendant quelque temps.

§

La maison de Balzac. — La réouverture de la maison de Balzac a eu lieu le 16 mars dernier après réfection du musée et reconstruction du cabinet de travail de Balzac.

Le vestibule de la petite maison de Passy a été repeint en bleu ; les trois salles du musée sont ripolinées en blanc et crème ; le cabinet de travail est tendu de soie brochée grenat.

Peu de souvenirs ou de bibelots nouveaux. Le conservateur, M. Carlos Larronde, fait appel à la généreuse collaboration de tous les balzaciens.

§

L'Opéra des chefs-d'œuvre qui ne sont pas joués. — On a repris les *Noces de Figaro* à l'Opéra Comique, où la fameuse pièce de Mozart n'avait pas été joué depuis 1892. C'est une réalisation heureuse et qui a donné à la direction de MM. Albert Carré et Isola des résultats excellents. Pourquoi, en effet, le public n'irait-il pas applaudir les chefs-d'œuvre de la musique, plutôt que les platitudes des variétés ? On reste stupéfait quand on considère le nombre des œuvres des plus grands musiciens qui sont complètement inconnues des Parisiens, et qui formeraient un répertoire prodigieux pour qui se chargerait de créer *l'Opéra des chefs-d'œuvre inconnus*.

Depuis trente ans on n'a pas joué en France (où l'on n'en a pas donné plus de dix représentations), de Mozart : l'*Enlèvement au Serail*, *Cosi fan tutte*; de Haydn, *Armide* et *la Rencontre imprévue*; de Beethoven, *Leonore*, *Fidelio* ; de Schumann, *Geneviève de Brabant*; de Berlioz, *les Troyens*, *Ben-*

venuto, Beatrice et Benedict; de Bizet, *Djamileh*, la *Jolie fille de Perth*, pour ne citer que ces quelques noms.

Au moment où les affaires théâtrales tentent tant ne nouveaux riches, ne s'en trouvera-t-il pas un qui voudra tenter l'expérience de créer ce théâtre dont nous suggérons l'idée ?

§

La démobilisation des morts. — La scène se passe dans un grand lycée de jeunes filles de la rive gauche. La fille d'un de nos écrivains les plus réputés, mort au champ d'honneur au début de la première bataille de la Marne, suit des cours régulièrement. On sait son nom glorieux ; ses vêtements noirs rappellent l'absent dont elle porte le deuil.

Quelle ne fut pas sa douleur en recevant l'autre jour un avis l'informant qu'à la suite de la « démobilisation » de son père, elle était priée de passer au bureau du lycée au sujet de la gratuité qui lui avait été accordée jusqu'alors.

La formule est une trouvaille de bon goût ! Hélas, voilà des mois et des mois qu'il a été *démobilisé par la mort*, le poète qui a chanté :

Heureux les épis mûrs et les blés moissonnés !

§

« A la mords-moi le doigt », « A la mort-moelle d'oie », ou « A la mormoelle d'oie »?

Paris, 19 février 1919.

Mon cher Vallette,

Je ne puis résister à l'envie de rectifier une petite erreur d'orthographe d'une locution faubourienne dans la belle nouvelle de M. Alexandre Arnoux : *Le Chinois* (*Mercure*, 16 février).

Voici, page 667 : « *des techniciens à la manque ! Des techniciens* A LA MORT-MOELLE-D'OIE.

C'est : MORDS-MOI-LE-DOIGT qu'il faut écrire.

C'est encore comme le mot « *oustau* », employé à plusieurs reprises. J'ai toujours entendu prononcer « hosto », abréviation d'Hôpital ou Hôpitaux.

J'espère que l'auteur ne m'en voudra pas de mon intervention, car j'imagine qu'il publiera un jour sa nouvelle dans un recueil : cette petite erreur de « *mords-moi-le-doigt* » peut prendre une importance considérable pour ceux notamment qui s'occupent de langage populaire. *Mort-moelle d'oie* ne ne veut absolument rien dire, tandis que « *Mords-moi le doigt* » a une signification de puérilité. C'est, *je crois*, une allusion au jeu de la prime enfance, lorsque la maman, la nourrice ou la sœur tend à la bouchette du nouveau-né son doigt à mordre pour l'en retirer aussitôt et recommencer.

Excusez-moi, mon cher Vallette, et croyez-moi votre cordial.

JEHAN RICTUS.

2 mars 1919.

Monsieur et cher Directeur,

Je ne pensais pas que *à la mort-moëlle d'oie* ou *à la mords-moi le doigt* susciterait une querelle. J'avoue que j'ai hésité entre les deux orthographes : j'ai choisi la première. L'analogie avec l'expression *à la graisse d'oie* m'a entraîné. Je viens, après votre lettre, de me livrer à quelques

recherches assez rapides. Les Dictionnaires de langue populaire de Delsalle, de Loredan Larchey, de Bruant sont muets sur ce point. M. Esnault, qui prépare un ouvrage sur la langue des Poilus, me signale que Barbusse, dans le *Feu*, a écrit *à la mormoelle d'oie*, orthographe qui se rapproche de celle que j'ai adoptée. Mais il me signale aussi — sans doute pour mettre le comble à ma confusion — que j'ai écrit moi-même dans le *Cabaret* (nouvelle parue également au *Mercure*) *à la mords-moi le doigt*.

Décidément ma doctrine philologique est mal assise ; elle est soumise à l'influence des images et à leur fantaisie. Mes propres textes me contrebattent. Et, avec l'apport de Barbusse, nous voici en présence de trois orthographes. Au fond, le débat se résume ainsi : est-ce l'image *graisse d'oie* ou l'image *doigt mordu* qui a donné naissance à l'expression populaire qui nous occupe ? Si, comme vous m'en informez, Jehan Rictus a pris parti dans la querelle, son autorité pèsera ; car il est maître en la matière.

Croyez, etc.

A. ARNOUX.

§

Un mot de Trotsky. — Oulianoff, dit Lénine, Braunstein, dit Trostky, et Abraham, dit Krylenko, ne sont rien moins que certains de la victoire finale du bolchevisme, mais ils ont de l'énergie et sont décidés, surtout Trostky, qui est un homme d'action, à aller jusqu'au bout. On rapporte de ce dernier les mots désillusionnés d'un homme qui a froidement envisagé sa fin :

« Avant de partir, nous fermerons fort les portes... »

Ce que les tremblants Moscovites traduisent ainsi : « Avant d'être pris, nous ferons brûler Moscou. »

§

Committee of Red Cross Societies. — Le « Comité des Sociétés de la Croix Rouge » de France, Grande-Bretagne, Italie, Japon et des États-Unis en vue d'élaborer et de proposer aux Sociétés de la Croix Rouge du Monde un programme des activités de la Croix Rouge dans l'intérêt de l'Humanité, vient d'établir, en plus de ses quartiers généraux à Cannes, un bureau à Paris, 2, place de Rivoli.

Un « Departement of Public Information » vient d'être organisé, ayant pour but de se tenir au courant de tout progrès accompli par le Comité. Ce Bureau sera heureux de se mettre, en tout temps, au service des représentants de la Presse. (*Communiqué.*)

Le Gérant : A. VALLETTE.

Poitiers. — Imp. du MERCVRE DE FRANCE (G. ROY), 7, rue Victor-Hugo.

OFFICIERS MINISTÉRIELS

Ces annonces sont exclusivement reçues par M. Claude, 6, rue Vivienne.

EDITIONS DV MERCVRE DE FRANCE

26, RUE DE CONDÉ, PARIS-6e

En raison des difficultés du moment, accrues encore par la lenteur des communications, le manque provisoire en librairie d'un certain nombre de titres et l'inégalité des majorations de prix, le Mercvre de France, *qui n'est d'ailleurs pas libraire* **détaillant**, *prie ses abonnés de ne pas lui demander présentement d'ouvrages publiés ailleurs que chez lui : il ne peut fournir que ceux de son propre fonds.*

CHEMIN DE FER D'ORLÉANS

Modifications au service des trains. La Compagnie d'Orléans a apporté à son service des trains un certain nombre de modifications relatées dans une affiche spéciale apposée dans ses gares et bureaux de renseignements.

Parmi ces modifications, la Compagnie signale : ligne de Bretagne, le train direct AL, qui partait de Paris-Quai d'Orsay à 19 heures, ne quitte plus cette gare qu'à 20 h. 05, l'heure d'arrivée à Quimper restant sensiblement la même ; ligne de banlieue : le train n° 1341 qui partait de Paris-Quai d'Orsay à 7 h. 28 pour atteindre Dourdan à 9 h. 47, part à 7 h. 16 pour arriver à destination à 9 h. 29.

Chemins de Fer de Paris à Lyon et à la Méditerranée

La Compagnie P.-L.-M. a l'honneur d'informer le Public que le poids des bagages admis à l'enregistrement sera limité à 80 kil. par voyageur pour les parcours supérieurs à 80 kil., quels que soient les trains empruntés.

Pour les parcours égaux ou inférieurs à 80 kil., le poids des bagages sera limité à 80 kil. par voyageur (30 kil. de franchise et 50 kil. d'excédent).

AVIS

Rachat de numéros du "Mercure de France"

L'administration du *Mercure de France* rachète au prix de 2 francs l'un des numéros suivants :

Année 1895. — n° 62, 68.
— 1896. — n°s 73, 74, 75.
— 1897. — n°s 85, 87.
— 1898. — n° 108.
— 1899. — n° 117.

Année 1901. — n° 144.
— 1903. — n° 166.
— 1916. — n°s 421, 422.
— 1917. — n°s 445, 455.
— 1918. — n°s 469, 471, 472, 477, 481, 483.

BULLETIN FINANCIER

Les explications de notre Ministre des Finances qui ont clos le débat engagé à la hambre sur notre politique financière ont causé une amère déception. On a prétendu ue M. Klotz avait parlé pour ne rien dire; une chose est en tout cas bien certaine, c'est u'il n'a pas su encourager les espoirs, pas plus qu'il n'a su faire renaître la confiance ui devient pourtant si nécessaire à la reprise des affaires.

On s'est aussi entretenu des velléités de réouverture du marché à terme, du nouveau atut de la Bourse, en un mot, de bien des choses désirables, mais dont la solution ne emble pas imminente.

Il résulte de tout cela que les dispositions de notre marché sont moins bonnes, la clien- le ayant de plus en plus une tendance à accentuer sa réserve. Aussi nos Rentes qui vaient progressé de façon assez sensible se retrouvent-elles au niveau où nous les vions laissées la dernière quinzaine.

Les fonds russes furent plus soutenus et plusieurs séries telles que le Consol. 4 o/o re et 2e série, le 3 o/o 1801 et le 5 o/o 1906 s'inscrivent en plus-value.

Le Turc Unifié a valu 71.65, les Douanes 315, l'Ottoman Consol. 4 o/o 1890 324. Au ujet des valeurs de ce groupe, il paraîtrait que les Alliés ont invité la Banque Impériale ttomane à tenir à la disposition de l'Administration de la Dette les fonds destinés au aiement du coupon de Mai de l'emprunt intérieur turc, auquel le public fut invité, voire ême contraint de souscrire. Voilà une excellente mesure que nous souhaitons voir étendre aux autres puissances ennemies. Il serait effectivement inadmissible que leurs ationaux soient payés alors que ceux de l'Entente attendraient le règlement de leurs oupons.

Les chemins de fer français sont tous bien tenus et s'éloignent peu de leurs cours ntérieurs.

Le Métropolitain a gagné quelques points à 452 fr. Une proposition est sur le point être soumise au Conseil Général, tendant à obtenir de cette assemblée qu'elle engage us pourparlers utiles en vue de la réalisation du prolongement en banlieue des réseaux étropolitains et Nord-Sud.

Nos grandes banques eurent une orientation satisfaisante : Comptoir d'Escompte 907; rédit Lyonnais 1272; Société Générale 659; Union Parisienne 855.

La Banque de Paris et des Pays-Bas se maintient aisément à 1265. Rappelons que ses tionnaires ont été convoqués en Assemblée générale annuelle le 25 mars.

La Banque Nationale de Crédit est à 770; son Conseil d'administration a décidé d'éle- r le fonds social de 150 à 200 millions de francs, par l'émission de 100.000 actions uvelles de 500 fr. valeur nominale, émises au prix de 600 francs.

Les Métallurgiques et assimilées (si nous en exceptons quelques valeurs du clan des iéries) n'ont pas subi de grandes variations. Il ne faut pas oublier que nombre d'en- e elles étaient tout dernièrement classées dans les valeurs de guerre, et qu'il faut leur isser le temps de se réadapter aux fabrications du temps de paix.

Les valeurs de cuivre d'abord indécises se sont raffermies sur de meilleurs avis de ew-York et de Londres.

Sur le Marché en Banque, les diamantifères furent plus calmes, l'animation se concen- ant sur les caoutchoucs qui, la Financière en tête, terminèrent en reprise.

LE MASQUE D'OR.

MERCVRE DE FRANCE

26, rue de Condé, Paris-6e

—

Littérature, Poésie, Théâtre, Beaux-Arts
Philosophie, Histoire, Sociologie, Sciences, Critique
Voyages, Bibliophilie
Littératures étrangères, Revue de la Quinzaine

—

ABONNEMENT

Les abonnements partent du premier des mois de janvier, avril, juillet et octobre.

FRANCE		ÉTRANGER	
Un an	32 fr.	Un an	37 fr.
Six mois	17 »	Six mois	20 »
Trois mois	9 »	Trois mois	11 »

Poitiers. — Imprimerie du Mercure de France, G. ROY, 7, rue Victor-Hugo